This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

SOUVENIRS

D'UN

OFFICIER ROYALISTE.

III.

A. PIHAN DELAFOREST,
Imprimeur de Monsieur le Dauphin et de la Cour de Cassation,
rue des Noyers, n° 37.

SOUVENIRS

D'UN

OFFICIER ROYALISTE,

CONTENANT

Son entrée au service, ses voyages en Corse et en Italie, son émigration, ses campagnes à l'armée de Condé, et celle de 1815 dans la Vendée.

PAR M. DE R...,

ANCIEN COLONEL D'ARTILLERIE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 55, PRÈS LE PONT-NEUF.

M. DCCC. XXIX.

Fr 1388.50

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED DOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Je viens remplir aujourd'hui l'engagement que j'avois pris, lorsque je publiai la première partie de mes Mémoires, en 1825, de donner la suite des campagnes de l'armée de Condé, de faire connoître la situation dans laquelle se trouvèrent la plupart des émigrés sous le gouvernement de Buonaparte, et d'y joindre plusieurs remarques que j'ai été à portée de faire dans la Vendée d'Anjou sur la première guerre, le caractère de ses habitans et leur reprise d'armes à l'époque des cent-jours.

J'hésitois depuis deux ans à publier cette suite de mes récits, dans la crainte d'attirer sur moi trop de critique; mais l'invitation réitérée de quelques amis et le raisonnement qu'on va lire, ont vaincu ma répugnance à cet égard. En effet, me suis-je dit, où les hommes peuvent-ils puiser des

leçons pour se conduire, comme particuliers et comme hommes d'Etat, si ce n'est en lisant l'histoire? Et comment l'histoire pourroit-elle s'écrire après nous, si les contemporains ne publioient des Mémoires sur les événemens dont ils ont été témoins, afin que l'historien puisse démêler un jour, dans ces différens écrits, les traits dignes de passer à la postérité, purgés des choses inutiles et dégagés d'une exagération difficile à éviter par ceux qui écrivent dans un moment où les passions sont à peine étouffées. Celui qui a vu des choses dignes de remarque rend donc service à la société quand il les publie, et plus encore quand il les publie de son vivant, parce qu'étant là pour répondre aux dénégations des personnes qui croiroient en avoir à opposer, si l'ouvrage n'est pas contredit, il acquiert un nouveau degré de certitude bien satisfaisant pour l'écrivain impartial qui doit venir un jour puiser à cette source. Je vais donc continuer ma narration, en réclamant de nouveau l'indulgence de ceux qui me liront.

SOUVENIRS

D'UN

OFFICIER ROYALISTE.

LIVRE VINGTIÈME.

Rottembourg, mars 1795.

Voici bientôt un an, mon cher papa, que j'ai cessé mon journal, parce que n'ayant plus d'espoir sur votre conservation, tous les intérêts de ma vie sont pour ainsi dire anéantis.

A quoi sert, me suis-je dit bien des fois, en prenant la plume, d'écrire des faits qui me concernent, si mes parens n'existent plus!

Cependant, depuis quelques jours que nous sommes établis dans nos quartiers d'hiver, j'ai senti renaître une lueur d'espérance, en voyant plusieurs de mes compagnons d'armes recevoir des lettres qui leur apprennent que leurs parens

vivent encore. Témoin de leur bonheur, tous mes sens se sont émus; j'ai pleuré et je veux pour me consoler, causer avec vous comme si j'étois sûr que ce n'est pas une illusion.

La situation singulière et malheureuse où nous étions à la fin de la campagne de 1793, est à peu-près la même, c'est-à-dire, que nous ne sommes que des soldats auxiliaires, remplis, il est vrai, d'une grande résignation, que l'école du malheur fortifie de plus en plus.

Si du moins nous n'éprouvions que des peines physiques dans cette école trop sévère! Mais il ne se passe guère de jours que nous n'apprenions, soit par les journaux français quand ils arrivent par hasard jusqu'à nous, soit par la bouche de quelques royalistes de l'intérieur, échappés à la fureur des bourreaux, que tels ou tels de nos parens ont été guillotinés, avec le motif de ces supplices barbares, et c'est presque toujours pour avoir écrit ou fait passer de l'argent à leurs parens émigrés!

C'est ainsi que le comte du Chilleau apprit dernièrement à l'improviste, que sa femme venoit d'être guillotinée à Paris, pour avoir voulu lui faire passer un peu d'argent. Le jeune de Laugier,

officier d'artillerie, mon intime ami, a également su par hasard, étant au milieu d'un cercle d'émigrés qui entouroient un individu nouvellement sorti de France, que son père venoit d'être guillotiné à Nancy, sous le prétexte qu'il avoit écrit à sa femme émigrée; cette dame se trouvoit habiter Rottembourg, notre quartier-général. A l'annonce de cette mort cruelle, mon camarade est tombé évanoui dans mes bras; je l'ai soutenu quelques instans, pour rappeler ses sens et le conduire de-là à sa mère, en présence de laquelle nous n'avons pu, ni lui, ni moi, rien articuler. Ah! mon père, quel tableau j'ai eu devant les yeux et quelle pensée m'est venue à l'esprit! mais brisons là-dessus.

Au mois de mai dernier nous quittâmes nos quartiers d'hiver, pour nous porter sur le Rhin. Nous fûmes chargés de défendre une partie de la rive droite, pendant que les Autrichiens et les Prussiens campoient sur la rive gauche; les premiers un peu en avant de Spire, et les autres en arrière de Landau, pays dont ils s'étoient rendus maîtres au commencement de la campagne, après avoir effectué le passage du fleuve et remporté quelques avantages sur les républicains.

Je n'entreprendrai point de vous rapporter ce qui s'est passé dans ces deux armées pendant le cours de la campagne, ni de vous entretenir de notre contrariété d'être restés tout l'été en stagnation. Je me bornerai à vous mettre au fait de notre situation politique et des événemens importans qui nous sont arrivés dans l'année qui vient de s'écouler.

Notre quartier-général fut d'abord établi à Rastald où le prince habitoit avec son fils et son petit-fils le magnifique château de cette ville appartenant au Margrave de Bâden ; le corps d'artillerie étoit cantonné dans la ville; notre service consistoit à monter la garde au parc et dans l'intérieur des appartemens du Prince, en attendant que la guerre nous appelât à des occupations plus sérieuses.

C'est dans cette situation que j'ai été plus à même que jamais d'apprécier les qualités personnelles du duc d'Enghien et les grâces de son esprit : il nous traitoit, mes camarades et moi, avec une bonté particulière, s'amusant avec nous à la pêche, aux barres ou à d'autres plaisirs de son âge, nous recevant dans son appartement, comme ses propres amis.

L'évènement le plus intéressant que nous ayons éprouvé pendant le cours de cette campagne, a été l'arrivée de monseigneur le duc de Berry; le comte d'Artois a voulu que le plus jeune de ses fils, à peine âgé de seize ans, vînt apprendre le métier des armes sous un prince de son nom, le modèle des guerriers. La lettre que son Altesse Royale écrivit à son cousin pour lui recommander son fils étoit si amicale et si touchante, qu'elle est devenue pour toute l'armée un motif de consolation et même de tranquillité pour quelques-uns; car il y avoit bien des émigrés qui vouloient douter qu'il existât une grande harmonie entre la branche régnante et celle de Condé.

Cette démarche du comte d'Artois arrivoit d'autant plus à propos que quelques courtisans de l'ancienne France et des ambitieux, cette espèce d'hommes qui se plaisent toujours à semer la discorde pour en tirer parti, avoient répandu le bruit dans le nord de l'Allemagne, que les oncles du Roi ne voyoient pas avec plaisir l'existence du corps de Condé; on alloit jusqu'à supposer que ce prince songeoit plus à lui qu'au roi légitime en cherchant à conserver sous ses ordres ce noyau de bons Français. Qu'ils connoissoient mal le prince

de Condé, ceux qui lui prêtoient de tels sentimens, le Roi n'a pas de sujet plus fidèle, ni leurs Altesses Royales de serviteur plus soumis et plus respectueux.

Le duc de Berry venait donc à l'armée de Condé pour résider auprès de son cousin ; vous allez peut-être croire que ce jeune prince ne sera pas le premier parmi nous, il s'en faut bien; car son bon parent Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, nous apprend ce qu'on doit rendre à une Altesse Royale, en donnant lui-même en toute occasion, les témoignages du plus grand respect à monseigneur le duc de Berry. C'est ainsi qu'on doit nécessairement entretenir dans l'esprit des Français, des idées monarchiques en observant d'abord les différentes nuances qui existent parmi les membres de la famille royale, ce qui indique naturellement qu'il doit y en avoir dans le reste de la société.

Au moment où le courrier qui précédoit le duc de Berry annonça que son Altesse Royale étoit près d'arriver, le prince de Condé courut avec ses enfans pour la recevoir au bas de l'escalier qui conduisoit aux appartemens qu'on lui avoit préparés dans le château. En descendant de

sa voiture, le jeune prince s'élança au cou de son respectable parent d'une manière tout-à-fait aimable. Le prince de Condé répondit d'abord à cette grande cordialité du ton le plus affectueux; mais reprenant ensuite l'air de dignité qui lui est particulier, surtout, en public, il prévint son Altesse Royale que la garde qu'elle voyoit à sa porte n'étoit composée que de gentilshommes qui avoient fait jusqu'alors le service auprès de lui, mais que désormais ils rempliroient ce devoir auprès de son Altesse Royale, que c'étoit dans l'ordre. Monseigneur le duc de Berry, qui avoit avec lui le comte de Damas-Crux en qualité de gouverneur et de premier gentilhomme, se refusa absolument à l'honneur que le Prince vouloit lui faire; il fut seulement convenu qu'on placeroit un des gentilshommes de garde en faction à sa porte, sans rien innover du reste dans ce qui étoit établi avant son arrivée.

Le prince de Condé attache un si grand prix à la bonne réputation de son armée, qu'il n'omet jamais aucun des détails qui peuvent la faire valoir dans l'esprit des personnes de marque qui sont dans le cas de la voir; aussi dans cette circonstance il parla aux chefs des différens corps

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

SOUVENIRS

D'UN

OFFICIER ROYALISTE.

III.

A. PIHAN DELAFOREST,
Imprimeur de Monsieur le Dauphin et de la Cour de Cassation,
rue des Noyers, n° 37.

SOUVENIRS

D'UN

OFFICIER ROYALISTE,

CONTENANT

Son entrée au service, ses voyages en Corse et en Italie, son émigration, ses campagnes à l'armée de Condé, et celle de 1815 dans la Vendée.

PAR M. DE R...,

ANCIEN COLONEL D'ARTILLERIE.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 55, PRÈS LE PONT-NEUF.

M. DCCC. XXIX.

« pereur me fait dire avec toute sorte de bonté,
« qu'il est bien fâché que les circonstances ne lui
« aient pas permis d'augmenter plus tôt un corps
« pour lequel il a tant d'estime; qu'il va nous
« employer plus utilement à la cause commune,
« et que c'est avec plaisir qu'il m'annonce que
« je puis m'entendre avec M. le comte de
« Clerfayt pour faire toutes les augmentations
« que je croirai possibles. En conséquence, je
« compte avoir incessamment une entrevue avec
« ce général dont la réputation est si bien éta-
« blie, et qui m'écrit de son côté la lettre la plus
« honnête.

Redoublons de reconnoissance pour un sou-
« verain qui nous soutient depuis si long-temps
« avec tant de constance et de générosité; notre
« zèle pour servir sous ses ordres la cause de notre
« Roi, sera récompensé tôt ou tard, je me plais à
« l'espérer. Mais n'oubliez pas, vous tous qui
« m'êtes si chers, que la valeur ne suffit pas à
« l'honneur, que ce sentiment dont vous êtes
« si pénétrés vous impose la loi de donner
« l'exemple de la sagesse et de la subordina-
« tion, comme vous donnez celui de la patience
« et de la fidélité. Je ne doute pas que vous ne

« sentiez dans le fonds de vos cœurs, la néces-
« sité de ce que je vous recommande, pour ajou-
« ter encore à l'estime que vous avez su mériter
« en tant d'occasions. Je vous désire trop tous les
« genres de succès, pour ne pas chercher à vous
« les procurer par les conseils de l'intérêt que je
« vous dois et par les mesures de fermeté que je
« me dois à moi-même.

Signé, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

Peu de jours après que cette lettre eut été mise à l'ordre, l'armée se mit en route pour se rendre dans les environs de Bâle où nous formâmes deux camps sur les bords du Rhin. Nous tenions la gauche de l'armée autrichienne qui appuyoit sa droite à Manheim.

En arrivant dans cette contrée nous apprîmes avec infiniment de peine, mais sans beaucoup d'étonnement, que le comte de Hardenberg et le citoyen Barthélemy venoient de signer à Bâle la paix du Roi de Prusse avec la république.

Un évènement politique bien opposé à celui-là, fut de voir arriver à notre quartier-général, M. Wickam, ministre d'Angleterre en Suisse. Il apportoit de l'argent au prince de Condé, avec

la promesse que son gouvernement étoit dans l'intention de lui fournir tous les moyens d'augmenter son corps.

Cette heureuse nouvelle fit germer dans nos cœurs quelques espérances ; mais malheureusement elle fut suivie d'une autre qui étoit bien faite pour les contrister : c'étoit la mort de notre Roi Louis XVII, qui venoit de succomber sous les mauvais traitemens des assassins de son père. Nous célébrâmes pour ce jeune monarque un service funèbre au milieu de notre camp. On y dressa, sur la lisière d'un bois, un autel, autour duquel nos troupes furent rangées sur trois lignes de bataille. Le prince de Condé vint, avec les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, au milieu de ce carré formé de bons Français, armés depuis si long-temps pour le soutien de leurs rois successifs.

La messe terminée, le Prince se retourna du côté des troupes et dit : « Messieurs, Monsei-« gneur le duc de Berry m'ordonne de prendre « la parole. »

S. A. S. prononça ensuite le discours suivant :

« Messieurs, à peine les tombeaux de l'infor-

« tuné Louis XVI, de son auguste compagne et
« de leur respectable sœur se sont-ils refermés,
« que nous les voyons se rouvrir pour réunir à
« ces illustres victimes l'objet le plus intéressant de
« notre amour, de nos espérances et de nos regrets;
« ce jeune rejeton de tant de Rois, dont la naissance
« seule sembloit annoncer le bonheur de ses su-
« jets, puisqu'il étoit formé du sang de Henri IV
« et de Marie-Thérèse, vient de succomber sous
« le poids de ses fers et de sa cruelle existence. Ce
« n'est malheureusement pas la première fois que
« j'ai eu à vous rappeler qu'il est de principe que
« le Roi ne meurt pas en France; jurons donc au
« prince auguste qui devient aujourd'hui le nôtre,
« de verser jusqu'à la dernière goutte de notre
« sang pour lui prouver cette fidélité sans bornes
« que nous lui devons à tant de titres, et dont
« nos ames sont pénétrées. Nos vœux vont se
« manifester par ce cri qui part du cœur et qu'un
« sentiment profond a rendu si naturel à tous
« les Français; ce cri qui fut toujours le présage
« comme le résultat de vos succès, et que les
« républicains n'ont jamais entendu sans stupeur
« comme sans remords.

« Après avoir invoqué le Dieu des miséri-

« cordes pour le Roi que nous perdons, nous
« allons prier le Dieu des armées de prolonger les
« jours du Roi qu'il nous donne, et de raffer-
« mir la couronne de France sur sa tête par des
« victoires, s'il le faut, et plus encore, s'il est pos-
« sible, par le repentir de ses sujets et par l'heu-
« reux accord de sa clémence et de sa justice.

« Messieurs, le Roi Louis XVII est mort,
« vive le Roi Louis XVIII ! »

La force d'ame et la sensibilité que le Prince montra en prononçant ce discours, nous fit répandre des larmes qui changèrent, pour ainsi dire, de nature, lorsqu'on lui vit élever son chapeau en l'air, et qu'on entendit sortir de sa bouche ce cri de *vive le Roi!* Les Princes et l'armée répétèrent aussitôt ce refrain chéri, ainsi que le ministre anglais présent à cette cérémonie. Les républicains qui avoient leur camp sur l'autre rive du Rhin furent, pour ainsi dire, les témoins du tumultueux enthousiasme où nous porta l'idée que le Roi ne meurt jamais en France.

Le camp des gentilshommes étoit une chose curieuse à voir ; ces messieurs lui avoient donné

un aspect tout particulier, en dessinant des jardins à l'anglaise, en avant de leurs tentes, au milieu des bois et sur l'escarpement du coteau qui bordoit le Rhin dans ces environs. Ce fut dans une des visites que le Prince venoit faire assez fréquemment à ses vaillans soldats, qu'un deux lui présenta la pièce de vers suivante:

« Que j'aime ce salon dont l'art et la nature
« Ont formé de concert la verte architecture!
« Qui donc a pu créer un séjour si charmant?
« Serait-ce des jardins le dieu compatissant,
« Qui voudroit procurer, par des travaux utiles,
« Aux chevaliers français d'agréables asiles ?
« Non : ce sont des guerriers à vaincre accoutumés,
« Qu'on voit en jardiniers tout à coup transformés,
« Et qui font succéder aux fureurs de Bellone
« L'art innocent et doux de Flore et de Pomone.
« Leur bras, toujours utile et toujours plein d'ardeur,
« Sait embellir le sol que défend leur valeur.
« Ainsi le grand Condé, prisonnier dans Vincennes,
« Adoucissoit jadis le fardeau de ses peines;
« Et d'un soin si paisible, occupé sans regret,
« De sa main triomphante arrosoit un œillet.
« Mais... que vois-je? Au milieu de ce réduit champêtre,
« Ils ont tracé le nom de notre auguste maître.
« Ils veulent que ce nom, si cher à nos malheurs,
« Soit toujours sous les yeux ainsi que dans les cœurs;

« Et vous, du sang des rois rejetons vénérables,
« Ils n'ont point oublié vos chiffres honorables,
« Condé, Bourbon, Berry : partout leurs sentimens
« Eclatent même au sein de leurs amusemens.
« Les anciens chevaliers, qu'ils prennent pour modèles,
« Faisoient aussi graver les chiffres de leurs belles.
« Tout annonçoit leurs feux. D'où vient donc qu'à l'Amour
« On ne rend nul hommage en cet heureux séjour?
« Les Français d'aujourd'hui sont-ils donc insensibles?
« N'ont-ils plus pour devise : *Et galans et terribles?*
« Sans doute; mais l'Amour ne veut que du secret.
« Le nombre l'épouvante, et ce riant bosquet
« Ne sauroit convenir à ce dieu solitaire:
« D'autres divinités pourroient moins s'y déplaire.
« De ce temple à Bacchus accordez la moitié,
« Et conservez le reste à la douce Amitié. »

Le colonel anglais Crauffurd vint à cette époque accepter, au nom de l'Angleterre, toutes les propositions qui avoient été faites par Son Altesse Sérénissime au sujet de notre nouvelle organisation.

D'après ces dispositions, l'armée s'est trouvée augmentée de plusieurs régimens, tant d'infanterie que de cavalerie et un d'artillerie, dont on forma les cadres; ce qui a procuré à quelques anciens officiers l'avantage d'être placés; et quoi-

que ce ne soit pas positivement dans les grades qu'ils avoient en France, du moins servent-ils d'une manière plus agréable qu'ils le faisoient, étant simples soldats ou bas-officiers. La paie de ces derniers a été aussi augmentée de quelque chose; quant à moi, j'y ai beaucoup gagné, puisque, de simple fourrier des canonniers nobles, je suis devenu sous-aide-major de l'artillerie, ayant deux chevaux et un domestique, au lieu d'une bricole et d'un sac sur le dos. Le prince fit mettre à l'ordre de l'armée la lettre du Roi, en réponse à celle qu'il lui avoit écrite au sujet de son avènement à la couronne. La voici :

« Mon cousin, je suis touché, comme je dois « l'être, des sentimens que vous m'exprimez au « sujet de la perte irréparable que je viens de « faire en la personne du Roi, mon Seigneur et « neveu. Si quelque chose peut adoucir ma juste « et profonde douleur, c'est de la voir partagée « par ceux qui me sont chers à tant de titres. La « France perd un Roi dont les heureuses qua- « lités que j'avois vu se développer dans sa plus « tendre enfance, annonçoient qu'il seroit le « digne successeur du meilleur des Rois. Il ne me « reste plus qu'à implorer le secours de la di-

« vine Providence pour qu'elle me rende digne
« de dédommager mes sujets d'un si grand mal-
« heur. Leur amour est le premier objet de mes
« désirs, et j'espère qu'un jour viendra, où,
« après avoir, comme Henri IV, reconquis mon
« royaume, je pourrai, comme Louis XII, mé-
« riter le titre de père de mon peuple. Dites
« aux braves gentilshommes, aux fidèles troupes
« dont je vous ai confié le commandement, que
« l'attachement qu'ils m'expriment par votre or-
« gane est déja pour moi l'aurore de ce beau
« jour, et que je compte principalement sur vous
« et sur eux pour achever de le faire éclore. Je
« vous renouvelle avec plaisir l'assurance de tous
« les sentimens avec lesquels je suis, mon
« cousin,

« Votre très affectionné cousin.

« *Signé*, LOUIS. »

A Vérone, ce 24 juin 1795.

Toutes ces circonstances, jointes à la proximité où nous nous trouvions de la France, ainsi que quelques bruits vagues sur les intelligences que le prince de Condé sembloit y avoir, firent supposer qu'il négocioit quelque chose d'avantageux pour le rétablissement de la monarchie, dont, pour notre bonheur, le chef naturel étoit désor-

mais hors des mains des révolutionnaires. Nous savions aussi que la courageuse Vendée redoubloit d'efforts pour faciliter le retour des Bourbons sur son territoire; et nos espérances augmentèrent encore, en voyant faire à l'Angleterre les plus grands préparatifs pour faciliter le débarquement de nos Princes sur les côtes de Bretagne. La pensée du bonheur qu'alloient éprouver nos amis de l'intérieur nous aidoit à supporter le chagrin qu'éprouvoit l'armée, de voir partir le duc de Bourbon pour cette expédition.

M. le comte d'Artois, qui avoit pris le titre de *Monsieur* depuis la mort de Louis XVII, avoit demandé à M. le prince de Condé de lui faire le sacrifice de son fils auquel il écrivoit en même temps, l'engageant lui-même à se rendre auprès de lui de suite pour être son bras droit et son compagnon d'armes.

Voici une pièce de vers de la composition d'un chasseur noble, qui voulut exprimer nos sentimens au duc de Bourbon à l'instant de son départ :

Adieux de l'Armée à M^gneur le duc de Bourbon.

Tu pars, il est donc vrai, Prince aimable et chéri,
Et l'un de nos Bourbons va nous être ravi :

Nous ne te verrons plus, guidé par la Victoire,
Présenter à nos mains les palmes de la Gloire.
Tu veux nous condamner à gémir loin de toi...
Insensé! qu'ai-je dit? il va servir son Roi;
Du frère de Louis seconder la vaillance,
Et montrer un héros aux rives de la France.
Que nous étions heureux! Trois Condés à la fois
Donnoient un nouveau prix à nos moindres exploits.
Seuls nous la possédions, cette famille auguste;
Sa gloire étoit la nôtre. Ah! sans doute, il est juste
Que tous les bons Français jouissent à leur tour
De l'aspect des héros, objet de leur amour.
Nous n'en murmurons point: un Prince magnanime
De nos cœurs attendris sait mériter l'estime;
Guider dans les combats ces guerriers fortunés,
Et retracer Berstheim (1) à leurs yeux étonnés.
O Philippe! ô Bourbon! la France vous appelle.
Un peuple repentant, et désormais fidèle,
Va bientôt rendre aux lis l'éclat qu'ils ont perdu,
Et réparer ses torts à force de vertu.
Nous qui, dans cet espoir, supportons votre absence,
Nous vous retrouverons au centre de la France.
Voilà des chevaliers le noble rendez-vous:
Nous saurons nous frayer un chemin jusqu'à vous.
Condé, Condé nous reste; et si le Ciel propice
Laisse enfin par nos pleurs désarmer sa justice,
Nous vous verrons tous trois, à la cour de Louis,
Réunir les lauriers séparément cueillis.

(1) Affaire du 2 décembre 1793, où le duc de Bourbon fut blessé.

Mais au milieu de si belles espérances, nous éprouvions de notre côté les plus grandes difficultés pour nos remontes et pour nous procurer des recrues; les Suisses et les Autrichiens y mettaient toutes sortes d'entraves. Ces derniers surtout cherchoient à s'emparer de tous les déserteurs de France sur lesquels nous avions lieu de compter pour augmenter nos régimens, ils leur donnoient presque toujours une autre direction que celle de nos dépôts, et notre service ne continuoit pas moins. Le comte de Wurmser étoit venu prendre au mois de juillet le commandement de l'armée du Haut-Rhin, dont le corps de Condé faisoit partie.

L'armée républicaine s'étant rassemblée sur la gauche du Rhin, vis-à-vis Manheim, cette place s'est rendue à la première sommation, par suite des intelligences qui existoient entre les généraux palatins et les chefs de l'armée républicaine. A cette nouvelle, le général autrichien s'est porté dans les environs de cette ville, avec vingt-cinq mille hommes, pour s'opposer à de nouveaux progrès. Cette disposition nous ayant forcés de nous étendre sur notre point, nous eûmes l'ordre d'envoyer nos gros équipages sur les derriè-

res. Mais une victoire signalée remportée par le général Clerfayt sur les républicains, dans les environs de Mayence, jointe au succès qu'obtint au même moment le général Wurmser sur le corps qui couvroit Manheim, furent un heureux présage pour le succès de la fin de cette campagne. Les Impériaux entreprirent aussitôt le siége de Manheim, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres.

Ces avantages étoient d'autant plus importans, qu'il étoit à craindre que l'ennemi ne se portât sur Heilbron, où se trouvoient les magasins de l'armée autrichienne; car ceux que nous avions de notre côté étoient tellement épuisés, que nous ne savions plus où trouver des subsistances pour notre corps d'armée; on fut même réduit à mettre en pâture une partie des chevaux de la cavalerie et de l'artillerie. Le pain de munition étoit si mauvais, à raison des farines avariées qu'on employoit à le faire, que nous avions la plus grande répugnance à en manger; la plupart de nous s'en trouvèrent très incommodés; beaucoup suppléoient à ce premier besoin de l'homme par des pommes de terre.

Toutes les représentations que le Prince fit faire

à cet égard aux Autrichiens étant inutiles, il en eut le cœur si peiné, que, malgré la facilité qu'il auroit eue de se procurer de meilleur pain chez les boulangers, tant pour son propre usage que pour celui de sa maison, il ne voulut jamais y consentir. Il donna même des ordres positifs pour qu'on ne servît pas d'autre pain que celui de munition sur sa table, ce qui n'arrangeoit guère plusieurs de ses vieux commensaux. Mais ce noble prince, qui attache une sorte de bonheur et de consolation à s'assimiler aux plus simples gentilshommes, et même aux soldats de son armée, dans les circonstances pénibles, auroit, pour ainsi dire, rougi de se nourrir de bon pain, pendant que ses frères d'armes en avoient d'exécrable: aussi dans cette occasion, comme à d'autres époques où le même inconvénient s'est renouvelé, j'ai été témoin plusieurs fois de la rigueur qu'il mettoit à ne pas avoir chez lui, ni pour lui, d'autre pain que celui de sa troupe. Mais comme il ne pouvoit le digérer, il se faisoit apporter des pommes de terre grillées sous la cendre, pour y suppléer.

Le gouvernement anglais, que les circonstances ou sa politique particulière faisoient souvent va-

rier de projets, ordonna alors le licenciement des régiments d'Emigrés qu'il avoit levés l'année précédente, dans le but, disoit-on, d'en former le noyau d'une armée royale dans la Vendée. Ces régimens étoient au nombre de sept. Ils portoient la cocarde blanche et les armes de France sur leurs drapeaux, mais ils avoient infiniment peu de soldats. La plupart des individus qui faisoient partie de ces régimens sont venus rejoindre l'armée de Condé, entre autres le comte de Viomesnil et le comte de Béthizy, qui commandoient chacun le leur.

L'arrivée de quelques troupes autrichiennes dans la partie du Haut-Rhin que nous occupions, et plusieurs dispositions qui annonçoient que nous allions bientôt passer ce fleuve, nous persuadèrent que nous étions destinés à opérer une diversion utile en Alsace. Nous nous promettions un succès d'autant plus heureux de cette opération, que notre imagination est toujours facile à électriser, lorsqu'il s'agit de pénétrer en France, où nous avions lieu de croire que la masse des individus, qui doit être lasse du gouvernement révolutionnaire, accueilleroit nos Princes avec empressement. Au lieu de cela, Son

Altesse reçut l'ordre de s'éloigner, et de porter son corps d'armée dans les environs de Manheim, ce qui détruisoit toutes les espérances que nous avions conçues de déterminer le mouvement royaliste que nous savions se préparer en Alsace et en Franche-Comté. Nous avions remarqué plusieurs fois des Français étrangers à l'armée, venir au quartier-général du Prince, pour conférer avec lui, ayant soin de garder l'incognito autant qu'ils le pouvoient.

A ce contre-temps, bien pénible pour nous, se joignit celui de voir les Autrichiens conclure une trève avec les républicains, dans le moment où nous avions lieu de penser que les grands succès qu'ils venoient d'obtenir leur feroient continuer la campagne avec plus d'ardeur. Comme nous sommes sous leur dépendance, nous avons dû, comme eux, prendre nos quartiers d'hiver (1).

(1) On a su depuis que c'étoit le général Pichegru, commandant de l'armée du Haut-Rhin, qui avoit voulu profiter de son voisinage du prince de Condé pour faire connoître à Son Altesse le désir qu'il auroit de coopérer au rétablissement de la monarchie; il s'en étoit suivi, entre le Prince et lui, une correspondance très active, dont

étoient porteurs des émissaires affidés d'un côté comme de l'autre.

Le plan consistoit à faire passer le Rhin au corps de Condé, pour le joindre à l'armée républicaine, à laquelle le général Pichegru se faisoit fort de faire arborer la cocarde blanche et de proclamer le Roi, pour marcher sur Paris sous les ordres de Son Altesse Sérénissime.

Malheureusement, le Prince se trouva dans la nécessité de faire part de ce projet au général autrichien, afin d'obtenir l'autorisation de passer le Rhin. Cette circonstance fit échouer une négociation, dont le succès devoit terminer dès-lors une révolution qui a depuis bouleversé toute l'Europe.

La cour d'Autriche n'ayant pas voulu se prêter à une semblable entreprise, sans qu'on lui livrât Strasbourg et plusieurs autres places d'Alsace, notre Prince, éminemment français, se trouva forcé de renoncer à un projet dans lequel il croyoit voir le salut de la France. Il en fut singulièrement affecté, comme de rompre sa correspondance avec un général qui lui avoit manifesté d'aussi nobles vues et le patriotisme le plus vrai.

FIN DU VINGTIÈME LIVRE.

VINGT-UNIÈME LIVRE.

Mulheim, février 1797.

Que de jours d'espérance, que de jours d'épreuves, que de jours de gloire, mon cher Papa, dans la campagne que nous venons de finir! Je ne tiendrai pas l'engagement que j'ai pris précédemment de vous rendre compte de tout ce qui nous est arrivé, car j'ai encore le cœur trop serré à votre sujet, pour pouvoir donner suite à une narration de cette nature, et dans laquelle il n'y a que l'idée que c'est à vous que je parle, qui puisse diriger ma plume.

Vous vivez donc, mon père; quoi! vous vivez encore! je ne puis me le persuader. Je viens cependant de lire sur une petite bande de papier de trois pouces de long tout au plus, qui m'a été remise par M. de Bourmond, jeune gentilhomme breton, nouvellement arrivé de France, où il étoit allé d'Angleterre pour une mission, et qui s'est arrêté ici près du prince de Condé; je viens, dis-je

de lire ces mots écrits par une main qui m'est étrangère : *Dites à MM. d'Andigné, de Charnacé et de R... que leurs parens se portent bien.* Voilà tout, c'est bien court après quatre années d'une ignorance totale, et quelles années ! Malheureusement encore ce petit papier n'a point de date. Je n'en remercie pas moins la Providence qui m'a procuré cette consolation, enviée ici par un si grand nombre de mes amis qui n'ont aucunes nouvelles de leurs proches. Je vais donc entreprendre de vous rendre un compte rapide des événemens qui se sont passés depuis ma dernière épître, puisque je suis désormais fondé à croire que vous les lirez peut-être un jour.

Ce fut au milieu de nos quartiers d'hiver que nous apprîmes l'heureuse délivrance de la fille de Louis XVI. Cette auguste princesse, dont la conservation étoit depuis si long-temps l'objet de tous nos vœux, a traversé une partie de nos cantonnemens, sans que nous ayons pu jouir du bonheur de la voir et de mettre à ses pieds nos larmes et notre dévouement ; aussi nos cœurs en sont-ils encore remplis d'amertume. Elle se rendoit auprès de son cousin-germain, l'Empereur d'Autriche, qui lui offroit un asile dans sa capitale,

et nous avons semblé lui être étrangers. Il étoit sans doute enjoint à ceux qui l'accompagnoient de ne pas la laisser s'arrêter parmi nous, car on ne peut mettre en doute son attachement pour les Français fidèles, ainsi qu'elle l'exprime dans une réponse au Prince de Condé, qui lui avoit adressé ses félicitations sur sa miraculeuse existence. « Assurez de ma part, lui disoit-elle, toute la « brave noblesse qui est avec vous, des sentimens « d'amitié, de reconnoissance et d'admiration « que j'ai pour elle. Des sujets aussi fidèles et « aussi attachés à leur Roi doivent toujours « compter sur mes sentimens pour eux; le nom « de Français m'est toujours cher, surtout quand « on le porte d'une manière aussi digne. »

Nous commençâmes à cette époque à sentir l'inconvénient qu'il y avoit pour nous d'admettre dans les cadres de nos régimens les déserteurs de l'armée républicaine. Plusieurs de ceux-ci apportoient de France une dépravation si grande, que leur mauvaise conduite auroit bientôt rejailli sur le corps de Condé, et terni la bonne réputation qu'il s'étoit acquise parmi les Allemands, si notre digne chef n'y eût apporté remède par quelques exemples de sévérité. Plusieurs soldats ont été

pendus pour des crimes qu'ils avoient commis, et pour un embauchage effréné, et un gentilhomme a eu la tête tranchée. Ces exécutions n'ont eu lieu qu'après la proclamation suivante, mise à l'ordre de l'armée :

« Dans ce moment où les Français fidèles sont « armés pour le soutien du trône et de l'autel, « dans une armée à laquelle se réunit journelle- « ment un nombre d'hommes méritant sans « doute, pour cette démarche, des soins et des « égards que leur repentir doit leur assurer ; mais « malheureusement égarés depuis long-temps, ou « privés dès leur enfance des instructions nécessai- « res pour leur faire connoître l'étendue de leurs « devoirs, Monseigneur croit essentiel de rappe- « ler aux chefs des différens corps les moyens « qu'ils doivent mettre en usage pour rappeler « aux principes les malheureuses victimes de l'er- « reur. La valeur ne suffit pas seule pour former « le bon soldat : sans la religion, sans le respect « pour la divinité, il ne peut exister de véritable « honneur. C'est à les en convaincre que doivent « tendre principalement les efforts de leurs chefs « et de leurs officiers ; c'est pour parvenir à ce but

« que les ministres de notre religion doivent em-
« ployer les conseils, les exhortations et la sur-
« veillance la plus suivie : leur patience, dans cet
« exercice de leur saint ministère, saura certai-
« nement égaler leur zèle. Monseigneur recom-
« mande expressément aux uns et aux autres
« d'employer ces moyens nécessaires. Mais si,
« malgré les instructions, malgré les conseils et
« le bon exemple qu'ils recevront de leurs offi-
« ciers et de la noblesse française, quelques
« hommes se livroient encore à des propos ou à
« des actes scandaleux d'impiété ou d'irréligion,
« que le devoir de Son Altesse Sérénissime est
« de punir, après avoir tenté de les prévenir et
« de les empêcher, elle ordonne que les coupa-
« bles soient arrêtés sur-le-champ, et soient remis
« entre les mains de la prévôté de son armée,
« pour y être punis exemplairement et sévère-
« ment, suivant l'exigence des cas, et même ju-
« gés, s'il y a lieu, conformément à la rigueur
« des ordonnances qui prononcent la peine de
« mort contre les sacriléges et les blasphéma-
« teurs.

« Les chefs des différens corps devront faire
« connoître le présent ordre à tous ceux qui les

« composent, ainsi que les peines prononcées « contre les délinquans. »

Le Prince ayant fait toutes ses dispositions pour la campagne qu'il prévoyoit devoir bientôt commencer, nous fit connoître, à l'ordre, que Monseigneur le duc de Berry avoit bien voulu accepter le commandement de la cavalerie noble qu'il lui avoit offert, et qu'il avoit donné celui de l'avant-garde au duc d'Enghien, ce qui fit beaucoup de plaisir à toute l'armée.

Nous nous rapprochâmes alors des bords du Rhin, dont on nous confia la garde sur une étendue de sept ou huit lieues, entre Bâle et Fribourg. Nous y étions sous les ordres du comte de la Tour, général autrichien qui avoit son quartier-général dans cette dernière ville : celui du Prince étoit à Riégel.

Ce fut dans cette position que nous célébrâmes un service en l'honneur du général Stofflet, d'après l'ordre que le Prince en avoit reçu du Roi dans une lettre que voici :

Véronne, le 17 mars 1796.

« J'apprends dans l'instant, mon cher Cousin,

« la triste et malheureusement trop certaine nou-
« velle de la mort du général Stofflet, victime
« de son amour pour son Dieu, son pays et son
« Roi. Le regret que j'en éprouve est encore aug-
« menté par l'impossibilité où je suis de lui ren-
« dre moi-même les honneurs qui lui sont dûs
« par tout soldat véritablement français. Sup-
« pléez-moi donc, mon cher Cousin, faites cé-
« lébrer pour ce brave homme un service solen-
« nel, auquel vous assisterez à la tête des vaillans
« gentilshommes et des fidèles troupes dont je
« vous ai confié le commandement : une com-
« mune expression de douleur et d'estime reten-
« tira des bords du Rhin à ceux de la Loire, où
« les braves royalistes de l'intérieur déplorent
« dans ce moment la perte d'un de leurs chefs ;
« elle apprendra à l'univers que partout les bons
« Français n'ont qu'un cœur et qu'une âme.

« Adieu, mon cher Cousin, vous connoissez
« toute mon amitié pour vous. »

« *Signé*, LOUIS. »

Nous attendions avec impatience les premiers coups de fusil qui devoient être le signal de la reprise d'armes dont il étoit fortement question,

d'après tous les préparatifs que nous voyions faire, lorsqu'au milieu d'une nuit pacifique, nous fûmes éveillés par des ordonnances qui venoient en toute hâte nous annoncer que le Roi venoit d'arriver au quartier-général du prince de Condé. Le Roi Louis XVIII à notre quartier-général? est-ce croyable? La plupart de nous supposoient rêver. Si cela est, disoit-on, la monarchie est sauvée : car, à coup sûr, le Roi de France ne se rend pas au milieu de nous si près de son royaume, sans quelques données certaines de pouvoir y pénétrer. C'est un bienfait de la Providence, s'écrioit-on! Il n'y a, au surplus, que ce fleuve à passer, pour le mettre sur son territoire, opération bien facile, si les Autrichiens le veulent. L'honneur d'élever ce monarque sur son pavois, pour l'offrir à son peuple, à l'instar des anciens Francs, nous seroit-il donc réservé? A cette pensée noble et fière, nos transports de joie éclatèrent de toutes parts, et forts de notre honneur, de notre courage, et surtout de la présence de notre Roi, nous nous sentions capables de tout oser pour lui et pour notre malheureuse patrie. Nous le conduirons dans la Vendée, répétions-nous, c'est là qu'il doit désormais faire son séjour habituel, jusqu'à

ce qu'une grande réparation ait eu lieu dans cette capitale de sang (c'étoit le 29 avril 1796). Dès le matin, tous les corps se rendirent par détachement au quartier-général, comme ils en avoient reçu l'ordre du prince de Condé, pour être présentés au Roi.

La réception qu'il fit fut si aimable et si touchante, que nous sortîmes tous de chez lui, ivres du bonheur d'avoir été destinés à consacrer nos jours pour un tel monarque. L'attention et la grace avec laquelle il adressa la parole non-seulement à nos chefs, mais à de simples gentilshommes, avec une connoissance exacte de leurs services et des traits particuliers de leur bravoure dans les anciennes guerres et dans celle-ci, nous rendit fiers comme eux d'être les soldats d'un Roi qui sait aussi bien apprécier le dévouement de ses sujets.

Nous lûmes aussi avec orgueil la note suivante, qui fut adressée à tous les corps de l'armée de Condé par ordre exprès du Roi.

« Des circonstances impérieuses nous rete-
« noient depuis long-temps éloignés de vous,
« lorsqu'une insulte aussi imprévue que favora-

« ble à nos vœux ne nous a pas laissé d'asile ;
« mais on ne peut nous ravir celui de l'hon-
« neur.

« Le sénat de Venise nous a fait signifier de
« sortir dans le plus court délai des États de sa
« république. A cette démarche non moins
« offensante pour l'honneur du nom français
« que pour notre personne même, nous avons
« répondu : Je partirai ; mais j'exige deux condi-
« tions ; la première, qu'on me présente le livre
« d'or où ma famille est inscrite, pour en rayer
« le nom de ma main ; la seconde, qu'on me
« rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul
« Henri IV a fait présent à la république.

« Nous venons donc nous rallier au drapeau
« blanc, près du héros qui nous commande et
« que nous chérissons tous. Nous nous livrons
« avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera
« pour vous un nouveau titre aux généreux se-
« cours que vous avez déja reçus de leurs Majes-
« tés Impériales et Britanniques.

« Notre présence contribuera sans doute au-
« tant que votre valeur à hâter la fin des mal-
« heurs de la France, en montrant à nos sujets
« égarés, encore armés contre nous, la différence

« de leur sort sous les tyrans qui les oppriment,
« avec celui dont jouissent des enfans qui entou-
« rent un bon père.

« *Signé*, LOUIS. »

Nous apprîmes encore avec une sorte d'admiration que le Roi, en annonçant au prince de Condé son arrivée, lui avoit marqué qu'il ne venoit à son armée que comme gentilhomme français, déclarant qu'il entendoit être entièrement sous les ordres du prince de Condé; qu'ils mangeroient ensemble, et qu'il n'admettroit aucune espèce d'étiquette. Effectivement ce Roi bien-aimé nous reçut avec l'habit et la costume d'un simple chasseur noble, se promenant dans le cercle avec une aisance remarquable, comme s'il nous eût connus, et qu'il eût été depuis long-temps parmi nous.

Ayant témoigné le désir de voir ses troupes, il en passa successivement la revue, d'abord celle des régimens nobles, ensuite celle des troupes soldées. Il fut accompagné dans cette revue par messieurs les commissaires anglais résidant en Suisse. Il témoigna aux chefs et au Prince toute sa satisfaction sur la beauté et la tenue de nos régimens.

Cette apparition subite parmi nous de notre Roi d'une noble figure, parcourant nos troupes à cheval avec l'air de satisfaction, nous parut être le signal de l'action; l'époque en sembloit d'ailleurs déterminée par la fin de l'armistice qui venoit enfin d'être proclamé dans toute l'armée autrichienne dont nous faisions partie, et par l'arrivée des troupes nouvelles et des pontons dont la route étoit couverte; tout portoit à croire à un passage très prochain du Rhin. Le général autrichien, comte de la Tour, étoit venu faire sa cour au Roi. Le même jour, Sa Majesté avoit ordonné qu'on célébreroit un autre service pour l'illustre Charrette, comme un témoignage de notre admiration et de la fraternité qui devoit exister entre l'armée royale de Condé et celle de la Vendée; idée juste et magnanime. La cérémonie eut lieu sans aucune pompe. En avoit-on besoin dans un camp où les ames sont si élevées et pour illustrer un héros chrétien, qui, comme ses frères d'armes, n'ambitionna sans doute pour lui, après sa mort, qu'une simple croix de bois sur sa tombe, en guise de sarcophage?

Mais ce qui rendit cette cérémonie imposante et à jamais honorable pour le guerrier que nous

pleurions avec la Vendée, ce fut la présence du Monarque, rendant lui-même, en personne, hommage à son sujet fidèle, mort pour son Dieu et pour son Roi, ainsi que celle du duc de Berry et de notre illustre général, le petit-fils du grand Condé. A l'issue du service, le Roi prononça le discours suivant :

« Messieurs, nous venons de rendre les der-
« niers devoirs à celui que nous avons admiré,
« peut-être même envié jusque sur le champ de
« bataille de Berstheim, à celui qui tant de fois
« a fait entendre en France ce cri qui m'a causé
« dans vos rangs une satisfaction si vive, mais
« que j'aurois beaucoup mieux répété encore
« avec vous. Cette perte est bien grande; elle me
« semble cependant moins amère, me trouvant
« parmi vous sous les ordres d'un chef aussi
« digne que celui que nous regrettons, de guider
« la bravoure et l'honneur vers le but que tout
« bon Français se propose. »

Que ne doit-on pas attendre d'un Roi qui sent et qui s'exprime de la sorte ? O Français ! quand reviendrez-vous à la raison et à des idées de justice ?

Les hostilités avoient dû recommencer le 31 mai, d'après la signification de la rupture de l'armistice. Le 2 juin, l'armée s'étoit mise en mouvement pour se rapprocher de Bâle et aller camper à Steinstadt, lorsque tout à coup elle reçut contre-ordre sans en pouvoir d'abord imaginer la cause; mais nous ne tardâmes pas à savoir qu'un courrier de Vienne avoit apporté le contre-ordre du passage du Rhin, et que trente mille hommes de l'armée du Rhin alloient être enlevés pour aller renforcer celle d'Italie, qui avoit éprouvé un échec. Ce fut pour nous un véritable coup de foudre; à la veille d'être agresseurs contre la république, nous nous voyons condamnés à rester sur la défensive. Pour comble de peine, on nous dit que la cour de Vienne étoit très mécontente de savoir le Roi arrivé à l'armée, et qu'elle ne cessoit de renouveler ses instances pour qu'il s'en éloignât. Celui-ci n'en tenoit compte, et au lieu de partir comme on l'eût désiré, il s'occupoit journellement à faire la visite de nos postes sur les bords du Rhin. Des soldats républicains placés sur l'autre rive, informés de sa présence, accoururent sur différens points pour le voir. On en remarqua même

plusieurs qui ôtèrent leurs chapeaux devant lui.

Nous ne savions que présager sur les suites de notre position, ni ce qu'alloit être une campagne qui s'ouvroit sous d'aussi fâcheux auspices, lorsque, dans la nuit du 23 au 24, nous entendîmes dans nos environs une canonnade assez vive. Nous apprîmes le matin que les républicains avoient feint une attaque générale sur toute la ligne du Rhin, dans le but de passer ce fleuve à Kehl. Ce village, qui étoit protégé par plusieurs redoutes construites le long du cours du Rhin, fut abandonné à l'ennemi par les troupes des cercles, qui cédèrent au nombre et à la vigueur de l'attaque. L'ennemi se trouvoit alors établi sur notre rive, fort près de notre position.

Nous reçûmes aussitôt l'ordre de marcher de ce côté. Le Prince se rendit avec le Roi à Kappel, village près duquel nous établîmes notre bivouac. Nos patrouilles communiquoient avec celles de l'avant-garde aux ordres de monseigneur le duc d'Enghien. Nous n'étions pas alors sans inquiétude sur la présence du Roi parmi nous; mais il se prononçoit d'une manière affirmative pour ne pas se séparer des siens. A la nouvelle du passage du Rhin et de la prise de Kehl, le duc

d'Enghien étoit allé trouver le général Staray qui commandoit à Offembourg, et sous les ordres duquel nous étions en ce moment, pour le presser vivement de le laisser marcher sur Kehl avec sa petite avant-garde, pour essayer de repousser l'ennemi au-delà du Rhin, lui demandant un seul régiment autrichien de renfort, et assurant que son grand-père l'appuieroit avec le reste de son corps. Le général autrichien rejeta cette proposition, en alléguant le peu de troupes autrichiennes dont il avoit à disposer, la défection de celles de l'Empire et les forces imposantes que les républicains avoient déja sur ce point de Kehl. On les évaluoit à 20,000 hommes.

Le Prince dut donc renoncer à cette entreprise, dont le succès auroit probablement empêché l'invasion de l'Empire; et l'on pouvoit se flatter de réussir dans une attaque aussi prompte, dirigée par un jeune et valeureux Condé, sous les yeux de son aïeul.

Bien loin de cela, il fut décidé qu'on se borneroit à couvrir le Brisgau, en attendant les renforts annoncés par le comte de la Tour, qui étoit allé à Manheim remplacer le général Wurmser nouvellement parti pour l'Italie.

L'ennemi vint presque aussitôt attaquer le duc d'Enghien, qui le repoussa avec avantage. Sa troupe fit des prodiges de valeur; tout notre petit corps d'armée s'étoit alors rapproché des républicains. Le Roi se transporta jusqu'aux avant-postes, où il fut témoin d'une charge des hussards de Carneville contre un détachement de républicains qui s'étoient avancés sur la chaussée. Ils les poursuivirent jusqu'à la lisière d'un bois d'où l'on ramena deux des nôtres qui avoient été blessés; mais ils avoient tué quelques hommes et pris plusieurs chevaux.

J'avois le bonheur d'être en ce moment très près du Roi et du prince de Condé qui se faisoit toujours accompagner dans ses reconnoissances par le général de Manson, commandant de l'artillerie, auprès duquel je me tenois ordinairement comme aide-major, pour porter ses ordres où il étoit nécessaire. Les yeux presque constamment fixés sur le Roi, je remarquois le sang-froid de ce monarque, et son air de satisfaction de se trouver au poste de l'honneur.

J'ai entendu depuis raconter au marquis de Foucault, ancien député aux états-généraux, le plus brave et le plus loyal des Français, qu'étant

de garde auprès du Roi, avec cinquante de ses camarades, dans un village voisin du camp, ils crurent entendre le canon assez près d'eux, et se persuadèrent, en voyant quelques cavaliers arriver au trot, que l'ennemi approchoit. Ils coururent alors précipitamment chez le Roi pour l'engager à monter à cheval. Celui-ci leur répondit : Tranquillisez-vous, mes amis, nous avons tout le temps, et d'autant mieux que le canon que vous croyez entendre n'est, j'en suis persuadé, que le bruit de nos chevaux qui frappent du pied dans l'écurie qui est ici dessous. Quelle sollicitude dans les uns pour garantir leur maître de tout danger ! et quelle présence d'esprit dans le Monarque qui se confie en ses gardiens !

Les républicains s'étant portés en force sur la petite ville d'Offembourg pour s'en emparer, le duc d'Enghien se replia sur un pont placé de notre côté en dehors de cette ville, afin d'en défendre le passage, ce qu'il fit avec beaucoup de présence d'esprit et sa valeur accoutumée. Mais une nouvelle défection des Souabes qui étoient en ligne auprès de lui, l'ayant forcé à la retraite, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de faire couper le pont et de se jeter dans la

vallée de la Kinzig, ce qui nous sépara entièrement de lui et de notre avant-garde, sans connaître ni pouvoir imaginer aucune des circonstances qui avoient occasioné une telle catastrophe. Nos patrouilles, qui devoient communiquer avec les siennes, ayant été au milieu de la nuit jusqu'à ce pont, sans rien rencontrer, ni amis, ni ennemis, pas même un soldat, en firent leur rapport, ce qui nous parut incroyable et nous jeta dans de grandes inquitudes sur le sort de notre avant-garde et principalement sur celui du Prince, d'autant plus que nous n'avions cessé d'entendre sur ce point un feu très-vif toute la soirée et une partie de la nuit.

Le prince de Condé se livra au plus vif chagrin de se voir ainsi coupé de son petit-fils; il crut qu'il ne le reverroit jamais, bien persuadé qu'il avoit été la victime de son intrépide valeur. On établit aussitôt de nouveaux postes jusqu'à ce pont, sans savoir où étoit l'ennemi. Le reste de la nuit et une partie de la matinée du jour suivant se passèrent dans une anxiété difficile à rendre; notre avant-garde auroit-elle eu le malheur de se laisser surprendre? se demandoit-on; notre jeune Prince bien-aimé auroit-il été

livré par quelques traîtres ? Si cela étoit, comment ne seroit-il pas revenu un seul individu jusqu'à nous pour nous instruire de l'évènement ? A ces réflexions, que le présage de l'humiliation qui en résulteroit pour nous rendoit encore plus noires, se joignoit la douleur d'entendre les sanglots du prince de Condé, qui navroient tous ceux qui se trouvoient à portée de lui. J'étois de ce nombre. Cet état pénible ne l'empêchoit pas de donner des ordres pour parer au danger du moment, bien résolu de tout tenter pour délivrer son petit-fils. Mais que deviendra le Roi, pensoit-on, dans une semblable crise ? Le Prince l'engagea vivement à se porter quelques lieues en arrière, au moins jusqu'au jour, époque où l'on sauroit probablement à quoi s'en tenir sur un tel problème. Sa Majesté y consentit. La rencontre que je fis de sa voiture marchant au pas, escortée seulement de quelques nobles à cheval, par une nuit obscure, observant le plus grand silence, occasiona dans mon ame un brisement difficile à rendre ; je crus voir, dans ce cortège, l'ensevelissement de la monarchie dont on transportoit le précieux reste dans un lieu mystérieux où le sang de ce Bourbon échap-

peroit peut-être à la main des profanateurs.

Ce n'étoit que deuil autour de nous : en effet, que serions-nous devenus, si le malheur que nous supposions se fût confirmé? Le prince de Condé n'y auroit sûrement pas survécu, tant sa sensibilité se manifestoit de plus en plus : mais rassurons-nous et bénissons le ciel! Un hussard vient d'arriver, c'est un envoyé du duc d'Enghien, il a fait plus de vingt lieues à la course en tournant les montagnes; son cheval en est mort au moment où il a mis pied à terre. Ce hussard avoit, à coup sûr, l'ame faite comme les nôtres, il étoit bon royaliste, il savoit tout ce que vaut un Bourbon. Monseigneur, dit-il au prince de Condé, votre petit-fils se porte bien; il m'envoie vous le dire, et vous raconter comment il nous a tirés hier de l'échafourée d'Offembourg. Il est dans les montagnes, marchant pour revenir auprès de Votre Altesse; il ramène avec lui toute sa colonne, qui a très-peu souffert.

On ne peut se peindre avec quel enthousiasme cette nouvelle fut reçue : elle passa de bouche en bouche avec la rapidité de l'éclair, et les cris de *Vive Condé! Vive d'Enghien!* furent mille fois répétés tout le long de la ligne, principalement

lorsque notre bon prince apparut au bivouac, où il se transporta en toute hâte, pour nous faire partager sa joie. C'étoit un père au milieu de ses enfans.

Le Roi revint aussitôt joindre le prince de Condé, et se porta le même jour à la tête des troupes; il y arriva au moment où elles se mettoient en bataille pour répondre à une canonnade de l'ennemi qui ne nous laissoit pas de relâche. A la vue de ce monarque, qui avoit été l'avant-veille l'objet de nos alarmes, l'enthousiasme se manifesta de toutes parts par les cris de *Vive le Roi!* Ils partoient du plus profond de nos cœurs, malheureusement cette expression de nos sentimens ne changeoit rien à notre fâcheuse position, la retraite étoit ordonnée.

Le duc d'Enghien, après avoir laissé dans la vallée de la Kinzig le régiment de Hohenlohe et deux escadrons de hussards sous les ordres de M. le général Béthizy, nous rejoignit le 30 juin. Le même jour il s'empara de Frisenheim par une brillante charge de hussards, sans même avoir besoin du secours du premier bataillon des chasseurs nobles, qui, posté derrière le village, se préparoit à soutenir l'attaque. Nous sûmes dans la nuit que

les patriotes avoient traversé, plutôt que forcé la vallée de Durbach, abandonnée par les troupes des cercles qui ne résistoient plus, soit qu'elles ne fussent pas encore remises de la brusque attaque de Kelh, ou qu'elles eussent connoissance de la disposition où étoient plusieurs petits princes de traiter avec les républicains.

Le général Frœlich, qui étoit venu prendre le commandement des troupes autrichiennes dans cette partie, rendit justice à notre conduite en écrivant au Prince, pour le prier de faire connoître à son armée toute sa satisfaction du zèle, de l'énergie et de l'extrême valeur qu'elle a témoignés en toute occasion, et surtout depuis huit jours, en soutenant avec le plus grand courage et les plus excessives fatigues les attaques des ennemis, tant à Offembourg, que l'avant-garde a défendu avec opiniâtreté, qu'à Frisenheim et à Biberach, où les régimens de Hohenlohe, de Carneville et de Baschi se sont distingués d'une manière si heureuse et si brillante.

Une lettre à peu près semblable fut adressée par le général la Tour, et mise à l'ordre de l'armée comme celle-ci.

Le prince de Condé reçut alors avis de la posi-

tion que nous devions aller prendre en arrière, vu la retraite que les Autrichiens avoient été contraints de faire sur leur droite, au moment où ils se flattoient de repousser l'ennemi, ayant l'archiduc Charles à leur tête.

Le premier juillet, les colonnes se mirent en marche pendant la nuit, à une heure du matin, pour aller sur le point qui leur étoit assigné. Le Roi et les Princes marchèrent entre les bataillons nobles; il y eut ce jour-là quelques escarmouches. Le 2 et le 3 se passèrent fort tranquillement: mais le général autrichien ayant appris, le 4, que les républicains s'étoient emparés du passage du Knibis sur la sommité des montagnes, il envoya l'ordre au prince de Condé de se rendre à marche forcée à Willingen, ville située dans la Forêt-Noire, au-delà de ce passage. Nous nous mîmes aussitôt en marche, ayant à la tête de la colonne le Roi et les Princes.

Nous marchâmes une partie de la nuit, et repartîmes dès trois heures du matin dans le même ordre; nous ne pûmes néanmoins arriver que le soir, fort tard, à Villingen, quoiqu'on n'eût fait qu'une halte dans la journée.

Le Roi, qui fit toute cette marche à cheval, à

la tête de l'infanterie noble, devoit être excédé de fatigue, à en juger par celle que nous ressentions tous, à raison de la chaleur et du peu d'alimens que nous trouvions dans ces gorges et ces vallées, où notre passage n'avoit pas été prévu. Nous avions d'ailleurs passé, depuis dix ou douze jours, toutes les nuits au bivouac ou sur les routes, sans prévoir quand cela finiroit, puisque nos tentes et nos effets de campement étoient fort loin de nous, sur les derrières, où on les avoit envoyés avec tous les équipages, à la nouvelle du passage du Rhin par l'ennemi.

Mais nous devions oublier nos fatigues, pour nous féliciter d'avoir atteint le poste de Villingen, où l'ennemi auroit pu nous devancer de plusieurs jours. Notre avant-garde, restée dans le Brisgau, nous rejoignit le 16, ayant eu à combattre jour et nuit presque sans répit. Elle s'étoit particulièrement distinguée dans les environs d'Emmedingen. Son intrépidité avoit tellement exalté les volontaires de Fribourg, qu'ils vouloient la suivre, pour finir la campagne avec elle. Les généraux autrichiens s'y opposèrent, dans la crainte des malheurs qu'attireroient ces braves

gens sur leurs biens et leurs familles en quittant leurs foyers.

Le petit corps resté, comme nous l'avons dit, dans la vallée de la Kinzig, avoit donné les mêmes exemples de valeur et d'activité; entre autres : le régiment hongrois de Giulay, surpris durant une nuit orageuse à Biberac, près de Zell, alloit peut-être succomber, après une défense opiniâtre de maison en maison; le régiment de Hohenlohe accourt à la hâte et dégage ce brave corps, quoique après la reunion ils fussent encore bien inférieurs en nombre à l'ennemi.

La présence du Roi, qui avoit mis le comble à nos voeux quelques semaines avant, étoit devenue un sujet d'angoisses continuelles, exposés comme nous l'étions à être enveloppés d'un moment à l'autre par l'ennemi, et à mourir jusqu'au dernier sur un champ de bataille.

Que ne devions-nous pas redouter pour une tête si chère aux royalistes? Le prince de Condé le sentoit si bien, qu'il redoubla d'instances auprès du Roi, pour qu'il s'éloignât de nous quelque temps. Sa Majesté céda, en exigeant néanmoins que ses équipages restassent à l'armée, dans la

persuasion que des circonstances plus heureuses lui permettroient d'y revenir. Avant de partir, il voulut exprimer à l'armée le regret qu'il avoit de la quitter, ce qu'il fit dans la lettre suivante qu'on mit à l'ordre :

« Lorsque je suis venu avec tant d'empresse-
« ment me réunir à vous, dans l'espoir de déli-
« vrer mes malheureux sujets du joug qui les op-
« prime, j'étois loin de prévoir que ce moment
« heureux dût être suivi d'une séparation déchi-
« rante : des motifs impérieux l'exigent aujour-
« d'hui; mais j'ai besoin de toutes les forces de
« mon ame pour m'y déterminer.

« Si quelque chose peut adoucir le sentiment
« douloureux que je ne cesserai d'éprouver jus-
« qu'au moment où je viendrai rejoindre mes
« braves compagnons d'armes, c'est de les laisser
« entre les mains d'un prince de mon sang, dont
« le courage, la constance et le dévouement lui
« ont acquis le droit de me représenter, et au-
« quel je demande, comme ami, et ordonne,
« comme souverain, de continuer à commander
« ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, cette illustre
« armée dont, en ce moment même, la voix de

« nos amis et celle de nos ennemis attestent
« également l'énergie et la fidélité.

« *Signé*, LOUIS. »

Mais quelle nouvelle vicissitude vient encore éprouver nos cœurs! Ah! mon cher papa, j'en suis encore saisi : ce Roi, objet de notre amour, n'étoit qu'à quelques lieues de l'armée, qu'il fut atteint, dans la petite ville de Dillingen, par un assassin qui lui tira un coup de carabine, au moment où il prenoit l'air à une croisée de son auberge. Heureusement que le coup ne frappa qu'au sommet de la tête : mais qui nous garantit que ces monstres ne s'y reprendront pas de nouveau? Voici quelques détails sur cet attentat, qui furent transmis à S. A. S. Il est dit dans le bulletin du chirurgien du Roi : « La balle qui a frappé Sa
« Majesté a été portée et dirigée à la partie su-
« périeure de la tête; le péricrâne a été légère-
« ment offensé; la plaie a saigné abondamment;
« jusqu'à présent il n'y a point de fièvre, il y a
« tout lieu de croire que l'issue n'en sera pas fâ-
« cheuse. »

Le 20 juillet 1796.

Il est impossible de montrer plus de douceur,

plus d'intérêt pour ses serviteurs éperdus, que le Roi ne l'a fait dans cette occasion. L'un d'eux s'étant écrié : Ah! mon maître! si le misérable eût frappé une demi-ligne plus bas.... Eh bien! mon ami, reprit-il froidement, le roi de France se nommeroit Charles X. La régence de Dillingen et le commandant militaire se sont conduits parfaitement, et ont donné tous leurs soins pour le service du Roi et la recherche de l'assassin, que tout porte à faire regarder comme un étranger au pays. Le monstre s'est évadé, et il est bien à craindre qu'on ne perde sa trace; il a pu croire son crime accompli, et est sans doute allé recevoir son salaire.

Le prince de Condé fit mettre à l'ordre l'extrait suivant d'une lettre qu'il reçut du comte d'Avaray :

« Monseigneur peut s'en rapporter à la parole « d'un serviteur qui adore son maître, et ne la « donneroit pas légèrement en cette occasion : la « blessure n'aura aucune suite fâcheuse. »

Au bas de cette lettre étoit écrit de la main du Roi :

« J'ai passé une bonne nuit. Ah! mon cher

« cousin, quel plaisir cette blessure m'auroit fait « à Friesenheim! Adieu, vous connoissez mon « amitié pour vous. »

Je m'aperçois, mon cher papa, que je me suis bien plus étendu que je n'en avois le projet en commençant cette relation de la campagne de 1796, sur laquelle j'ai encore bien des choses à vous raconter; mais je n'ai pu résister au plaisir de vous peindre le caractère de notre bon Roi et ses occupations pendant son séjour à l'armée de Condé; car il est si peu connu en France, et il y a tant de gens qui n'ont pas été à même d'apprécier ses hautes qualités, qu'il me semble que c'est un devoir, pour tout bon Français qui a occasion de parler de ce nouveau monarque, de dire et de répéter tout le bien qu'il en sait, afin d'amener le reste des Français à vouloir son retour parmi eux : Dieu nous assiste!

Le corps de Condé, qui tenoit la gauche des Autrichiens, se trouva forcé de suivre leur marche rétrograde; pendant qu'ils descendoient le long du Danube, nous parcourions parallèlement avec eux le terrain qui existe entre ce fleuve et les montagnes du Tyrol, mais toujours à de grands inter-

valles les uns des autres, à cause de l'étendue du pays; nos communications devenoient par cette raison très difficiles à entretenir. Aussi, d'après le système de guerre des Autrichiens, nous étions excédés de service, et souvent exposés à nous voir enveloppés partiellement, sans pouvoir nous prêter de secours mutuels.

Néanmoins le 9 août nous concentrâmes un peu plus nos forces qu'à l'ordinaire en avant de Mindelheim, position qui avoit été indiquée par le général Frœlich, mais nous eûmes encore là une nouvelle preuve de l'instabilité trop ordinaire dans les plans des Autrichiens. Le Prince avoit reçu l'avis de se préparer à l'attaque; il avoit même envoyé le 8, sur la demande du général Wolfe, treize officiers de marine pour commander des chaloupes canonnières destinées à défendre, sur le lac de Constance, les approches de Bregentz.

Au lieu de cela, nous apprenons que cette ville est évacuée, et que la ligne autrichienne est de sept à huit lieues en arrière de nous.

L'ennemi nous voyant ainsi à découvert, se porta en force sur notre avant-garde, qui eut peine à se dégager, se retirant sur nous. Les

républicains vinrent aussitôt occuper Oberkamlach, d'où nous n'étions éloignés que d'un quart-de-lieue.

Dans cette situation critique, il étoit presque aussi difficile de se retirer que de rester; nous avions derrière nous des montagnes, des gorges et plusieurs rivières à passer; en tête un ennemi infiniment supérieur en nombre, et dont les troupes, qui n'étoient plus celles auxquelles nous avions eu affaire dans le Brisgau, nous suivoient avec tout l'acharnement de la confiance, ne nous ayant jamais vus qu'en retraite.

Cependant restés en présence et rangés en bataille toute la journée du 12, nous fîmes assez bonne contenance pour leur en imposer, et malgré plusieurs démonstrations, l'ennemi n'osa pas se commettre dans la plaine avec notre cavalerie. La nuit close, il fit cantonner toutes ses troupes, même son avant-garde, qu'il laissa dans le village d'Oberkamlach, se contentant de jeter à droite et à gauche quelques postes, et faisant assez négligemment ses patrouilles sur son front.

Le prince de Condé avoit déja songé aux moyens d'imprimer un peu plus de circonspection à un ennemi qui, nous suivant pied à pied,

auroit pu nous devenir fort incommode dans les passages difficiles que nous allions avoir à traverser.

Résolu de profiter de l'occasion qui sembloit s'offrir d'elle-même, il fut arrêté, dans un conseil tenu à cet effet, qu'on surprendroit la nuit même Oberkamlach, pour tâcher d'enlever tout ce qui s'y trouveroit, et se replier ensuite à la hauteur des Impériaux.

Le terrain où nous nous trouvions placés les uns et les autres est un vallon plat d'environ une demi-lieue de large, où serpente la petite rivière de Kamlach, qui longe en cet endroit le coteau, que tenoient les républicains, en arrière d'Oberkamlach, village où ils communiquoient par un pont situé sur la grande route; celle-ci, qui traverse le village, continue dans la plaine pour gagner Mindelheim, où le Prince avoit son quartier-général. Nos troupes occupoient en avant de cette ville un coteau faisant face à celui de l'ennemi, mais un peu plus élevé.

Voici les dispositions du coup de main projeté : Le premier bataillon noble avoit ordre de marcher en colonne sur la droite, précédé de quatre pièces de 4 et d'une avant-garde, dont la moitié

disposée en tirailleurs; il étoit enjoint de garder le plus grand silence, et si l'on rencontroit quelques patrouilles, de répondre au *qui vive!* à la manière des patriotes, de fondre brusquement sur elles et de ne laisser échapper aucun homme. On devoit passer à gué la petite rivière et se porter rapidement sur les hauteurs au-delà, que l'on savoit avoir été indiquées à l'ennemi pour point de ralliement. La tête de la colonne s'arrêtant sur la grande route, et la queue au bord de la rivière pour faire front en écharpe vers le village.

Le deuxième bataillon devoit marcher et passer de la même manière à la gauche du village, sa tête allant joindre celle du premier, pour y faire le second côté d'un angle qui auroit enveloppé le pont et le village, pouvant ainsi arrêter tout ce qui en sortiroit pour gagner le point de ralliement.

La colonne du centre, composée de la cavalerie noble aux ordres du duc de Berry et de l'artillerie de réserve, devoit s'arrêter et se former en bataille à deux ou trois cents toises en-deçà d'Oberkamlach, pour protéger au besoin la retraite des bataillons. L'artillerie, placée dans l'intervalle des escadrons, avoit ordre de com-

mencer un feu vif aussitôt que le signal seroit donné par ces bataillons, afin d'augmenter la confusion parmi les patriotes.

Monseigneur le duc d'Enghien sur la droite, à la tête de l'avant-garde, et M. de Vioménil sur la gauche avec les chasseurs à cheval de Noinville. Les hussards de Damas, les compagnies suisses et françaises devoient écarter ou du moins tenir en bride les troupes qui auroient pu venir troubler notre principale attaque.

Une de ces méprises, communes dans les affaires de nuit, déconcerta toutes ces mesures. Nous nous étions mis en marche vers une heure du matin. Déja l'infanterie avoit franchi l'espace qui nous séparoit de la rivière. La colonne du centre étoit sur le terrain où elle devoit s'arrêter, lorsque l'officier d'état-major chargé de conduire celle de droite, se trompant de chemin, se dirigea sur Unterkamlach qu'elle devoit laisser sur son flanc. Un aide-de-camp, qui venoit l'avertir de sa méprise, donne au galop au milieu d'un poste endormi; les soldats réveillés veulent se mettre en défense; on se précipite dessus, malheureusement sans prendre le temps de les cerner, en sorte que beaucoup échappent. Cet incident eût

peut-être été sans conséquence, si, au lieu de s'en occuper, le premier bataillon eût continué sa marche pour remplir les intentions du Prince. Mais beaucoup de capitaines, qui n'en étoient pas instruits, croient n'avoir rien de mieux à faire que de tâcher de rattrapper les fuyards. Dans l'ardeur de la poursuite, les nôtres entrent pêle-mêle dans Oberkamlach. Aux premiers coups de feu, l'artillerie du centre, s'imaginant que c'est le signal, tire sur le village, et achève de donner l'alarme. Le deuxième bataillon, entendant le bruit se prolonger, croyant le premier sérieusement engagé, accourt à son secours, en sorte qu'en peu d'instans les deux colonnes se touvent confondues entre elles, et avec les patriotes qui remplissent les rues, cherchant à gagner le pont qui conduisoit à leur point de ralliement. Tout se portant vers ce pont, bientôt il est encombré de chasseurs nobles, de canons, de caissons, d'autant plus empressés que tous ont la même ardeur pour arriver. Le gros des ennemis avoit gagné, dès les premiers cris d'alarme, les hauteurs qui dominoient ce défilé. S'apercevant de l'espèce de désordre qui régnoit parmi nous, ils font un feu bien nourri qui nous tue beaucoup de monde.

Cependant n'y voyant qu'un motif de plus pour passer outre, on y parvient, aidé surtout du premier bataillon qui, ennuyé des lenteurs de la traversée du village, avoit passé à gué; et prenant ainsi en flanc les patriotes, les force à reculer pour se porter plus sur la hauteur. Ce mouvement qui les détache de nous et le jour qui paraît nous permettant de faire usage du canon, ils sont de nouveau forcés et disparoissent dans la double obscurité d'un bois de sapins qui couronne le coteau. Ils y sont bientôt poursuivis par les royalistes qui ne savent pas s'arrêter, une fois qu'ils sont lancés. Je conduisois, en ce moment, des pièces d'artillerie pour établir une batterie au-delà du pont, afin de protéger la retraite de ce qui restoit de cette noble infanterie, à laquelle le Prince avoit fait dire de revenir, qu'il ne pouvoit malheureusement profiter du succès qu'on venoit d'obtenir, les Autrichiens étant trop loin de nous pour nous seconder.

Le jour commençait à poindre lorsque j'arrivai sur ce champ de bataille, que je trouvai jonché de morts et de blessés, à peu près autant d'un parti que de l'autre, tous nés sur le territoire de la France, pour laquelle leurs cœurs battoient une

heure auparavant; les uns, conséquens, s'étoient sacrifiés pour leur Roi sur cette terre étrangère; et les autres, frénétiques, pour une république impossible, que des envieux, des parjures et des ambitieux avoient enfantée avec barbarie.

Voilà le fruit des révolutions, du sang et des combats; et quels combats! toujours entre compatriotes, où l'on voit souvent le frère contre le frère, le fils contre son père. Mais, après tout, de quelque parti qu'on ait été, on aime à s'attendrir au récit des traits de valeur et de générosité qui ont souvent lieu dans ces rencontres mortelles: j'en citerai ici quelques-uns.

Ce seroit surtout à vous, bons habitans du village d'Oberkamlach, qui fûtes témoins de notre animosité et de notre vaillance commune, à exprimer tout ce que vous avez senti d'horreur et d'admiration à la vue d'un tel combat. Malheureusement la stupeur où vous avoient jetés le bruit et le carnage, comme la crainte d'être incendiés, de perdre vos denrées, vos meubles et vos récoltes, n'a pu vous permettre d'observer les faits d'armes de cette terrible nuit; vous avez souffert de ce cruel évènement; nous en avons été témoins, et nous en avons gémi sans pouvoir y

remédier. C'est tout ce que peuvent des militaires compatissans envers les peuples dont le pays est exposé aux désastres que la guerre entraîne avec elle; mais depuis cette époque, nos cœurs ont vivement senti et apprécié les sentimens chrétiens et généreux qui vous ont portés à consacrer le souvenir de ce combat, en faisant élever sur ce champ de mort, à l'entrée de votre village, un poteau sur lequel j'ai lu plusieurs fois l'inscription suivante :

« Ici a eu lieu un terrible combat, le 18 août « 1796, entre les Français républicains et les « Français royalistes aux ordres du prince de « Condé ; passans, priez pour eux. »

Priez pour eux ! que de charité dans ces trois mots ! C'est bien le langage du vrai chrétien, qui ne demande que la paix et le bonheur de ses semblables. Aussi plus d'un Condéen, repassant dans ce lieu, a prié Dieu pour son père, pour son frère, pour son ami, et aussi pour les républicains qui furent tous ensevelis en masse loin de leur terre natale et sans sépulture chrétienne. Ces bons Allemands, victimes chez eux-mêmes de nos propres discordes, n'ont point omis de

mettre à exécution le précepte de l'Evangile. Graces leur en soient rendues (1)!

---

(1) Les personnes qui seront touchées de ce récit apprendront sans doute avec intérêt que l'auteur de ces mémoires, qui a épousé Mlle du C..., fille du comte du C..., maréchal-de-camp, qui fut tué à ce combat, ayant eu occasion de passer à Oberkamlach quinze ans après l'évènement, accompagné de sa femme, de sa belle-sœur et de son beau-frère, ces dames désirèrent s'y arrêter pour faire célébrer une messe à l'intention de leur père.

Le curé du lieu auquel M. de R... s'adressa lui fit l'observation que ce jour-là étant un dimanche, il ne pouvoit dire la messe des morts; mais qu'il nous engageoit à assister à celle de sa paroisse, où il recommanderoit notre malheureux père aux prières des habitans, et qu'il diroit la messe pour lui le lendemain.

Rien ne fut plus touchant et mieux amené que l'oraison que cet ecclésiastique fit entendre du haut de la chaire, à l'issue de son prône. Il profita de notre présence pour émouvoir ses ouailles sur la fragilité de la vie humaine et la variété des circonstances, qui font que l'homme laisse souvent sa dépouille mortelle loin du lieu qui l'a vu naître, principalement dans la carrière des armes.

Après avoir rapporté avec chaleur et la piété d'un ministre des autels, quelques-unes des circonstances du combat d'Oberkamlach, il témoigna toute sa surprise et son contentement de voir, aussi long-temps après cette circonstance, quatre étrangers, venus d'une contrée lointaine, s'arrêter dans ce vallon de deuil, afin d'hono-

Les mouvemens que l'ennemi faisoit sur la droite et sur la gauche nous ayant fait présumer

---

rer et de sanctifier la mémoire de leur père, mort en ce lieu pour son Dieu et pour son Roi. Priez! priez! dit-il, pour tous les Français qui moururent dans le combat qu'ils se livrèrent ici entre eux dans l'année 1796, par suite de leurs dissensions civiles; priez particulièrement pour le père de ces voyageurs.

Nous étant ensuite transportés de l'église sur le terrain où le combat avoit été le plus opiniâtre, nous y retrouvâmes le poteau sur lequel étoit l'inscription dont il a été fait mention; mais ce poteau étoit pourri dans son pied et prêt à tomber; ce qui nous fit naître la pensée de laisser une petite somme entre les mains du curé, pour que l'inscription qu'il portoit fût transcrite sur une plaque de métal, et posée à la porte de l'église à l'abri de l'injure du temps, afin de perpétuer plus long-temps le souvenir de ce combat singulier.

La chose a été ponctuellement exécutée; elle se trouve même rapportée aux pages 455 et 456 de l'*Histoire de la Ville de Mindelheim*, publiée en allemand par M. Philippe de Brunemair, 1 vol. in-8°, en 1821, dans laquelle l'auteur s'est plu à insérer cette dernière circonstance, en parlant du combat qui a donné lieu à cette sorte d'*ex voto*.

Si le Roi le savoit, il est à croire qu'il demanderoit d'établir dans cette église un petit monument à la mémoire des Français qui moururent dans ce choc d'armes où les avoit amenés la divergence de leurs opinions; matière à réflexions pour nos neveux, et digne de leur être transmise.

qu'il cherchoit à nous envelopper, le Prince ordonna la retraite; mais, avant d'évacuer le village, nous avions à nous occuper d'enlever de sur le champ de bataille tous ceux de nos blessés qui respiraient encore, afin de les soustraire à la fureur des républicains. Quel spectacle attendrissant que celui du transport de tous ces malheureux hors du village! Les uns s'y traînent à pied, appuyés seulement sur le bras d'un camarade; d'autres s'en vont élevés sur les épaules de quelques amis robustes, qui s'efforcent de les emporter à eux seuls; mais le plus grand nombre, trop grièvement blessés, sont étendus sur des canons de fusils, portés par des chasseurs nobles, qui soutiennent en même temps le corps et la tête de ces braves en défaillance, tout couverts de leur sang; on a peine à croire que ces derniers puissent arriver vivans jusqu'à la sortie du village, où chacun s'empresse d'aller déposer ces nobles fardeaux, tandis que le reste de leurs camarades soutiennent les efforts de l'ennemi.

Au fur et à mesure qu'ils arrivent au lieu du rendez-vous, on se presse de les charger sur des charrettes qui ont été commandées et qui viennent en toute hâte, escortées par des cavaliers

d'ordonnance. Malheureusement il y en a trop peu pour un nombre aussi prodigieux de blessés, parce qu'on n'avoit pas dû supposer que l'action auroit cette funeste importance. Plusieurs de ces voitures viennent déja de partir encombrées de ces infortunés. Il n'en reste que deux ou trois ; que fera-t-on pour y suppléer, s'il n'en arrive pas d'autres? Quinze ou vingt individus sont déja installés sur la première, où l'on essaie d'en placer davantage. Beaucoup de ceux qui sont encore là, étendus par terre, élèvent leurs mains vers le ciel et vers leurs camarades, suppliant en grace qu'on les admette sur ce char, qui semble être à leurs yeux celui du salut; mais la chose est impossible, tant les cris aigus et plaintifs de ceux qui y sont entassés décèlent tout ce qu'ils ont à souffrir des chocs qu'ils reçoivent sur leurs membres mutilés, lorsqu'on cherche à placer auprès d'eux un camarade de plus. Quelques-uns semblent n'attendre que la mort ; plusieurs l'invoquent ; il s'en trouve même qui proposent de descendre pour faire place à d'autres, tant ils font peu de fonds sur les secours de l'art pour les rendre à la santé. Nos chirurgiens s'empressent cependant autour d'eux, afin d'apporter

quelques soulagemens à leurs grandes souffrances. Nos aumôniers y sont aussi, exhortant et bénissant toutes ces nobles victimes. Ces prêtres, émigrés comme nous, ont voulu, cette nuit-là, rester près de la mêlée, au risque d'attrapper des balles, ou d'être saisis par l'ennemi, dans le but de remplir un devoir que leur foi leur impose et qu'ils sont habitués à mettre au-dessus de tout. Ils en ont reçu la récompense, car leurs paroles ont été entendues avec reconnoissance et attendrissement par tous ceux qui se trouvoient là présens, les moribonds comme les bien portans.

Mais le temps presse plus que jamais; on entend la fusillade se rapprocher; elle n'est plus aussi nourrie de notre côté; qu'importe, disions-nous, dût-il nous en coûter encore du sang, nous ne laisserons pas un seul des nôtres derrière.

On jugeoit, à la physionomie du prince de Condé, tout ce que son cœur souffroit d'un tel sacrifice. En effet, que d'hommes respectables et estimables, perdus pour nous et pour la monarchie, disait-il, et répétions-nous avec lui! Que d'officiers de distinction parmi ces morts et ces blessés! C'était navrant. Néanmoins le Prince envoya dire au duc d'Enghien et à M. de Vio-

ménil qui avoient déjà reçu l'ordre de combiner leurs mouvemens avec les nôtres, de tenir sur les ailes le plus long-temps qu'ils le pourroient, pour donner le temps à quelques charrettes de plus d'arriver jusqu'à nous.

Le duc d'Enghien, qui avoit aussi eu un premier triomphe, se trouvoit alors sur le point d'être enveloppé par des forces supérieures; et son avant-garde, qui étoit très-diminuée, auroit probablement précipité sa retraite, sans la grande détermination du Prince, la valeur de MM. de Damas, Charles et Roger, et celle des officiers de sa légion, qui firent soutenir à ce corps sa belle réputation. Le comte Roger de Damas attira un instant tous les regards sur lui, lorsqu'au milieu de l'action, occupé d'encourager sa troupe, on aperçut que son cheval venoit d'être frappé d'une balle à la tête. Cette blessure paroissoit doubler l'action de l'animal, au point qu'on eût dit qu'il en étoit fier et vouloit toujours seconder son maître, rivalisant d'ardeur avec lui, paroissant, pour ainsi dire, ne former entre eux deux qu'un seul individu, l'image du courage, tableau admirable et du plus beau modèle. La vaillance et le zèle de M. de Bierville, officier d'artillerie qui comman-

doit les pièces attachées à cette légion, contribua particulièrement à maintenir la bonne contenance des soldats de l'avant-garde, au moment où ils se virent obligés à la retraite. Ses canonniers, fermes à leurs pièces, en avoient fait long-temps usage; mais, se voyant déjà dépassés par les républicains, plusieurs étant morts ou grièvement blessés, les autres s'en alloient sans attendre l'ordre de leur officier, ne croyant plus possible d'emmener leur canon. M. de Bierville, au contraire, qui en connoît l'effet meurtrier lorsqu'on tire à bout portant, vole à sa pièce en rappelant ses soldats; il la charge lui-même, aidé de deux canonniers restés auprès de lui, et d'un adjudant d'infanterie, le sieur Collignon, qui est accouru à son secours. Il pointe et met le feu au moment où l'ennemi s'avance en colonne, tirant sur lui à cinquante pas tout au plus, convaincu que ce canon va devenir sa proie; mais le premier coup de M. de Bierville, vivement suivi d'un second, porte la mort et le désordre dans les rangs républicains. Au bruit de cette décharge, ceux des siens qui se retiroient ont tourné la tête, bien persuadés que cela vient de l'ennemi qu'ils supposent sur eux. Quelle surprise! ils reconnoissent que ce sont leurs

propres canonniers qui tirent, et que l'ennemi s'est arrêté. Ils reviennent aussitôt sur leurs pas pour se rallier à cet officier qui, fort de son premier succès et du renfort qu'il reçoit, redouble le feu. On lui apporte des munitions, le terrain se couvre de morts, *les républicains s'arrêtent*, et se trouvent ainsi contraints d'attendre, pour suivre le duc d'Enghien, que celui-ci ait définitivement ordonné la retraite à son avant-garde. Ce Prince la soutint avec sa valeur accoutumée, comme le fit sur la gauche le général de Vioménil.

Après le combat, M. de Bierville reçut, à la tête des troupes, les félicitations du Prince sur le service important qu'il venoit de rendre à l'armée, et Son Altesse demanda et obtint la croix de St.-Louis pour ce jeune officier.

Ce qui restoit de l'infanterie noble abandonnoit alors à l'ennemi le village d'Oberkamlach, où nous ne laissions aucun blessé. Notre retraite se fit dans le meilleur ordre, protégée d'abord par l'artillerie tout occupée de répondre à celle de l'ennemi qu'elle sut contenir avec avantage, et ensuite par la cavalerie qui s'étoit d'abord mise en bataille des deux côtés de la route, à l'entrée du village, d'où elle s'éloigna successivement par

échelons, traversant la plaine en face de l'ennemi qui la suivoit, la saluant sans cesse de son canon, sans cependant la serrer de trop près, ce qui donna le temps aux chariots de blessés de gagner du terrain.

Après une halte de quelques heures qu'on nous fit faire au point d'où nous étions partis pour aller attaquer, nous poursuivîmes notre retraite afin de nous rapprocher des Autrichiens. Quelle tristesse parmi nous dans tout le cours de cette journée, où chacun redoutoit d'apprendre la mort de son père, de son frère, de son ami! car, séparés les uns des autres pendant toute l'action, on ne connoissoit pas encore tous les noms de ceux qui avoient perdu la vie, ni leur nombre exact. Hélas! que la récapitulation en fut amère pour quelques-uns et douloureuse pour tous! Mais rien ne fut plus déchirant dans notre route que la rencontre de tous nos malheureux blessés roulant sur ces charrettes, d'où ils poussaient des cris lamentables, occasionés par les douleurs aiguës que les cahos et le défaut d'appareil et de pansemens à leurs blessures augmentoient encore.

Quelquefois nous en apercevions de morts sur ces voitures, d'où on les descendoit dans les villages où nous passions, en les recommandant aux

curés pour qu'ils fussent enterrés. Qu'il étoit à plaindre le frère qui découvroit son frère parmi tant de figures défaites, et le père qui reconnoissoit son fils, ou l'ami son ami, quand il se flattoit encore qu'il ne leur étoit rien arrivé de fâcheux! Mais aussi que les serremens de mains, qui se donnoient en passant, portoient d'expansion dans les cœurs, en réfléchissant que le malheur pouvoit être encore pis pour quelques-uns!

Le 13 août, jour du combat, nous allâmes coucher en avant de Hiltefingen, où nous restâmes le 14; le 15, à Schwabmünchen; le 17, en arrière de Buchlohë, le quartier-général à Holzhauzen, distant de quatre lieues d'Oberkamlach. Le régiment d'Hohenlohe, séparé de nous depuis long-temps, nous rejoignit là le 18; le même jour, le régiment autrichien de Pelegrini et le régiment hongrois de Guilay furent mis sous les ordres du prince de Condé, où ils servirent avec le même zèle et le même courage que les nôtres, et avec une telle cordialité, qu'on auroit pu croire qu'ils faisoient réellement partie de notre armée. Ce fut aussi là qu'on apprit positivement la perte des gentilshommes dans l'affaire du 13; elle montoit, tant en tués que blessés, à 489, dont

un peu moins que moitié morts sur le champ de bataille ou par suite de leurs blessures.

Le prince de Condé, comme je l'ai dit plus haut, n'avoit eu en vue que de faire un coup de main et de se retirer immédiatement après. Des contre-temps et l'obscurité de la nuit en ont décidé autrement ; s'il y a joint l'intention d'en imposer à l'ennemi, on peut dire qu'il a bien rempli son but sous ce rapport, puisqu'après la journée d'Oberkamlach, ce fut du côté des Autrichiens que les républicains dirigèrent leurs principales attaques ; du nôtre, la guerre se borna, pendant quelque temps, à des recontres de patrouilles et à des charges d'arrière-gardes, où se signalèrent plusieurs détachemens de notre cavalerie (1).

---

(1) Les soldats français étoient convaincus que nous usions de représailles envers ceux d'entre eux qui tomboient entre nos mains. Aussi n'étoit-ce pas sans peine que nous parvenions à rassurer nos prisonniers. De bons traitemens, offerts avec une franchise toute militaire, dissipoient leur défiance, et s'ils restoient quelques jours avec nous, ils ne nous quittoient plus sans regret et sans des témoignages de reconnoissance. Ceux que nous fîmes à Oberkamlach en fournissent un exemple des plus marquans. Le premier jour, ils étoient tristes et mornes, et

Le comte de la Tour ne tarda pas à informer le prince de Condé que la supériorité des ennemis

---

ne montroient que la résignation sombre d'hommes que l'on mène au supplice. Ces vingt-quatre heures passées, ils reprirent un air plus serein; enfin, la gaîté revint à son tour. Nous partagions avec eux ce que nous avions : ils l'acceptoient sans façon. Cela dura tant que nous fûmes séparés de l'armée autrichienne, environ une semaine. Lorsque nous rentrâmes en ligne, on leur déclara que nous allions être obligés de les envoyer au quartier-général de M. de La Tour, d'où ils partiroient pour la Hongrie. Cette nouvelle les jeta dans un vrai désespoir : en vain leur objectoit-on que nous ne possédions ni ville forte, ni territoire, et que nous ne pouvions les traîner constamment à notre suite; ils n'insistoient pas moins pour rester avec nous. Leur commandant, connu dans l'armée française sous le nom du *général Gérard*, ou *Girard* dit *le Vieux*, appréciant mieux nos raisons et leur position, prit le parti d'écrire au prince de Condé une lettre très respectueuse, dans laquelle il lui représentoit « *Qu'en succombant les armes à la main, ils* « *avoient eu la consolation de ne se rendre qu'à des Fran-* « *çais; qu'ils étoient nos prisonniers, et non ceux des* « *Autrichiens; que, s'ils étoient réduits à le devenir,* « *leur honneur ne leur paroîtroit plus aussi intact; que,* « *puisque des circonstances, qu'il considéroit comme* « *heureuses pour eux, nous avoient déterminés à les*

l'obligeoit à prendre une position en arrière du Leck ; nous nous y portâmes comme lui le 21 ;

« *garder aussi long-temps parmi nous, leur sort se* « *trouvoit lié au nôtre, et qu'ils ne pouvoient plus se* « *séparer de nous que pour retourner à leur propre ar-* « *mée ; qu'en conséquence il suppliroit Son Altesse, au* « *nom de tous ses camarades, de leur faire obtenir leur* « *échange immédiat.* » Cette demande ne déplut pas au Prince ; il agit pour eux. M. le général de La Tour alla au-devant de ses désirs ; l'échange eut lieu. Le commandant avoit, en partant, les larmes aux yeux : dans l'effusion de ses sentimens, il abordoit tous les gentilshommes qu'il rencontroit ; les prioit, avec instance, de le mettre à même de leur donner une preuve de sa reconnoissance, en le chargeant de lettres pour leurs parens ou leurs amis ; leur promettoit qu'elles seroient remises avec exactitude, et qu'il trouveroit des moyens sûrs de leur faire parvenir les réponses. Il savoit que ce qui nous touchoit le plus étoit d'avoir des nouvelles de ceux que nous avions laissés en France. Presque tous le remercièrent, craignant de compromettre à la fois cet officier et leurs familles. Sept ou huit cependant acceptèrent ses offres. Il tint parole : ces lettres arrivèrent toutes à leurs adresses, toutes eurent des réponses. Celles-ci passoient par les postes avancés ; c'étoient les vedettes qui servoient d'intermédiaires à cette correspondance. Elle n'eut point d'autre suite ; mais ce trait ne mérite pas moins d'être cité pour l'honneur des militaires des deux partis.

mais, dès le 24, les républicains passèrent cette rivière en force pour venir attaquer les Autrichiens qui furent encore contraints de céder le terrain, après une résistance assez forte, dans laquelle ils perdirent beaucoup de monde et douze pièces de canon.

Ce général fit aussitôt savoir au prince de Condé qu'il alloit se porter dans les environs de Munich, en l'invitant à diriger son mouvement sur le même point; ayant appris qu'il s'y rendoit à marche forcée, nous en fîmes autant pour éviter de nous trouver coupés par les républicains.

Arrivés dans une vaste plaine, à une lieue en avant de Munich, assez près de Nimphenbourg, maison de plaisance de l'Electeur, le Prince y fit établir notre bivouac.

Nous nous divertîmes beaucoup à notre entrée dans cette plaine, où l'on venait de couper les blés, en voyant une très grande quantité de lièvres lancés de toutes parts par des cavaliers et des détachemens, qui alloient et venoient en tous sens pour gagner leurs camps respectifs. Ces malheureux animaux, tout éperdus, couroient dans leurs randonnées, s'élancer au milieu des bataillons et des pelotons, où ils étoient saisis au milieu

des risées générales. Ce fut une aimable distraction qui fit oublier un moment la lassitude des marches et des bivouacs, et qui procura à plusieurs de nous le plaisir *féodal* de faire tourner un civet dans le couvercle d'une marmite; mais trêve à nos badinages dont je me suis permis de vous parler encore une fois, pour vous prouver que de tous les caractères des peuples de l'Europe, celui des Français étoit le plus propre à soutenir les vicissitudes d'une révolution, et que les nobles de France ont supporté avec un courage inouï les plus grands revers de fortune et toutes les espèces de privations, sans perdre de leur naturel la gaîté française.

Nous reçûmes dans la nuit l'ordre de passer l'Isère pour aller prendre position derrière cette rivière. On nous fit tourner la ville de Munich, où nous apprîmes qu'il existoit une très forte garnison qui sembloit devoir rester neutre. L'électeur étoit parti de sa capitale quelques jours avant notre arrivée; et la régence, à qui l'on demanda de s'expliquer sur la conduite que tiendroient les Bavarois, répondit que l'entrée de leur ville resteroit fermée aux alliés comme aux républicains. Plusieurs émigrés y entrèrent néan-

moins individuellement, avec la permission de leurs chefs.

Notre camp fut établi dans une plaine au-dessus de la rive droite de l'Isère, dont les bords se trouvent escarpés sur ce point. Nos avant-postes occupoient un village qui joignoit le pont, et qu'on pouvoit considérer comme un faubourg de Munich. Une partie de notre avant-garde qui resta sur la rive gauche, eut quelques engagemens avec l'ennemi, et un succès qu'obtint l'Archiduc ayant arrêté la marche des républicains, nous en profitâmes pour tirer des provisions et des vivres de toute espèce, de la ville, sorte d'abondance à laquelle nous étions loin d'être accoutumés; mais les républicains, jaloux sans doute de nous voir profiter de cet avantage, vinrent en force pour nous couper cette communication. Ils repoussèrent d'abord nos patrouilles au-delà de la ville, et le 1er septembre, ils nous forcèrent de nous replier entièrement sur la rive droite de la rivière. Nous ne conservâmes que la moitié du pont, sur le milieu duquel s'élevoit une grosse tour en briques, qui nous servoit de limites. On se barricada d'un côté comme de l'autre; mais les tirailleurs républicains, restés maîtres de

cette tour, s'en servirent avec avantage contre les nôtres (1).

La fusillade s'engagea vivement entre les deux partis; et comme nous avions à cœur de déloger les républicains du pied de la tour et des maisons voisines du pont où ils s'étoient établis, nous essayâmes de le faire ce jour-là même et le suivant, en tirant dessus avec du canon et des obusiers. Mais, malgré la justesse de nos coups, qui parurent leur faire beaucoup de mal, ils s'y maintinrent.

Le lendemain de cette canonnade, on ne tira pas un seul coup ni d'un côté ni de l'autre. L'ennemi occupoit, comme la veille, les maisons où il s'étoit fortifié. Il se promenoit tranquillement sur son rivage, comme nous le faisions sur le nôtre. On eût dit que nous étions convenus d'une suspension d'armes. Cette situation singulière amena bientôt une confiance réciproque dont nous avions peine à revenir. Plusieurs soldats trouvèrent même naturel d'adresser la parole à leurs adversaires. Ils se demandoient d'abord de quelle province ils étoient, et s'entretenoient ensuite de

(1) Cette tour a été rasée depuis.

particularités relatives à leur pays. Des chasseurs nobles vinrent aussi pour entamer des conversations; et lorsque le premier auquel ils adressoient la parole ne se trouvoit pas être de leur pays, celui-là alloit chercher parmi ses camarades un de leurs compatriotes, ce qui procura à plusieurs de nous une sorte de jouissance facile à comprendre. Le duc d'Enghien eut lui-même le courage et la curiosité de s'approcher du rivage dans une de ses visites d'avant-postes. L'empressement que les royalistes mirent à se porter vers lui et à s'y tenir respectueusement, l'ayant fait distinguer des républicains, plusieurs demandèrent si c'étoit là le duc d'Enghien, le petit-fils du prince de Condé. A la réponse affirmative qu'on leur fit, ils tinrent leurs chapeaux bas tout le temps qu'il fut présent. Mais le prince de Condé ayant jugé qu'il pourroit résulter des inconvéniens de ces sortes d'entretiens, il fut expressément défendu aux soldats comme aux gentilshommes d'entrer en conversation avec ces messieurs. Nous éprouvâmes néanmoins une sorte de satisfaction de voir que les militaires de la république commençoient à revenir des préventions qu'on leur avoit inspirées contre leurs concitoyens émigrés, leurs anciens

officiers, puisqu'au lieu de les injurier aux avant-postes, comme ils le faisoient les années précédentes, ils leur parloient dans celle-ci avec des égards dus à leurs malheurs et à leur ancienne existence. Nous devons peut-être ce changement dans l'esprit de l'armée au noble caractère du général Moreau, qui, loin de se prêter à faire exécuter les décrets iniques de la Convention contre les émigrés que le sort des armes faisoit tomber en son pouvoir, cherchoit, en toute occasion, à adoucir leur position; il a même fait manger plusieurs fois à sa table ceux de nos prisonniers qu'il savoit appartenir à des régimens nobles du corps de Condé, les présumant officiers ou en avoir le rang. Il cherchoit ensuite à les faire évader par toutes sortes de moyens dans le trajet qu'ils avoient à faire pour se rendre à Strasbourg, ville où la mort les attendoit.

Il est notoire, d'après les différens rapports de ceux de nos camarades qui avoient été pris, et qui nous sont revenus successivement, que les gendarmes et les cavaliers chargés de les conduire en France recevoient des ordres et des instructions secrètes pour parvenir à ce but généreux du général Moreau, sans qu'on pût s'en douter; et,

cartes, ils s'en acquittoient loyalement, car il y en a eu qui, ne pouvant pas toujours se faire comprendre au premier abord par les émigrés confiés à leur garde, finissoient par les laisser seuls, sous prétexte des plus petits besoins, et ils ne reparaissoient plus. Un de nos camarades qui avoit été fait prisonnier, nous a rapporté qu'ayant voyagé plusieurs jours avec des gendarmes, sans se douter que tout ce qu'ils disoient étoit autant d'indications pour qu'il s'échappât, finit par comprendre celle-ci : « Monsieur, je crois que nous nous « sommes trompés de chemin ; comme vous par- « lez l'allemand mieux que nous, faites-nous le « plaisir d'aller à cette ferme savoir ce qui en est, « nous allons vous attendre. » Ils ne se sont jamais revus.

Un autre se trouvant coucher en route avec des gendarmes, ils le placèrent, pour dormir, dans la seconde chambre de leur logement, située au rez-de-chaussée, d'où il s'enfuit au milieu de la nuit.

Plusieurs chevaliers de la couronne, qui avoient été pris le 30 août, trouvèrent aussi le moyen de s'échapper, et nous dirent à leur retour avoir été très bien traités par les gendarmes. La grande difficulté de ceux qui se trouvoient dans ce cas-là,

étoit d'avoir à traverser le pays occupé par l'ennemi, pour revenir à nous; ils trouvèrent pour cela beaucoup d'assistance chez les paysans allemands. Un officier d'artillerie, M. Hulrich, originaire de la Lorraine allemande, se déguisa en paysan de la Souabe, et traversa dans ce costume toute l'armée républicaine. Ce fut une véritable joie pour nous de le voir rentrer à notre camp, d'où nous le croyions séparé pour toujours; mais dans le premier instant, la plupart de nous doutoient que ce fût lui, tant il étoit facile de se méprendre à sa tournure tout-à-fait allemande, ainsi qu'à son idiôme.

Nous apprîmes aussi avec un sentiment de reconnoissance que les républicains avoient fait transporter dans les hôpitaux plusieurs de nos blessés, que nous avions abandonnés pour morts sur le terrain, et qu'ils y étoient traités avec le même soin et les mêmes égards que les leurs. Nous le sûmes positivement par un nommé Nicol, fourrier d'une des compagnies du régiment d'artillerie. Ce militaire eut, au combat d'Oberkamlach, la tête traversée par une balle qui lui enleva un œil. Il tomba sur le coup, et fut jugé si bien mort par ses camarades, d'après la gravité de la

blessure, qu'étant resté étendu près du caisson d'où il tiroit des gargousses au moment où le coup le frappa, on n'eut ni le temps, ni la pensée, dans la retraite, de le ranger de côté; de sorte qu'en retournant le caisson, une des roues lui cassa la cuisse. Le lendemain du combat, il fut porté sur le tableau des morts, et remplacé dans ses fonctions de fourrier. Jugez de la surprise de ses officiers et de ses camarades, de voir, quatre mois après cet événement, le sieur Nicol reparoître à sa compagnie. C'est un fait exact, quelque incroyable qu'il paroisse. Il nous raconta qu'il n'avoit rien su de ce qui lui étoit arrivé, ni de ce qui s'étoit passé à l'armée de Condé depuis le commencement du combat où il avoit été si cruellement frappé. Que, plus d'un mois après, il ignoroit même comment il avoit eu la cuisse cassée. Que le jour qu'il avoit commencé à recouvrer ses esprits, s'étant trouvé couché dans une salle d'hôpital à Lansberg, il avoit demandé, à un aide-chirurgien, des nouvelles des siens, et qu'il n'avoit jamais été plus surpris que d'apprendre qu'il étoit au milieu des républicains, croyant être à l'ambulance de l'armée de Condé; il en frémit et se tut. On lui ajouta qu'il avoit été enlevé du champ

de bataille de Kamlach avec tous les blessés qui s'y trouvoient; que comme il donnoit encore quelques signes de vie, on l'avoit conduit à l'hôpital des Français; qu'il y avoit été trépané, et qu'on lui avoit raccommodé la cuisse qu'il avoit eue brisée par une roue, blessure moins grave que le coup de feu dans la tête dont il étoit loin d'être guéri, etc., etc. Il avoit été transféré de là sur les derrières jusqu'à Huningue, d'où il avoit trouvé le moyen de s'échapper aussitôt sa guérison, pour rejoindre l'armée de Condé. C'étoit une preuve admirable de sa constance et de ses bons principes, puisque ce malheureux, devenu borgne et boiteux, pouvoit se retirer en Franche-Comté, où sa famille aisée auroit été plus à même de le soutenir que des Bourbons émigrés.

Après un récit semblable, nos cœurs auroient été disposés à fraterniser avec les officiers et les employés de l'armée de Moreau, qui, au surplus, n'avoient jamais eu qu'à se louer de notre manière d'agir envers leurs prisonniers et leurs blessés.

Le terme de notre marche rétrograde sembloit être enfin arrivé, d'après ce que l'Archiduc fit savoir au comte de la Tour, que l'armée républicaine commandée par Jourdan avoit été battue

à Amberg et à Würzbourg, et qu'elle effectuoit sa retraite avec tant de précipitation, qu'il craignoit de ne pouvoir la rejoindre. Nous augurâmes de là que le général Moreau alloit s'occuper de faire la sienne, dans la crainte de trouver l'Archiduc arrivé sur le Rhin avant lui. Nous sûmes effectivement que son artillerie et ses bagages s'étoient déjà mis en mouvement. Le comte de Viomenil eut ordre de passer l'Isère avec trois cents chevaux, pour observer ces premiers mouvements de l'ennemi, afin de nous mettre en mesure de le poursuivre. La tranquillité qu'il observoit vis-à-vis de nous confirmoit de plus en plus nos idées à cet égard.

Le 7 septembre, le Prince reçut l'ordre de faire quelques démonstrations d'attaque sur le pont, afin de faciliter les opérations des Autrichiens qui étoient sur nos ailes. Le duc d'Enghien s'y porta de suite avec le régiment de Bardonnenche. L'attaque fut si vive, que nos soldats auroient emporté la tour et les maisons adjacentes au pont, si on ne les avoit retenus, parce que le but étoit de fixer l'attention des républicains sans passer outre. On se borna donc le reste de la journée à tirer quelques coups de canon et à se fusiller ; nous eûmes

une vingtaine d'hommes tant tués que blessés.

Le 8, le feu recommença ; mais les républicains ayant sur nous l'avantage de pouvoir se mettre à l'abri dans les maisons et derrière des chantiers de bois sur le rivage, nous tirâmes de nouveau du canon et lançâmes quelques obus pour les en déloger. Le feu ne tarda pas à y prendre, et l'incendie devint assez considérable pour nous faire craindre que la violence du vent ne le portât dans la ville; ce que nous redoutions, étant loin de vouloir du mal à ses habitans, malgré l'espèce de mépris qu'excitoit en nous la politique incertaine et craintive des Bavarois. En effet, n'étoit-il pas honteux et humiliant pour eux de rester neutres et témoins passifs d'un combat qui recommençoit tous les jours au pied de leurs murailles, tandis qu'avec la moindre énergie, ayant une garnison forte de dix mille hommes, ils étoient en mesure, puisqu'ils ne vouloient se joindre à aucun parti, de faire une sortie contre nous tous pour nous envoyer nous chamailler ailleurs : nous étions tout au plus huit mille hommes sur ce point, tout compris, tant condéens que républicains. La chose sembloit donc facile; nous en faisions souvent la réflexion en voyant

les dégâts de tout genre que nous occasionions chez eux, et les dangers plus grands auxquels leur capitale se trouvoit exposée.

Ce jour-là nous eûmes quelques hommes tués ou blessés; mais, dans l'après-midi, le vent ayant porté des brandons de l'incendie jusque sur notre rive, le feu se communiqua à plusieurs maisons, nous nous employâmes pour l'éteindre; ce qui amena à faire une convention de suspendre les hostilités pour parvenir à arrêter les progrès du feu, d'un côté comme de l'autre.

Le 9, nous entendîmes une assez forte canonnade au-delà de l'Isère, sur notre droite; nous présumâmes que c'étoit les Autrichiens qui attaquoient l'ennemi sur son flanc, ce qui nous faisoit trouver encore plus extraordinaire la tenacité des républicains vis-à-vis de nous.

Le prince de Condé reçut l'ordre d'envoyer un renfort de troupes au comte de Vioménil, qui étoit toujours resté au-delà de l'Isère, afin d'inquiéter le flanc droit des républicains. Mais, le 15 septembre au point du jour, nous aperçûmes qu'ils avoient enfin évacué le faubourg de Munich dans la nuit. Le corps de Condé ne perdit pas un instant pour se mettre à leur poursuite. Nos

cœurs étoient remplis d'allégresse de retourner nos pas du côté de la France, bien persuadés d'ailleurs que la victoire seroit désormais du côté des Autrichiens, qui avoient tant de chances pour l'obtenir. Nous nous reposions principalement sur les talens connus de l'archiduc Charles que nous savions marcher avec rapidité le long du Rhin, pour se trouver près de Moreau au moment où son armée déboucheroit des montagnes.

Nous ne savions pas alors que ce général français qui nous étoit opposé, fût capable de déployer d'aussi savantes combinaisons qu'il le fit.

C'étoit le comte de La Tour qui commandoit l'armée autrichienne dont nous faisions partie; ce général étoit loin d'avoir l'activité et l'intelligence qu'il eût fallu pour se mesurer avec son adversaire et pour tirer parti de l'avantage de sa position.

Il nous fit marcher en corps d'armée. Sa tactique fut de suivre l'ennemi de front et pas à pas sans chercher à l'inquiéter sur ses flancs, s'arrêtant lorsqu'il s'arrêtoit; ce que Moreau faisoit assez souvent, demeurant même quelquefois plusieurs jours dans la même position lorsqu'il en en trouvoit une avantageuse, pour donner le

temps à son artillerie et à ses équipages de se rapprocher des frontières.

Enfin nous le suivions tellement à la piste, que nous étions toujours obligés de dépendre de la position qu'il nous laissoit, n'arrivant guère que le soir à l'emplacement du bivouac qui nous étoit destiné; même souvent à nuit close, vu que l'ordre du départ était toujours donné tard, parce que le général autrichien attendoit pour l'expédier, que les rapports de la situation de l'ennemi lui fussent parvenus. Cela nous mettoit souvent dans l'impossibilité de reconnoître le terrain sur lequel nous pouvions être obligés de nous battre, et nous embarrassoit beaucoup pour faire notre établissement, comme pour nous procurer les choses de première nécessité, aussi nous nous trouvions tous les jours dans une grande pénurie de vivres, les républicains laissant partout les traces du désordre auquel ils se livroient dans leur retraite. La majeure partie des chevaux du pays étoient enlevés pour faciliter leurs transports. Notre voisinage continuel de l'ennemi occasionoit aussi des tirailleries insignifiantes et des attaques partielles qui n'aboutissoient à rien.

Le duc d'Enghien, attaqué différentes fois à la

tête de notre avant-garde, sut se maintenir et même repousser l'ennemi; entr'autres, le 30 septembre, qu'il le chassa de trois positions différentes, avantage qu'il dut à la légion de Damas et au régiment de Hohenlohe, qui perdirent malheureusement beaucoup de monde. Dans cette attaque, un grand nombre d'officiers furent tués ou blessés. Ce succès du duc d'Enghien fournit au prince de Condé l'occasion de proposer au général La Tour de marcher vigoureusement sur les républicains, pour les déloger de la position qu'ils avoient prise à Schussenried; ils y avoient réuni des forces considérables, et sembloient décidés à opposer de la résistance, sans doute pour faire filer leurs bagages dont la marche devoit être ralentie par la dégradation des chemins occasionée par des pluies abondantes que nous avions déja éprouvées. Nous ne pouvions pas augurer autre chose, d'après les bonnes nouvelles que l'on avoit encore reçues de l'Archiduc. On savoit qu'il remontoit le Rhin avec vingt-cinq mille hommes qui devoient bientôt se trouver sur les derrières de Moreau; mais ce général habile n'étoit pas homme à se laisser surprendre et maîtriser.

Le général de La Tour n'ayant point voulu adhérer à l'avis du Prince, nous gardâmes le lendemain notre position, et les républicains profitèrent de ce jour de repos pour se fortifier dans la leur. Nous ne présumions pas alors que cette précaution prise par le général Moreau, venoit de l'intention qu'il avoit de nous attaquer, parce que serré de trop près dans sa retraite, il avoit résolu de nous éloigner assez de lui pour être plus libre sur ses derrières et à même de forcer les passages des montagnes noires si les troupes de l'Archiduc s'y trouvoient rendues avant lui.

Le 2 octobre, à onze heures du matin, au moment où on célébroit la messe à notre camp, deux seuls coups de canon tirés du côté de l'ennemi nous parurent un signal d'attaque. Nous y crûmes d'autant plus qu'une vedette républicaine venoit de crier à un des nôtres placé en face de lui, qu'il n'avoit qu'à se retirer, parce qu'ils alloient marcher sur nous ; avis loyal et généreux qui nous avoit paru singulier. Mais, en effet, nous fûmes attaqués au même moment sur tous les points. La messe étoit sur le point de finir; l'autel élevé sur des tambours fut bientôt démoli.

Le corps de Condé prit sur-le-champ les armes et alla se former à la gauche des Autrichiens. Le général de La Tour fit de suite occuper Biberach et porter sur sa droite un corps de plusieurs mille hommes sous les ordres du général Kospoth, pour tâcher de tourner la gauche de l'ennemi; mais Moreau, qui prévoyoit tout, avait déja fait passer le Danube au-dessous de nous à un corps considérable. Ce corps se trouva sur les derrières du général Kospoth, au moment où celui-ci se croyoit en mesure d'attaquer; ses troupes, surprises par des forces supérieures, se trouvèrent bientôt coupées du reste de l'armée et obligées de mettre bas les armes. Voilà un de ces malheurs auxquels de braves troupes sont souvent exposées à la guerre par trop de circonspection de la part de leurs généraux. S'il s'en fût trouvé un du caractère de Moreau pour commander les Autrichiens sur ce point, la victoire eût au moins été balancée.

Le comte de La Tour, vivement inquiet de cet échec et se voyant tourné par sa droite qui étoit en partie composée de nouvelles troupes, ne voit d'autre moyen de se tirer de là qu'en ordonnant la retraite générale. A l'apparition

des tirailleurs ennemis, nous l'exécutâmes sur tout notre front ; mais quelle retraite grand Dieu !

Nos propres troupes l'effectuèrent avec beaucoup de calme et de sang-froid mêlé d'un regret bien vif de perdre une aussi belle occasion de combattre; mais la terreur qui s'étoit répandue parmi les Autrichiens après la défaite du général Kospoth, entraîna tout le reste de leur cavalerie et de leur infanterie à se retirer si précipitamment, que tous ces régimens arrivèrent sur le flanc de notre colonne. Au moment où nous les supposions aux prises, ils nous prirent d'écharpe sans savoir où ils alloient, et finirent par couper notre colonne en deux, malgré les représentations qu'on leur fit; de sorte que notre marche se trouva suspendue pour les laisser passer. Nous nous trouvâmes rester seuls pour opposer quelque résistance à l'ennemi qui commençoit à serrer de près notre arrière-garde. Quand ils eurent tous défilé en désordre au milieu de nous, nous continuâmes notre marche, et au moment où nous apercevions encore les Autrichiens se précipiter dans des gorges peu éloignées, le prince de Condé ayant reconnu que la position où il se trouvoit

pouvoit lui servir à arrêter les progrès de l'ennemi, il se mit en mesure de le faire.

Il fit d'abord placer deux pièces de canon avec un bataillon noble à un pont qui se trouvoit sur la chaussée, les compagnies françaises et suisses au milieu de la plaine, et le second régiment de la cavalerie noble avec un piquet des chevaliers de la Couronne furent postés à portée de cette infanterie pour la soutenir. On mit d'autres pièces de canon en batterie sur une éminence qui dominoit toute la plaine dans laquelle nous voyons déja déboucher. Les républicains avec leur artillerie, une foule de tirailleurs soutenus par deux escadrons de cavalerie, marchoient sur nous avec une hardiesse qui nous eût bientôt inquiétés sans l'effet du canon dont Monseigneur avoit si bien su déterminer la place. Il fut servi, comme à l'ordinaire, avec tant de justesse et d'habileté, que cette troupe fut dissipée en un clin-d'œil. Deux piquets de notre cavalerie profitèrent de ce désordre pour faire une charge qui acheva de repousser l'ennemi, dont les progrès furent ainsi arrêtés. Les Autrichiens durent à cette heureuse disposition du prince de Condé le salut de leur arrière-garde, de leur cavalerie et de leurs équi-

pages. Cette action, si simple et si naturelle dans son plan comme dans son exécution, nous fit un honneur infini dans l'esprit du comte de la Tour, comme dans celui des Autrichiens. Ce général en témoigna non-seulement la plus vive reconnoissance au Prince, mais dans le compte qu'il rendit de cette affaire à l'Empereur, il ne lui dissimula pas que le corps de Condé avoit préservé l'armée autrichienne des plus grands malheurs (1).

Il donna même en cette occasion une preuve spontanée de la confiance que lui avoit inspirée notre manière de servir. Entendant derrière lui et sur le point où il voyoit se précipiter ses troupes en désordre, une très vive canonnade, il eut un redoublement d'inquiétudes. Lorsqu'on lui eut dit que c'étoit l'armée de Condé, il s'écria : Ah ! maintenant nous sommes en sûreté ; nous pouvons marcher tranquillement.

---

(1) Lord Windham, ministre d'Angleterre, interpellé en plein parlement sur l'utilité dont pouvoit être la petite armée de Condé, fit cette réponse trop honorable aux émigrés français pour ne pas être consignée ici : « Allez, répondit-il, le demander à ces grandes armées autrichiennes, que cette petite armée a sauvées « plus d'une fois d'une destruction totale. »

Il convient cependant d'expliquer comment un aussi foible corps a pu rendre un service aussi important, en arrêtant toute une armée. Nous avions à dos la rivière de Riss; elle coule au milieu de marais impraticables, qui n'ont d'autres passages que quelques chaussées étroites. Monseigneur le prince de Condé se hâta de nous la faire traverser, et de nous poster par petites masses à la tête de chaque chaussée jusqu'à Biberach. Chacune de ces masses étoit plus ou moins nombreuse, suivant la nature du passage, en sorte que la plus grande partie de nos troupes étoit à notre gauche, où le terrain est plus découvert et d'un abord moins difficile. L'ennemi tout nombreux qu'il étoit, ne pouvant marcher qu'en colonnes, ne nous présentoit que des têtes, tandis que nous, sur un terrain ferme, où nous pouvions nous développer, nous écrasions de nos feux toutes ces têtes de colonnes, et qu'ainsi, au moment du combat, nous acquérions une supériorité réelle que nous ne devions qu'aux bonnes dispositions de notre chef. L'un des caractères distinctifs du génie militaire du prince de Condé étoit une promptitude extraordinaire à saisir les ressources d'un terrain et en

général tous les avantages de circonstance. S'il n'y avoit pas eu alors autant de confusion et d'inquiétude parmi les troupes autrichiennes, leur général les auroit sans doute fait revenir dès le soir pour se rallier à nous dans la position que le Prince avoit si bien su choisir, afin d'être à portée de suivre l'ennemi dont il étoit alors aisé de juger les combinaisons.

Moreau avoit rempli complètement son but, puisqu'au moyen de la marche rétrograde qu'il avoit su faire prendre à l'armée autrichienne et par celle qu'il se hâta de suivre vers la France, nous nous trouvâmes le lendemain à plus de quinze lieues les uns des autres. Il fallut trois jours au général la Tour pour rassembler ses troupes ; et ce ne fut que le 6 octobre que nous eûmes l'ordre de nous remettre en mouvement pour marcher sur les traces de l'ennemi.

Pendant ce temps-là le duc d'Enghien, commandant notre avant-garde, s'étoit trouvé séparé de nous par l'effet du désordre causé par la colonne autrichienne passant au milieu de la nôtre; mais il avoit su, comme son aïeul, rendre les plus grands services aux troupes autrichiennes dont il avoit couvert la retraite sur le point où il étoit, par

différentes charges vigoureuses des troupes sous ses ordres.

Peu de jours après, le général la Tour fit annoncer au Prince de Condé qu'il avoit l'ordre d'aller rejoindre l'Archiduc, et que M. de Frœlich étoit nommé pour le remplacer. Nous nous étions alors rapprochés de Moreau, qui continuoit sa retraite sans négliger de tirer avantage des positions qu'il rencontroit. Mais les Autrichiens ayant senti qu'il étoit temps de le presser davantage, nous reçûmes l'ordre d'attaquer l'ennemi partout où nous le rencontrerions.

Nous applaudîmes à cette mesure si long-temps désirée, sans nous occuper des obstacles que nous devions rencontrer à raison de la nature du pays qu'il nous falloit traverser, et du peu de subsistances que nous trouvions dans toutes ces vallées de la Forêt-Noire, où les républicains avoient soin de tout dévaster. Les pluies continuelles que nous éprouvions avoient aussi rendu les chemins impraticables et nous obligeoient souvent à passer la nuit dans la boue sans pouvoir nous coucher ; mais le 18 fut encore un jour de satisfaction pour le corps de Condé, car ayant été chargé de débusquer l'ennemi de diverses po-

sitions très fortes qu'il tenoit dans le val Saint-Pierre, nous réussîmes au-delà de nos espérances, ayant à gravir beaucoup d'escarpemens pour arriver à lui.

Le duc d'Enghien qui commença l'attaque avec l'avant - garde, ayant surpris les républicains dans une position dont ils croyoient les accès impraticables, les en chassa, et porta parmi eux le plus grand désordre. S'étant ralliés à quelque distance de là dans une position au moins aussi forte, ils s'y formèrent en bataille au nombre de trois à quatre mille, et se servirent, pendant quelque temps, de leur canon avec avantage, mais, comme nous réussîmes, malgré les obstacles et les difficultés du terrain, à monter et à placer plusieurs de nos pièces en face des leurs, nous pûmes, à la fin, seconder la légion de Damas et le régiment de Hohenlohe, qui marchoient sur eux la baïonnette en avant, appuyés des chasseurs nobles à la tête desquels étoient le duc de Berry et le prince de Condé.

Les républicains se retirèrent alors en si grande hâte, qu'ils nous abandonnèrent leurs feux qu'ils venoient d'allumer, du pain, des vivres de toute espèce, et même leurs marmites

remplies, précieux restaurant pour des troupes qui n'avoient, depuis plusieurs jours, que des pommes de terre pour toute nourriture. Les hussards de la légion les poursuivirent avec vigueur jusqu'auprès de Saint-Mergen, troisième position où ils voulurent encore tenter de se rallier, mais en vain; car nous leur enlevâmes cette troisième position, comme les precédentes, la baïonnette au bout du fusil, et l'artillerie du duc d'Enghien, qui les foudroya dans la vallée qui précède l'abbaye de St.-Pierre, leur tua et blessa beaucoup de monde.

Cette glorieuse journée ne nous coûta que dix officiers et cinquante soldats, tant tués que blessés.

Nous nous trouvions alors occuper le val Saint-Pierre; le duc d'Enghien s'étoit établi dans l'abbaye de ce nom, et le prince de Condé bivouaqua avec le reste de son corps sur une hauteur un peu en arrière.

Quoique les hommes et les chevaux fussent excédés de fatigue par la pluie que nous avions eu à supporter et les montagnes que nous avions eu à parcourir, nos troupes n'en donnèrent pas moins le lendemain (19 octobre) les mêmes

preuves de zèle et d'activité, et cela par un temps plus dur encore que celui de la veille; car il neigeoit.

Déja notre avant-garde pénétroit dans le col de Saint-Pierre; nous-mêmes nous avions franchi un vallon profond qui séparoit la position où nous avions passé la nuit de la petite plaine qui précédoit l'entrée du défilé, lorsque le Prince aperçut, à notre droite, sur le sommet des montagnes, un corps de troupes dont la direction lui causa de l'inquiétude. Incertain de ce que ce pouvoit être, il fit faire halte. Au même moment, une ordonnance accourue bride abattue, lui annonça que des éclaireurs ennemis se montroient sur le plateau que nous venions de quitter. Il n'avoit donné l'ordre de la marche qu'après s'être assuré que les Autrichiens occupoient le Kandelberg, et couvroient ainsi notre flanc; mais depuis qu'il avoit reçu ce rapport, des engagemens, prélude de la bataille d'Emendingen, avoient eu lieu. Les Français s'étoient emparés, dès le commencement de l'action, du poste qui nous servoit de point d'appui, et ne furent contraints de l'évacuer que beaucoup plus tard. Les troupes qui s'avançoient contre nous avoient-elles été détachées, durant

les premiers succès, avec la mission de nous tourner, ou avoient-elles été repoussées? leur retraite avoit-elle été interceptée et cherchoit-elle une issue pour s'échapper? c'est ce que nous ignorons encore. Nous entendions le canon, et nous ne pouvions avoir aucun avis de ce qui se passoit aux grands corps d'armée. Dans cette perplexité, il devenoit d'autant plus urgent pour nous de débusquer l'ennemi du mamelon où il se formoit, que la veille, à notre gauche, M. de Frœlich avoit tenté inutilement de forcer le val d'Enfer, et que nous courions le risque d'être enveloppés si les Français obtenoient des avantages sur lui et en profitoient. Le prince de Condé en fit l'observation devant les chasseurs nobles, en ajoutant qu'il voudroit pour beaucoup les voir maîtres de cette hauteur. A ces mots, tous partirent au pas de course; ils se précipitèrent dans le vallon, qui étoit entre eux et les patriotes; mais tellement à la débandade, que les officiers autrichiens qui se trouvoient auprès du Prince, s'écrièrent : *Tout est fini, Monseigneur, l'ennemi nous tourne et vos gens fuient. Rassurez-vous, Messieurs*, leur répondit le Prince en souriant; *encore un instant, et vous porterez un tout*

autre jugement de mes compagnons d'armes. En effet, les gentilshommes, que l'on avoit perdus de vue le temps très court qu'ils avoient mis à traverser le fond du vallon et à se reformer, reparurent tout à coup, sur le revers opposé dans le plus bel ordre de bataille. Quelques-uns d'entre eux étoient détachés en tirailleurs et poussoient en avant avec vigueur. L'ennemi étonné n'offrit presqu'aucune résistance. Les Autrichiens revenus de leur alarme, félicitèrent le Prince de commander un pareil corps ; ils affirmèrent qu'il n'y avoit que des officiers et des gentilshommes susceptibles, par leur expérience et par leur éducation, de saisir avec autant de promptitude les intentions de leur général, de les exécuter avec autant de valeur, et (ce qui sembloit les frapper le plus) de substituer, dans leurs manœuvres, avec hardiesse et cependant avec mesure et discernement, aux mouvemens compliqués et lents prescrits par les ordonnances, d'autres mouvemens aussi simples et aussi rapides que le permettoient les circonstances ; mais peut être dangereux et même impraticables avec des soldats ordinaires.

L'ennemi rebroussa chemin ; la nuit nous ayant surpris dans cet endroit, nous y bivoua-

quâmes et nous découvrîmes à la pointe du jour que nous n'avions plus personne devant nous.

Nous avions entendu pendant toute la journée une vive canonnade dans le Brisgaw. Elle nous fit présumer que l'archiduc Charles attaquoit l'ennemi dans les environs de Fribourg. Nous apprîmes, le 21, que M. de La Tour avoit remporté sur eux un avantage considérable près de Valdkirch, et que pendant la nuit ils avoient entièrement évacué le val d'Enfer. Le Prince reçut l'ordre de porter son corps vers Fribourg; on nous dit dans la route que l'Archiduc venoit de traverser cette ville aux acclamations générales de toute la population. Le prince de Condé courut aussitôt rejoindre Son Altesse Impériale, dont il fut accueilli avec transport. Il en reçut les complimens les plus flatteurs sur les preuves de valeur que son corps n'avoit cessé de donner pendant la campagne. L'Archiduc lui envoya, le 22, l'ordre de se porter avec tout son corps sur le Rhin, et de remonter du côté de Bâle pour suivre l'ennemi sans relâche. Notre avant-garde, en arrivant à Neubourg, y trouva les républicains qui en sortoient. Cette rencontre occasiona seulement une échange de quelques coups de pistolet. Nous

nous avançâmes encore le 23, et il nous parut évident, d'après la marche de toutes les troupes, que l'Archiduc se préparoit à attaquer les républicains dans les positions qu'ils venoient de prendre, disoit-on, en avant de Mulheim. Effectivement, dans la nuit du 23 au 24, il envoya au prince de Condé les dispositions de l'attaque qu'il avoit arrêtée pour ce jour-là, et dans laquelle notre corps devoit tenir la droite et se porter sur Steinstadt, pour suivre les bords du Rhin. L'attaque devoit commencer à 7 heures du matin; le Prince étoit fort tourmenté de n'avoir pas toutes ses troupes avec lui. La cavalerie étoit encore en arrière, parce que dans l'ordre de marche pour sortir des montagnes, elle étoit à la queue de la colonne, et que l'artillerie avoit été singulièrement retardée dans la sienne à raison de ses mauvais attelages, de la fatigue des chevaux, de la disette des vivres et des fourrages, des montagnes qu'elle avoit eu à gravir, et des chemins effroyables à passer. Ce ne fut que par les soins, l'intelligence, le zèle et l'activité de nos officiers et de nos soldats, qu'elle dut de pouvoir sortir des gorges dans la nuit du 23.

Le Prince nous envoyoit estafettes sur esta-

fettes, pour nous faire dire de hâter notre marche, que sans cela nous n'arriverions pas pour la bataille qui devoit avoir lieu.

Je fus expédié par notre général pour aller lui annoncer qu'il pouvoit compter que tout notre canon seroit rendu à quatre heures du matin à son quartier-général. Je courus une grande partie de la nuit pour joindre Son Altesse. Dès qu'on l'eut prévenue que j'avois à lui parler, elle me fit entrer dans son appartement, et s'écria en me voyant : Eh bien ! l'artillerie n'arrivera donc pas? Je vous demande pardon, Monseigneur, elle n'est maintenant qu'à deux lieues d'ici, et au point du jour elle sera toute à la disposition de Votre Altesse. Ah ! que vous me satisfaites, mon ami, me dit-elle; allez vous reposer, vous devez en avoir besoin : à demain matin.

On reconnoît encore ici, par l'anxiété où étoit le Prince au sujet de l'arrivée de son canon, toute l'importance qu'il attachoit à cette arme un jour de combat.

Le corps de Condé se trouva sous les armes à cinq heures du matin, et à six heures le Prince se mit à sa tête pour marcher en avant. Nous trouvâmes les avant-postes de l'ennemi à un quart de

lieue du village de Steinstadt. La fusillade s'engagea aussitôt; mais Son Altesse enjoignit à son petit-fils qui commandoit toujours l'avant-garde, de ne pas pousser d'abord l'attaque trop vigoureusement, afin d'attendre la marche des colonnes de gauche qu'un brouillard très épais nous empêchoit d'observer. Le feu s'échauffa néanmoins insensiblement jusque vers dix heures; alors les républicains, qu'on avoit toujours repoussés, se trouvèrent acculés au village, qu'ils tentèrent de défendre; mais l'infanterie de Damas et de Hohenlohe ne tarda pas à en forcer l'entrée, où elle fut immédiatement suivie par le reste de l'infanterie, tant noble que soldée. Tous les tambours battoient la charge, et, malgré la résistance que l'ennemi fit dans toutes les rues et le feu vif de son artillerie qui étoit avantageusement placée, ce poste très important lui fut enlevé. Le Prince ne put contenir l'ardeur du duc de Berry qui voulut entrer dans Steinstadt avec les premières troupes.

Il existe, à la sortie du village, du côté du Rhin, un escarpement que l'ennemi descendit très précipitamment, ce qui nous procura une position favorable d'où nous pouvions attendre

avec sécurité les progrès des Autrichiens qui marchoient sur notre gauche. Malheureusement nous nous trouvions très à découvert, les ennemis étant en force sur les hauteurs de Schliengen et le coteau adjacent où ils avoient de fortes batteries qui nous canonnèrent vivement toute la journée, sans que nous pussions leur faire beaucoup de mal avec les nôtres qui étoient dans la plaine. Le brouillard s'étoit élevé et l'on pouvoit juger des coups et du mouvement des troupes que nous avions en face. Mais le Prince n'ayant point de nouvelles de ce qui se passoit à la gauche, et n'apercevant aucun changement dans les dispositions de l'ennemi qui nous dominoit, jugea que cela tenoit à la difficulté du pays que les autres colonnes avoient à parcourir pour se trouver à la même hauteur que nous. Il ne songea alors qu'à se maintenir dans la position qu'il venoit d'emporter; mais les ennemis ayant poussé de nouveaux tirailleurs dans un bois que nous avions en avant de nous, le Prince augmenta les siens. Il en résulta de part et d'autre une canonnade et une fusillade perpétuelles et très nourries que la nuit seule fit cesser: Nous n'eûmes, malgré cela, dans cette journée, que 250 tués ou blessés. Nous

bivouaquâmes dans notre position au milieu de la plaine, malheureusement par une pluie battante et glaciale qui empêcha de nous amener du bois et des subsistances. Ce bivouac fut peut-être le plus pénible de toute la campagne; les hommes et les chevaux étoient sans nourriture et dans la boue jusqu'à moitié jambe. Je n'oublierai jamais que mourant de faim, n'ayant rien pris de la journée, je n'eus pour me substanter cette nuit-là qu'un morceau de fromage de Gruyère d'environ deux livres, que je m'étois procuré auprès d'un vivandier qui n'avoit plus de pain, lorsque j'arrivai à sa charrette. J'espérais alors obtenir de quelque camarade un petit morceau de pain en échange; mais n'ayant pu réussir, je calmai de temps en temps les besoins de mon estomac avec des morceaux de fromage qui n'existoit plus à sept heures du matin.

A la pointe du jour, nous apprîmes, par les patrouilles et par des paysans, que les républicains s'étoient entièrement retirés sur Huningue. Ils s'occupèrent à fortifier la tête du pont qu'ils avoient établi pour communiquer de cette place sur la rive droite. De leur côté, les Autrichiens travaillèrent à élever des redoutes, pour y placer

des batteries dans le but de détruire le pont et de brûler la ville.

Le corps de Condé resta quelque temps dans ces environs, chargé de la garde du Rhin, tandis que l'Archiduc faisoit assiéger le fort de Kehl que les républicains avoient rétabli; l'ennemi avoit fait filer beaucoup de forces par la rive gauche, dans l'espérance de conserver encore sur la rive droite du Rhin, ce poste important pour lui, ainsi que la tête du pont d'Huningue.

Le siège de Kehl fut la dernière opération de la campagne à laquelle nous n'eûmes pas une part active, et qui fut très glorieuse pour les Autrichiens que des pluies abondantes, suivies d'un froid excessif, ne détournèrent pas de tenir ferme dans la tranchée, malgré la mortalité qui s'ensuivoit; car beaucoup de soldats y moururent de froid, vu l'impossibilité d'y faire du feu. La présence de l'Archiduc contribua beaucoup à soutenir le courage des soldats. Ce prince passoit les jours entiers au milieu d'eux pour les animer par sa présence, leur adressant indistinctement des paroles pleines de bonté: aussi aimoient-ils leur prince Charles à l'adoration.

Mgr le duc de Berry, jaloux d'acquérir toutes

ssances dans l'art de la guerre, voulut
rofiter de cette occasion favorable
omment on dirigeoit un siège.
de Condé de se rendre auprès
, qui le retint plusieurs jours avec

ort de Kehl capitula le 9 de janvier, et le
nous entrâmes en quartier d'hiver. Ainsi se termina la campagne de 1796, qui fera époque dans les annales militaires, par le talent que déploya le général Moreau dans sa retraite. Cet homme de guerre sut soutenir l'honneur des armes françaises, quoiqu'en abandonnant le territoire immense que ses troupes avoient conquis.

Le 20, nous vîmes arriver au quartier-général du Prince un garde-du-corps du Roi, qui nous apprit que notre Monarque venoit enfin de trouver un asile dans les états du duc de Brunswick, à Blanckenbourg. Ce garde-du-corps étoit venu pour apporter au prince de Condé les grâces que Sa Majesté avoit jugé à propos d'accorder à son armée. Le nombre en étoit considérable, d'après la demande que le prince de Condé en avoit faite pour tous ceux qui avoient été blessés.

Elles consistoient en croix de St.-Louis, diminution d'années pour l'obtenir, brevets de grades supérieurs et quelques lettres honorables de la main de Sa Majesté, le tout réparti selon la gravité des blessures ou l'éclat des actions. Un seul cordon rouge a été donné à M. de la Saullais, maréchal-de-camp, qui a été si grièvement blessé qu'on a peu d'espoir de le conserver (1).

Si jamais cette petite relation de notre campagne vous parvient, vous lirez, je n'en doute pas, avec intérêt les lettres suivantes du Roi et de Monsieur, qui étoient jointes à l'envoi des graces. Le prince de Condé les a fait mettre à l'ordre en y joignant aussi l'expression de ses sentimens pour ses compagnons d'armes. *Vive le Roi! vivent les Bourbons!*

---

(1) J'ai été des heureux dans cette distribution, ayant obtenu quatre années de diminution pour la croix de Saint-Louis, de façon qu'il ne me manque que deux ans, y compris mes campagnes, pour avoir les vingt-huit années exigées pour obtenir cette noble récompense; et vous savez que j'en ai seulement trente d'âge.

Lettre du Roi au prince de Condé, en date de Blanchenbourg, du 5 janvier 1797.

« Je cherche à me dédommager, mon cher « cousin, de l'impossibilité où j'ai été de con- « tinuer à partager les héroïques travaux de ma « brave armée, en lui donnant des témoignages « certains de ma satisfaction, par les graces « que je vous charge de lui annoncer. Sa valeur « l'a fait triompher d'ennemis dignes d'elle, s'ils « combattoient pour une meilleure cause. Sa « générosité a plus fait; elle a vaincu les haines « que l'artifice le plus profond travailloit depuis « long-temps à nourrir. Comme Roi, comme « père, je lui dois une égale reconnoissance. Gé- « néraux, officiers, gentilshommes, soldats, tous « l'ont méritée. Je voudrois pouvoir exprimer à « chacun d'eux tout ce qu'il m'inspire; je rem- « plis ce vœu en m'adressant à vous; vous êtes « à la fois leur chef et leur modèle; je ne puis « choisir un meilleur organe, ni vous donner une « meilleure preuve de l'amitié dont vous savez « bien, mon cher cousin, que je suis pénétré « pour vous.

Signé, LOUIS.

Extrait d'une lettre de MONSIEUR, *en date d'Édimbourg.*

« Vous sentez mieux qu'un autre, mon cher « cousin, que celui qui remplit son devoir trouve « dans sa propre conduite une compensation aux « sacrifices les plus pénibles; mais je dois vous « avouer que, depuis le mois de juin, j'éprouve « un supplice difficile à exprimer, de ma dou- « loureuse inaction, et d'être privé de partager « les fatigues, les dangers et la gloire de vos in- « trépides compagnons d'armes; soyez du moins « mon interprète auprès d'eux; parlez-leur de « mes regrets, de mes sentimens, de mon ad- « miration pour leur constance autant que pour « leur valeur, et ajoutez-leur qu'uniquement oc- « cupé de leurs intérêts communs, j'espère que « le Ciel finira par protéger nos efforts, et par « rendre heureux les fidèles Français qui ont tou- « jours suivi le chemin de l'honneur.

Signé, CHARLES-PHILIPPE.

Monseigneur à l'Armée.

« Des suffrages aussi glorieux suffisent sans « doute à la satisfaction de l'armée ; mais celle « que j'éprouve à lui voir rendre par le Roi et « son auguste frère, la justice qui lui est si lé- « gitimement due ne seroit pas complète, si je « n'exprimois pas moi-même, et du fond de mon « cœur, à mes braves compagnons d'armes, toute « ma reconnoissance et toute mon admiration, « de la constante énergie et de la brillante va- « leur qu'ils ont montrées pendant tout le cours « de cette campagne ; la gloire de l'armée est la « seule consolation que je puisse éprouver de la « perte de tant de braves gens que je regrette « tous les jours. Puissent les événemens futurs « couronner incessamment tant de travaux, et « me procurer enfin le bonheur de voir la no- « blesse française plus heureuse, et rétablie sous « l'autorité de son Roi légitime, dans l'héri- « tage de ses pères et de son antique splen- « deur ! »

Lettre du duc de Berry au comte de Mellet, maréchal de camp, commandant le premier régiment de cavalerie noble.

« Je vous adresse, Monsieur, l'extrait d'une « lettre du Roi, que je viens de recevoir à l'ins- « tant ; je vous prie de la mettre à l'ordre du « régiment que vous commandez. Ce seroit af- « foiblir un témoignage aussi flatteur des bontés « du Roi, que d'y rien ajouter ; mais je vous « prie de dire en mon nom à tous messieurs les « gentilshommes que je mets un véritable prix « à la faveur que Sa Majesté m'a faite en me « chargeant d'être son organe auprès d'eux. Je « profite avec empressement de cette occasion « pour les assurer du bonheur que j'aurois à « combattre à leur tête pour un si bon maître, « et pour une cause qu'ils défendent avec tant « de gloire.

« Recevez particulièrement, Monsieur, l'as- « surance de mon estime et de mon amitié pour « vous.

Signé, CHARLES-FERDINAND. »

Mulheim, ce 21 janvier 1797.

FIN DU VINGT-UNIÈME LIVRE.

VINGT-DEUXIÈME LIVRE.

Lausanne, le 10 décembre 1797.

Mon cher Papa,

La révolution politique qui s'est opérée dans le nord de l'Italie, malgré les efforts des Autrichiens pour arrêter Buonaparte, le passage du Rhin par les républicains, leur marche triomphante en Allemagne, la signature des préliminaires de la paix à Léoben, et la pacification de la Vendée, ont été dans le cours de cette année des pronostics bien fâcheux pour le but auquel avoient tendu jusqu'ici nos efforts et notre constance.

Toutes ces circonstances ayant fait présumer au prince de Condé que son corps seroit bientôt licencié, il a réclamé de l'empereur de Russie l'asile et les secours que Catherine II, sa mère, avoit promis autrefois de donner à tous les émigrés de l'armée de Condé, si jamais ils venoient à perdre l'espoir de rentrer dans leur patrie.

Le Prince, ayant reçu de Sa Majesté Impériale une réponse satisfaisante à cet égard, fit mettre à l'ordre de l'armée ce qui suit :

« S. M. I. l'empereur de Russie me fait l'hon-
« neur de me mander que le roi de France vient
« de faire auprès de lui une démarche à l'égard
« de cette armée, et que S. M. I. se flatte que Sa
« Majesté et moi aurons lieu d'être satisfaits des
« ouvertures que son ministre est chargé de me
« faire en son nom. L'empereur de Russie veut
« bien venir au secours de l'armée; ce souverain
« va demander aux cours de Vienne et de Lon-
« dres de nous continuer leurs généreux bienfaits
« jusqu'à ce que tous les arrangemens soient pris.
« Il veut bien me faire espérer que, du moment
« où il se chargera de l'armée, depuis le lieute-
« nant-général jusqu'au dernier soldat, tous les
« individus qui la composeront conserveront les
« mêmes appointemens et la même solde dont ils
« jouissent dans ce moment. On ne saura que
« par le retour du courrier qui va être envoyé en
« Russie, la nature et l'espèce des concessions
« héréditaires et disponibles que S. M. I. veut
« bien promettre à l'armée, en accordant à cet

« effet, à la noblesse française, les mêmes droits
« dont jouit la noblesse russe. »

Après la nouvelle de ce prochain changement de position, nous restâmes encore quelques semaines dans nos mêmes cantonnemens, et toujours à la solde de l'Angleterre; mais vers le milieu de septembre, un commissaire anglais étant venu arrêter et régler définitivement tous les rapports que nous avions avec son gouvernement, le Prince fit mettre à l'ordre les principales dispositions sur le départ de l'armée et sur le sort qu'elle devoit attendre en Russie, ainsi qu'une note du roi de France relative à ce changement de situation. La voici :

« Le Roi a chargé Monseigneur de faire con-
« noître à son armée, qu'ayant obtenu de Sa Ma-
« jesté l'empereur de Russie de la prendre à son
« service, à l'époque d'une pacification que sa
« sollicitude doit lui faire prévoir, il l'autorise à
« se conformer à tous les ordres qu'il recevra de
« S. M. I. Le Roi a également ordonné à S. A. S.
« d'informer l'armée qu'il se trouve heureux de
« pouvoir remettre, jusqu'à des temps plus favo-
« rables, un dépôt qui lui est aussi cher, entra

« les mains d'un souverain généreux, dont l'ami-
« tié et le témoignage même qu'il lui en donne
« en cette occasion, fondent la parfaite confiance
« de S. M.

Quelque avantageuses et quelque honorables que fussent en général les intentions de l'empereur de Russie à l'égard de la noblesse et de tous les Français composant le corps de Condé, elles ont produit de vives sensations dans les esprits; mais différentes, selon la position des individus : les uns ont été effrayés à la pensée de s'expatrier aussi loin, sans prévoir l'époque ou la possibilité du retour; les autres se sont trouvés heureux d'attacher leur sort à notre digne chef, persuadés qu'il s'occupera constamment de saisir l'occasion de rendre à ses compagnons d'armes l'activité honorable qu'ils ont toujours ambitionnée pour le service du Roi et le bonheur de leur pays.

Plusieurs ont été bien aises de cette circonstance qui alloit les mettre dans le cas de chercher à rentrer en France, où l'on suppose que le règne de la terreur tire à sa fin.

Quelques-uns, voulant profiter encore du voisinage de la France, pour tâcher de se procurer

des nouvelles de leurs familles et des secours d'argent, avant cette seconde expatriation, dont il est impossible de prévoir la durée, ont demandé et obtenu du Prince, qui y avoit été autorisé par l'empereur Paul, la permission de ne pas faire route avec l'armée, et de ne la rejoindre qu'en Russie, au mois d'avril prochain; il leur a été délivré des passeports à cet effet.

Je suis de ce nombre, mon cher papa, parce que j'ai voulu, avant de prendre mon parti définitif, avoir votre assentiment et connoître positivement votre position; car si ce grand éloignement, pour ne pas dire une dernière séparation, devoit nuire aux intérêts de votre fortune, en ma qualité de fils unique, je renoncerois à l'espèce d'avantage que j'y trouve, et je ferois en sorte de me procurer un autre moyen d'existence plus à la proximité de ma patrie; mais je me déciderois bien plus facilement à ce dernier parti, si vous pouviez disposer en ma faveur d'une somme de quelques mille francs, avec laquelle je chercherois à me procurer les moyens de vivre le reste de mes jours, en cas que je fusse condamné à ne jamais revoir mon pays, ni à rentrer en possession d'aucun patrimoine.

Depuis six semaines je suis à Lausanne, ville où je me suis rendu, parce qu'on y trouve plus de facilité qu'ailleurs de correspondance avec la France. J'ai fait passer à notre intermédiaire, résidant à Besançon, un billet pour vous, dans lequel j'ai tâché de vous faire comprendre notre position, telle que je viens de la détailler sur ce journal, mais d'une manière amphibologique. Je n'ai encore aucune nouvelle de ce petit message, et si d'ici quinze jours je n'entends parler de rien, je prendrai la grande résolution de partir; peut-être y serai-je contraint plus tôt : car tout fait présumer ici que les républicains français ne tarderont pas à s'établir en Suisse, pour s'emparer de cette grande forteresse d'Europe, avec laquelle ils tiendront en bride l'Allemagne et l'Italie.

Buonaparte passa dernièrement ici, venant de l'Italie pour se rendre à Radstadt où s'assemble un congrès, dont il doit sans doute poser les bases, car cet homme embrasse tout. Ses victoires, et surtout la fondation qu'il vient de faire de plusieurs républiques, l'ont rendu admirable aux yeux des habitans du pays de Vaud, quoiqu'on sache bien ici qu'il entre beaucoup de charlatanisme dans ses opérations; mais n'importe, il sait fasci-

ner les yeux, et les succès qu'il a obtenus ont dû surpasser les espérances de ceux qui lui avoient donné des instructions. Cela suffit pour que cet Italien, Corse, hableur et rusé, en tire une grande vanité, d'autant plus que les républicains français semblent reconnoître qu'ils n'ont pas trouvé parmi eux un homme qui lui fût supérieur.

Les Vaudois, transportés de joie de savoir que ce général alloit traverser leur pays, ont été pendant huit jours en l'air, afin de ne pas le manquer à son passage, pour le complimenter sur ses hauts faits et réclamer son appui, afin de secouer le joug du sénat de Berne, dont ils sont sujets, voulant obtenir de faire de leur pays un canton indépendant.

Les meneurs de cette intrigue ont fait et refait dix fois le discours qu'on devoit lui débiter; ils ont même consulté des émigrés sur le style, dans lequel ils ne trouvoient jamais rien d'assez pompeux.

Enfin cet homme remarquable est arrivé quelques jours plus tard qu'on ne s'y attendoit, et même au milieu de la nuit, ce qui a nui à l'effet des grands préparatifs qu'on avoit faits. Néanmoins, pendant qu'on changeoit ses chevaux, le

premier magistrat de la ville le harangua à sa portière; mais ce général, enivré de sa gloire, l'écouta du fond de sa voiture avec l'indolence d'un pacha à trois queues; aussi avons-nous beaucoup ri le lendemain, en voyant la colère et la mistification de ces républicains de vieille date sur la hauteur et la maussaderie de cet homme si nouveau, dont chacun d'eux espéroit recevoir au moins une poignée de mains. Le dépit du peuple, qu'on avoit tenu bien des jours en mouvement, s'accrut encore lorsqu'il apprit qu'on avoit trouvé à une portée de fusil de la ville, le bouquet et les couronnes que douze nymphes du lac de Genève, toutes vêtues de blanc, lui avoient présentés. Il étoit assez simple que Buonaparte se défît de ces fleurs, si leur odeur l'incommodoit; mais cela suffit pour faire regretter à beaucoup d'habitans leurs frais d'illuminations, leurs décharges de mousqueterie et les heures de sommeil qu'ils avoient perdues pour ne rien voir du tout, pas même le bout du nez de ce grand régénérateur, qui leur sembloit plus merveilleux de loin que de près : ainsi sont souvent les hommes et les choses!

Constance, le février 1798.

J'en étois resté là, mon cher papa, lorsque l'entrée des républicains dans le pays de Vaud m'obligea d'en sortir; je suis alors venu ici faire mes dispositions de départ.

Cette invasion subite de la Suisse a fait prendre la fuite à plusieurs milliers d'émigrés, dont la majeure partie y étoient établis en famille depuis leur sortie de France. De ce nombre étoient les communautés de Trappistes français et de Trappistines. Le défaut d'argent, pour beaucoup de ces victimes de la révolution, et le manque de voitures dans le pays pour transporter autant de monde avec leurs effets, a occasioné un tel tumulte pour cette grande transmigration, que l'on ne peut s'imaginer le spectacle d'une semblable débâcle, quand on ne l'a pas vue.

J'avois, heureusement pour moi (pauvre garçon), beaucoup d'avantages sur bien d'autres; puisque mes jambes et mon sac ont suffi à mon départ; aussi j'étois rendu à Constance avant tout le monde. Cette ville, qui appartient à l'empereur d'Autriche, est devenue dans le premier moment le refuge de tous ces exilés. J'y ai vu ar-

river la communauté des Trappistes; ils étoient précédés dans leur route par leur abbé, M. Dastranges, qui voyage à cheval, en habit de moine-blanc, suivi d'un frère trappiste, couvert d'un capuchon brun, également monté, et allant l'un et l'autre très vite, ce qui est assez plaisant à voir. Ce supérieur va en avant, de ville en ville, pour préparer le logement à ses moines; et obtenir sur la route un local propre à leur établissement, en demandant aux magistrats de leur procurer du travail à la terre, quand cela se peut, ce qu'ils font gratuitement, pendant leur séjour dans les lieux où ils s'arrêtent. On ne peut se défendre d'un sentiment d'étonnement et de vénération en assistant à leurs repas, à leurs offices et à leurs exercices de travail, auxquels ils doivent se livrer tous les jours d'après leur règle. L'abbé d'Astranges espère obtenir de l'empereur d'Autriche de fixer les religieux en Pologne, où ils n'ont point l'intention d'être à charge au Prince, ni au pays, demandant à faire l'acquisition d'un terrain qu'ils feront valoir de leurs mains, comme ils en avoient obtenu un dans le canton de Fribourg, à leur sortie de France. Ils l'avoient payé de l'argent qu'ils avoient emporté avec eux, comme ils en avoient

sans doute bien le droit, d'après le but que leur fondateur s'étoit proposé, en leur procurant autrefois les moyens de s'établir en France. Vous apprendrez, j'en suis sûr, avec admiration, la conduite noble et généreuse que ces magistrats de Fribourg viennent de tenir à leur égard, conduite plus louable encore dans ce moment, d'après la nature de la crise dont ces bons Suisses paroissent menacés.

Ces religieux avoient tellement augmenté, dans l'espace de huit à dix ans, la valeur du terrain qu'on leur avoit concédé, non-seulement par les défrichemens, mais aussi par la bonne culture et par les plantations, qu'en demandant aux autorités du pays de vouloir bien leur rendre leur premier capital, puisqu'ils se voyoient contraints de s'éloigner, le sénat a eu l'équité de leur remettre une somme double, qu'on dit être d'environ cent mille francs. O peuple moral, digne d'envie dans le temps où tant d'autres dégradent l'humanité par leurs injustices!

Au moment où je sortis de Lausanen, un de mes camarades, le chevalier de Vigny, officier d'artillerie de l'armée de Condé, vint me trouver tout déconcerté de l'obligation nouvelle où il étoit

de se déplacer, pour me demander si je voulois prendre une voiture en commun avec lui et deux autres individus, pour faire le voyage de Constance; après mes observations sur l'impossibilité où j'étois d'user d'un moyen aussi doux, qui convenoit à son âge, un peu plus avancé que le mien, je le quittai pour partir lestement à pied. Jugez de ma surprise de voir, quinze jours après, figurer dans les rangs des religieux trappistes qui arrivoient à Constance, ce même chevalier de Vigny, vêtu d'une robe blanche, avec un capuchon de même couleur, la tête baissée vers la terre, recueilli comme s'il avoit toujours prié, et remuant la pelle, au milieu de ses nouveaux compagnons, aussi bien qu'un habitant de la campagne. J'avoue qu'à la vue de ce soldat royaliste, transformé en moine dans l'espace de vingt-quatre heures, j'éprouvai une surprise mêlée de peine et de plaisir, que je ne puis définir. Je ne savois comment résoudre les différentes questions qui s'élevoient dans mon esprit. Est-ce l'embarras de la position dans laquelle il s'est trouvé, ou la grâce du ciel qui lui a fait prendre ce parti? Je m'arrêtai plus volontiers à cette dernière idée. Il est donc heureux, me suis-je dit, je le souhaite de tout mon

cœur, pauvre émigré! que dis-je? heureux émigré, puisqu'il n'a plus rien à démêler en politique, ni avec le monde.

Une autre circonstance relative aux Trappistes, sur laquelle vous vous seriez sans doute apitoyé comme nous, a été de voir la princesse Louise de Condé descendre, au milieu de la place de Constance, d'une charrette sur laquelle elle étoit assise, avec un grand nombre de religieuses trappistines auxquelles elle s'étoit associée depuis quelque temps. En découvrant, sous un voile de nonne, la noble figure de cette princesse que nous avions vue tant de fois au quartier-général nous traiter avec bonté; à la table et dans le salon de son père, où elle se faisoit toujours remarquer par une gaîté particulière, mêlée de candeur et de timidité, nous ne pûmes retenir nos larmes; chacun de nous auroit voulu courir à elle pour l'aider à enjamber les échelles de la charrette sur laquelle elle venoit de voyager, pour la transporter nous-mêmes à l'auberge de l'Aigle-noir, où le plancher seul devoit lui servir de lit, et des pommes de terre à l'eau d'aliment. Le respect dû à son rang et l'habit qu'elle portoit nous retint tous immobiles sur son passage, ayant le cœur serré et le

chapeau bas ; nos yeux la suivoient jusqu'à la porte de la maison où elle devoit loger avec ses compagnes. En y entrant, elle dut être satisfaite d'échapper à la vue de tant d'observateurs, dont la présence devoit singulièrement la gêner, quoiqu'elle connût bien les sentimens des Français qui dominoient dans la foule accourue pour voir ces bonnes religieuses, et qu'elle sût apprécier les motifs de notre empressement. Le vieux et respectable commandeur de Virieux, qui avoit été gouverneur de Monseigneur le duc d'Enghien, son ami particulier, comme il l'étoit de tous les membres de la famille de Condé, se trouvoit au milieu de nous, les yeux baignés de larmes. Il suivit S. A. S. jusqu'à la porte, où il remit pour elle un billet, par lequel il réclama la faveur de la voir. Elle refusa, oui elle le refusa ! en lui marquant que c'étoit un des plus grands sacrifices qu'elle eût faits de sa vie.

Quel empire la religion a-t-elle donc sur le cœur des vrais chrétiens, pour qu'ils donnent ainsi tout à Dieu et rien aux hommes? car ni la supérieure de cette nouvelle religieuse, ni les règles austères de sa congrégation ne l'obligeoient à ce sacrifice, surtout en voyage ; mais c'est elle qui ne veut plus

tenir au monde. Inimitable princesse, quelle foi! Elle a renoncé à tout pour être plus sûre de voir un jour Jésus-Christ : elle le verra, j'en jure par sa candeur et ses vertus.

L'affluence des Français est si grande ici dans ce moment, que nous surpassons de beaucoup la population allemande; cela provient de ce qu'aux émigrés se sont joints beaucoup d'individus qui ont été banni de la France le 18 fructidor. L'arrivée de ces nouvelles victimes de la révolution, la plus grande partie venue des villes de Lyon et d'Avignon, hommes et femmes de toutes classes, nous donnent lieu de croire que des mesures de rigueur aussi exagérées amèneront tôt ou tard des changemens qui nous seront favorables à nous-mêmes, les aînés du royalisme.

Quoi qu'il en soit, je suis entièrement décidé à partir pour la Russie, ne voyant pas pour le moment de meilleure corde à mon arc que ma sous-lieutenance dans ce pays lointain, puisque, d'après ce que l'on vient de m'écrire de votre part, vous êtes hors d'état de me procurer aucun secours d'argent, du moins pour l'instant; et qui sait ce qui arrivera à la suite de tout ceci? Comment mon père, à votre retour des prisons, après

la mort de Robespierre, ayant trouvé tous vos biens séquestrés, vous avez été dans le cas de devenir le fermier d'une partie de ces domaines, à la condition d'en payer le prix de ferme à la nation, et vous l'avez obtenue comme une faveur? J'avoue que ceci surpasse tous les étonnemens que me cause la révolution. Mais je n'avois pas besoin de raisons aussi fortes pour ne plus songer à recourir à vous pour de l'argent. Gardez, mon cher papa, les faibles profits que vous retirez de votre bail, afin de vous substanter dans l'âge avancé où vous êtes et d'entretenir vos biens en bon père de famille, ce dont je ne doute pas assurément, tant que vous le pourrez: le règne de la rapine et de la bizarrerie finira peut-être un jour. Adieu! adieu!

Au milieu des événemens destructeurs qui troublent le monde et les familles de bien, il est quelquefois sans doute permis aux royalistes de s'arrêter à des étincelles consolantes qui s'échappent par hasard de la roue de fortune au bas de laquelle ils sont si cruellement tombés. Je n'ai point encore omis de vous entretenir de celles qui sembloient d'un intérêt majeur concernant l'Etat et nos Bourbons. Mais aujourd'hui que

ce sujet semble tari pour toujours, je veux, en descendant jusqu'à moi, vous apprendre que je viens d'être reçu chevalier de Saint-Louis; faveur que je dois à mon général qui l'a sollicitée pour moi du Roi; oui du Roi : car nous autres Français émigrés, nous avons toujours notre Roi, c'est Louis XVIII de qui nous aimons à dépendre; et quelque idéal que paroisse le système à bien du monde, il nous soutient dans l'isolement national où nous nous trouvons. J'attache d'autant plus de prix à cette décoration, qu'indépendamment de mon jeune âge qui donne plus de plaisir à la porter : elle peut m'attirer quelque considération dans les pays étrangers où je serai appelé à demeurer.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME LIVRE

VINGT-TROISIÈME LIVRE.

Lintz en Autriche, le décembre 1798.

En vous annonçant mon départ pour la Russie au mois de février dernier, je ne m'attendois pas, mon cher papa, que l'empereur Paul reviendroit sur l'autorisation qu'il avoit donnée au prince de Condé, d'accorder des congés de semestre aux individus de l'armée qui en solliciteroient, à la condition de la rejoindre au printemps en Russie.

Les ministres de ce Souverain, près différentes cours de l'Allemagne, ayant refusé au printemps dernier de viser les passe-ports à plusieurs de nos semestriers, sous le prétexte qu'ils n'avoient pas reçu d'instructions précises à cet égard, un grand nombre de nous ont été contraints de s'arrêter en chemin pour ne pas s'exposer à être refusé à la frontière, après avoir usé leur dernière ressource

dans le voyage, espérant d'ailleurs que la chose seroit bientôt éclaircie, et que cet obstacle ne pouvoit manquer d'être levé.

Mais nous avions remarqué que la correspondance avec nos camarades en Russie devenoit rare et difficile; ce qui nous avoit causé de l'inquiétude, d'autant plus que nous avions appris que plusieurs lettres dans lesquelles des émigrés s'exprimoient d'une manière peu mesurée, peut-être exagérée et même injuste, sur le compte du gouvernement russe, et particulièrement sur celui de l'Empereur, avoient été interceptées à la frontière, et que ce Souverain avoit adressé au prince de Condé des ordres pour faire mettre à exécution les ordonnances contre les délinquants, que plusieurs de ceux-là avoient été renvoyés et conduits hors des frontières, et d'autres condamnés à être transférés en Sibérie.

Ceci avoit refroidi beaucoup nos voyageurs; mais moi, persuadé que quelque dures que puissent être les règlemens militaires en Russie, comparés surtout à notre manière de servir en France, où les mœurs et les usages sont si différens, il n'est pas croyable qu'ils soient injustes et que sous les ordres immédiats de nos Princes, il doit

être aisé de supporter bien des choses contrariantes.

J'ai écrit à S. A. S. pour savoir positivement à quoi m'en tenir. Malheureusement je n'ai pas tardé à en recevoir une réponse qui ne m'a plus laissé aucun doute sur la privation de mon état en Russie (1). Nous avons appris dans l'intervalle

---

(1) Voici cette réponse :

Dubno en Wolhinie, le 5/16 octobre 1798.

« Je vous envoie, Monsieur, le certificat de vos ser-
« vices et votre commission de capitaine ; j'ai bien re-
« gretté que les circonstances vous aient empêché de
« vous réunir à vos camarades. S'il se présente, comme
« vous le désirez, quelque occasion de vous rapprocher
« de moi, ce sera avec plaisir que je vous verrai ; soyez-
« en aussi persuadé, Monsieur, que de ma parfaite es-
« time pour vous.

« *Signé*, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON. »

*A M. de R***.*

Je ne rapporte ici cette lettre, peu importante en elle-même, que pour faire connaître la sollicitude de nos Princes, et toute l'étendue de leurs égards envers les plus simples officiers.

Ils répondent eux-mêmes aux lettres qu'on leur

que l'Empereur, ayant été excessivement blessé des propos et de la conduite au moins légère de quelques gentilshommes, avoit écrit de nouveau au prince de Condé, dans le courant de juin, pour le prévenir que cet oubli et l'ingratitude de quelques individus l'avoient confirmé dans la résolution prise depuis long-temps de ne plus laisser entrer aucun Français dans ses Etats. Cette mesure rigoureuse et un peu fantasque de la part de Paul Ier a rendu plus de six cents individus victimes du tort de quelques particuliers; ce qui navre le Prince, dont toutes les démarches auprès de l'Empereur pour faire révoquer le susdit ordre ont été inutiles. Cette circonstance m'a retenu à Lintz, où je suis résidant depuis plusieurs mois; mais par grâce spéciale : car je suis obligé

---

adresse. Apprenez donc, vous, plébéïens parvenus, usurpateurs des premiers rangs de la société (tout en prêchant l'égalité), que l'orgueil qui vous domine, et avec lequel on dit que la plupart de vous traitent leurs subordonnés, ne fut jamais dans le cœur des Bourbons; qualité qui ajoute essentiellement à leur droit de régner sur la France. Quittez donc cette morgue, qui ne fut jamais l'appanage des grands, si vous voulez que le peuple se méprenne en vous voyant à sa tête.

de faire renouveler tous les quinze jours la permission d'y rester, ce que je n'obtiens du ministre Thuguth que parce que deux hommes considérables de cette ville, auxquels je m'étois fait recommander, garantissent que j'ai de quoi subsister, sans devoir être à charge au pays : c'est une mesure de rigueur contre tous les émigrés. Heureusement que mes protecteurs n'ont pas compté dans ma bourse. Je m'occupe en attendant d'obtenir du service chez quelques puissances; car je ne sais ce que je deviendrai dans six mois.

Lintz, le février 1799.

Eh bien! mon cher papa, la fortune est donc encore venue sourire l'année dernière un instant aux émigrés. Je profite de nos quartiers d'hiver; car je suis redevenu militaire actif, pour vous entretenir du bonheur et du malheur que nous avons éprouvés dans l'espace de quelques mois.

Vous vous peindrez d'abord aisément nos transports de joie à la nouvelle du mariage de Mgr le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, avec la fille de Louis XVI, rendue à la liberté. Nous regardions depuis long-temps cette mal-

heureuse Princesse comme captive en Autriche. Elle y étoit victime d'une politique secrète dont Louis XVIII est parvenu à rompre le chaînon ; ce qui nous tenoit au cœur depuis long-temps, comme Français attachant à cette alliance de famille beaucoup d'idées de salut pour les Bourbons comme pour la France. Ce consentement de l'empereur d'Autriche de rendre au Roi la fille de son malheureux frère, sans mettre d'opposition à son mariage anciennement projeté, nous persuada encore une fois que la politique des cabinets marcheroit désormais dans notre sens.

A la suite de cet événement de bon augure, nous avons redoublé d'alégresse en voyant l'armée de Condé, cette réunion de vétérans de la monarchie, quitter avec armes et bagages les climats glacés de la Russie pour se rapprocher du sol de leur patrie, de cette belle France vers laquelle les Russes venoient de diriger de grandes forces pour abattre la république. On ne mettoit aucun doute, à cette époque, sur la résolution qu'avoient prise à cet égard les empereurs de Russie et d'Autriche, d'après la marche de leurs armées combinées.

Le corps de Condé s'étoit ébranlé de ses can-

tonnemens vers la fin de juin, marchant en trois colonnes : la première commandée par le prince de Condé; la seconde par le duc de Berry, et la troisième par le duc d'Enghien, se dirigeant vers la Suisse pour s'y réunir à une des armées russes que commandoit le général Korsakoff; pendant qu'une autre qui avoit à sa tête le général Souvarow se battoit en Italie, d'où ce célèbre général, réuni aux Autrichiens, avoit déja repoussé les ennemis jusqu'auprès de leurs frontières, pris Mantoue, la citadelle de Ferrare, Turin, Alexandrie, etc., etc. Vous sentez que je ne me fis pas prier, dans une circonstance semblable, pour me rallier à mes anciens frères d'armes. Je rejoignis le corps de Condé dans sa marche entre Prague et Ratisbonne. L'accueil aimable et bon que daigna me faire le Prince, me fit oublier les soucis que j'avois éprouvés pendant mon absence de l'armée.

On me dit que j'avois été compris dans la nouvelle formation, et que j'allois reprendre mon emploi d'officier. Je ne me le fis pas répéter, et, deux jours après, vêtu d'un habit vert et ceint d'une écharpe, je repris mes fonctions accoutumées.

Que ne devoit-on pas espérer d'un aussi vaste plan à la suite d'attaques si bien commencées, et de celles qui se préparoient, surtout avec des troupes aussi passibles que sont celles de Russie, dirigées par le maréchal Souvarow, guerrier qui avoit déjà acquis tant de célébrité par ses victoires sur les Turcs et les Polonais; royaliste à outrance qui sait se faire adorer de ses soldats par sa valeur et ses manières originales, à un tel point, qu'on dit qu'il les mène au feu et qu'il les fait jeûner comme bon lui semble, suivant l'exigence des cas.

Je ne puis résister au désir de vous rapporter ici quelques traits du caractère singulier de ce général, dont plusieurs de nos camarades ont été à portée de juger, et que les officiers russes avec qui j'ai servi nous ont raconté.

Pour vous faire juger de son exaltation royaliste sur laquelle nous fondions tant d'espérance, au printemps dernier, persuadés que si celui-ci pénétroit une fois en France, comme il y avoit lieu d'espérer, il iroit bon jeu bon argent au but de la contre-révolution, je veux d'abord transcrire ici textuellement une lettre qu'il écrivit de sa propre inspiration et par une sympathie re-

marquable au général Charrette, dans le temps où ce celèbre Vendéen s'immortalisoit pour le rétablissement du trône.

Lettre du général Souvarow au général Charrette, datée de Varsovie, le 18 *novembre* 1795.

« Héros de la Vendée, illustre défenseur de la « foi de tes pères et du trône de tes Rois, salut ! « que le Dieu des armées veille à jamais sur toi, « qu'il guide ton bras à travers les bataillons de « tes nombreux ennemis, qui, marqués du sceau « de ce Dieu vengeur, tomberont dispersés « comme la feuille que le vent du nord a frappée ! « Et vous, immortels Vendéens, fidèles con- « servateurs de l'honneur des Français, dignes « compagnons d'armes d'un héros; guidés par « lui, relevez le temple du Seigneur et le trône « de vos Rois; que le méchant périsse, que sa « race s'efface; alors que la paix bienfaisante re- « naisse, et que la tige antique des lis, que la « tempête avoit courbée, se relève du milieu de « vous plus brillante et plus majestueuse. Brave « Charrette, honneur des chevaliers français, « l'univers est plein de ton nom; l'Europe éton-

« née te contemple, et moi je t'admire et te fé-
« licite. Dieu t'a choisi, comme autrefois David,
« pour punir les Philistins; adore ses décrets, at-
« taque, frappe, et la victoire suivra tes pas. Tels
« sont les vœux d'un soldat qui, blanchi aux
« champs d'honneur, vit constamment la vic-
« toire couronner la confiance qu'il avoit placée
« dans le Dieu des combats. Gloire à Dieu! car
« il est la source de toute gloire. Gloire à toi!
« car il te chérit. »

La copie de cette lettre, envoyée dans le temps au prince de Condé, fut bientôt répandue parmi nous et lue avec admiration.

Il porte l'originalité de son caractère dans toutes ses actions, cherchant sans doute, par ce moyen, à fixer l'attention du soldat et à mériter sa confiance; ce qui lui réussit à merveille quelque burlesque qu'il soit en plusieurs occasions. Il mène la vie d'un véritable Cosaque, montant le premier cheval qui lui tombe sous la main, changeant souvent de chemise au milieu du camp. Il se couche à six heures du soir, se lève à deux heures du matin. A son lever, il court se jeter dans l'eau froide, ou s'en fait verser plusieurs

seaux sur le corps; il dîne à huit heures du matin, ne faisant servir sur sa table que des mets grossiers.

On raconte de lui que souvent, pendant ses repas, son aide-de-camp se lève de table, s'approche de lui et lui défend de manger davantage. Par quel ordre, demande Souvarow? Par ordre du maréchal Souvarow lui-même répond l'aide-camp. Souvarow se lève alors, et dit en riant : Il faut qu'on lui obéisse. Il use du même moyen pour la promenade ou autres exercices, c'est probablement pour faire sentir l'importance de la subordination.

A la cour, on le voit quelquefois courir de dames en dames et baiser le portrait de Catherine qu'elles portent sur le sein, en faisant des signes de croix et des génuflexions. Après la prise d'Ismaïl, il fit à l'Impératrice le rapport suivant : « Gloire à Dieu ! gloire à vous aussi ! la ville est prise, et m'y voici. » Il se pique d'être dévot, assiste souvent à l'office divin, va même quelquefois sonner les cloches et chanter au lutrin pêle-mêle avec les paysans.

Il ne se met point à table sans réciter le bénédicité, et n'en sort point sans dire les grâces. Il

porte habituellement sur lui une petite image de saint Nicolas, patron de la Russie, et ne va jamais au combat sans l'avoir baisée et fait le signe de la croix. Il exige des officiers, après la retraite, de réciter une prière devant les troupes. Il se pique aussi d'avoir un costume bizarre et peu analogue au poste qu'il occupe; ce n'est que dans les grandes cérémonies qu'il s'astreint à porter son uniforme de feld-maréchal.

Un jour que le prince de Condé est allé chez lui à la fin de cette campagne, et que le duc de Berri y dînoit, il les reçut en veste et culotte de toile blanche, ayant un pied chaussé d'une botte et l'autre d'une pantoufle, malgré la vénération qu'il porte à nos Princes, mais la veille, pour célébrer la fête de l'Impératrice, il s'étoit rendu à l'église en uniforme et décoré de tous ses ordres.

Si j'ai anticipé un peu sur les événemens de notre campagne, en vous parlant dans ce dernier article du rapprochement où nous nous sommes trouvés avec Souvarow, ce n'est pas que j'aie le dessein de vous faire grâce de ce qui nous est arrivé, et surtout de la catastrophe qui renvoie encore aux calendes grecques la rentrée des condéens en France.

Arrivés le 26 septembre sur les bords du lac de Constance, remplis de joie de la continuation des succès de Souvarow en Italie et de ceux que l'Archiduc avoit obtenus en Suisse, où les Russes venoient d'arriver pour nous ouvrir les portes de la Franche-Comté, nous étions loin de nous attendre que le bruit d'une canonnade que nous avions entendu la veille du côté de la Suisse, étoit la défaite presque totale de cette division de l'armée russe aux ordres de Korsakoff; bataille qui avoit eu lieu dans les environs de Zurich. Les détails qui nous arrivèrent dans le premier moment varièrent tellement, qu'il étoit impossible d'asseoir une idée exacte sur cet événement comme sur les suites qu'il devoit avoir; nous espérions même que la chose n'étoit point aussi grave, surtout en apprenant que le maréchal Souvarow, après avoir reconquis l'Italie, s'avançoit vers nous par le pays des Grisons, pour se joindre aux siens et aux alliés, afin de les aider à chasser entièrement les républicains de la Suisse.

Nous restâmes dans une triste incertitude pendant quatre ou cinq jours, en attendant la colonne du duc d'Enghien qui venoit à marche forcée pour nous rejoindre; nous n'eûmes que ce peu de

temps pour nous disposer à aller à la rencontre de l'ennemi, ce qui étoit bref, après une route de quatre cents lieues. Mais, le 2 octobre, le Prince reçut de l'Archiduc l'ordre d'aller occuper Constance, où les républicains avoient déjà paru et pillé plusieurs magasins ; il promettoit à Son Altesse de lui envoyer un renfort de trois bataillons. Il n'y avoit pas moyen d'attendre. Nous connoissions tous cette grande ville située à l'extrémité du lac de ce nom, sur la rive gauche du Rhin ; elle est cernée de murailles et d'anciennes fortifications qu'on avoit négligé de mettre en état de défense, et même à l'abri d'un coup de main, ainsi que le camp retranché qui la couvre sur la droite comme elle l'est sur la gauche par le lac. Que n'avoit-on songé quelques semaines plus tôt, qu'en cas de revers, ce poste pourroit servir de boulevard aux alliés et conserver à l'Empereur un pied dans la Suisse.

Monseigneur qui avoit avec lui le régiment russe de hussards de Bauer, le fit partir en avant, pour se réunir à un régiment d'infanterie russe qui étoit déjà à Constance, où ils devoient tous les deux servir à notre avant-garde. L'Archiduc qui commandoit en chef les Russes et les Autri-

chiens dans cette partie, fit savoir au Prince que Souvarow faisoit des progrès dans les Alpes, en le priant de porter ses troupes au-delà de Constance, sur la route de Zurith, par où se retiroit le général Korsakoff, espérant par ce moyen opérer une diversion qui empêcheroit les républicains de porter leurs principales forces contre le feld-maréchal.

Le Prince obéit de suite à cet ordre en faisant entrer dans Constance toute son infanterie soldée, deux cents chasseurs nobles, une grande partie de sa cavalerie et quelques pièces d'artillerie qui se réunirent aux Russes qui y étoient déjà ; mais ayant jugé, dans la reconnoissance qu'il fit en avant de la ville, d'après la nature du terrain qui est montueux et couvert de bois, que la cavalerie ne seroit d'aucune utilité et qu'elle pourroit être très nuisible en cas de retraite, il en fit retourner une partie de l'autre côté du Rhin.

Le 6, nos patrouilles ayant rencontré les postes de l'ennemi à une lieue de la ville, sans en connaître positivement la force, le Prince assigna à ses troupes les positions qu'elles devoient occuper. Malheureusement l'Archiduc Charles n'avoit pu lui envoyer les trois bataillons autrichiens qu'il

lui avoit promis. Nous nous trouvâmes alors si faibles en infanterie, qu'il étoit facile de juger que nous n'étions pas en mesure d'attaquer et encore moins de résister à une attaque un peu sérieuse, d'autant moins que les remparts n'étoient ni fraisés ni palissadés, et que les fossés du camp retranché étoient secs et peu profonds.

Le duc d'Enghien fut chargé de garder et de surveiller les avants-postes de la gauche au-delà de la porte de Kreslingen qui mène à Saint-Gall. Il avoit sous ses ordres le régiment d'infanterie de Durand, ci-devant d'Hohenloe avec deux escadrons et trois pièces d'artillerie. Le Prince confia au général russe Bauer la défense de la droite, sur la route de Zurich; ce général avoit avec lui trois escadrons de son régiment et un bataillon du régiment de Titoff, auquel je fus détaché avec une pièce de canon qu'on lui donna de supplément.

Les grenadiers du régiment de Bourbon furent établis avec deux cents chasseurs nobles dans le camp retranché dit le Paradis, d'une très grande circonvallation, et qu'il falloit traverser pour aller aux avant-postes de droite.

Ce fut le 7 au matin que toutes ces dispositions

furent prises, et très peu d'instans après, nous vîmes l'ennemi s'avancer. Le feu des tirailleurs ne tarda pas à s'engager; il fut même assez vif pendant quelques heures : comme il n'aboutissoit à rien, le Prince le fit cesser de notre côté, les républicains en firent autant du leur; mais sur les trois heures, ils recommencèrent, firent avancer du canon et marchèrent assez en force pour obliger notre infanterie, qui étoit dispersée sur toute la ligne des avant-postes, à se replier vers les portes de la ville et dans le camp retranché. Leur principale attaque fut dirigée vers la gauche, où se trouvoit le duc d'Enghien. On se canonna et se fusilla de part et d'autre assez vigoureusement. Malheureusement le défaut de forces suffisantes ayant empêché d'établir un poste à la porte de la ville qui donne sur le port, attenant aux remparts qui, de ce côté-là sont baignés par les eaux du lac, qu'on supposoit beaucoup plus élevées qu'elles ne le sont. Quelques tirailleurs ennemis s'en étant aperçus, ils profitèrent du moment où le duc d'Enghien venoit de se replier derrière la porte de Kreuzlingen pour gagner la porte du port; ils se mirent dans l'eau qui ne devoit pas leur aller jusqu'aux genoux et arrivèrent ainsi

à ladite porte, qu'il eût suffi de fermer pour être garanti de ce côté-là qui formoit l'extrême gauche, suivis d'un grand nombre des leurs; ils furent bientôt assez nombreux pour entrer dans la ville, dans laquelle ils se répandirent en se portant d'abord au pont du Rhin, la seule issue que nous eussions pour repasser sur la rive droite. Ils surprirent, dans le premier moment, la garde et les ouvriers d'artillerie qu'on y avoit placés, et se seroient infailliblement rendus maîtres de ce poste, sans la présence d'esprit des officiers et la valeur des soldats des compagnies française et suisse, auxquels il avoit été confié, sans prévoir qu'il deviendroit d'une si haute importance. La fusillade qui s'ensuivit sur ce point, et peu après dans les rues, nous ayant tous avertis aux avant-postes que l'ennemi devoit être dans la ville, sans savoir comment il y avoit pénétré. Le duc d'Enghien prit le parti de revenir en toute hâte du point avancé où il étoit pour tâcher de le repousser et de sauver son aïeul qu'il savoit être en avant de la ville, sur la droite. Ce jeune Prince donna dans cette circonstance de nouvelles preuves de son sang-froid et de sa grande intrépidité qu'on ne peut trop admirer. Il s'établit alors dans toutes

les rues des combats partiels entre les républicains qui débouchoient en force par l'entrée qu'ils s'étoient adroitement procurée, et les troupes du duc d'Enghien qui, revenant par détachement des différens postes où elles avoient été placées, se trouvoient tantôt attaquant, tantôt attaquées, soit qu'elles abandonnassent ou qu'elles prissent aux républicains des points qu'il eût été important de garder pour les uns comme pour les autres.

C'est ainsi que la communication avec le pont du Rhin fut interceptée deux ou trois fois : heureusement pour nous que des officiers qui connoissoient parfaitement les rues, en firent prendre une au prince de Condé par laquelle Son Altesse regagna le rempart et profita d'un moment où l'entrée du pont étoit libre pour le traverser, ainsi que son petit-fils, et rejoindre son quartier-général. Nous eûmes le bonheur d'apprendre cette nouvelle pendant que nous étions encore dans le camp retranché ; ce qui nous donna du courage pour nous occuper des moyens de nous tirer de là.

J'y étois, comme je vous l'ai dit, avec un bataillon russe, les grenadiers de Bourbon et deux

cents chasseurs nobles. Après avoir fait quelque résistance aux attaques de l'ennemi sur ce point, nous nous trouvâmes entraînés à suivre le mouvement de la retraite, pour rejoindre les nôtres, que nous entendions se battre dans la ville, à l'entrée de la nuit. On nous donna l'ordre de marcher pour regagner la porte; en y arrivant, nous la trouvâmes fermée. Cette circonstance, que nous n'avions pas prévue, passa bientôt de la tête de la colonne à la queue, et nous jeta tous dans une cruelle perpelxité. Les républicains s'en sont rendus maîtres, dîmes-nous, ils nous ont enfermés dans le camp, c'étoit bien le cas pour nous faire leurs prisonniers. Quel parti prendre ? Nous entendons parler français de l'autre côté du rempart; mais quoique ce fût notre idiome, nous ne pouvions distinguer si c'étoient des royalistes ou des républicains. Nous appelons, on ne répond point. La nuit étoit close; la fusillade recommence près de là; nous faisons avancer nos pièces pour tâcher d'enfoncer la porte : ô providence! nous reconnoissons le langage des Condéens, ce sont eux qui, à leur tour, se sont emparés de ce poste, ils songent à nous. On crie des deux côtés : Vive le Roi! Vive Condé! Ces amis nous parlent

à travers la porte, en essayant de l'ouvrir sans y voir, le temps presse, nous joignons nos efforts aux leurs, et sur-le-champ elle est enfoncée. Nous pénétrons aussitôt dans la ville, les grenadiers de Bourbon marchant à notre tête la bayonnette en avant, pour nous faire jour, de rues en rues, appuyés par les chasseurs nobles, qui avancent au pas de charge, malgré la grande obscurité. A peine entrés, ils sont assaillis par une grêle de balles qui pleuvent de tous côtés : cette décharge, loin de les arrêter, ne fait qu'exciter leur ardeur. Je suivois dans ce quart d'heure là les grenadiers précédant les Russes, que l'ennemi serroit de près; mais aussitôt que nos troupes eurent passé la porte, on la referma sur les républicains. Arrivés sur une petite place, j'y mets ma pièce en batterie, à côté d'un peloton de Russes qui viennent d'accourir pour se mettre en bataille; à l'instant même une décharge nous arrive, par la droite, de l'extrémité d'une large rue : je fais tirer de ce côté un coup à mitraille, sans voir positivement sur qui, mais seulement pour en imposer. Je venois de perdre un canonnier, et deux autres, restés en arrière, manquoient à ma pièce. Le peloton de Russes que j'avois à côté de moi se retire

alors brusquement, sans dire gare! Je suis son mouvement en allant du côté du pont, mais sans ordre; nous nous trouvions alors tout dispersés. A chaque détour de rue, l'ennemi qui s'y tenoit embusqué, nous tiroit dessus. Ma pièce étoit à la prolonge, je fus contraint de l'y laisser; mais arrivé devant la cathédrale, j'y trouvai un détachement de nos braves grenadiers de Bourbon qui nous attendoient. Je fais faire halte pour remettre ma pièce sur son avant-train, afin de marcher plus vite et plus commodément dans les rues étroites que j'ai encore à parcourir, pour gagner le pont et sauver ce canon, s'il est encore temps. Les coups de fusil se font toujours entendre vivement de côté et d'autre, sans qu'on puisse distinguer de quel parti, ni leur résultat, tant est grande la confusion. Nos grenadiers ripostent, et continuent de marcher la bayonnette en avant; je mis alors les chevaux au grand trot, courant à la tête de ma pièce, mes canonniers autour; tout à coup je me sens saisir par le bras, c'est un de mes camarades, tout essoufflé, le chevalier de Salgues, qui me pria d'arrêter un moment, pour faire déposer sur ma pièce le cadavre de son respectable oncle, le général de Salgues, étendu là par terre,

où il vient d'être atteinu d'un coup de feu. Son neveu désire par-dessus tout le transporter à l'autre rive, pour l'enlever aux ennemis et lui rendre les derniers devoirs. Quel moyen de ne pas céder aux instances de cet officier? Je fais arrêter, et deux grenadiers placent sur ma pièce les restes inanimés de ce valeureux officier; cercueil digne de celui qui avoit si souvent conduit au feu les soldats du Roi, tant dans la guerre de sept ans que dans celle-ci, et qui venoit d'avoir, avant de mourir, la satisfaction de voir saisir un drapeau sur l'ennemi par deux grenadiers du régiment de Bourbon qu'il commandoit. Enfin nous touchons au pont : il étoit temps, nous étions les seuls en arrière, où nous attendoient, avec une anxiété difficile à rendre, les officiers chargés de le couper; ils redoutoient de le faire trop tôt, si nous devions revenir, ou trop tard, si nous ne devions pas reparoître.

Les ouvriers travailloient au milieu des balles, pendant que nos troupes redoubloient d'efforts pour repousser l'ennemi, qui forçoit de plus en plus sur ce point, dans le but de nous fermer le passage et de nous enlever ce petit trophée.

Tout remuoit sur ce pont; une partie des madriers avoient déjà été enlevés dessus les poutres.

Il en restoit à peine la largeur d'une voie de charrette : nous en profitâmes avec précaution, en serrant de bon cœur la main de nos sauveurs, et bientôt le bruit de la chute des dernières pièces de bois dans le Rhin nous annonça que nous étions en sûreté, grâce à l'intelligence et à la détermination de M. de Comeau, officier d'artillerie, chargé de cette opération, ayant sous lui nos pontonniers de Strasbourg, si braves et si intelligens. Ils furent aussi vaillamment protégés par MM. Gilles et Lesage, commandant les détachemens des compagnies française et suisse que j'ai déjà cités plus haut, et qui se tirèrent glorieusement de cette circonstance difficile, par un feu soutenu et différentes charges à la bayonnette.

Ainsi se termina cette journée, que nous nommons parmi nous l'échauffourée de Constance. Je ne sais si les républicains l'ont désignée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous n'avons vu ce jour-là, dans Constance, que des militaires français, opposant la ruse à la ruse, la valeur à la valeur.

Vous direz peut-être que ce n'étoit pas la peine de venir de si loin pour assister à un si petit spectacle, je l'avoue; car c'est la seule rencontre un peu sérieuse que nous ayons faite de l'ennemi dans

cette campagne; mais il est juste d'observer que nous n'étions venus que pour y figurer comme acteurs, sans devoir en régler les scènes. Heureusement que cette triste affaire nous a coûté moins de monde qu'on auroit pu le supposer, puisque nous n'y perdîmes au total, tant Russes que Condéens, qu'environ quatre cents hommes, y compris quelques prisonniers.

Rassurez-vous sur le compte de ces derniers. Nous ne sommes plus en 1793; nous avons affaire à des hommes dont le cœur s'humanise, et qu'il seroit facile de rendre royalistes s'ils voyoient nos Princes, et qu'ils portassent la cocarde blanche. Voici sur quoi je me fonde. Parmi nos prisonniers, il s'est trouvé des officiers et des gentilshommes qui avoient, à la vérité, le costume russe, pour les protéger contre les lois des révolutionnaires; mais comme nous avons été payés pour ne pas nous fier toujours à ce foible moyen du droit des gens, méconnu pour les émigrés, un des commandans français, vrai français, devant lequel on en a conduit, leur ayant demandé leurs noms, ils les donnèrent purement et simplement, sans hésitation. A cette franchise chevaleresque, on leur a observé qu'ils n'avoient pas besoin de franciser

ainsi leurs noms, mais de les donner suivant l'idiôme et l'orthographe russes, de sorte que si l'on eût pris, je suppose, un nommé *Simon* ou *Julien* (pour ne pas désigner ici ceux qui l'ont été réellement), on les eût inscrits, sur le tableau des officiers faits prisonniers, sous les noms de *Simonosky* et de *Julienoff*; en outre, nous avons appris qu'ils étoient tous traités avec beaucoup d'égards.

Nous nous maintînmes le reste de la nuit et les jours suivans à Pétershausen, abbaye située à l'extrémité du pont d'où nous observions l'ennemi, dont nous n'étions séparés que par la rivière, fort étroite à sa sortie du lac. Le 10, nous fûmes bien étonnés de voir, à la pointe du jour, sur le milieu du pont, à l'endroit où il cesse d'être couvert et où se tenoient la veille des factionnaires républicains, un groupe d'habitans qui nous faisoient beaucoup de signes, que nous ne comprîmes pas d'abord; une des sentinelles tira même dessus. Ils redoublèrent alors leurs signaux avec leurs mouchoirs. On craignit d'abord quelque supercherie; mais le jour augmentant, l'officier qui commandoit le poste s'avança, et nous apprîmes que l'ennemi avoit éva-

qué la ville pendant la nuit; qu'on le croyoit déjà loin. Le duc d'Enghien, qui s'étoit établi avec le reste de ses troupes dans un village à trois quarts de lieue de là, accourut bien vite à cette nouvelle. Il fit embarquer de suite cent grenadiers, pour entrer dans la ville, et les suivit sur un petit bateau, accompagné seulement de quelques officiers; j'étois de ce nombre. Nous sûmes là que les républicains étoient partis à deux heures du matin, ayant eu la précaution de refermer les portes après eux. Nous attribuâmes cette retraite à quelques nouveaux succès de Souvarow, qui étoit dans l'intention d'opérer sa réunion avec le général Korsakoff.

Le prince fit rétablir quelques madriers sur le pont, pour faire passer un peu plus d'infanterie et faire faire une reconnoissance en avant de la ville. On ne tarda pas à y rencontrer les républicains, qui, rassurés sans doute sur la marche de Souvarow, revenoient prendre leur position de Constance; mais ayant trouvé nos postes établis aux portes de la ville, ils s'arrêtèrent, et après avoir échangé avec les nôtres quelques coups de fusil, ils firent au commandant du poste une sommation de rendre la place : ce qui fut accordé,

comme vous devez le penser. Mais néanmoins la chose n'eut lieu qu'après une convention en règle, par laquelle nos détachemens devoient avoir le temps de rentrer à Pétershausen.

Je ne vous ai cité ce très-petit événement que comme un complément de la bizarrerie de notre fait d'armes à Constance, ville où nous voulions nous maintenir le 6, et qui nous fut enlevée le 7, on peut dire l'épée à la main, et dans laquelle nous rentrâmes le 10 au matin, pour la rendre le soir par capitulation, circonstance singulière, qui nous valut de faire quelques prisonniers, et, bien mieux que cela, de recueillir plusieurs de nos blessés, restés dans la ville, avec deux grenadiers de Bourbon, point blessés, mais près de succomber d'inanition, étant demeurés pendant trois jours, dans un isolement complet, l'un caché derrière un fossé, dans le camp retranché, et l'autre sous une poterne des remparts, n'ayant eu pour vivre, pendant tout ce temps-là, que le peu de pain qu'ils avoient dans leur sac; encore furent-ils retrouvés par hasard; car ils ne se doutoient pas de ce qui venoit de se passer; on les ramena à la vie par toutes sortes de soins et de marques d'intérêt.

Réfléchissant sur tous les évènemens qui venoient de se passer, nous commencions à concevoir de grandes inquiétudes pour la suite de l'entreprise à laquelle nous avions été appelés à concourir; en effet, après quelques changemens de position insignifians, sur les bords du Rhin, dans les environs de Constance, nous eûmes ordre de nous mettre en mouvement pour suivre l'armée du général Korsakoff, qui ayant repassé le fleuve sembloit se retirer allant rejoindre le feld-maréchal Souvarow qui s'étoit arrêté à Lindau avec son corps à sa sortie du pays des Grisons, bien en arrière de nous, et cela peu de jours après avoir annoncé au prince de Condé qu'il alloit bientôt se réunir à lui pour exécuter d'autres projets. Son Altesse étant allé le voir à Lindau, nous apprîmes, d'après la conversation qu'ils avoient eu ensemble, qu'il régnoit une grande mésintelligence entre les Russes et les Autrichiens; ce qui ôtoit tout espoir de succès dans les opérations qu'on avoit à faire pour chasser les républicains de la Suisse; opération encore facile malgré l'échec de Korsakoff; d'un autre côté, le Maréchal sembloit disposé à faire prendre les quartiers d'hiver à son armée pour la reposer d'une cam-

pagne si longue et si active, indépendamment des pertes immenses qu'elle avoit faites et du dénuement dans lequel elle se trouvoit.

Il paroissoit aussi tenir à recevoir de l'Empereur, son maître, des ordres pour les opérations ultérieures, exhalant hautement son mécontentement contre la cour de Vienne, de ce que ses proclamations en Italie n'avoient point eu l'effet promis, et surtout par l'empêchement mis par les Autrichiens au rétablissement des Souverains légitimes dans les Etats que les Russes venoient de soustraire à la domination des républicains, principalement au retour du Roi de Sardaigne dans sa capitale ; circonstance dont nous étions bien alarmés, nous fidèles sujets d'un Roi aussi exilé de ses Etats.

L'inactivité de l'Archiduc au moment du revers de Korsakoff, étoit aussi un des griefs qu'il mettoit en avant pour justifier le repos dans lequel il se tenoit, repos si contraire à son caractère et à ses vues dans une occurrence semblable ; mais il vouloit qu'on fût juste et empêcher que tout le poids de la guerre ne retombât sur la Russie.

Peu de jours après, ce Maréchal irrité de plus en plus des lenteurs et de la mauvaise volonté des

Autrichiens qui le contrarioient dans ses plans, se décide tout d'un coup à leur laisser la défense du Rhin et à faire prendre des quartiers d'hiver à son armée, qu'il établit dans les environs d'Ausbourg. Le prince de Condé eut son quartier-général à Lansberg; nous y arrivâmes dans les premiers jours de novembre pour être cantonnés aux environs de cette ville.

Les conséquences de ce peu d'harmonie qui régnoit entre les cabinets de Russie et d'Autriche, ne tardèrent pas à être manifestées, et nous en fûmes officiellement instruits par l'ordre suivant donné à l'armée le 12 novembre :

« S. A. M. le maréchal prince de Souvarow (1) « ayant donné ordre à toutes les troupes sous « son commandement de se tenir prêtes à mar- « cher au premier ordre, Monseigneur prévient « les corps de cette disposition générale, et pres-

(1) Ce général, après avoir conquis l'Italie, avoit reçu de son souverain le titre de Prince et le surnom d'*Italinsky*, titre bien dû à la gloire qu'il vendit de s'acquérir, mais propre à exciter la jalousie des Autrichiens.

« crit à tous les commandans de prendre leurs « mesures en conséquence. »

Nous ne prîmes point le change sur la direction qu'il prendroit, et cet ordre qui nous faisoit présager le retour de l'armée en Russie, fut pour nous tous un coup de foudre; mais un second ordre du Maréchal qui annonçoit au Prince que l'armée devoit prendre ses quartiers d'hiver en Bohême et en Autriche, remit un peu les esprits.

Par suite de cet ordre nous partîmes le 12 décembre pour aller en Autriche, dans les environs de Lintz, où le Prince a son quartier-général, et d'où je vous écris cette relation. Cette route a été on ne peut plus pénible à raison de la rigueur du froid; nous avons perdus plusieurs individus, officiers et soldats, qui ont eu les entrailles gelées pour avoir bu trop d'eau-de-vie en route, croyant par ce moyen tempérer les douleurs aigues qu'ils ressentoient du froid.

Plusieurs ont eu des membres gelés, les doigts, le nez qui sont restés comme paralisés malgré la précaution de se les frotter dans le moment même avec de la neige.

Lintz, le 29 mars 1800.

Nos alarmes viennent de finir sur un point important : nous n'irons point en Russie, mon cher papa; après avoir reçu deux ou trois fois l'ordre de nous ébranler, à jour fixe, de nos cantonnemens pour partir et autant de contre-ordres pour suspendre notre marche vers ce pays où toutes les autres troupes aux ordres de Souvarow se rendent maintenant, nous venons d'apprendre que nous allons passer encore une fois à la solde de l'Angleterre. Cette variation tenoit aux explications qui ont eu lieu entre le cabinet de Vienne et celui de Pétersbourg; mais il est aujourd'hui certain que l'empereur Paul, indigné des procédés de l'Autriche dans la dernière campagne, n'a voulu accorder aucune des propositions qui lui ont été faites par les cours de Vienne et de Londres pour continuer la guerre. Cette résolution est un coup terrible pour les Autrichiens sur qui tout le poids des armées françaises va retomber, et d'autant plus inquiétant, que Buonaparte revenu d'Egypte, semble devoir reprendre la conduite générale des affaires.

Le prince de Condé, témoin de la consterna-

tion qui régnoit dans tout son corps, s'est adressé à ces deux cours pour nous procurer encore un moyen honorable d'exister plus à la proximité de la France, de sorte que, dans la semaine même où le prince de Condé recevoit de l'empereur de Russie des témoignages non équivoques de son consentement, dans une lettre honorable (1), on passoit pour nous un marché par lequel nous devions servir un autre maître; mais du consentement de celui dont nous avions eu le plus à

(1) « Nous, par la grace de Dieu, Paul Ier, Empe-
« reur et Autocrate de toutes les Russies, à notre Ré-
« giment des Grenadiers de Bourbon, vu les bons ser-
« vices à nous rendus dans les combats près de Constance,
« où votre courage et votre intrépidité ont enlevé un
« drapeau à l'ennemi, il nous a plu de vous gratifier de
« drapeaux nouveaux, en témoignage de notre bienveil-
« lance, et pour perpétuer le souvenir de vos hauts faits;
« sur les drapeaux est marquée l'action qui vous mérite
« une telle distinction. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous
« ait en sa sainte garde. Donné dans notre capitale de
« Pétersbourg, le 30 février 1800.

« Il était écrit sur les drapeaux, d'un côté : *Dieu soit*
« *avec vous ;* de l'autre : *Pour avoir pris un drapeau*
« *sur les Français infidèles.* »

nous louer depuis nos infortunes, et envers lequel nous devons être toujours reconnoissans.

J'ignore si je pourrai vous dire, avant de clore ce chapitre, ce que nous sommes appelés à faire.

Adieu !

Rensenheim, le 20 octobre 1800.

Je profite d'une proclamation d'armistice que les Autrichiens viennent d'obtenir pour reprendre mon journal au point où je l'ai laissé au mois de mars. J'ignorois alors les nouvelles épreuves qui étoient réservées au corps de Condé : il semble en vérité que la fortune ait choisi ce rassemblement d'hommes fidèles pour montrer en un petit nombre d'années les vicissitudes des choses humaines.

A peine les arrangemens [illegible] à notre petite armée furent-ils pris avec les commissaires du gouvernement anglais, que nous nous mîmes en marche pour nous porter en Italie. On supposoit que nous devions nous y réunir à un corps de troupes anglaises, rassemblées en Toscane pour opérer un débarquement dans le Languedoc, et nous jeter au milieu d'un peuple qu'on assuroit bien disposé à nous recevoir ; ce qui eût produit

une diversion bien puissante; en nous mettant à même d'être utiles au Roi. L'espérance, toujours immortelle dans nos cœurs, nous laissa quelques jours vaguer dans une douce illusion; nous donnâmes presqu'à plein collier dans ce leurre politique. Ce voyage vers le soleil d'Italie avoit d'ailleurs beaucoup plus d'attraits que celui dont nous venions d'être menacés vers le pôle. Une autre raison fortifioit en nous l'idée que nous touchions à un dénouement heureux : le duc de Berry venoit de se rendre en Sicile pour épouser une des filles du roi de Naples, alliance qui sembloit dénoter que nos princes avoient de fortes espérances pour le rétablissement de la monarchie.

Arrivés le 12 mai à la hauteur de Venise, la plupart des officiers et des gentilshommes profitèrent de la proximité de cette ville singulière pour aller la visiter. Un autre motif de curiosité et de devoir nous y porta. Il étoit naturel à des soldats chrétiens de désirer voir le pape Pie VII, pour recevoir sa bénédiction avant de rentrer en France et de rendre leurs hommages à ce nouveau chef de l'Eglise, si miraculeusement élu.

Le duc de Berry, le prince de Condé et le duc d'Enghien nous avoient donné l'exemple de cet

empressement. Le Pape parut extrêmement sensible aux respects de cette foule de militaires français, qui n'étoient sortis de France que pour le soutien de l'autel et du trône; néanmoins la souveraineté temporelle du Saint Père nous parut être encore un problème.

L'Autriche, nantie de tout le territoire de la république de Venise, par l'intervention du directoire et de Buonaparte, ne sembloit pas trop disposée aux restitutions, en coopérant à faire rentrer Pie VII en possession de sa capitale et de ses états. C'eût été un acheminement à de grandes réparations qu'il y auroit eu à faire pour tant d'injures et d'injustices; mais ici, comme ailleurs, l'ancien proverbe l'emporte : *Ce qui est bon à prendre est bon à garder.* Aussi le Pape nous a-t-il paru être là plutôt en chartre que comme véritable ami de l'Autriche.

Cette visite à Sa Sainteté ne nous donna pas la force de supporter avec résignation, comme de bons Chrétiens l'auroient dû, et surtout sans humeur, la perte de l'espérance dont nous nous étions flattés d'abord; il nous fallut dire adieu au Languedoc, comme nous l'avions dit autrefois à la Champagne, à l'Alsace, et dernièrement à la Franche-Comté.

Politique infernale! et vous, hommes fourbes et injustes qui la dirigiez, un jour viendra où vous vous repentirez du mal que vous nous avez fait. Pauvre France! infortunés Bourbons! Le Prince reçut, le 19, l'ordre de faire une marche rétrograde, pour aller joindre l'armée autrichienne en Bavière, où cette armée se retiroit, après avoir été battue par les républicains, qui venoient de passer le Rhin sur plusieurs points.

Nous fûmes détournés un moment de nos tristes réflexions par l'avis suivant, qui fut mis à l'ordre le 17 :

« C'est avec le plus grand plaisir que Monseigneur annonce au corps, que Monseigneur le duc d'Angoulême est en route pour le rejoindre. »

S. A. R. arriva le 25, nous en fûmes prévenus à l'ordre par les termes suivans : « D'après les ordres du Roi, communiqués à Monseigneur par S. A. R., Monseigneur le duc d'Angoulême est arrivé ce matin. Ce prince va prendre le commandement du régiment noble à cheval. »

Nous nous dirigeâmes du côté de Saltzbourg, pour venir joindre l'armée autrichienne, qui,

constamment battue par les Français, s'étoit déjà repliée des bords du Rhin jusqu'en arrière de Munich.

Le Prince reçut, le 4 juillet, l'ordre de diriger son corps vers Rosenheim, sur la rivière de l'Inn. A notre arrivée dans cette position, où l'on semble vouloir tenir, nous nous sommes occupés d'y construire des batteries sur la hauteur qui domine le pont de Rosenheim, afin de nous mettre à même de défendre ce point dont nous sommes spécialement chargés. Sur ces entrefaites, Monseigneur a reçu du général autrichien l'avis qu'un armistice venoit d'être conclu, en lui recommandant néanmoins de continuer la même surveillance, ainsi que les ouvrages de défense qu'il auroit pu entreprendre. Voilà où nous en sommes: mais d'après les succès immenses que les républicains viennent à leur tour d'obtenir en Italie, où tout ce qu'avoit conquis Souvarow a été repris aux Autrichiens, nous sommes convaincus que la cour de Vienne sera forcée de demander la paix et d'accéder aux conditions que lui imposera Buonaparte.

Pourrions-nous en douter, témoins comme nous sommes du découragement de l'armée autrichienne? Il est à son comble, et à un tel point,

que la vue de son jeune empereur, accouru de Vienne pour se mettre à sa tête et remonter les esprits, n'a excité parmi les soldats et les officiers aucune espèce d'enthousiasme.

Après trois jours de présence au milieu des débris de son armée, il est retourné dans sa capitale. Nous en apprîmes la nouvelle avec l'avis d'une prolongation d'armistice, au moment où nous venions de recevoir l'ordre de nous tenir prêts à attaquer, ce que nous ne mettions plus en doute, d'autant que tout concouroit à nous donner l'espoir d'une meilleure direction. Le duc de Berry venoit de nous arriver; du moment où il avoit su la reprise des hostilités, il s'étoit empressé de venir demander à son frère une place de volontaire dans le régiment noble à cheval, qu'il avoit commandé les dernières campagnes.

Cet empressement chevaleresque et désintéressé ne nous a point étonnés de la part de cet aimable prince; son mariage n'a point eu lieu, à raison sans doute des nouvelles conquêtes des républicains en Italie et de l'incertitude où l'état des choses met le roi de Naples pour la conservation de ses états.

FIN DU VINGT-TROISIÈME LIVRE.

VINGT-QUATRIÈME LIVRE.

Rosenheim, le 10 novembre 1800.

Je viens de répondre, mon cher papa, aux doux avis que vous m'avez fait donner récemment sur l'importance que vous attachez à ma prochaine rentrée en France. Après bien des réflexions sur cette démarche, encore hasardeuse pour vous et pour moi, je vous fais savoir que je céderai néanmoins à vos instances aussitôt que ma position pourra me le permettre. La levée qu'on vient de faire du séquestre qui avoit été mis sur vos propriétés, sera pour moi un puissant motif, puisque la prolongation de mon absence pourroit vous jeter dans le même état de détresse, surtout n'ayant que moi d'enfant. Je conçois la chose, mais, mon cher papa, nos drapeaux sont encore déployés, et je ne quitterois pas pour tout au monde mes camarades aujourd'hui, malgré la suspension d'armes qui existe entre les armées

belligérantes; car il pourroit arriver, si je partois maintenant, qu'au moment où je traverserois, sous un déguisement dont la seule pensée me fait mal, le pays occupé par l'armée républicaine, je la visse se porter contre mes frères d'armes, dont je désire ne me séparer de corps que quand le Prince nous aura dit : *Tout est fini!* sentence qui ne tardera pas à être portée, selon toute apparence. Je profiterai alors avec bonheur de votre conseil, puisqu'il tend à me réunir à vous, à me voir serrer dans vos bras, ô mon père!

Vous recevrez sous peu, je n'en fais aucun doute, l'avis de ma résolution à cet égard; j'ai remis moi-même ce matin cet écrit en forme de note à mon excellent ami de Besançon. Ce généreux négociant, qui est censé voyager pour son commerce, arriva, il y a trois jours, ici, porteur d'argent et d'une pacotille de passeports pour un grand nombre de nos camarades, que leurs parens sollicitent, comme vous le faites vis-à-vis de moi, de profiter du moment où le gouvernement actuel de France semble fermer les yeux sur la rentrée des émigrés, pour se rapprocher d'eux. Ce bon Français, nouvellement sorti du royaume, nous a entretenus de beaucoup de circonstances dont

nous ne nous doutions pas. Il paroît aussi persuadé que Buonaparte, devenu en quelque sorte le chef de l'Etat, travaille au rétablissement de la monarchie, même au bénéfice des Bourbons : je n'en crois rien.

J'ai connu le susdit Corse, dont l'ame est incapable d'un aussi beau mouvement ; maussade en société, sournois et pédant avec ses camarades, il n'y a rien de juste ni d'aimable à en attendre : croyez-moi.

Je vous remercie bien des fois du passeport que vous m'avez envoyé, c'étoit la chose épineuse ; mon ami ne l'a point apporté jusqu'ici, il l'a déposé à Munich, ainsi que beaucoup d'autres, entre les mains d'un honnête émigré qui fait l'état de cafetier, où j'irai le prendre, si les circonstances me le permettent. Mais quel tour de force vous avez fait ? Il n'y a qu'un père aussi rempli que vous l'êtes de la pensée de son fils, qui puisse donner son signalement après dix ans de séparation ; s'il n'est pas exact et que l'on m'arrête, je m'en prendrai à vous ; au surplus, cet ami nous assure qu'il n'y a point d'inquiétude à avoir en voyageant ; que les émigrés circulent maintenant en France avec autant de facilité que les jacobins le faisoient

en 1793. Bénissons le ciel de ce qu'après avoir enlevé aux royalistes ce qu'ils avoient de plus cher, l'exercice de leur religion et la vie de leur Roi, il leur accorde de revoir leurs parens. Adoucissement bien cher à leurs maux : malheureusement beaucoup manqueront à l'appel.

Bruck en Styrie, le 30 décembre 1800.

MON CHER PAPA,

L'armée de Condé vient de terminer sa glorieuse carrière comme elle l'avoit commencée, entourée de vicissitudes, les Bourbons à sa tête, la valeur à ses côtés. Rien n'a été encore aussi déplorable pour elle que le moment présent. Ce faisceau d'amis du Roi sera brisé sous peu de jours, tous ses membres vont être dispersés loin du Bourbon qu'ils avoient adopté pour leur général, et qui leur a servi de père pendant dix ans, les guidant toujours au chemin de l'honneur. Ils n'auront plus désormais l'occasion de se dévouer en corps au service des Rois, ni d'attirer sur eux l'estime des hommes, comme ils l'ont obtenue jusqu'ici, même de leurs ennemis. Ils vont être réduits à concentrer dans leur ame le nom de Condé, comme le souvenir de

leurs belles actions. Il n'en sera pas même mention dans l'histoire, puisque les triomphateurs de nos discordes, qui se déclarent le parti national, veulent qu'on interprète la vertu dans leur sens.

Je vais reprendre le récit des événemens qui nous sont arrivés depuis que j'ai cessé de vous entretenir. Le 16 de novembre, le Prince fut prévenu par l'archiduc Jean que les hostilités devoient recommencer le 28; chacun des deux partis s'y prépara. Monseigneur le duc d'Enghien occupoit alors, avec notre avant-garde, la petite ville de Rosenheim, en avant de l'Inn. Les républicains s'étant avancés contre lui le 1er décembre, après leur avoir opposé quelque résistance, il fit sa retraite en deçà de la rivière, comme il avoit reçu l'ordre de la faire quand l'ennemi l'attaqueroit.

Il exécuta ce mouvement avec une telle précision, que, si nous n'eussions pas été atteints des balles et des boulets qui nous arrivoient sur le plateau où le reste du corps étoit en bataille, on eût dit que le Prince faisoit manœuvrer sa petite troupe sur un champ d'exercice; spectacle ravissant, mais qui coûta malheureusement la vie à plusieurs des nôtres.

Monseigneur le duc d'Angoulême se fit remar-

guer dans cette circonstance par son ardeur pour se rapprocher davantage de l'ennemi; mais le prince de Condé, son général, lui fit défense d'aller au-delà du pont, comme il en témoignoit la volonté; il en étoit assez près, puisqu'il y eut plusieurs hommes de tués à côté de lui. L'avant-garde ayant repassé ce pont, on en coupa une des arches.

Nous restâmes les 2, 3 et 4 en observation des deux côtés, sans connoître le motif de quelques mouvemens de troupes que l'ennemi faisoit sur l'autre rive; mais le cinq nous apprîmes qu'une canonnade terrible, que nous avions entendue le 3, étoit le bruit d'une grande bataille que les Autrichiens avoient perdue auprès d'Hohenliden, où l'archiduc Jean, qui commandoit, avoit failli être pris. Une partie des troupes qui étoient devant nous s'étoit portée dans les environs.

Nous eûmes, le 8, des détails circonstanciés sur cette journée désastreuse. L'armée autrichienne, surprise sur un de ses flancs et sur ses derrières par un corps considérable, avoit été battue et mise en pleine déroute, après avoir perdu quinze ou seize mille hommes et quatre-vingts pièces de canon.

Le 9, l'ennemi porta de notre côté des forces considérables, et commença l'attaque sur notre point dès six heures du matin. Le prince de Condé se rendit aussitôt à nos retranchemens, accompagné des ducs d'Angoulême et de Berry, tandis que le duc d'Enghien, posté sur la gauche à quelque distance de là, tenoit tête à l'ennemi, qui se montroit sur toute notre ligne.

Nous jugeâmes bientôt qu'il cherchoit à fixer notre attention sur ce point de Rosenheim, pour tâcher d'exécuter plus facilement le passage sur notre gauche, partie qui étoit sans défense, les Autrichiens n'ayant pas plus de deux mille hommes d'infanterie sur une étendue de cinq ou six lieues. Effectivement nous apprîmes à neuf heures que l'Inn avoit été passée à trois lieues de nous, et que les républicains s'avançoient avec beaucoup d'infanterie, dont le nombre augmentoit sans cesse par des débarquemens partiels. Le duc d'Enghien ayant appris que les Autrichiens qui étoient sur ce point se retiroient devant l'ennemi sans opposer de résistance, tant ils étoient découragés par suite de leurs défaites et le peu d'énergie de leurs officiers, il entreprend lui seul d'arrêter les progrès des ennemis. Il rassemble autour de lui les déta-

chemens d'infanterie du régiment de Durand, qu'il avoit disséminé sur différens points du rivage. Il fait mettre pied à terre à un escadron de son régiment de dragons, pour augmenter le nombre de ses tirailleurs. Il les place ensuite dans un bois qu'il trouve propre à sa défense, et là, une carabine à la main, il montre à ses propres dragons les ressources de leur arme, en faisant lui-même d'arbre en arbre le métier de tirailleur, ce qui suspend la marche de l'ennemi, et donne le temps à deux bataillons autrichiens, que lui envoyoit son aïeul, d'arriver à son secours. Il en profita pour donner à la retraite que nous étions forcés de faire, une apparence moins honteuse.

C'étoit là, mon cher papa, l'homme de guerre qui commandoit notre petite avant-garde : soldat, capitaine ou général, peu lui importe, il remplit indistinctement ces nobles rôles, sachant, ainsi que la plupart de nous, se prêter à tout. Aussi l'aimons-nous à l'adoration, parce qu'indépendamment de ses qualités guerrières, il est plein d'aménité, sans jamais perdre la dignité qui lui convient à tant de titres.

Nous nous réunîmes tous alors pour suivre le mouvement de retraite des Autrichiens, en aban-

donnant le plateau de Rosenheim à l'ennemi. Mais avant de partir, nous eûmes la satisfaction d'en brûler le pont, malgré les efforts que les républicains firent pour nous en empêcher. Nous dûmes cet avantage à l'intrépidité que le régiment de Durand, les grenadiers de Bourbon et l'artillerie mirent à repousser le feu des tirailleurs dont l'autre rive étoit entièrement bordée, et à arrêter l'effet d'une très-forte batterie qui faisoit un feu continuel sur la culée du pont, pour nous empêcher d'en approcher, dans l'intention de le conserver intact : mais nos précautions avoient été prises d'avance.

Quand le Prince eut ordonné de sortir les pièces des batteries, où plusieurs venoient déjà d'être démontées, jugeant qu'il n'y avoit désormais plus d'apparence, pour nous, de faire usage du pont, je fus envoyé de sa part pour porter l'ordre d'y mettre le feu. Je m'y rendis en courant par la chaussée qui descend au rivage, pour en prévenir les officiers chargés de l'opération, ayant nos pontonniers sous leurs ordres. Ceux-ci étoient sous le pont, dans un petit bateau qu'ils avoient amarré entre deux piles, garnies d'avance de fagots et de matières combustibles. Nous leur fîmes un

signal qu'ils comprirent fort bien, car ils l'attendoient. Il étoit impossible de se faire entendre autrement, tant le feu croisé et redoublé, dirigé sur ce point, y produisoit de tapage; c'étoit un vaste entonnoir, où venoit s'engloutir une immensité de boulets.

Aussitôt que ces hommes, aussi braves qu'intelligens, eurent rempli la tâche qui leur étoit imposée, ils regagnèrent heureusement le rivage sans être blessés; leurs chapeaux et leurs habits seuls avoient été percés de plusieurs balles; mais comme à la guerre il est impossible d'obtenir des avantages sans qu'il en coûte, nous eûmes dans cette journée plusieurs officiers tués, quelques-uns de blessés, et un assez grand nombre de soldats mis hors de combat.

C'est ici que je veux enfin terminer le récit de nos dernières opérations de la campagne, afin de vous éviter l'ennui, pour ne pas dire le supplice de lire encore des détails de guerre, sur lesquels je me suis déjà peut-être beaucoup trop étendu pour la patience du lecteur. Les militaires se persuadent aisément que tout le monde doit suivre avec interêt toutes les particularités d'un combat; c'est une erreur. Je vous fais donc grâce de la fin

de cette retraite, dont la relation vous apprendroit seulement que nous eûmes plusieurs escarmouches, un assez petit nombre d'hommes de tués, quelques-uns de blessés, et peu de prisonniers; mais de grands excès de fatigue, des journées entières sans manger, des bivouacs continuels, manquant de bois la plupart du temps, et parfois placés au milieu d'un champ couvert de neige, des marches de nuit, des alertes à chaque instant, des difficultés inimaginables pour faire gravir à notre canon les montagnes de la Styrie, toutes couvertes de glaces, des ordres et des contr'ordres journaliers, des contrariétés fréquentes, pour nos campemens, de la part des généraux autrichiens, dont en général nous ne sommes point aimés, et pis que tout cela, des nouvelles accablantes sur l'état des choses en Europe, particulièrement en Autriche, puissance au sort de laquelle nous nous trouvions liés par hasard.

Ce tableau succinct vous convaincra, je le pense, que le métier des armes n'est pas agréable quand on l'exerce au milieu de l'hiver, dans un pays de montagnes, et surtout en qualité d'auxiliaires, dans une armée en pleine retraite, harcelée par l'ennemi, entièrement découragée pour avoir été

battue de tous côtés, et qui se voit repoussée jusqu'aux portes de sa capitale.

Je finis! il me reste à vous annoncer la nouvelle de mon départ; je vous prie de ne pas l'attribuer tout-à-fait à mon dégoût pour la guerre, ce que vous pourriez supposer d'après le tableau que je viens de décrire, mais bien à un nouvel armistice qui vient d'être conclu dans les termes les plus précis, pour l'ouverture d'un traité de paix définitif entre l'Autriche et la république. Cet événement devant amener très-incessamment le licenciement de l'armée, je me rends à vos désirs, en partant demain matin pour Munich et autres lieux si chers à mon cœur.

Je me trouve obligé de traverser tout le pays occupé par l'armée ennemie, mais je me suis prémuni, pour voyager en Allemagne, d'un passeport où l'on m'a qualifié de négociant du pays de Neuchâtel en Suisse. Ainsi je pars assez tranquillement avec un de mes amis, aide-de-camp favori du prince de Condé. Vous voyez que l'ébranlement de notre dissolution est donné, et que nous sommes contraints de déposer nos armes, qui, pour l'honneur des royalistes, n'ont jamais été flétries. Vive Condé! Vive d'Enghien! J'ai été bien

aise de vous informer par cet écrit, avant mon départ, du parti que je prends. Je charge un de mes camarades, qui en restera dépositaire, de vous le faire parvenir un jour, par la voie du commerce ou autrement, afin que vous sachiez quelles ont été mes dernières intentions au cas que quelques circonstances m'empêchent d'arriver jusqu'à vous, ce qui ne seroit point étonnant, malgré les précautions que je me propose de prendre pour me faire renaturaliser français. Adieu, à l'espérance de vous revoir.

Besançon, le février 1801.

MON CHER PAPA,

Depuis six jours que je suis résidant dans cette ville de France, je suis trop rempli d'émotions diverses pour ne pas vous en faire part. Je veux donc poursuivre encore aujourd'hui mon journal, dans une chambre particulière où je viens de me retirer, comme je le faisois quelquefois en Allemagne, entouré [illegible] soldats, à la fumée du bivouac.

Vous devez avoir reçu la lettre que j'ai mise à la poste à Beffort, pour vous annoncer mon heureuse rentrée sur le sol de la France, dans ma pa-

trie! j'y suis!!! J'avois laissé à Bâle le peu d'effets que j'avois rapportés avec moi pour passer la frontière à pied, comme un homme se promène, afin d'éviter qu'on me demandât mon passeport aussi près de l'Allemagne. J'avois seulement dans ma poche un livre insignifiant, dans le couvercle duquel étoient cachés plusieurs papiers auxquels j'attache beaucoup de prix, avec un petit peloton de fil renfermant ma croix de saint Louis. Ce stratagème, qui m'a réussi, est de la conception d'un de nos compatriotes, qui me l'a confié, comptant lui-même en faire usage.

Me voici dans la France, mon cher papa, quel changement de situation! Le cœur me bat jour et nuit, sans que je puisse l'en empêcher, de plaisir et d'espérance, mêlée quelquefois d'inquiétudes; sentiment dont je ne puis encore me défendre; mais le plus souvent c'est de reconnoissance qu'il est agité. Ah! quel bon peuple, mon cher papa, que celui de la Franche-Comté! quelle noblesse de sentimens! quelle franchise, quelle générosité! Je me trouve ici au milieu d'individus qui ne m'ont jamais vu ni connu, et avec lesquels je suis à mon aise et aussi libre d'exprimer ma pensée que je l'étois à l'armée de Condé, avec mes

camarades. Nous étions bien convaincus qu'il y avoit encore en France plus d'honnêtes gens que de jacobins ; mais le jugement que je suis dans le cas de porter moi-même me transporte de joie. Il a suffi qu'on me sût émigré, pour qu'une foule de personnes vînt me témoigner un vif intérêt. C'est à qui me rendra service, et ce qu'on fait en ce moment pour moi, on se propose de le faire à tous ceux qui doivent me suivre, comme on l'a fait à ceux qui m'ont précédé, afin de nous procurer les moyens de demeurer en France avec sécurité, et de recouvrer ce qui sera possible de nos biens.

C'est surtout de M. Marquiset dont je suis pressé de vous entretenir, ainsi que de son caractère serviable. Ce négociant, qui s'employoit pour notre correspondance, est devenu mon bienfaiteur sans me connoître, à la simple recommandation d'un de mes camarades auprès de sa femme.

Prévenu par ma lettre que j'arriverois tel jour à Besançon, et que mon intention étoit de mettre pied à terre à une demi-lieue de la ville, d'après ses propres instructions, afin d'éviter d'être pris en défaut avec mon faux passeport, il vint une lieue au-devant de moi, dans le but d'exercer

à mon égard tous les devoirs de l'hospitalité.

Après nous être embrassés à plusieurs reprises, il me prit par le bras pour me conduire à sa femme et à sa belle-mère, qui, quoiqu'elles ne m'eussent jamais vu et ne me connussent que très-indirectement, m'ont reçu comme le meilleur ami qu'elles eussent sur la terre et qu'elles attendoient avec impatience.

Encouragé par un tel accueil, je n'ai plus songé à aller m'établir à l'auberge selon mon intention. J'ai demeuré dans cette maison, qui me sembloit déjà la mienne, où tout étoit disposé pour mon établissement. Depuis six jours que j'y suis, j'éprouve toutes les douceurs d'une ancienne amitié, et mes hôtes prétendent que c'est de cette manière que beaucoup d'autres habitans reçoivent ici les émigrés qui rentrent en France. Je le crois, mais cette manière de s'exprimer est aussi une attention délicate de leur part pour retenir les élans de mon cœur.

De quelles expressions me servir pour définir le mérite d'une conduite si généreuse et si désintéressée? Ce semble être, chez toutes ces personnes, un besoin et un mouvement d'inspiration, qu'on diroit national, et par lequel tous les honnêtes

gens voudroient contribuer à une sorte de réparation envers les hommes de la monarchie qui ont été si injustement traités, et prouver par là qu'ils n'ont pris part à aucun des crimes et des excès de notre révolution : voilà la France et les Français ! je respire!

Du matin au soir on s'occupe de moi dans cette maison, pour me styler aux nouveaux usages de la France, et m'ôter un certain vernis d'Allemagne dont nous portons tous l'empreinte dans nos manières et notre costume; aussi suis-je resté trois jours enfermé, pour me faire habiller et coiffer à la française, afin que rien ne puisse traverser l'exécution de mes projets ultérieurs. On y cherche tous les moyens de me procurer une société aimable et choisie; j'ai souvent le plaisir d'avoir des conversations délicieuses avec des hommes aussi royalistes que moi, dont plusieurs négocians de Lyon, associés de mes amis, avec qui j'ai bien du plaisir à fraterniser, entr'autres M. Desplaces, ce qui est naturel, puisque comme moi ils ont été soldats royalistes.

Ils me racontent leurs beaux faits d'armes et toutes leurs vicissitudes pendant la défense de leur ville natale contre les républicains, et les abomi-

nations exercées par ceux-ci contre leurs concitoyens, à l'issue de ce siége mémorable. Je leur parle en échange de tous nos bons Princes, ce qui les attendrit aux larmes; nous finissons souvent ces colloques par des embrassemens.

Je leurs disois ce matin, pour répondre à leurs témoignages d'intérêt sur mon titre d'émigré : Vous avez mieux fait que moi, puisque, n'étant pas militaires, vous avez combattu en France pour le soutien de la cause royale. J'étois officier lorsque nos troubles commencèrent, c'étoit une chance que j'avois à courir en répondant, comme je le devois, à l'appel de nos Princes; vous en aviez aussi à courir dans le négoce, mais en général d'une autre nature. Au surplus vos sentimens et les miens suffisent pour que nous soyons amis : vive le Roi !

Enfin, mon cher papa, pour vous donner une idée plus positive de la disposition dans laquelle sont mes hôtes et les personnes de leur connoissance envers les émigrés, il a été rédigé avant-hier, à la mairie, un acte en forme, dans lequel neuf habitans très-notables (ce nombre est celui fixé par la loi pour être rayé de la liste fatale) ont déclaré m'avoir vu constamment habiter, dans la maison

d'un particulier de cette ville, qui l'atteste également, pendant les dix années qui viennent de s'écouler. Cette déclaration est dans ce moment affichée à la porte de l'hôtel-de-ville, où elle doit rester l'espace de six jours, pour que personne ne l'ignore, et que ceux qui auroient des réclamations à faire contre son exposé, aient le temps de les faire; après ce délai, on doit la retirer, pour la déposer dans les bureaux, et il m'en sera délivré une expédition visée et légalisée à la préfecture. Eh bien! mon cher papa, que pensez-vous de la religion de ces neuf pères de famille auxquels j'étois inconnu il y a huit jours, et qui ne me reverront probablement jamais? Ils n'ont sans doute point cru trahir leur conscience en attestant un faux aussi palpable, mais ils ont prétendu exercer un grand acte de charité en voulant, au risque d'un danger qui pourroit être éminent pour eux, tendre leurs mains secourables à un pauvre affligé, afin d'empêcher l'effet d'une grande iniquité. Cette action, si méritoire aux yeux du public, doit trouver grâce devant Dieu, d'après l'idée que je me fais de l'homme juste selon l'Évangile, et d'autant plus que ces hommes honorables, dont aucun ne tenoit à l'ordre de la no-

blesse, n'entendent pas qu'on leur parle de reconnoissance, se figurant, par cette action qui leur paroît toute simple, payer une espèce de tribut à la monarchie des Bourbons qu'ils regrettent tous les jours; je ne puis que former des vœux pour que ces personnes estimables jouissent d'un bonheur constant.

C'est avec cette pièce précieuse, que M. Met. m'a dit être indispensable, que je me rendrai sous peu de jours en Anjou, afin de vous éviter de nouvelles contestations sur la libre possession de vos biens. Adieu, mon cher papa; au plaisir inimaginable de vous embrasser.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME LIVRE.

VINGT-CINQUIÈME LIVRE.

VINGT-CINQUIÈME LIVRE

OU L'ON TROUVERA

QUELQUES TRAITS SUR LE CARACTÈRE ET SUR LE GOUVERNEMENT DE BUONAPARTE, DEPUIS 1801 JUSQU'A LA RENTRÉE DE LOUIS XVIII EN FRANCE.

Muni du certificat qui attestoit ma résidence à Besançon pendant les dix années qui venoient de s'écouler, je traversai rapidement la France pour me rendre au sein de ma famille. Je m'arrêtai seulement huit jours à Paris : j'y rencontrai plusieurs

de mes anciens camarades, officiers d'artillerie émigrés.

Quelques-uns d'entre eux avoient eu l'idée de s'adresser directement au premier consul, jadis leur camarade, les uns pour obtenir leur radiation, les autres pour se procurer des places qui les missent dans le cas de subsister, ayant perdu leur état et leur fortune à la révolution.

Il les accueillit, au premier abord, avec une apparence d'intérêt et de souvenir; mais cet homme, autrefois leur égal, étoit devenu si fier, que, ne trouvant pas sans doute dans le langage de ces messieurs toute l'expression de l'admiration dont il supposoit être digne, et qu'il sembloit exiger pour être leur bienfaiteur, il changeoit bien vite de ton, disant aux uns, d'un air de suffisance : Vous ferez bien de prendre l'air de la France, afin de fixer vos idées; vous viendrez me retrouver plus tard. Ceux-là ont en vain réclamé une seconde audience. Plusieurs ayant répondu avec franchise à sa question sur ce qu'ils avoient fait pendant l'émigration : Nous servions à l'armée de Condé, il leur dit : Voulez-vous reprendre du service? c'est ce que vous avez de mieux à faire. A leur réponse négative, motivée sur le désagré-

ment pour eux de se trouver sous les ordres de leurs cadets, ou de leurs anciens soldats devenus officiers-généraux, il leur répliqua d'un ton ironique : Vous ne voudriez donc pas servir sous moi ? Faites vos réflexions ; vous m'en ferez part sous peu. Deux ou trois seulement obtinrent leur radiation de la liste fatale et des emplois dans le civil.

L'explosion de la machine infernale venoit d'avoir lieu : ce stratagème, dont on a parlé si diversement, procura au premier consul l'avantage de faire encore des dupes en accusant indistinctement les royalistes et les jacobins d'en vouloir à ses jours. La plupart de ces derniers, croyant sauver la république, ou feignant de le croire, lui applanirent les degrés du trône, comme quelques royalistes contribuèrent à son élévation, les uns par crainte ou par ambition, et d'autres par la préférence qu'ils donnoient au gouvernement d'un seul, espérant que cela nous rameneroit insensiblement à celui des Bourbons. Il étoit cependant difficile de croire alors que ce seroit Buonaparte qui coopéreroit à ce grand bien, d'après une proclamation adressée aux Vendéens, dans laquelle cet astucieux despote in-

sultoit les Bourbons d'une manière outrageante.

Mais hélas! le cœur de l'homme est susceptible de se lasser de la persévérance; on s'en étonne moins, quand cette persévérance a été pour lui la cause d'une longue suite de souffrances. Aussi ne doit-on pas blamer indistinctement tous ceux des nôtres qui suivirent cette fausse bannière, sans connoître la position dans laquelle chacun s'est trouvé, comme l'on doit aussi quelquefois pardonner à la foiblesse des caractères.

Au surplus, le retour de l'esprit public vers la monarchie, fut à cette époque une circonstance singulièrement favorable à Buonaparte pour satisfaire son insatiable ambition; il est juste de dire qu'il sut en profiter, en adoptant plusieurs mesures qui lui réussirent bien à gagner les cœurs, entre autres celle qui rendoit aux Français la liberté du culte catholique.

Mon père fut un des hommes de son département qui envisagea ce bienfait avec le plus de confiance.

J'arrivai chez lui au moment où le concordat venoit d'être proclamé, à peine eut-il donné le premier essort à sa tendresse en me revoyant; qu'il me conduisit dans son parc, pour me faire

voir, avec l'enthousiasme d'un vrai chrétien, les fondemens d'une église qu'il y a fait élever pour ainsi dire à ses frais, dans le but de remplacer celle de son village qui avait été vendue et démolie par suite des lois révolutionnaires. Il ne différa pas non plus à me parler mariage, il avoit le plus grand désir de presser ma détermination à cet égard, je crus devoir ne rien précipiter, d'autant moins que tout ce que j'apprenois à ce sujet me prouvoit que l'estime qu'on portoit généralement aux émigrés les mettoit à même de faire des établissemens au-dessus de leurs espérances. Beaucoup de personnes pensoient alors à leur égard, ce qu'un écrivain estimable, M. Bergasse a eu la générosité de publier depuis dans leur intérêt : en voici un extrait.

« La cause que les émigrés ont défendue, est « une cause éminemment juste, personne n'en « doute, pas même leurs oppresseurs. Il y a « dans la conduite des émigrés une circonstance « qui doit les rendre singulièrement recomman- « dables ; les autres guerriers combattoient pour « la gloire, ils n'avoient à craindre que la mort « sur le champ de bataille, ou une détention ho- « norable et passagère chez leurs ennemis. Ceux-

« ci se battoient avec un courage d'autant plus « héroïque que dans la victoire, aucune gloire, « du moins présente, ne leur était réservée, et « que s'ils étoient pris, une fin ignominieuse les « attendoit sur l'échafaud. Il y a là quelque « chose de plus qu'une grandeur ordinaire; c'est « le devoir seul et le devoir obscur qui com- « mande, c'est la fidélité sans aucune espérance « personnelle qui obéit. »

Il existoit à cette époque un grand nombre de demoiselles que l'absence des hommes de leur classe et d'autres circonstances de la révolution avoient portées à différer tout établissement, et beaucoup tenoient à épouser des émigrés.

Parmi celles auxquelles on m'assura que je pouvois prétendre et dont plusieurs étoient fort riches, mademoiselle du Ch..... fixa particulièrement mon attention : c'étoit une jeune orpheline, victime de la révolution. Son père, officier général, étoit mort au combat d'Oberkamlach. Sa mère avoient été guillotinée à Paris, une sœur de son père l'avoit été à Poitiers, deux de ses oncles avoient été fusillés, et par suite de ces malheurs, sa fortune étoit à peu près perdue : ces circonstances, jointes à la bonne éducation qu'elle avoit reçue et à son agréable physionomie

excitèrent mon enthousiasme ; j'étois heureux d'être appelé à unir mon sort à une personne intéressante sous autant de rapports. J'ambitionnois surtout de pouvoir adoucir le sien, et les pertes que la révolution lui avoit occasionées ; enfin je considérai cette alliance comme une récompense de ma conduite, et je confesse ici, après vingt-cinq ans de mariage, que rien n'a manqué à mon bonheur ; vous savez ce qui en est, mes chers enfans, et vous aussi, mes amis, à qui ces réflexions sont adressées, qui avez été témoins de notre vie privée. La naissance de cinq enfans, la mort des trois premiers et la conservation des deux autres qui font notre félicité, ont occasioné dans notre ménage, à différentes époques, des émotions de joie et de douleur, que la plupart des pères et mères sauront apprécier. Je ne dirai rien de plus à ce sujet ; mais elles étaient si également partagées entre nous deux, que les liens de notre union s'en sont de plus en plus resserrés.

Mon père m'avoit concédé en dot le principal manoir de sa terre, avec une partie des domaines qui la composent. J'étois d'autant plus heureux qu'il n'en eût pas été dépouillé, (et à combien

peu cela avoit-il tenu !) que dès le commencement de notre établissement, dans mon village, j'y ai joui de la même considération qu'on y avoit pour mon père et pour moi avant la révolution, malgré la très petite privation de l'ancien titre de Seigneur, parce que ces bons habitans n'avoient pas encore mis en oubli la bienfaisance de mes pères, sur les traces desquels j'avois l'inclination bien naturelle et bien douce de marcher.

Mon séjour à la campagne me parut tout au moins aussi agréable que la vie des camps. L'homme après une grande agitation se plaît à goûter quelque temps le repos, chaque état a ses jouissances ; j'en éprouvai de véritables à tracer mes jardins suivant la nouvelle méthode, à planter des arbres que je savois devoir me survivre, à creuser des pièces d'eau, à niveler des prairies et à augmenter mes revenus ; attachant à chacune de mes entreprises toutes les idées de prospérité que le temps et les saisons me permettoient d'espérer.

Loin de la capitale et du tumulte des villes, je m'occupais peu de la politique et même de Buonaparte. La lecture du meilleur journal d'a-

lors me suffisoit et au-delà pour me tenir au courant des événemens d'une si haute importance qui se passoient en France et en Europe; il étoit impossible d'y rester indifférent, puisque c'étoient nos compatriotes que l'on conduisoit par grandes masses au-delà de nos frontières, pour renverser l'un après l'autre tous les gouvernemens de l'Europe. Tel étoit le bon plaisir de cet usurpateur ambitieux et cruel qui nous gouvernoit et ne connoissoit aucun obstacle à ses fantaisies, s'amusant à dépouiller de leur couronne les possesseurs légitimes pour créer de nouveaux rois. Je voyois néanmoins avec plaisir que nous étions sortis du bourbier de la république, et qu'en saisissant les rênes du gouvernement, Buonaparte cherchoit sans relâche à ramener la nation à des idées monarchiques, malheureusement trop absolues pour le bonheur de tous, qui, d'ailleurs étoit impossible sans la légitimité.

Contrarié dans son début de la roideur des anciens nobles, qui répugnoient à lui faire la cour, il essaya d'en attirer quelques-uns en chatouillant les cœurs par des dignités, des emplois, des charges à sa cour et des institutions nouvelles; s'attachant de préférence à gagner ceux d'un rang élevé

dans l'ancienne monarchie, afin de mieux persuader au monde entier que la dynastie des Bourbons ne régneroit jamais en France. Quel fut notre chagrin et notre étonnement, à nous royalistes inébranlables dans nos principes, de voir plusieurs de ceux qui avoient autrefois reçu de nos Princes des témoignages de bonté, transiger aussi vite avec leurs opinions, leurs sermens, leur conscience et la reconnoissance voulue; cela nous démontroit de plus en plus la fragilité de l'honneur. Nous n'eussions point été surpris de voir les enfans ou les neveux de ces singuliers courtisans s'attacher au nouveau chef de l'Etat et à l'ordre des choses qu'il cherchoit à établir ; c'eût été dans leur intérêt comme dans celui du bien public. Mais leurs pères, des hommes élevés à l'ombre des lis, devenir adulateurs de ce simple insulaire, qui s'étoit fait ravisseur de couronnes! c'est ce qu'on ne pouvoit supporter. On vit à leur tête l'abbé Maury, qui, comme bien d'autres naguère si louables, si forts de bons principes, ne rougissoient pas d'encenser cette idole fragile, sortie de son île obscure pour ravager le monde et dominer la France. Notez que cela commençoit à une époque où Buonaparte, rempli d'inquié-

tudes sur la stabilité de son usurpation, venoit de demander à Louis XVIII de se démettre de ses droits à la couronne de France, poussant l'effronterie jusqu'à offrir à son maître de lui faire avoir une petite principauté en dédommagement. La réponse que lui fit le monarque ne tarda pas à être répandue parmi les royalistes ; elle étoit faite pour remettre sur la voie du vieil honneur ceux qui s'en écartoient, à en juger par la consolation qu'elle porta dans les cœurs français restés fidèles à leur Roi.

« Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux « qui l'ont précédé ; j'estime sa valeur, ses talens « militaires, je lui sais gré de plusieurs actes « d'administration ; car le bien que l'on fera à « mon peuple me sera toujours cher. Mais il se « trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes « droits : loin de là, il les établiroit lui-même, « s'ils pouvoient être litigieux, par la démarche « qu'il fait en ce moment.

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur « ma race et sur moi, mais je connois les obli- « gations qu'il m'a imposées par le rang où il lui « a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai

« ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils « de saint Louis, je saurai, à son exemple, me « respecter jusque dans les fers ; successeur de « François Ier, je veux du moins pouvoir dire « comme lui : *Nous avons tout perdu, fors « l'honneur.* »

Le Corse irrité, n'écoutant plus alors que la voix de son ambition effrénée, prit la résolution, pour monter sur le trône qu'il s'étoit préparé, de donner aux révolutionnaires une garantie contre la crainte qu'ils avoient de lui voir un jour rappeler les Bourbons. Ayant appris que le duc d'Enghien s'étoit établi dans le duché de Bâden, assez près de la frontière, il envoie soudain saisir ce prince à force ouverte, pour le conduire à Vincennes, où il le fit fusiller dans les fossés du château, au milieu de la nuit. Mais, malgré son impatience, croyant sauver l'apparence d'une telle cruauté, il assembla en toute hâte un conseil de guerre, auquel il fit prononcer la sentence de mort portée contre ce petit-fils du grand Condé; action d'autant plus épouvantable, qu'une partie de son iniquité rejaillit alors sur des militaires. O honte!... aveugles esclaves du nouveau tyran,

si vos cœurs ne vous disoient rien dans un tel moment en faveur de ce valeureux guerrier, de ce Français équitable, de ce prince issu des Condé, l'habit que vous portiez n'auroit-il pas dû vous arrêter? La France entière en fût indignée, les partisans même de la révolution, comme ceux de Buonaparte, trouvoient que ce crime étoit inutile; un personnage honteusement fameux osa dire : « C'est plus qu'un crime; c'est une faute... » Un pareil mot caractérise bien les conseillers d'un tyran.

On doit rappeler ici, à la louange de sa première femme, Joséphine, qu'elle fit tout ce qu'elle put pour empêcher son mari d'en venir à cet excès de barbarie, sans doute par son bon cœur, comme aussi par la crainte que cet assassinat d'un Bourbon ne lui aliénât bien des cœurs. Effectivement il perdit beaucoup dans l'opinion des honnêtes gens.

Il le sentit, et redoutant plus que jamais l'ambition et les talens de quelques généraux jaloux de sa dictature, qu'il supposoit conspirer contre lui en faveur des Bourbons, il usa encore de moyens barbares pour s'en débarrasser. Pichegru fut étranglé dans sa prison, Georges Cadoudal

périt sur l'échafaud, Moreau fut exilé en Amérique, etc., etc. Toutes ces mesures de rigueur offertes aux révolutionnaires, ayant semblé à Buonaparte un gage suffisant pour prétendre au titre d'Empereur, on vit arriver de toutes les parties de la France des adresses absolument semblables par le style, dans lesquelles tous les corps de l'Etat, toutes les administrations, même celles de nos villages, le supplioient d'accepter ce titre d'Empereur. On ouvrit en même temps, dans tous les chefs-lieux de département, des registres où tous les citoyens étoient invités à aller signer le vœu que le titre d'Empereur fût déclaré héréditaire dans la famille de Buonaparte. Croiroit-on que sans y être obligés, la plupart des républicains et des royalistes répondirent à cet appel! *ô tempora!* Il voulut bien y consentir; et cette célèbre intrigue fut si bien conduite dans toutes ses ramifications, que le pape Pie VII dont on avoit surpris la bonne foi, se rendit tout exprès de Rome à Paris pour couronner ce nouvel empereur dans l'église de Notre-Dame. Il fut reconnu à la même époque par les empereurs d'Autriche et de Russie, par les rois d'Espagne, de Danemarck et de Prusse.

Mais au milieu de tous ces événemens, les provinces de l'Ouest lui conservoient une forte haine de ce qu'il ne rétablissoit pas les Bourbons sur le trône, et malgré la pacification qui avoit eu lieu à son avènement au consulat, l'esprit d'insurrection y régnoit toujours. On y refusoit souvent de fournir des hommes pour le recrutement des armées; on n'y payoit pas non plus exactement les impôts.

Beaucoup de conscrits ne tenoient aucun compte des ordres qu'ils avoient de rejoindre, ils restoient dans le pays et s'y cachoient malgré la rigueur des ordonnances contre eux et leurs parens. Voici le raisonnement qu'ils faisoient : Puisqu'on ne voit jamais revenir ceux qui partent pour les armées de la république, autant vaut mourir sur notre terre natale; eh bien! si les gendarmes viennent pour nous arrêter, nous les tuerons, et si l'on doit encore s'armer pour les Bourbons, nous serons du moins là pour recommencer la guerre. Aussi voyoit-on de temps à autre de petites bandes d'hommes armés parcourir le pays, et si les gendarmes ou des détachemens de troupes y venoient pour les saisir ou les dissiper, on se plaçoit en

embuscade pour les recevoir à coups de fusil.

Buonaparte alarmé d'un tel état de choses, étonné surtout de voir que les rapports qu'on lui adressoit de cette partie de la France étoient la plupart du temps contradictoires, ce qui tenoit au peu d'harmonie qui existoit entre les préfets et les généraux, se détermina à envoyer sur les lieux un officier général qui avoit toute sa confiance afin de visiter ces départemens, pour mieux connoître le caractère des habitans, et savoir si leurs dispositions hostiles contre lui étoient dangereuses. Il chargea aussi ce général de transmettre aux préfets et aux généraux les ordres particuliers sur la conduite qu'ils avoient à tenir pour ramener les esprits.

Ce fut le lieutenant-général Gouvion, inspecteur-général de toute la gendarmerie de France, anciennement capitaine d'artillerie au régiment de Grenoble où il avoit été le camarade de Buonaparte et le mien, qui fut chargé de cette mission délicate. C'étoit un homme de bien, d'un caractère doux et affable, ennemi des excès de la révolution. Il étoit plus ancien que moi dans le corps royal de dix ou douze ans, et m'avoit témoigné beaucoup d'amitié dans les premières an-

nées que j'étois au service; je me rappelois même que quelque temps avant mon émigration il avoit fait bien des efforts pour me détourner de ce grand parti, par toutes sortes de raisonnemens, devinant ma pensée; car je n'avois pas cru devoir m'en ouvrir avec lui. Nous nous étions séparés alors et perdus de vue pendant quinze ans. Il avoit suivi une autre ligne que moi, je n'en étois pas moins convaincu qu'il avoit conservé des sentimens d'honneur et de loyauté. Ce général commença sa tournée par la Bretagne d'où il vint à Angers. S'étant souvenu que j'étois de cette ville, il s'informa de moi au colonel de la gendarmerie et à plusieurs autres personnes en leur témoignant le désir qu'il avoit de me revoir. Ce colonel, M. Noirot, avec lequel je n'avois jamais eu aucune espèce de relation, m'adressa dès le soir une invitation pressante de dîner chez lui le lendemain avec le général Gouvion, auquel cela feroit grand plaisir, avoit-il ajouté. Dans son billet je fus très surpris de cette politesse inattendue; je trouvai une raison honnête pour m'en dispenser. Mais très sensible au souvenir de mon ancien camarade, j'allai le trouver dès le lendemain matin à son auberge. J'avois à cœur de lui

prouver que le parti que j'avois suivi dans la révolution n'avoit point étouffé en moi les sentimens d'estime qu'il m'avoit inspirés autrefois, il pensoit de même à mon égard. Quand j'entrai dans son appartement il étoit à déjeûner avec son aide-de camp et le capitaine de la gendarmerie du département; il accourrut à moi pour me serrer dans ses bras, en me disant : Mon cher R*** que j'ai de plaisir à vous revoir, il faut déchirer quelques pages de la révolution! Je fus sensible à cette manière franche et délicate de m'aborder, j'y répondis cordialement. La confiance s'établit dès lors entre nous deux. J'ignorois ce qui l'amenoit dans notre département; je ne le lui demandai pas d'abord, mais après un premier entretien sur moi, sur ma famille et sur ce qui m'étoit arrivé dans la révolution, il entreprit une conversation fort étendue sur l'esprit du pays et le caractère des hommes en place. Ses deux convives étoient sortis de sa chambre. Je répondis à toutes ses questions avec assez de franchise, mettant cependant dans mes réponses une certaine circonspection, parce que je n'avois pas l'intention de me mêler d'affaires politiques, et encore moins de rien hasarder sur des hommes

dont je n'avois pas assez suivi les actes et étudié le caractère. Nous fumes dérangés dans notre entretien par différentes autorités qui vinrent lui faire visite. Je voulus me retirer, mais il me fit instance de rester, ce qui intrigua beaucoup ces personnes de ma ville qui furent assez surprises de trouver cet envoyé de Buonaparte, en relations très particulières avec un de leurs concitoyens, un noble, un émigré, d'autant plus qu'ils présumoient bien que le voyage de ce général n'étoit pas sans importance pour eux. Je m'en aperçus bien quelques jours après par l'empressement qu'on me témoigna, ce qui me divertit beaucoup. Nous avions M. Nardon pour préfet et le général Girardon pour commandant, tous deux singulièrement irrités l'un contre l'autre.

Le premier étoit foncièrement honnête, ayant de bonnes vues, mais il avoit de la morgue et manquoit d'expérience. Il reçut de la part du général Gouvion quelques apostrophes et des reproches positifs sur le peu d'action qu'il mettoit dans son département pour détruire l'esprit de parti et diriger les hommes vers le même but, lui ajoutant qu'un des grands moyens pour y réussir, étoit d'inviter chez lui indistinctement

les personnes de différentes nuances d'opinions, que cela se passoit ainsi à Rennes et dans les autres villes qu'il venoit de traverser. Que le premier consul entendoit que ceux à qui il donnoit sa confiance, cherchassent à la mériter. Ce préfet étoit très protégé par Joseph Buonaparte. En me rapportant ce qui avoit eu lieu entre lui et le préfet, le général Gouvion m'ajouta qu'il lui avoit témoigné son regret de ne m'avoir pas vu chez lui; il m'engagea ensuite à reprendre du service, me proposant de s'employer pour cela. A ma réponse qui fut négative et que je ne craignis point d'appuyer de mes vrais motifs, il me serra la main en me disant : n'importe; et au moment où j'allais le quitter il me pria de ne jamais l'oublier, qu'il seroit heureux de trouver l'occasion de me rendre service, que je pouvois dans tous les temps m'adresser directement à lui. Il m'ajouta qu'il avoit eu dans sa tournée une explication semblable avec deux de mes camarades. Si j'ai rapporté ces détails, ce n'a été que pour faire voir qu'à cette époque où la haine qu'on avoit portée aux royalistes et qui n'étoit encore guère éloignée, les hommes du gouvernement étoient quelquefois bien aises d'en trouver sur leur

route, persuadés qu'ils obtiendroient dans leurs rapports avec eux, plus de sûreté, de droiture et d'exactitude qu'avec les partisans de la révolution. Il est bon de dire qu'il y avoit des exceptions à faire parmi les gens de tous les partis ; ce que je viens de citer me fournit naturellement l'occasion d'en donner une plus forte preuve. Peu de mois après le passage du général Gouvion à Angers, on annonça dans les journaux qu'on venoit de découvrir à Munich une nouvelle conspiration contre le gouvernement français, dont l'envoyé d'Angleterre résidant en cette ville, étoit l'agent, et que l'évêque de Châlons-sur-Saône, qui l'avoit secondé dans ses entreprises, venoit d'y être arrêté pour être conduit à Paris ; cet ancien prélat étoit l'oncle paternel de ma femme, excellent parent qui lui servoit de père. On doit juger tout ce que cette nouvelle inattendue porta d'inquiétude dans nos cœurs, d'après la connoissance que nous avions des moyens que Buonaparte employoit pour faire réussir ses machinations.

J'étois bien éloigné de croire que notre respectable oncle eût trempé dans une affaire semblable, que je supposois d'ailleurs être une nou-

velle jonglerie du despote; mais le plaisir pour les meneurs d'alors de faire figurer dans un complot un ancien noble, un prêtre, un évêque, devoit l'emporter sur tous les points de délicatesse. Ils pensoient peut-être aussi que cela donneroit plus de vraisemblance à la chose dont on vouloit pénétrer les esprits. Quoi qu'il en fût, je ne mettois pas hors de doute que si l'on venoit à entamer une procédure à ce sujet, on ne donnât pas à l'évêque le temps et les moyens de se défendre. Je jugeai donc qu'il n'y avoit pas un instant à perdre pour obtenir son élargissement; l'embarras pour moi étoit de savoir comment m'y prendre. J'eus la pensée de recourir au général Gouvion, je lui écrivis pour réclamer ses bons offices. Il me répondit courrier par courrier, en m'invitant de me rendre de suite à Paris pour en conférer ensemble. J'avois appris dans l'intervalle par le grand-vicaire de mon oncle, qu'on espéroit qu'il ne seroit pas conduit à Paris; que le duc de Bavière qui avoit toujours eu beaucoup de bonté pour lui, avoit obtenu qu'il restât détenu dans ses États, jusqu'à un plus ample informé sur les torts qu'on lui imputoit.

Aussitôt après mon arrivée à Paris, le général

Gouvion me conduisit chez M. Regnier qui occupoit la charge de grand-juge. Il étoit son compatriote et le connoissoit particulièrement; mais par une nouvelle fatalité pour nous, ce grand personnage nous apprit que la veille même, sa charge avoit été supprimée, et que toutes ses attributions avoient été réunies, comme elles l'étaient avant, au ministère de la police. Il nous engagea à nous présenter chez le duc d'Otrante, ajoutant qu'il avoit bien eu connoissance de la circonstance qui avoit compromis l'évêque de Châlons à Munich, mais qu'il ne pouvoit nous dire où en étoit cette affaire. L'idée de me présenter devant Fouché comme suppliant me fit impression, mais encouragé par mon ancien camarade, je m'abandonnai à son conseil. Nous fûmes bien accueillis par ce ministre auquel le général Gouvion me présenta, en réclamant tout son intérêt pour une affaire qui me touchoit beaucoup. De quoi est-il question, me dit-il? Je lui exposai la chose en essayant de justifier l'évêque, faisant valoir pour cela son âge, son caractère et sa loyauté. Il me fixoit attentivement, pendant que je lui parlois, avec des yeux si fins et si perçans, que je ne crois pas en avoir vu jamais de semblables.

Après un colloque assez long dans lequel je m'apercevois bien ne pas lutter à armes égales, il me dit que cette affaire n'avoit pas été jusque-là de sa compétence, mais qu'il alloit s'en faire rendre compte : Que demande M. votre oncle ? veut-il rétablir les Bourbons à lui seul ? il feroit mieux de revenir en France ; au surplus, il n'a qu'à m'écrire, qu'il m'adresse une lettre de trois lignes ou une de quatre pages, comme il voudra, je verrai ce qu'il a dans l'ame. Le ton et la vivacité qu'il mit dans ces paroles me confondirent un peu, n'étant pas habitué à me trouver tête à tête avec des hommes auxquels il étoit prudent de déguiser une partie de mes pensées. Je balbutiai quelques mots, et me résumai en demandant à cet homme puissant l'élargissement de mon oncle; il me répondit : Je verrai cela. Je sortis néanmoins de chez lui avec une sorte d'espérance, dans laquelle me confirma le général Gouvion. Je me séparai donc de cet ami, plein de reconnoissance et bien satisfait d'avoir encore eu la preuve que si beaucoup d'hommes qui étoient faits pour s'entendre, avoient pu s'aboucher dans le cours de la révolution, elle n'auroit pas eu des suites aussi fâcheuses. Quand je retournai à Paris quel-

qués années après, à la rentrée du Roi, je me fis un devoir d'aller chez le général Gouvion, qui étoit sénateur, pour lui répéter que mes rapports avec lui me seroient toujours agréables. Nous parlâmes beaucoup des affaires du temps qui avoient bien changé. Il voulut encore à cette époque me donner une preuve de son souvenir et de son intérêt, dans une demande qu'il fit en ma faveur au duc de Reggio, attention aimable dont il me rendit compte dans une lettre (1).

Paris, 25 décembre 1814.

Hier, à la Chambre des Pairs, mon cher de R***, j'ai parlé au maréchal Oudinot, duc de Reggio, des corps de Grenadiers et Chasseurs à pied de la ci-devant Garde, qui, suivant les bruits publics, devoit prendre le nom de Grenadiers et Chasseurs Royaux, dont il devoit avoir le commandement. Le maréchal m'a répondu que ce n'étoit encore qu'un projet, et qu'il ignoroit si le Roi l'adopteroit.

Je lui demandai si, dans le cas où le Roi adopteroit ce projet, il ne comptoit pas y attacher une division d'artillerie : il m'a répondu qu'il n'y avoit pas encore songé. Là-dessus je lui ai observé qu'un corps d'élite tel que celui-là ne pouvoit pas se passer d'avoir son artillerie. Il m'a dit que j'avois raison. Alors je lui ai dit que pour com-

Mais revenons à la conspiration soi-disant organisée à Munich. Voici le fait, ainsi que me l'a raconté plusieurs fois l'évêque de Châlons.

Un appelé Méhée de la Touche, Français d'origine, espèce de chevalier d'industrie qui voyageoit en Pologne en 1790, fut renvoyé de ce pays à raison de ses principes révolutionnaires; il revint alors à Paris où sa conduite de franc jacobin lui mérita la place de secrétaire greffier de la commune; il l'étoit au dix août, sa signature se trouve apposée en cette qualité au bas de plusieurs pièces iniques, relatives à des jugemens et des arrêtés des administrateurs de ce temps-là. Il continua d'agir dans le même sens aux différentes

---

mander cette artillerie, j'avois à lui proposer un de mes anciens camarades, bon officier d'artillerie, ayant servi long-temps, en cette qualité, à l'armée des Princes, protégé par S. A. le Prince de Condé. Il m'a répondu qu'il l'acceptoit avec grand plaisir, et que quand il en seroit question, il m'en préviendroit. Voilà, mon cher de R***, où en sont les choses; il s'agit de savoir maintenant si le Roi adoptera le projet du maréchal duc de Reggio. Agréez l'assurance de mon bien sincère attachement.

Signé, le Général, Pair de France, comte de Gouvion.

époques de la terreur, rédigeant des journaux et des pamphlets analogues aux circonstances, malgré quelques traverses dont il étoit difficile, même aux révolutionnaires, de se préserver. Au milieu de tant de factions qui s'arrachoient tour à tour, par la ruse et la violence, un pouvoir despotique et sanguinaire, M. Méhée trouva toujours le moyen de se faire valoir auprès du parti triomphant et d'être employé. C'est ainsi qu'il arriva en Angleterre en 1803 dans le but de tramer quelque conjuration dont il espéroit être bien récompensé. Peu de jours après son arrivée à Londres il se lia avec plusieurs émigrés auxquels il parvint à persuader par une foule de mensonges qu'il étoit propre à servir la cause du Roi en France, et qu'il en avoit le plus grand désir. On assure même qu'il obtint une audience de monseigneur le duc de Berry, et que ce prince auroit adhéré très-volontiers aux propositions hasardeuses qu'il lui faisoit, si S. A. R. *Monsieur*, auquel il confia le plan dont ce M. Méhée l'avoit entretenu, n'avoit pas jugé que cet individu étoit un fourbe envoyé sans doute de Paris pour les tromper; il le pria de ne le plus revoir.

Cet individu, déçu de l'espérance qu'il avoit

eue de se faire un si beau titre aux yeux de Napoléon, tenta un autre moyen. Il réussit à se faire connoître du ministère anglais, qui se détermina à l'employer : il fut adressé à M. Drake, envoyé d'Angleterre à Munich, qui l'accueillit très bien d'après les recommandations dont il étoit porteur. Cet ambassadeur convint de correspondre avec lui en matière politique dès qu'il seroit de retour à Paris, il lui donna même de l'argent et des instructions pour cet objet. Mais cela ne suffisoit pas à M. Méhée: pour rendre son système de conspiration plus vraisemblable, il étoit bien aise d'y faire entrer les émigrés pour quelque chose afin de donner plus de poids et d'authenticité aux déclarations qu'il avoit à faire aux ministres de Buonaparte dont il avoit l'intention de se faire bien payer. Il demanda en conséquence à M. Drake de lui procurer quelques lettres de recommandation pour des personnes établies en Brisgau, où il seroit bon qu'il s'arrêtât avant de rentrer en France, pour mieux assurer sa correspondance avec lui. M. Drake, avec qui l'évêque de Châlons étoit lié pour l'avoir vu plusieurs fois à la cour, chez le duc de Bavière, crut ne pas pouvoir mieux s'adresser qu'à lui, afin de procurer à M. Méhée

une lettre de recommandation pour quelque émigré de marque.

L'évêque ne voyoit aucun motif pour ne pas accéder à une semblable demande; il remit à M. Drake un billet sans être cacheté à l'adresse d'un gentilhomme bourguignon, ancien membre du parlement de Dijon, l'engageant de rendre au porteur les services dont il pourroit avoir besoin. Qu'est-ce qui n'auroit pas agi de même en pareil cas? L'évêque ne pensoit pas en rendant un devoir de société si naturel, que l'individu pour qui on lui avoit demandé cette lettre, s'en serviroit pour faire croire qu'il existoit des intelligences secrètes entre lui et l'envoyé d'Angleterre, et se procurer ainsi le moyen de dénoncer à son gouvernement un conspirateur de plus. Effectivement, en arrivant à Offembourg, M. Méhée eut soin de prendre copie dudit billet avant de le remettre à M. de Mussey pour qui il étoit. Il amplifia ce billet comme il l'entendit pour donner plus de vraisemblance à sa ruse. Arrivé à Paris il rendit compte de tout au ministre des relations extérieures et à celui de la police, en leur remettant la copie du billet de l'évêque de Châlons, ainsi que d'autres pièces soi-disant probantes, dont il

avoit provoqué la remise en différens lieux. Ce billet de l'évêque fut aussitôt inséré dans tous les journaux à la suite de l'article qui annonçoit qu'on venoit de découvrir à Munich une nouvelle conspiration. M. Méhée publia quelque temps après une brochure où toutes ces pièces furent rapportées. Il y étoit dit que c'étoit l'évêque de Châlons qui lui avoit remis ce billet (ce qui n'étoit pas), en lui recommandant de le brûler aussitôt qu'il en auroit fait usage et de n'en parler à personne. Cette assertion étoit invraisemblable, aussi le gouvernement français ne trouva pas de motifs suffisans pour faire le procès à l'évêque ni même pour prolonger sa détention à Munich. Il fut néanmoins gardé à vue pendant plus de deux mois, ayant jour et nuit deux soldats à ses côtés. Voilà comme des hommes de bien ont souvent été privés de leur liberté dans le cours de la révolution pour les causes les plus puériles, et cela d'après le bon accueil que les gouvernans de France faisoient aux calomniateurs. Cette circonstance prouve aussi jusqu'à quel point Buonaparte usoit déjà de sa toute-puissance chez les souverains étrangers, faisant arrêter et incarcérer les hommes à son gré, sans

qu'on osât réclamer trop fortement contre cette tyrannie universelle.

Aussitôt que M. Méhée eut fait sa dénonciation aux ministres français, les ordres furent envoyés à Munich pour s'emparer de M. Drake et de l'évêque de Châlons. Ce ministre fut heureusement prévenu à temps que des gendarmes déguisés devoient venir l'arrêter dans sa maison hors de la ville. Il ne voulut point s'exposer à cette violation du droit des gens, et s'évada de suite avec sa femme, en faisant prévenir l'évêque, qu'il avoit qu'il étoit également question de l'arrêter. L'évêque, fort de sa conscience, ne voulut pas profiter de l'avis, dont il sut néanmoins bon gré à M. Drake.

Nous avons laissé Buonaparte au moment où il venoit de rendre héréditaire la couronne impériale qu'il avoit placée sur sa tête. Fort alors de sa puissance magique, il se crut à l'abri de toute espèce de revers et dispensé de garder aucune mesure à l'égard de ses sujets et des états de l'Europe. Peu lui importoient alors les traités de paix et d'alliance qu'il avoit contractés avec certaines puissances. Il ne voulut rien reconnoître en politique de ce qui existoit avant lui, sa vo-

lonté faisoit sa règle, son but étoit de régner sur le monde entier, et pour réussir dans son projet, il établit en principe de mettre en réquisition tous les hommes en état de porter les armes, et d'exiger des impôts énormes. Une partie des lois reconnues ne furent plus observées, pas même celles qu'il avoit sanctionnées au nom de la république.

En créant les préfets il leur avoit enjoint de rattacher tous les esprits à son gouvernement, et pour y parvenir il leur avoit donné beaucoup d'autorité sur les hommes et sur les choses; ce fut par ce dernier moyen, fortifié du zèle et du dévouement de la plupart de ces administrateurs ambitieux et de l'attachement que lui portoient ses généraux de départemens, qu'il parvint pendant plusieurs années à recruter ses armées comme à remplir ses coffres; ces messieurs employoient les menaces, faisoient craindre aux plus récalcitrans la détention, l'exil, la saisie de leurs biens, etc. La dureté étoit à l'ordre du jour; les droits les plus sacrés furent souvent méconnus; aussi l'on voyoit partir pour les armées jusqu'aux fils uniques des veuves, malgré les réclamations de ces malheureuses mères qui s'ap-

puyoient vainement d'une loi d'exemption qui leur étoit favorable. Les gardes d'honneur, corps d'élite qu'il créa à cette époque, fut composé en grande partie de jeunes gens de bonne famille, qui avoient satisfait à la conscription, ayant déjà fourni leurs remplaçans comme la loi les y autorisoit; mais, que faisoient la règle et la justice? on étoit bien aise de faire une exception pour avoir un meilleur choix d'hommes qui offrissent plus de garanties. Les ordres de partir étoient donnés impérativement, et l'on obéissoit plutôt que de compromettre la fortune et la tranquillité de ses parens. Il y eut cependant quelques jeunes gens qui résistèrent, préférant se cacher et même s'expatrier pour se soustraire à un service qui répugnoit si fort à leur façon de penser.

Je n'essaierai point de retracer ici toutes les marches et contre-marches que ce conquérant fit faire à nos armées dans le Nord comme dans le Midi pendant sept ou huit ans, encore moins de rappeler les larmes et les cris de désespoir qu'il occasiona sur tous les points du globe, et dont peu de familles furent exemptes en Europe. Nos neveux ne pourront jamais se faire une idée exacte

des malheurs généraux et des chagrins particuliers de cette époque.

Je regrette néanmoins de ne pouvoir signaler ici quelques-unes de ces batailles mémorables, si glorieuses pour les armées françaises. J'aurois surtout aimé à choisir dans les relations qui en ont été données les traits de grandeur d'ame, de vaillance et de générosité qui s'y trouvent souvent répétés, et qui doivent être admirés de tous les Français, quelle qu'ait été leur opinion sur Buonaparte et sur les guerres de ce temps-là. Mais mon but, en composant ces mémoires, a été, comme je l'ai déjà dit, de parler seulement de ce que j'avois vu ou su d'une manière positive.

Cet homme étonnant, aussi insatiable dans son ambition que la France sembloit inépuisable en soldats et en écus, imaginoit donc chaque année des entreprises et des guerres nouvelles; on sembloit même s'habituer à cet ordre de choses, tout destructeur qu'il fût; il étoit impossible d'en prévoir la fin qui sembloit tenir à l'existence de cette tête volcanique.

Au lieu de nous réjouir, dans l'intérieur, de toutes ces victoires et de la rapidité de certaines conquêtes, les hommes sensés en gémissoient,

convaincus que chacun de ses triomphes avoit coûté bien du sang, certainement plus qu'on ne l'avouoit, et qu'il en exigeroit bien d'autre pour aller encore plus loin. On présumoit aussi qu'à force d'envahir de nouveaux pays, s'éloignant de plus en plus du sein de la France, il épuiseroit ses propres moyens, et que toutes les nations subjuguées et non soumises, finiroient par user de représailles en organisant des armées qui pourroient vaincre à leur tour.

J'ai entendu faire ce raisonnement à bien des hommes au moment des plus grands triomphes de Buonaparte. En effet, en se jouant des couronnes et des nations, en foulant aux pieds les usages, les mœurs, les liens les plus chers et tout ce qu'il y a de plus sacré, il finit par soulever toute l'Europe contre lui. Les peuples firent eux-mêmes éclater leur indignation avant les rois, ce qui entraîna ceux-ci à se coaliser contre l'ennemi commun, d'où il résulta que l'échafaudage qu'il avoit fondé sur la violence et la perfidie, en ajoutant souvent l'ironie à des actes de cruauté, s'écroula dès qu'il ne fut plus soutenu par le prestige de la victoire.

Ce fut au mois de décembre 1812 que nous

apprîmes en France le commencement de la décadence de cet empereur si renommé, et cela dans les jours même qu'il nous adressoit avec emphase ses décrets datés de Moscou. La destruction presque totale de notre belle armée de Russie ne fut proprement connue qu'avec l'arrivée de son chef au château des Tuileries, où ce fier capitaine se rendit avec la rapidité de l'aigle; trait de sa vie qui fit dire à bien du monde qu'il étoit indigne d'avoir d'aussi braves soldats; au surplus, ces fugues clandestines ont été chez lui une sorte d'habitude dans les grands revers qu'il éprouva : d'abord en Egypte, puis en Espagne, à Moscou, à Leipzick et enfin à Waterloo. Tous les cœurs furent navrés des tableaux déchirans qui nous arrivoient journellement sur le sort de nos compatriotes et sur les difficultés insurmontables que les débris de cette armée éprouvoient dans leur marche rétrograde, et qui faisoient souvent douter qu'un seul d'entre eux pût revenir au sol de la patrie. Malheur incompréhensible qu'on ne pouvoit attribuer qu'à l'imprévoyance et à l'entêtement de ce Corse fameux, qui ne voulut avoir aucun égard aux représentations de ses habiles généraux pour prendre les précautions de

A bon droit on s'étonne
Qu'alors il n'ait pas fait
Un décret
Pour prolonger l'automne,
Et supprimer verglas
Et frimas.
Gai, gai, etc.

Dans cet état funeste,
Brave comme un César,
De hasard,
Sans demander son reste,
Napoléon le Grand
Fich' le camp.
Gai, gai, etc.

Il laisse son armée
Sans pain, sans général,
C'est égal;
Elle est accoutumée
A manger du cheval,
Pour régal.
Gai, gai, etc.

S'esquivant de Russie,
Et plus rapidement
Que le vent,
Sa Majesté transie

Arrive incognito,
En traîneau.
Gai, gai, etc.

O campagne admirable!
Les destins sont remplis,
Accomplis;
Notre armée est au diable :
Que n'en est-il autant
Du sultan !
Gai, gai, etc.

Remis de sa première alarme, Buonaparte pensa que le meilleur moyen de sortir de l'incertitude de sa position étoit de payer d'effronterie en réunissant encore une fois des forces imposantes pour aller au-devant des Rois qu'il savoit s'être coalisés pour lui enlever ses conquêtes et le repousser au-delà des frontières de l'ancienne France.

Il fait donc présenter à son sénat servile un décret pour une nouvelle levée de trois cent cinquante mille hommes, donnant pour motif de cette réquisition extraordinaire (qui devançait de deux ans l'époque des enrôlemens) la défection des Prussiens. Le sénat souscrivit sans hésiter à cette demande, pour lui prouver sa reconnois-

elle. Elle dut se décider à la retraite qui fut dirigée vers la France en passant par Hanau, Francfort et Mayence.

Napoléon partit de cette dernière ville le 8 novembre pour revenir aux Tuileries cacher sa honte et son dépit. C'est là que le sénat vint encore une fois le complimenter, en lui disant : Votre Majesté a tout surmonté. Il veut néanmoins opposer une digue au torrent qui le menace; il arrête en conséquence la réorganisation de l'armée, et s'adresse au sénat pour avoir trois cent mille hommes nouveaux, avec un impôt de guerre extraordinaire; il rappelle le reste de ses troupes qui étoient encore en Espagne, fait armer et approvisionner toutes les places du Rhin, et donne l'ordre de faire marcher vers les frontières, une partie des gardes nationales, récemment levées, afin de former les garnisons des places fortes, pour laisser l'armée disponible.

Ce fut une grande difficulté pour les préfets à l'époque de cette réorganisation des gardes nationales qu'on alloit mettre sur le pied de guerre, de trouver des officiers propres à commander cette espèce de troupes d'après la répugnance

qu'avoit la presque totalité des citoyens appelés pour ce service, à s'éloigner de leurs foyers pour entrer en campagne, métier bien nouveau pour la plupart. On désiroit avoir pour les commander des hommes qui eussent déjà servi, ayant de la fortune, et surtout capables de donner le bon exemple, et de traiter leurs subordonnés avec douceur et ménagement, afin d'exciter en eux le patriotisme et le dévouement.

Dans ce moment d'urgence, beaucoup de préfets crurent devoir recourir aux émigrés, avec la confiance que ce seroit parmi eux qu'ils trouveroient à faire de bons choix, se flattant sans doute, qu'une fois lancés dans ce parti, ils se trouveroient forcés de remplir les devoirs qu'on leur imposeroit.

J'étois loin de penser alors qu'on jetteroit les yeux sur moi dans une semblable crise; sur moi père de famille, vivant retiré dans ma terre, entouré de ma femme et de mes enfans; sur moi que l'âge sembloit devoir préserver d'une pareille mission, et dont les opinions royalistes étoient d'ailleurs si connues : je fus donc bien surpris de voir arriver dans l'hiver, à six heures du soir, un

gendarme qui m'apportoit une lettre du préfet : je la décachetai avec une sorte d'inquiétude, et j'y lus ce qui suit :

Angers, le 13 janvier 1814.

*Le Baron de l'empire, chevalier de la légion d'honneur, auditeur au conseil d'État, préfet de Maine et Loire, à M. de R***, propriétaire à la Possonière.*

Monsieur,

Sa Majesté ayant ordonné par son décret du six de ce mois, que la moitié des légions de la garde nationale, créées en vertu du décret du 5 avril 1813, seroient sur-le-champ mises en activité, pour former une armée de réserve, destinée à couvrir les bonnes villes de Paris et de Lyon et les places de l'empire, a voulu que les chefs de bataillon des régimens, composés de ces légions, fussent pris parmi les propriétaires des départemens, qui devoient fournir à la formation de cette armée.

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai jeté les yeux sur vous pour remplir une des places de chef de bataillon, dans le régiment que ce dé-

partement doit fournir à la brigade de la douzième division militaire. Je n'ignore pas, Monsieur, que cette nomination va vous déranger de vos occupations accoutumées et apporter de grands changemens dans votre manière de vivre, mais j'ai pensé que je devois à Sa Majesté, aux habitans de ce département et aux circonstances actuelles de mettre à la tête des citoyens, à qui la défense de la patrie est confiée, un homme distingué comme vous par son état dans la société, sa considération personnelle, le respect attaché à son nom et à ses propriétés.

Quelles que puissent être vos affaires et peut-être votre répugnance pour un tel changement de situation, je compte, Monsieur, sur votre assentiment, et je vous invite à vouloir bien vous présenter à la préfecture; j'aurai l'honneur de vous recevoir immédiatement aussitôt que vous vous serez fait annoncer.

J'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Signé, HÉLY.

Je ne fus point la dupe des expressions polies que renfermoit cette lettre beaucoup plus flatteuse que je ne croyois le mériter; aussi ce n'est pas par orgueil que je la transmets ici, mais bien pour faire voir avec quelle adresse les agens du gouvernement d'alors savoient s'y prendre pour en venir à leurs fins, et combien ils attachoient d'importance à rallier au parti de l'Empereur les hommes de toutes opinions, sous le prétexte de la défense de la patrie, et à s'appuyer de ceux qui pouvoient avoir quelque influence sur leurs concitoyens; on reconnoissoit donc alors les émigrés comme capables d'être utiles à leur pays.

Ma femme étoit présente à l'ouverture de cette lettre : comme je la finissois nos yeux se rencontrèrent; elle lut sans doute dans les miens que j'étois déjà résolu à ne point accepter cette mission, quels que fussent les inconvéniens qui pourroient en résulter pour elle et pour moi, en montrant si peu de zèle pour le salut de l'empire. Je vis qu'elle approuvoit ma détermination, ce qui me mit plus à mon aise sur le parti que j'allois prendre et la conduite que j'avois à tenir. Après nous être assez brièvement expliqués sur ce sujet et tendrement embrassés en présence de nos

enfans, persuadés l'un et l'autre que la persécution recommençoit pour nous, nous prîmes quelques précautions afin de nous mettre en mesure de ne pas tomber dans une trop grande misère en cas d'évènement; je me rendis à Angers auprès de M. Hély d'Oyssel, notre préfet.

Il me reçut avec une politesse infinie, après m'avoir renouvelé ses intentions à mon égard. Appuyé des mêmes raisons qu'il avoit émises dans sa lettre, il parut frappé de mon refus et de mes objections; mais il insista de rechef en exigeant de moi d'autres motifs que ceux que je venois de lui donner. Je tâchai de lui en présenter de nouveaux qui ne le satisfirent pas davantage. Prenant alors un ton d'autorité, il me dit qu'il avoit des devoirs à remplir, que le moment étoit urgent, qu'il en avoit informé le ministre et qu'il falloit que je partisse. Je le priai de vouloir bien m'excuser, mais que j'étois décidé à ne pas remplir cette charge. Donnez-moi donc, me dit-il, des raisons plus valables, si vous voulez que je les prenne en considération. — Eh bien! puisque vous l'exigez, M. le Préfet, en voici une: c'est que pour rien au monde je ne ferois le serment de fidélité à l'Empereur qui est abhorré. —

Monsieur, cela ne durera pas toujours ; d'ailleurs, si vous tenez à vos sermens, ne trouvez pas étonnant que je tienne aux miens ; je vous engage à venir me trouver ici, lundi à onze heures. L'étonnement que ma réponse avoit causé à M. Hély, le rendit fort animé dans le reste de la conversation. Il me reconduisit néanmoins jusqu'à sa porte, où je le saluai en lui disant que d'après la manière dont il venoit de s'exprimer, je n'avois qu'une seule chose à lui dire, c'étoit de ne pas oublier que j'avois une femme et des enfans.

Je le quittai donc, bien résolu à ne pas me représenter chez lui le jour qu'il m'avoit fixé ; effectivement je n'y allai pas, et je dois à la justice de dire ici que M. Hély n'exerça pas plus loin son autorité contre moi, je n'entendis plus parler de rien. J'appris seulement quelque temps après, qu'un autre émigré, qui n'étoit point établi avoit obtempéré à ses désirs, à la condition bien délicate de sa part qu'on dispenseroit son neveu, nouvellement marié de ce genre de service. M. Hély me prouva par la suite de sa conduite qu'il étoit susceptible de tous les procédés et les égards qu'un bon cœur et une bonne éducation doivent inspirer.

Il eût d'abord été sage à Buonaparte de consentir à la paix que les puissances étoient encore disposées à lui accorder à des conditions avantageuses; mais malgré les représentations que quelques membres du corps législatif osèrent lui faire, il persista dans des prétentions excessives, et parut frappé d'aveuglément; il étoit décidé dans les conseils du Dieu juste, que les vœux des Français fidèles, qui avoient toujours appelé les Bourbons, alloient être exaucés. Buonaparte quitta donc Paris le 26 janvier pour tâcher de repousser les Autrichiens et les Prussiens qui occupoient déjà la Lorraine, la Bourgogne et une partie de la Champagne.

Tout le monde connoît les efforts qu'il fit pour retarder le coup terrible dont lui et la capitale étoient menacés; mais malgré son activité et les ressources de son génie militaire qu'il ne développa peut-être jamais mieux que dans cette campagne, dans laquelle il lutta quelque temps en habile partisan, il dut à la fin succomber sous le poids des armées étrangères. Celles-ci eurent d'autant plus de facilité à réussir dans leur entreprise, qu'une grande partie des Français désiroient les Bourbons. Monseigneur le comte d'Artois eut le

noble courage de venir nous en annoncer le retour dans Paris comme un simple courrier, disant à ses futurs sujets qui le voyoient avec transport, ce n'est qu'un Français de plus dans la capitale; mot si admirable qui peint à lui seul la grandeur d'ame de cette famille royale, à qui les Français durent à cette époque mémorable d'être traités en amis par les souverains étrangers, qui auroient eu tant de raisons d'exercer leur vengeance comme ils en avoient le pouvoir.

FIN DU VINGT-CINQUIÈME LIVRE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DU

TROISIÈME ET DERNIER TOME.

LIVRE VINGTIÈME.

Sensations douloureuses qu'éprouvent les émigrés en apprenant que les parens de plusieurs d'entr'eux ont été guillotinés, sous le prétexte de leur avoir écrit ou fait passer de l'argent, p. 2 et 3.

Arrivée de monseigneur le duc de Berry à l'armée de Condé, et distinction avec laquelle il est reçu par S. A. S., p. 5, etc.

Situation déplorable du corps de Condé, dont il sort momentanément, au moyen des secours d'argent qui sont adressés au Prince de la part du gouvernement anglais, p. 12.

Fin de la campagne de 1794, pendant laquelle ce corps est chargé de garder le Rhin, par un froid excessivement rigoureux, p. 13.

Lettre remarquable du Prince à son armée, à l'ouverture de la campagne de 1795, p. 15.
On apprend au corps de Condé la nouvelle de la mort de Louis XVII, discours du Prince à cette occasion, p. 19.
L'armée passe à la solde de l'Angleterre et reçoit une nouvelle organisation, p. 22.
Réponse de Louis XVIII au Prince de Condé, au sujet de son avènement au trône, p. 23.
Mauvaise qualité du pain fourni à l'armée, et délicatesse de la conduite du Prince à cet égard, p. 28.
Correspondance du Prince avec Pichegrù, tendant au rétablissement des Bourbons sur le trône de France, p. 31.

LIVRE VINGT-UNIÈME.

L'auteur apprend que ses parens existent, satisfaction qu'il en ressent, p. 33.
L'auguste fille de Louis XVI sort du royaume, p. 34.
Mauvais esprit et dépravation d'une partie des déserteurs qui nous viennent de France, conduite ferme du Prince à cet égard, p. 35 et 36.
Préparatifs pour l'ouverture de la campagne de 1796, p. 38.
On célèbre par ordre du Roi un service funèbre en l'honneur de Stofflet, p. 39.
Transports de joie et surprise qu'occasione l'arrivée de Louis XVIII au quartier-général du Prince de Condé, p. 40.
Le Roi assiste à un service funèbre qu'il a ordonné qu'on

célébrait en mémoire de Charette, suivi du discours de Sa Majesté à l'issue de cette cérémonie, p. 44.
Reprise des hostilités en 1796, et passage du Rhin par les républicains, p. 47.
Le Roi visite les avant-postes, p. 49.
Défection des troupes des cercles à Offembourg, situation difficile où cela met monseigneur le duc d'Enghien à la tête de l'avant-garde, vives inquiétudes du Prince à ce sujet, p. 50, etc.
Eloges qu'adressent au Prince les généraux autrichiens, sur le zèle et la valeur qu'ont déployées les troupes sous ses ordres, p. 55.
Retraite du corps de Condé sur Villingen, au-delà des Montagnes du Brisgaw, p. 56.
Départ du Roi, ses adieux à l'armée, p. 58, 59.
Le Roi est assassiné à Dillingen, p. 60.
Continuation de la retraite du corps de Condé à travers le pays situé entre le Danube et les montagnes du Tyrol, p. 62 et 63.
Combat d'Oberkamlach, p. 64.
Trait honorable pour les militaires des deux partis, relativement à la manière dont nous traitions nos prisonniers, p. 82.
Le corps de Condé va prendre une position en arrière de Munich, sur la rive droite de l'Isère, dans laquelle il résiste aux attaques journalières de l'ennemi, p. 86.
Conversation singulière entre les Condéens et les soldats de la république d'un bord de la rivière à l'autre, p. 89.
Exposé des bons procédés du général Moreau envers les émigrés pour les soustraire au jugement à mort qui les attend en France, s'ils y parviennent, p. 90.

Le corps de Condé quitte sa position sur l'Isère pour suivre avec les Autrichiens l'armée républicaine sous les ordres de Moreau, p. 98.

Moreau suspend un instant sa retraite pour attaquer les Autrichiens dans les environs de Biberach, et les met en déroute, p. 102.

Le corps de Condé arrête les républicains et se trouve ainsi protéger la retraite précipitée des Autrichiens, par les bonnes dispositions du Prince et la valeur de ses troupes, p. 103 et les suivantes.

Succès du duc d'Enghien à la tête de notre avant-garde dans le val Saint-Pierre, p. 109.

Trait caractéristique de la présence d'esprit et de la valeur des gentilshommes dans un moment d'inquiétude où se trouve le prince de Condé sur l'apparition subite d'un corps de troupes ennemies, p. 112.

Dispositions et ordres de l'archiduc Charles pour attaquer les républicains dans la position qu'ils viennent de prendre en avant de Mülheim, p. 115.

Attaque et prise de Steinstadt par les troupes du prince de Condé, p. 117.

Siége et prise du fort de Kehl par les Autrichiens, p. 120.

Lettres du Roi et de Monsieur au prince de Condé, en félicitation de la conduite glorieuse de son armée pendant cette campagne, p. 123.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Le prince de Condé fait connoître à son armée qu'à la demande du Roi, l'empereur de Russie nous accorde à tous un asile dans ses États, p. 127.

Réflexions relatives au départ du corps de Condé pour la Russie, p. 130.
Passage de Napoléon par Lausanne lorsqu'il se rend au congré de Rastadt, à l'issue de ses conquêtes en Italie, p. 132.
Invasion de la Suisse par les Français républicains, p. 135.
Anecdote concernant les religieux trapistes qui se trouvent forcés d'abandonner le canton de Fribourg, p. 136.
Détermination de l'auteur pour aller rejoindre le corps de Condé en Russie, p. 141.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Empêchement dans lequel se trouvent les officiers de l'armée de Condé pour rejoindre leurs corps en Russie, p. 146.
Mariage de monseigneur le duc d'Angoulême avec l'auguste fille de Louis XVI, p. 149.
Le corps de Condé quitte la Russie pour revenir sur les frontières de France où le général Souvarow espère bientôt pénétrer, à la tête des Russes qui ont reconquis l'Italie, p. 150 etc.
Lettre du général Souvarow au général Charette, suivie de quelques traits sur le caractère de ce célèbre général, p. 153.
Défaite de l'armée russe aux ordres du général Korsakoff, dans les environs de Zurich, p. 157.
Arrivée du corps de Condé sur les bords du lac de Constance, p. 157.

Entrée du prince de Condé avec une partie de ses troupes dans la ville de Constance, p. 159.

Attaque et prise de la ville de Constance par les républicains, et défense opiniâtre des Condéens dans cette circonstance, p. 162.

Procédé délicat des officiers républicains envers les émigrés, au service de Russie, qui se trouvoient leurs prisonniers, p. 169.

Entrevue du prince de Condé avec le général Souvarow, à l'issue de laquelle on fut convaincu de la grande mésintelligence qui régnoit entre les Russes et les Autrichiens, p. 173.

Départ de l'armée russe pour retourner en Russie, à l'exception du corps de Condé, p. 175.

Le corps de Condé passe de nouveau à la solde de l'Angleterre, p. 177.

Le corps de Condé est dirigé sur la Toscane avec l'espoir de s'y embarquer pour être jeté en Languedoc, il reçoit contre-ordre dans les environs de Venise, p. 179.

Visite qu'un grand nombre d'émigrés vont faire au saint-Père Pie VII; le corps de Condé reçoit l'ordre de revenir sur ses pas pour se joindre à l'armée autrichienne et occuper Rosenheim sur l'Inn, p. 183.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

Réponse de l'auteur aux sollicitations que lui adresse son père pour rentrer en France, p. 185.

Annonce du prochain licenciement de l'armée de Condé, p. 188.

Bataille d'Hohenlinden perdue par l'armée autrichienne sous les ordres de l'archiduc Jean, p. 190.

Les républicains passent la rivière de l'Inn au-dessus de Rosenheim, p. 191.
Belle défense que firent dans cette occasion toutes les troupes du corps de Condé, p. 192.
Le duc d'Enghien se fait admirer dans les environs de Rosenheim, tant avant qu'après le passage de la rivière, par sa présence d'esprit et son extrême valeur, p. 192 et les suivantes.
Armistice conclu entre l'Autriche et la république; départ de l'auteur pour retourner dans sa patrie, p. 196.
Arrivée de l'auteur à Besançon, expression de sa reconnoissance et de son admiration envers plusieurs habitans de cette ville qui cherchent à lui applanir toutes les difficultés que présente sa situation comme émigré.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Manière dont Buonaparte, devenu premier consul, reçoit quelques-uns de ses anciens camarades, p. 207.
Assassinat du duc d'Enghien; réflexions à ce sujet, p. 217.
Buonaparte couronné empereur par le pape Pie VII, p. 219.
Le général Gouvion, inspecteur-général de la gendarmerie, est envoyé dans les provinces de l'Ouest par Buonaparte, en mission secrète, p. 221.
On annonce une conspiration découverte à Munich contre le gouvernement de Buonaparte, dans laquelle on cherche à compromettre M. du Chilleau, alors évêque de Châlons-sur-Saône p. 226.
Rigueurs exercées contre tous les Français, sous le gouvernement de Buonaparte, p. 237.

Réflexions sur la gloire des armées françaises, et sur les conquêtes immenses de Buonaparte, p. 239.

Retraite de Moscou, arrivée de Buonaparte aux Tuileries, p. 241.

Levée de trois cent mille hommes, Buonaparte retourne aux combats; il obtient d'abord des succès, mais ne voulant écouter aucune des propositions de paix qu'on lui fait, il finit par être complettement battu à Leipsick, p. 245.

Derniers efforts de Buonaparte; il rappelle les troupes qu'il avoit encore en Espagne pour les réunir aux débris de celles qui sont revenues de l'Allemagne, auxquelles il adjoint toutes les gardes nationales pour tâcher de résister à une nouvelle attaque des souverains coalisés, p. 248.

Buonaparte battu, ne se trouve plus en force de s'opposer aux intentions des souverains, monseigneur le comte d'Artois se présente aux portes de Paris, p. 255.

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TROISIÈME ET DERNIER TOME.

RÉCIT

DE

QUELQUES FAITS

CONCERNANT

LA GUERRE DE LA VENDÉE.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE MONSIEUR LE DAUPHIN ET DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

RÉCIT

DE

QUELQUES FAITS

CONCERNANT

LA GUERRE DE LA VENDÉE,

RELATIFS SEULEMENT

AUX HABITANS DE L'ANJOU

QUI Y PRIRENT PART AUX DEUX ÉPOQUES PRINCIPALES
DE CETTE GUERRE MÉMORABLE;

FAISANT PARTIE

DES MÉMOIRES

PUBLIÉS SOUS LE TITRE DE

SOUVENIRS D'UN OFFICIER ROYALISTE;

PAR M. DE R...,
ANCIEN COLONEL D'ARTILLERIE.

PARIS,
A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE MONSIEUR LE DAUPHIN ET DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

RÉCIT

DE

QUELQUES FAITS

CONCERNANT

LA GUERRE DE LA VENDÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

INSURRECTION DES VENDÉENS D'ANJOU, LE 10 MARS 1793.

FIER d'appartenir à un des arrondissemens des provinces de l'Ouest, qui a le plus souffert de sa résistance à empêcher le renversement de l'autel et du trône, je crois remplir un devoir de compatriote, en retraçant, à la fin de mes Souvenirs, quelques traits caractéristiques de la gloire des Angevins, et de leurs infortunes, dans la lutte terrible qu'ils ont eu à soutenir contre la république.

L'honneur d'avoir fait partie de l'armée ven-

déenne d'Anjou, pendant quelques instans, ce qui avoit été souvent l'objet de mon ambition lorsque je servois à l'armée de Condé, m'a mis à portée de recueillir plusieurs anecdotes touchant son héroïque dévouement, et j'ai du plaisir à les citer ici, dussé-je répéter ce qu'ont écrit mesdames les marquises de la Rochejacquelein et de Bonchamps, ainsi que MM. Alphonse de Beauchamps, Bouvier des Mortiers, et autres écrivains qui ont publié l'histoire de cette guerre mémorable.

Gloire à toi! ancien pays des Mauges; gloire à toi! tu as vu à la tête de tes phalanges chrétiennes et royalistes, Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, la Rochejacquelein, Stofflet, Fleuriot, d'Autichamp, Soyer, Cady, et tant d'autres valeureux capitaines, la plupart nés sur ton territoire, qui surent, par l'ascendant de leurs vertus, leur courage insigne, leur force de caractère, et leur popularité organiser et maintenir contre leurs cruels ennemis, ces rassemblemens d'hommes vertueux, déterminés à soutenir, les armes à la main, la plus noble des causes (1).

---

(1) Cette portion de l'Anjou qui forme aujourd'hui l'ar-

A peine étois-je de retour de mon émigration, que je cherchai les occasions de me faire raconter, par des hommes véridiques, tout ce que mon pays avoit fait et souffert pour la monarchie. Je n'avois qu'une idée bien superficielle de tous ces événemens, presque miraculeux, qui nous étoient parvenus au milieu de l'Allemagne, dans des lettres ou journaux échappés à l'inquisition de nos ennemis.

Voisin de M. Soyer, ancien major général de l'armée d'Anjou (qui avoit été commandée successivement par les généraux de Bonchamps, Stofflet et d'Autichamp), je ne tardai pas à être intimement lié avec cet acteur constant de la guerre immortelle des Vendéens. Ce fut à ce brave et loyal officier, doué d'un caractère impartial, que je dus les premières notions que je désirois avoir sur ce cadre immense, ainsi qu'à M. le comte

---

rondissement de Beaupreau, se glorifie également d'avoir fourni à la Chambre des députés un législateur remarquable, le comte de La Bourdonnaye, ce loyal député, constant défenseur des institutions monarchiques; aussi les Angevins l'ont-ils réélu avec empressement à chacune des élections qui ont eu lieu depuis 1815.

Charles d'Autichamp, que mes rapports de société me mettoient à portée de questionner souvent sur ce qu'il avoit vu.

Mais à l'époque où ils avoient la complaisance de satisfaire ma curiosité, on vit paroître l'*Histoire de la Guerre de la Vendée*, par M. Alphonse de Beauchamp, et plusieurs années après, les *Mémoires de madame la marquise de la Rochejacquelein*. Je dévorois ces écrits, surtout le dernier, qui me parut le plus attachant; en effet, quelle touchante narration, et quel entraînement à en poursuivre la lecture lorsqu'on l'a une fois commencée! Une chose troubla néanmoins mes idées dans la description de tant de faits historiques : ce fut d'apprendre de la bouche de ces messieurs, et de plusieurs de leurs compagnons d'armes, que M. de Beauchamp n'étoit pas toujours exact; ce qui n'étoit pas surprenant, car il ne lui suffisoit pas d'avoir le courage de révéler la gloire des habitans de la Vendée, sous un gouvernement qui avoit tant de motifs pour en étouffer le souvenir; il lui auroit fallu plus de temps pour se procurer une foule de documens jetés çà et là sur le papier, dans l'intervalle des combats, par différens acteurs de cette guerre mémorable.

Il ne m'appartiendroit pas de faire cette remarque, si M. Soyer ne m'avoit communiqué des notes à ce sujet, notes écrites de sa main, et dont je suis dépositaire. Voici comment, après que j'eus publié mes *Mémoires sur l'Italie*, *la Corse et l'Emigration*, cet officier général m'engagea fortement à continuer mon ouvrage, et à mettre au jour le récit que j'avois annoncé sur la Vendée d'Anjou, me promettant de me fournir quelques matériaux (1). Il mourut dans l'intervalle, et

---

(1) Saint-Lambert, le 13 mars 1823.

Monsieur et bon ami;

J'ai reçu le paquet que vous avez eu la bonté de m'adresser, j'ai lu avec autant de satisfaction que de plaisir la première partie des Mémoires que vous vous proposez de continuer. Si quelques pages, quelques expressions peuvent être dans le cas d'être censurées par nos implacables ennemis, nos adversaires de mauvaise foi, je ne les trouve pas moins indispensables à votre travail. J'y trouve la vérité qui est pour un pareil ouvrage la justification et la réfutation de la censure qu'il pourroit encourir. Je ne crois pas que vous vous soyez trop étendu dans vos détails, je me fonde sur ce que dans des mémoires, les faits doivent être plus expliqués que dans un autre ouvrage. Je trouve que vous avez parfaitement

Messieurs ses frères ont tenu l'engagement qu'il avoit pris avec moi, en me faisant passer ses papiers. J'ai seulement l'intention d'en faire un court extrait pour servir d'introduction à la narration succincte de notre campagne de 1815, qui mettra le lecteur à même de comparer la prise d'armes de 1793 avec la dernière.

C'est à tort que différens historiens ont attribué l'insurrection de la Vendée aux prêtres et aux

---

réussi, et votre plan est fort de mon goût, je vous engage bien à le suivre. Hélas! ce témoignage est bien peu de chose; mais vous me demandez de vous dire franchement mon avis, c'est avec ce sentiment que je vous répète que je suis satisfait, et que je serois fâché que vous renonçassiez à votre projet.

Je vous tiendrai promesse pour mes notes, mais je ne saurois vous les donner qu'à la fin d'avril; en voici la cause : elles sont si chargées de ratures que je suis obligé de les copier, je n'ai pu travailler tout l'hiver comme je me l'étois promis, j'ai souffert comme un malheureux de mes blessures, je n'avois point de sommeil, le physique et le moral étoient sans capacité, j'espère de la saison, et que je pourrai remplir mon objet.

Recevez, Monsieur et bon ami, l'assurance de ma respectueuse estime, *Signé* SOYER.

nobles; les premiers étoient en très-petit nombre, et bien cachés, et les seconds, presque tous émigrés, si l'on en excepte les vieillards et les enfans. On ne doit pas confondre ce mouvement général du Poitou, de l'Anjou et du pays Nantais, situé sur la rive gauche de la Loire, qui s'opéra dans le mois de mars 1793, avec les tentatives d'insurrections partielles qui avoient eu lieu précédemment en Bretagne, dans le Poitou et autres provinces du royaume; qui tenoient néanmoins à la haine que beaucoup de gens portoient au nouvel ordre de choses, mais qui avoient été préparées et dirigées par quelques hommes courageux et entreprenans, peut-être bien aises de profiter de la circonstance pour jouer un rôle et se faire une réputation. Il est cependant bon de dire que le petit nombre de gentilshommes qui se trouvoient alors habiter leurs terres, avoient pressenti depuis quelques mois une prochaine révolte, sans la fomenter par aucuns moyens, ni savoir de quelle manière ils seroient appelés à y figurer. Les uns étoient toujours restés dans le pays pour des raisons particulières de santé ou d'affaires; peut-être aussi qu'une opinion contraire à l'émigration en avoit déterminé plusieurs à ne point en sortir à l'époque

où toute la noblesse avoit cru devoir répondre à l'appel des frères du roi. D'autres y étoient revenus après la dissolution de l'honorable garde de Louis XVI, dans laquelle ils étoient parvenus à se faire enrôler pour mourir sur les marches du trône, entre autres, MM. Henri de la Rochejacquelein, Charles d'Autichamp, Martin Bodinière, etc., etc., etc. Plusieurs enfin qui avoient émigré, étoient parvenus à rentrer en France, et même dans leurs foyers après avoir fait la campagne de 1792 sous les ordres des Princes. De ce nombre étoit M. d'Elbée duquel je suis bien aise de citer ici quelques traits qui ajouteront à la haute idée qu'il a fait concevoir de la magnanimité de son caractère; magnanimité que les historiens ont vantée à si juste titre.

J'avois beaucoup connu M. d'Elbée parce qu'il étoit voisin de ma sœur, qui demeuroit au château de Barôt, près Beaupreau; c'étoit un homme loyal, qui ne manquoit pas d'esprit et de certaines connoissances, mais singulier dans son ton et ses manières et jusque dans sa tenue; parlant avec une sorte de lenteur et d'affectation qu'on auroit pu prendre pour de la pédanterie, opinion dont on étoit bientôt détrompé en le pratiquant.

Son père, M. Gigot d'Elbée, avoit servi comme officier supérieur en Saxe, circonstance qui lui avoit fait épouser une Saxonne, demoiselle bien née, nommée de Lussan ; et lui dans sa jeunesse, avoit servi quelque temps dans les Chevau-Léger, mais privé de son père long-temps avant la révolution, il s'étoit retiré avec sa mère, dans une petite terre nommée la Loge près de Beaupreau. Il épousa ensuite mademoiselle d'Hauterive fille du gouverneur de l'île de Noirmoutier. La convocation des États-généraux ayant nécessité dans tout le royaume les assemblées partielles des trois ordres pour procéder à l'élection des députés, M. d'Elbée se présenta à celle de la noblesse, dans le bailliage d'Angers, se croyant probablement fondé à y prendre rang, soit qu'il y eût droit ou qu'il eût idée que sa position dans la société, les services de son père et l'origine de sa mère l'autorisassent à établir cette prétention : elle ne fut point admise, par le défaut sans doute de ne pas avoir ses titres en règle. Loin de s'offenser de cette espèce de mortification M. d'Elbée qui étoit bon Français, ne voulut point être privé d'en remplir les devoirs dans cette circonstance, et plutôt que d'attendre une décision

qui pourroit favoriser sa prétention, il se rendit à l'assemblée du Tiers-État, pour y contribuer à l'élection de nos bons et loyaux députés.

Qu'on ne pense pas que M. d'Elbée ait voulu en rester là pour manifester la noblesse de son caractère et sa haine pour les idées révolutionnaires. Les mauvais traitemens qu'on exerçoit envers le Roi, les nobles, les prêtres et les honnêtes gens, ayant entraîné beaucoup de Français, nobles et autres, à émigrer pour rejoindre les Princes en Allemagne, il n'hésita pas à laisser sa femme, ses enfans et son manoir, comme la plupart de ses voisins, pour aller servir sous les ordres du prince de Condé. Il fut même choisi par le général de la Saulais qui commandoit une division de chasseurs nobles pour être son aide-de-camp. Mais après avoir fait la campagne de 1792, dans ce moment si désespéré pour les émigrés, M. d'Elbée fut assez heureux pour recevoir une lettre de sa femme, qui l'engageoit vivement à chercher tous les moyens de revenir en Anjou, pays dans lequel elle présumoit d'après tout ce qui s'y passoit, qu'il ne tarderoit pas à trouver l'occasion de prouver son dévouement à la cause des Bourbons. Il fit voir cette lettre à plusieurs de ses compatriotes, qui l'enga-

gèrent à suivre son inclination en se présentant toutefois, chez monseigneur le prince de Condé pour lui en faire part et obtenir son agrément. Le Prince qui ne pouvoit encore rien préjuger du sort qui l'attendoit, ainsi que de ses braves compagnons d'armes, engagea M. d'Elbée à répondre au vœu de sa femme puisqu'elle pensoit qu'il pourroit incessamment être utile au Roi dans son pays. Il partit donc et prouva bientôt par sa persévérance et son courage tout ce que son ame avoit d'élevé, rapportant tout à la providence, idée chrétienne dont il étoit pénétré. Quelques auteurs ont parlé de ce mot qui lui étoit si familier, avec une sorte de moquerie d'autant plus déplacée que quand bien même ce général vendéen n'auroit pas rapporté sincèrement à Dieu la cause de tous les événemens qui se passoient, ce que je suis loin de penser, il eût été politique à lui d'adopter un langage et des expressions propres à obtenir de ces bons paysans, de ces soldats éminemment chrétiens une plus forte résignation à tout risquer et tout supporter pour le soutien de la cause sainte qu'ils avoient embrassée. C'est ainsi que Souvarow, a remporté bien des victoires en tenant à ses soldats un langage à leur portée, em-

ployant souvent des expressions bizarres et leur faisant faire lui-même la prière au camp, les recommandant à Dieu et au bon saint Nicolas patron de la Russie, dont il portoit toujours l'image, comme les Vendéens portoient un sacré cœur ou l'image de la Vierge brodée sur leurs habits, quelquefois un chapelet ou une petite croix d'or à la boutonnière.

Revenons à la guerre de la Vendée qui commença sur la rive gauche de la Loire. L'absence des nobles, l'enlèvement des prêtres, les traitemens indignes qu'on leur avoit fait souffrir et l'exécution de l'infortuné Louis XVI, avoient répandu dans tout le pays un mécontentement général et jeté dans les esprits la plus grande inquiétude sur l'avenir.

Les choses en étoient là lorsque la Convention, pressée par une guerre terrible, décréta une levée de trois cent mille hommes.

Ce fut là la véritable cause de cette célèbre guerre. En effet quelle mesure hasardeuse et quel acte de despotisme de vouloir enrôler, le même jour, dans toutes les communes de France, tous les hommes non mariés depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante.

Il seroit impossible de calculer aujourd'hui, à

quel nombre d'individus se monta cette réquisition d'une génération toute entière, la première qui ait été moissonnée par le fer et le plomb meurtrier de la guerre.

Il est à croire qu'au lieu de trois cent mille hommes qui furent astucieusement portés sur le décret, il y en eut plus de cinq cent mille à cette époque qui se rendirent aux armées. En effet, la commune de Thouarcé, dont la population se montoit de 1800 à 2000 ames, avoit été sommée de fournir 33 individus pour son contingent: les administrations d'alors irritèrent tellement les jeunes gens appelés au tirage, en exerçant contre eux toutes sortes d'injustiçes et de mauvais traitemens, que ceux-ci poussés au désespoir, cherchèrent différens prétextes pour refuser de tirer au sort.

Ici c'étoit un officier municipal ou procureur de commune, qui ne vouloit pas entrer dans les rangs quoiqu'il fût garçon; il est vrai que la loi l'en dispensoit, mais cela ne paroissoit pas juste aux autres : là on demandoit que les partans fussent désignés par le scrutin et non par le sort, la loi laissant aux jeunes gens le choix entre ces deux modes, et dans le nombre plusieurs repous-

soient cette proposition. Ailleurs on en voyoit qui se concertoient pour demander que l'on fît partir premièrement les acquéreurs des biens nationaux ou leurs enfans. Toutes ces prétentions et contestations occasionoient des querelles assez vives dans la plupart des communes, où les autorités n'écoutoient aucunes réclamations et ne vouloient admettre ni plaintes, ni raisonnemens; il falloit obéir, aux risques de la prison et même de la guillotine; car à cette époque, il y avoit peu de communes qui n'eussent déja quelques-uns de leurs habitans en détention, et même en jugement, pour cause d'opinions; d'autres étoient en fuite. Les jeunes gens de la réquisition se promirent donc presque partout de ne point répondre à l'appel et d'attendre les événemens.

Les maires et les municipaux qui étoient chargés de l'exécution du tirage, se rendirent le 10 mars, comme ils en avoient l'ordre, dans leurs églises respectives, lieux désignés pour ces sortes d'assemblées. Les jeunes gens y allèrent aussi de leur côté, ayant presque partout à leur tête, ceux d'entre eux âgés de trente à quarante ans, comme les plus décidés et les plus propres à élever des difficultés, et à provoquer des disputes, au moyen desquelles ils espéroient par-

venir à leur principal but, qui étoit de ne point quitter leurs foyers.

Toutes les autorités révolutionnaires, déjà accoutumées à comprimer les habitans de leur communes en despotes, menacèrent leurs jeunes concitoyens de la gendarmerie. Cette troupe avoit été répartie dans les principaux lieux; on ordonna des arrestations, comme on en avoit fait faire précédemment, mais cette mesure n'étoit plus exécutable, attendu que dans le même jour et pour ainsi dire à la même heure, tous les jeunes gens qui avoient été convoqués refusèrent d'obéir à l'appel, en se révoltant contre les autorités. Dans le bourg de Chanzeaux, le procureur de la commune, le sieur Godellier, chirurgien, fut tué par deux insurgés, armés de fusils, qui tirèrent en même temps sur lui. Après cette voie de fait, ils allèrent aux informations, pour savoir ce qui s'étoit passé dans les autres communes, et ils apprirent que le refus de tirer à cette cruelle milice avoit été général dans toutes les Mauges.

Mais ce fut principalement à Saint-Florent, chef-lieu de district, que cette révolte eut le plus d'importance. Deux à trois mille conscrits, qui s'y trouvèrent réunis, demandèrent à grands cris

qu'on les exemptât du tirage; les administrateurs voulurent les haranguer, mais leurs voix furent bientôt étouffées par les huées de toute cette jeunesse, déjà très-exaltée. Le commissaire du gouvernement, Teissier du Cluzeau, se mit à la tête de la gendarmerie, augmentée de quelques républicains armés. Les deux partis se trouvèrent ainsi en présence, sur la place de Saint-Florent, où les royalistes s'étoient rassemblés, armés de fourches, de bâtons et de quelques fusils de chasse.

Les autorités voyant cela, voulurent encore tenter de ramener les esprits; mais plusieurs coups de fusil, dirigés par leur force armée sur un petit groupe d'hommes qui se tenoient à l'écart, furent le signal du combat. Le feu s'engagea, il y eut de part et d'autre plusieurs hommes tués; on se sépara un instant, mais dans l'après-midi, les royalistes revinrent à la charge avec impétuosité. Les républicains trop peu nombreux pour résister, prirent le parti de se disperser et de s'enfuir. Tout fut alors envahi par les vainqueurs, qui brûlèrent les papiers du district et s'emparèrent de quelques assignats; ensuite ils se quittèrent pour retourner chez eux.

Une petite bande de ceux-là, passant par le bourg du Pin-en-Mauges, voulut s'y arrêter pour se rafraîchir et célébrer leur victoire par des chansons. Ils furent entendus par le nommé Jacques Cathelineau, habitant de ce bourg, dans lequel il vivoit de l'état de messager et de fileur de laine. Surpris de l'exaltation de ces jeunes gens, il s'approche d'eux pour les questionner sur ce qui s'est passé à Saint-Florent: au récit qu'ils lui font, ce simple artisan se sent tout ému, et pense, avec raison, que les choses n'en resteront pas là; il se persuade au contraire qu'un semblable événement doit exciter toute la vengeance des gouvernans, qui ne voudront pas sans doute que leur autorité soit méconnue. Son cœur élevé lui suggère l'idée qu'il est bon d'en prévenir les effets. Il donne en conséquence le conseil à ses jeunes compatriotes, de se tenir sur leurs gardes; il fait plus, il leur offre de se joindre à eux pour repousser la tyrannie qui va toujours croissant. Quelle grandeur d'ame de sa part, lui qui n'étoit pas compris dans cette loi de recrutement puisqu'il étoit marié! Le vrai patriotisme l'emporte sur toute autre considération. Il s'élance dès-lors d'un pas intrépide

dans la carrière des armes, pour laquelle il sembloit être né; et cet homme de mœurs douces et plein de piété, qui n'avoit encore été jusque-là que le modèle des villageois, abandonne sans hésiter sa chaumière, sa femme et ses enfans, pour aller donner aux races futures un des plus beaux exemples d'héroïsme et d'amour de la justice qu'on puisse citer dans les annales du monde.

Les autorités du département firent marcher en toute hâte contre les insurgés une grande partie de leurs gardes nationales avec un régiment de Dragons, qui se trouvait à Angers sous les ordres du colonnel Boisard. Cette colonne se dirige sur le bourg de Jallais, passant par Saint-Lambert et Chemillé; la garde nationale de Chalonne s'y rendit aussi de son côté avec une pièce de canon, qu'elle appelait le *Missionnaire*, pour faire, disait-elle, la mission dans les Mauges. Ces troupes ne servirent qu'à aigrir les habitans par les vexations qu'elles exercèrent contre eux, n'observant pas la moindre discipline sur leur passage.

Les vainqueurs de Saint-Florent qui s'étoient aussi portés sur Jallais, réunirent tout ce qu'ils purent de monde pour aller de suite attaquer les

ennemis qu'ils trouvèrent barricadés dans les avenues et les cours du château. Cathelineau marchoit à leur tête, ayant sous lui un individu surnommé Six-Sols, ancien canonnier de marine. Avant de commencer l'attaque, ce militaire dit aux insurgés : « Mes amis, n'ayez pas peur du « canon, dès que vous apercevrez les républi- « cains mettre le feu à l'amorce, jetez-vous à « plat ventre, et relevez-vous la minute d'après « avec précipitation pour vous élancer sur les « canonniers. » La recommandation de Six-Sols fut ponctuellement suivie, et le fameux *Missionnaire* fut pris par les laboureurs des Mauges, qui furent encore vainqueurs cette fois-là. Il y eut quelques hommes tués de part et d'autre; mais les royalistes firent un grand nombre de prisonniers qu'ils traînèrent à leur suite, après les avoir attachés deux à deux par le bras. Toutes les gardes nationales avoient pris la fuite en jetant l'alarme partout où ils passoient.

Le nommé Six-Sols s'établit dès-lors canonnier en chef des royalistes; il fut même considéré un instant comme commandant avec Cathelineau. Leur rassemblement étoit d'environ deux mille hommes.

Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert, s'étoit mis dans le même moment à la tête des mécontens de Maulevrier: ces deux corps se réunirent le 14 pour aller attaquer Chollet. Les Cholletais avoient à leur tête M. le marquis de Beauveau qui étoit procureur-syndic du district. Ils s'étoient organisés en troupe, ayant deux pièces de canon du calibre de quatre. A l'approche des insurgés, ils sortirent de Chollet pour aller au-devant d'eux. Ceux-ci s'étoient arrêtés sur les hauteurs du bois Grollau. M. de Beauveau fit mettre ses pièces en batterie, en même temps que Six-Sols y mettoit le *Missionnaire*. Il chargea ce canon avec des morceaux de vieilles marmites pour lui servir de mitraille, n'ayant pu se procurer autre chose. Il fit aux siens la même recommandation qu'à Jallais, pour éviter l'effet du canon de l'ennemi, leur enjoignant de courir dessus aussitôt que lui, Six-Sols, auroit tiré son second coup, en les assurant qu'il étoit sûr de tuer le canonnier des Cholletais; en effet, il tua M. de Beauveau. Les insurgés se précipitèrent à l'instant sur les gardes nationales en criant de toutes leurs forces : En avant, en avant! rembarre, rembarre!

Les Cholletais se retirèrent alors dans le château

de Chollet où ils se défendirent avec opiniâtreté ; ils tuèrent même une vingtaine des insurgés par les croisées, parce qu'ayant jeté de mauvais fusils sur la place pour leur tendre un piége, ceux des insurgés qui n'en avoient pas, se jetèrent dessus pour s'en saisir, ce qui donna la facilité de tirer sur eux à coup sûr. Néanmoins les Cholletais finirent par se rendre, à cela près d'un certain nombre qui trouvèrent le moyen de se sauver et de quitter la ville. Il y eut quelques excès de commis dans la chaleur de l'action, chose difficile à éviter au milieu d'une semblable confusion, et qu'on a reprochée bien des fois aux Vendéens.

Il y avoit à Chollet un détachement de vingt-cinq cavaliers du régiment de Royal-Roussillon, qui furent faits prisonniers; leurs armes et leurs chevaux, ainsi que ceux de la gendarmerie servirent à monter et équiper un pareil nombre d'insurgés. On trouva en outre dans la ville beaucoup d'armes et de chevaux.

Les villes de Beaupréau et de Chemillé où les gardes nationales essayèrent de se défendre, furent également forcées de se soumettre. On y désarma les bourgeois et la gendarmerie. Il y eut à

Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert, s'étoit mis dans le même moment à la tête des mécontens de Maulevrier: ces deux corps se réunirent le 14 pour aller attaquer Chollet. Les Cholletais avoient à leur tête M. le marquis de Beauveau qui étoit procureur-syndic du district. Ils s'étoient organisés en troupe, ayant deux pièces de canon du calibre de quatre. A l'approche des insurgés, ils sortirent de Chollet pour aller au-devant d'eux. Ceux-ci s'étoient arrêtés sur les hauteurs du bois Grollau. M. de Beauveau fit mettre ses pièces en batterie, en même temps que Six-Sols y mettoit le *Missionnaire*. Il chargea ce canon avec des morceaux de vieilles marmites pour lui servir de mitraille, n'ayant pu se procurer autre chose. Il fit aux siens la même recommandation qu'à Jallais, pour éviter l'effet du canon de l'ennemi, leur enjoignant de courir dessus aussitôt que lui, Six-Sols, auroit tiré son second coup, en les assurant qu'il étoit sûr de tuer le canonnier des Cholletais; en effet, il tua M. de Beauveau. Les insurgés se précipitèrent à l'instant sur les gardes nationales en criant de toutes leurs forces : En avant, en avant! rembarre, rembarre!

Les Cholletais se retirèrent alors dans le château

de Chollet où ils se défendirent avec opiniâtreté ; ils tuèrent même une vingtaine des insurgés par les croisées, parce qu'ayant jeté de mauvais fusils sur la place pour leur tendre un piége, ceux des insurgés qui n'en avoient pas, se jetèrent dessus pour s'en saisir, ce qui donna la facilité de tirer sur eux à coup sûr. Néanmoins les Cholletais finirent par se rendre, à cela près d'un certain nombre qui trouvèrent le moyen de se sauver et de quitter la ville. Il y eut quelques excès de commis dans la chaleur de l'action, chose difficile à éviter au milieu d'une semblable confusion, et qu'on a reprochée bien des fois aux Vendéens.

Il y avoit à Chollet un détachement de vingt-cinq cavaliers du régiment de Royal-Roussillon, qui furent faits prisonniers; leurs armes et leurs chevaux, ainsi que ceux de la gendarmerie servirent à monter et équiper un pareil nombre d'insurgés. On trouva en outre dans la ville beaucoup d'armes et de chevaux.

Les villes de Beaupréau et de Chemillé où les gardes nationales essayèrent de se défendre, furent également forcées de se soumettre. On y désarma les bourgeois et la gendarmerie. Il y eut à

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briâudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne*. Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne*. Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

en évidence dès le 16 de mars; mais les gens réfléchis ne voyant point une garantie suffisante dans deux hommes aussi peu marquans, jusqu'alors ignorés, imaginèrent de faire des démarches auprès de MM. d'Elbée et de Bonchamps, qui furent vivement sollicités chacun dans sa contrée de prendre le commandement de cette multitude inexpérimentée, qui se trouvoit dépourvue d'armes et sans munitions.

Je tiens d'un individu fort estimable qui avoit à cette époque des relations fréquentes avec M. d'Elbée, qu'il a été témoin qu'une bande de ces bons paysans vinrent le trouver un soir à sa maison de la Loge pour le presser de marcher à leur tête; il chercha par toutes sortes de moyens à les détourner de prendre les armes en leur disant : Que leur position obscure les préserveroit sans doute des malheurs de la révolution, qui vouloit surtout choisir pour ses victimes les nobles et les riches. Il ajouta qu'il y avoit d'ailleurs peu de chances favorables à lutter contre cette révolution qui feroit le tour du monde, qu'il les engageoit à rester tranquilles au milieu de leurs familles, que c'étoit le plus sûr parti pour eux. Ils insistèrent, il leur dit alors : Eh bien, prenez

la nuit pour réfléchir sur mes observations. — Le lendemain ils revinrent plus nombreux et plus déterminés; alors il leur dit avec enthousiasme: Hier je partageois tous vos desseins, mais j'étois bien aise de vous éprouver; aujourd'hui vous avez calculé tous les dangers, allons donc ensemble au martyre ou à la victoire!

M. de Bonchamps tint une conduite et un langage à peu près semblables envers les habitans du canton de Saint-Florent, qui se portèrent à son château de la Baronnière, pour le prier de se mettre à leur tête, dans la persuasion qu'un chef aussi estimé et aussi expérimenté pouvoit seul les sauver.

« D'abord, il demanda du temps pour réfléchir « à leur proposition; mais comme ils insistoient « avec la plus vive ardeur: Eh bien! leur dit « M. de Bonchamps, êtes-vous irrévocablement « décidés à tout sacrifier à la cause sacrée que « vous voulez défendre? Promettez-vous de ne « jamais l'abandonner? — Oui! oui! s'écrièrent-« ils tous à la fois. Jurez donc avec moi d'être « fidèles à notre sainte religion, reprit M. de « Bonchamps, à notre jeune Roi détenu dans les « fers, enfin à la royauté, à la patrie; tous prê-

d'assignats. Les deux commandans convinrent ensemble de le faire conduire à Chollet, où il seroit jugé par un conseil de guerre. En effet, rendu dans cette ville, il fit le même aveu devant ses juges. Il leur demanda sa grace; mais il fut condamné à mort et exécuté.

Cette conduite énergique de la part de Stofflet lui fit beaucoup d'honneur dans l'esprit de toute l'armée; il fut regardé comme l'ayant sauvée dans cette circonstance difficile. Il est juste de dire qu'il sut mettre à profit ces bonnes dispositions en sa faveur, pour prendre sur elle un grand ascendant.

C'est l'occasion de dire ici un mot sur ce généreux et courageux guerrier, auquel les historiens n'ont pas toujours rendu la justice qui lui étoit due.

Stofflet étoit né à Lunéville en Lorraine, d'une famille d'artisans. Il s'engagea à l'âge de 18 ans dans un régiment d'infanterie, où il servit l'espace de 16 ans, comme grenadier. Il étoit bien fait, d'une figure agréable, les cheveux, la barbe, et les sourcils noirs, de beaux yeux, l'air un peu sévère. Il n'avoit d'autre éducation que celle qu'un soldat peut acquérir; il ne parloit même

pas correctement le français, et avoit conservé l'accent de son pays. Il étoit doué d'un jugement sain, une mémoire heureuse, le coup d'œil juste, mais le commandement un peu dur. Il savoit au premier aspect juger les forces de l'ennemi, sans jamais se tromper. Royaliste par principes, il vouloit la légitimité, l'ordre et la hiérarchie des rangs dans la société.

S'il eut quelquefois le malheur de se laisser conduire, c'étoit par défiance de lui-même, car il savoit qu'il manquoit d'instruction ; mais il n'en étoit pas moins très bon général et excellent administrateur, comme il le prouva dans la détresse où se trouva son armée en 1794. Les Vendéens, réduits à ne pouvoir tenir aucune ville, pas même les gros bourgs, furent obligés de se retirer dans les bois, avec leurs blessés, leurs vivres et jusqu'au mobilier de beaucoup d'habitans. Stofflet y fit construire avec une grande promptitude des loges assez spacieuses pour y établir ses blessés et ses malades, d'une manière convenable et commode; il fit faire des écuries suffisantes pour loger tous les chevaux, et des greniers propres à bien conserver le grain, ayant des planchers exhaussés au-dessus de terre, d'un certain nombre de pieds, avec

dans la carrière des armes, pour laquelle il sembloit être né; et cet homme de mœurs douces et plein de piété, qui n'avoit encore été jusque-là que le modèle des villageois, abandonne sans hésiter sa chaumière, sa femme et ses enfans, pour aller donner aux races futures un des plus beaux exemples d'héroïsme et d'amour de la justice qu'on puisse citer dans les annales du monde.

Les autorités du département firent marcher en toute hâte contre les insurgés une grande partie de leurs gardes nationales avec un régiment de Dragons, qui se trouvait à Angers sous les ordres du colonnel Boisard. Cette colonne se dirige sur le bourg de Jallais, passant par Saint-Lambert et Chemillé; la garde nationale de Chalonne s'y rendit aussi de son côté avec une pièce de canon, qu'elle appelait le *Missionnaire*, pour faire, disait-elle, la mission dans les Mauges. Ces troupes ne servirent qu'à aigrir les habitans par les vexations qu'elles exercèrent contre eux, n'observant pas la moindre discipline sur leur passage.

Les vainqueurs de Saint-Florent qui s'étoient aussi portés sur Jallais, réunirent tout ce qu'ils purent de monde pour aller de suite attaquer les

ennemis qu'ils trouvèrent barricadés dans les avenues et les cours du château. Cathelineau marchoit à leur tête, ayant sous lui un individu surnommé Six-Sols, ancien canonnier de marine. Avant de commencer l'attaque, ce militaire dit aux insurgés : « Mes amis, n'ayez pas peur du « canon, dès que vous apercevrez les républi- « cains mettre le feu à l'amorce, jetez-vous à « plat ventre, et relevez-vous la minute d'après « avec précipitation pour vous élancer sur les « canonniers. » La recommandation de Six-Sols fut ponctuellement suivie, et le fameux *Missionnaire* fut pris par les laboureurs des Mauges, qui furent encore vainqueurs cette fois-là. Il y eut quelques hommes tués de part et d'autre; mais les royalistes firent un grand nombre de prisonniers qu'ils traînèrent à leur suite, après les avoir attachés deux à deux par le bras. Toutes les gardes nationales avoient pris la fuite en jetant l'alarme partout où ils passoient.

Le nommé Six-Sols s'établit dès-lors canonnier en chef des royalistes; il fut même considéré un instant comme commandant avec Cathelineau. Leur rassemblement étoit d'environ deux mille hommes.

Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert, s'étoit mis dans le même moment à la tête des mécontens de Maulevrier: ces deux corps se réunirent le 14 pour aller attaquer Chollet. Les Cholletais avoient à leur tête M. le marquis de Beauveau qui étoit procureur-syndic du district. Ils s'étoient organisés en troupe, ayant deux pièces de canon du calibre de quatre. A l'approche des insurgés, ils sortirent de Chollet pour aller au-devant d'eux. Ceux-ci s'étoient arrêtés sur les hauteurs du bois Grollau. M. de Beauveau fit mettre ses pièces en batterie, en même temps que Six-Sols y mettoit le *Missionnaire*. Il chargea ce canon avec des morceaux de vieilles marmites pour lui servir de mitraille, n'ayant pu se procurer autre chose. Il fit aux siens la même recommandation qu'à Jallais, pour éviter l'effet du canon de l'ennemi, leur enjoignant de courir dessus aussitôt que lui, Six-Sols, auroit tiré son second coup, en les assurant qu'il étoit sûr de tuer le canonnier des Cholletais; en effet, il tua M. de Beauveau. Les insurgés se précipitèrent à l'instant sur les gardes nationales en criant de toutes leurs forces : En avant, en avant! rembarre, rembarre!

Les Cholletais se retirèrent alors dans le château

de Chollet où ils se défendirent avec opiniâtreté ; ils tuèrent même une vingtaine des insurgés par les croisées, parce qu'ayant jeté de mauvais fusils sur la place pour leur tendre un piége, ceux des insurgés qui n'en avoient pas, se jetèrent dessus pour s'en saisir, ce qui donna la facilité de tirer sur eux à coup sûr. Néanmoins les Cholletais finirent par se rendre, à cela près d'un certain nombre qui trouvèrent le moyen de se sauver et de quitter la ville. Il y eut quelques excès de commis dans la chaleur de l'action, chose difficile à éviter au milieu d'une semblable confusion, et qu'on a reprochée bien des fois aux Vendéens.

Il y avoit à Chollet un détachement de vingt-cinq cavaliers du régiment de Royal-Roussillon, qui furent faits prisonniers; leurs armes et leurs chevaux, ainsi que ceux de la gendarmerie servirent à monter et équiper un pareil nombre d'insurgés. On trouva en outre dans la ville beaucoup d'armes et de chevaux.

Les villes de Beaupréau et de Chemillé où les gardes nationales essayèrent de se défendre, furent également forcées de se soumettre. On y désarma les bourgeois et la gendarmerie. Il y eut à

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briaudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne.* Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne.* Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

en évidence dès le 16 de mars; mais les gens réfléchis ne voyant point une garantie suffisante dans deux hommes aussi peu marquans, jusqu'alors ignorés, imaginèrent de faire des démarches auprès de MM. d'Elbée et de Bonchamps, qui furent vivement sollicités chacun dans sa contrée de prendre le commandement de cette multitude inexpérimentée, qui se trouvoit dépourvue d'armes et sans munitions.

Je tiens d'un individu fort estimable qui avoit à cette époque des relations fréquentes avec M. d'Elbée, qu'il a été témoin qu'une bande de ces bons paysans vinrent le trouver un soir à sa maison de la Loge pour le presser de marcher à leur tête; il chercha par toutes sortes de moyens à les détourner de prendre les armes en leur disant : Que leur position obscure les préserveroit sans doute des malheurs de la révolution, qui vouloit surtout choisir pour ses victimes les nobles et les riches. Il ajouta qu'il y avoit d'ailleurs peu de chances favorables à lutter contre cette révolution qui feroit le tour du monde, qu'il les engageoit à rester tranquilles au milieu de leurs familles, que c'étoit le plus sûr parti pour eux. Ils insistèrent, il leur dit alors : Eh bien, prenez

la nuit pour réfléchir sur mes observations. — Le lendemain ils revinrent plus nombreux et plus déterminés; alors il leur dit avec enthousiasme: Hier je partageois tous vos desseins, mais j'étois bien aise de vous éprouver; aujourd'hui vous avez calculé tous les dangers, allons donc ensemble au martyre ou à la victoire!

M. de Bonchamps tint une conduite et un langage à peu près semblables envers les habitans du canton de Saint-Florent, qui se portèrent à son château de la Baronnière, pour le prier de se mettre à leur tête, dans la persuasion qu'un chef aussi estimé et aussi expérimenté pouvoit seul les sauver.

« D'abord, il demanda du temps pour réfléchir « à leur proposition; mais comme ils insistoient « avec la plus vive ardeur: Eh bien! leur dit « M. de Bonchamps, êtes-vous irrévocablement « décidés à tout sacrifier à la cause sacrée que « vous voulez défendre? Promettez-vous de ne « jamais l'abandonner? — Oui! oui! s'écrièrent-« ils tous à la fois. Jurez donc avec moi d'être « fidèles à notre sainte religion, reprit M. de « Bonchamps, à notre jeune Roi détenu dans les « fers, enfin à la royauté, à la patrie; tous prê-

d'assignats. Les deux commandans convinrent ensemble de le faire conduire à Chollet, où il seroit jugé par un conseil de guerre. En effet, rendu dans cette ville, il fit le même aveu devant ses juges. Il leur demanda sa grace; mais il fut condamné à mort et exécuté.

Cette conduite énergique de la part de Stofflet lui fit beaucoup d'honneur dans l'esprit de toute l'armée; il fut regardé comme l'ayant sauvée dans cette circonstance difficile. Il est juste de dire qu'il sut mettre à profit ces bonnes dispositions en sa faveur, pour prendre sur elle un grand ascendant.

C'est l'occasion de dire ici un mot sur ce généreux et courageux guerrier, auquel les historiens n'ont pas toujours rendu la justice qui lui étoit due.

Stofflet étoit né à Lunéville en Lorraine, d'une famille d'artisans. Il s'engagea à l'âge de 18 ans dans un régiment d'infanterie, où il servit l'espace de 16 ans, comme grenadier. Il étoit bien fait, d'une figure agréable, les cheveux, la barbe, et les sourcils noirs, de beaux yeux, l'air un peu sévère. Il n'avoit d'autre éducation que celle qu'un soldat peut acquérir; il ne parloit même

pas correctement le français, et avoit conservé l'accent de son pays. Il étoit doué d'un jugement sain, une mémoire heureuse, le coup d'œil juste, mais le commandement un peu dur. Il savoit au premier aspect juger les forces de l'ennemi, sans jamais se tromper. Royaliste par principes, il vouloit la légitimité, l'ordre et la hiérarchie des rangs dans la société.

S'il eut quelquefois le malheur de se laisser conduire, c'étoit par défiance de lui-même, car il savoit qu'il manquoit d'instruction ; mais il n'en étoit pas moins très bon général et excellent administrateur, comme il le prouva dans la détresse où se trouva son armée en 1794. Les Vendéens, réduits à ne pouvoir tenir aucune ville, pas même les gros bourgs, furent obligés de se retirer dans les bois, avec leurs blessés, leurs vivres et jusqu'au mobilier de beaucoup d'habitans. Stofflet y fit construire avec une grande promptitude des loges assez spacieuses pour y établir ses blessés et ses malades, d'une manière convenable et commode; il fit faire des écuries suffisantes pour loger tous les chevaux, et des greniers propres à bien conserver le grain, ayant des planchers exhaussés au-dessus de terre, d'un certain nombre de pieds, avec

des moulins pour moudre soit à bras, soit
des chevaux. Il parvint aussi à faire confection
de la poudre, en cherchant à se procurer du
pêtre partout où il pouvoit en trouver.

Toutes ces constructions, qui étoient en b
de charpente, couvertes et revêtues en planch
furent exécutées d'une manière très solide, p
les soins et l'activité de ce général, sans que s
attentions ordinaires pour les troupes en paru
sent diminuées.

Je reprends le récit des premiers évènemen
de la campagne de 1793.

Le 11 avril, M. d'Elbée avoit formé à Chemillé
un rassemblement considérable ; les républicains
vinrent l'y attaquer. Le combat fut long et meur-
trier; les Vendéens y épuisèrent d'abord toutes
leurs munitions; mais, ayant aperçu que les ré-
publicains avoient mis le feu au bourg de Saint-
Pierre qui touche Chemillé, ils en furent si exas-
pérés, qu'armés la plupart de fourches et de bâ-
tons, ils attaquèrent de nouveau l'ennemi avec
tant d'impétuosité, qu'il fut obligé de céder. Il
se retira jusqu'à Beaulieu sur la route d'Angers,
à trois lieues de Chemillé.

M. d'Elbée se fit dans cette affaire une grande

réputation. On l'avoit vu parcourir les rangs au fort de l'action, pour encourager ces valeureux paysans, qui, de leur côté, admiroient sa conduite. La bravoure qu'il déploya jointe à la douceur de ses manières lui gagnèrent tous les suffrages; dès ce moment il fut regardé comme général; c'étoit toujours l'homme vertueux, d'une probité sévère, d'une grande douceur, plein de bonté et d'affabilité envers ses soldats; aussi a-t-il été respecté de l'armée entière. C'est à tort qu'on l'a représenté comme un ambitieux.

Dans le moment où avoit lieu ce combat de Chemillé, le général républicain Gauvilliers, s'étoit porté sur Saint-Florent pour y attaquer M. de Bonchamps, qui occupoit cette position avec le rassemblement d'insurgés, qui l'avoient sollicité de se mettre à leur tête, qu'on désigna ensuite sous le nom d'armée (1) de Bonchamps;

---

(1) Cette armée étoit bien organisée; elle avoit un état-major nombreux, composé de bons officiers, et un corps de douze cents chasseurs à pied, qui méritèrent le surnom de braves (Martin de la Pommeraie, en étoit un des commandans).

Un grand nombre de royalistes de la rive droite de la

Stofflet, garde-chasse de M. de Colbert, s'étoit mis dans le même moment à la tête des mécontens de Maulevrier: ces deux corps se réunirent le 14 pour aller attaquer Chollet. Les Cholletais avoient à leur tête M. le marquis de Beauveau qui étoit procureur-syndic du district. Ils s'étoient organisés en troupe, ayant deux pièces de canon du calibre de quatre. A l'approche des insurgés, ils sortirent de Chollet pour aller au-devant d'eux. Ceux-ci s'étoient arrêtés sur les hauteurs du bois Grollau. M. de Beauveau fit mettre ses pièces en batterie, en même temps que Six-Sols y mettoit le *Missionnaire*. Il chargea ce canon avec des morceaux de vieilles marmites pour lui servir de mitraille, n'ayant pu se procurer autre chose. Il fit aux siens la même recommandation qu'à Jallais, pour éviter l'effet du canon de l'ennemi, leur enjoignant de courir dessus aussitôt que lui, Six-Sols, auroit tiré son second coup, en les assurant qu'il étoit sûr de tuer le canonnier des Cholletais; en effet, il tua M. de Beauveau. Les insurgés se précipitèrent à l'instant sur les gardes nationales en criant de toutes leurs forces : En avant, en avant! rembarre, rembarre!

Les Cholletais se retirèrent alors dans le château

de Chollet où ils se défendirent avec opiniâtreté ; ils tuèrent même une vingtaine des insurgés par les croisées, parce qu'ayant jeté de mauvais fusils sur la place pour leur tendre un piége, ceux des insurgés qui n'en avoient pas, se jetèrent dessus pour s'en saisir, ce qui donna la facilité de tirer sur eux à coup sûr. Néanmoins les Cholletais finirent par se rendre, à cela près d'un certain nombre qui trouvèrent le moyen de se sauver et de quitter la ville. Il y eut quelques excès de commis dans la chaleur de l'action, chose difficile à éviter au milieu d'une semblable confusion, et qu'on a reprochée bien des fois aux Vendéens.

Il y avoit à Chollet un détachement de vingt-cinq cavaliers du régiment de Royal-Roussillon, qui furent faits prisonniers ; leurs armes et leurs chevaux, ainsi que ceux de la gendarmerie servirent à monter et équiper un pareil nombre d'insurgés. On trouva en outre dans la ville beaucoup d'armes et de chevaux.

Les villes de Beaupréau et de Chemillé où les gardes nationales essayèrent de se défendre, furent également forcées de se soumettre. On y désarma les bourgeois et la gendarmerie. Il y eut à

préau. Il fut poursuivi dans sa retraite, mais il la régla si bien en combinant tous ses mouvemens, qu'il inspira à sa troupe autant de confiance que s'il eût remporté la victoire. Il devint dès lors l'espérance de tous les royalistes de cette contrée, qui surent bien vite apprécier ses talens militaires; ils connoissoient d'ailleurs déjà ses vertus et ses grandes qualités, auxquelles une physionomie riante, où la douceur étoit peinte, ajoutoit encore pour lui gagner tous les cœurs.

M. de Bonchamps étoit né en 1760 d'une des plus anciennes familles de la noblesse d'Anjou; il avoit fait de très bonnes études dans sa jeunesse, à l'issue desquelles il entra dans le régiment d'Aquitaine. Il y acquit bientôt la réputation d'un très bon officier, par son application. Ce régiment passa dans l'Inde; il le suivit et se distingua dans cette guerre; il y fut fait

---

Madiot Jean, Lemesle Alexis, le jeune de la Haye (Nely) etc., etc., et l'abbé Martin, curé de Montrevault, qui en étoit le trésorier, d'une famille dévouée aux Bourbons; un de ses frères Martin Tristan, étoit colonel dans l'armée d'Anjou.

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briâudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne*. Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne*. Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briâudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne*. Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne*. Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briâudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne.* Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne*. Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

Chemillé un certain nombre d'habitans tués, quelques-uns des plus riches et des plus marquans parmi lesquels se trouvoient MM. Briâudeau, Michel et Dailleux.

De là les insurgés se portèrent sur Coron et Vihiers, traînant encore avec eux leurs prisonniers. Ils rencontrèrent bientôt les gardes nationales de tout l'arrondissement de Saumur, qui s'étoient mises en bataille près de Coron, à la Butte des Hommes.

Elles avoient avec elles une pièce de canon du calibre de dix, qui avoit été prise au château de Richelieu par les Saumurois : on la nommoit *Marie-Jeanne*. Un prêtre nommé Carpentier, qui est devenu général, étoit un de leurs principaux commandans. Les Vendéens attaquèrent avec intrépidité. On tira de part et d'autre quelques coups de canon, et dans un instant la terreur se répandit parmi les républicains, dont la plupart s'étoient munis de mains de papier qu'ils avoient placés sous leurs gilets en guise de cuirasses; mais bientôt ils s'enfuirent à toutes jambes, laissant sur la grande route, leurs prétendues cuirasses et la fameuse pièce de canon appelée *Marie-Jeanne*. Le prêtre Carpentier avoit eu le soin

d'en emmener les chevaux et l'avant-train.

Il contribua aussi à faire sauver une partie des fuyards qui donnèrent l'épouvante à tout le district de Vihiers; et ces hommes qui avoient juré la veille de mourir pour la liberté, ne jugèrent même pas à propos de s'arrêter un instant dans la ville. Les insurgés y entrèrent donc sans coup férir; ils mirent le feu à tous les papiers du district qui avoient rapport à la révolution, abattirent l'arbre de la liberté, et arrachèrent le drapeau tricolore qui flottoit sur le clocher, pour y arborer le drapeau blanc, ce qui fut pratiqué dans toutes les communes de la Vendée. On renvoya de là quelques prisonniers.

Ce même mouvement d'insurrection s'opéra dans l'intervalle de quatre ou cinq jours, sur les deux rives de la Sèvre, dans les districts de Châtillon, de Chollet, de Tiffauges, de Saint-Florent et partie de ceux de Vihiers, de Thouars et de Bressuire.

Ce fut à Vihiers que Stofflet prit définitivement le commandement des troupes qui étoient avec lui, donnant des ordres et des passe-ports qu'il signa avec ce titre, ainsi que Cathelineau le fit à Beaupreau. Ces deux chefs se mirent tout-à-fait

en évidence dès le 16 de mars; mais les gens réfléchis ne voyant point une garantie suffisante dans deux hommes aussi peu marquans, jusqu'alors ignorés, imaginèrent de faire des démarches auprès de MM. d'Elbée et de Bonchamps, qui furent vivement sollicités chacun dans sa contrée de prendre le commandement de cette multitude inexpérimentée, qui se trouvoit dépourvue d'armes et sans munitions.

Je tiens d'un individu fort estimable qui avoit à cette époque des relations fréquentes avec M. d'Elbée, qu'il a été témoin qu'une bande de ces bons paysans vinrent le trouver un soir à sa maison de la Loge pour le presser de marcher à leur tête; il chercha par toutes sortes de moyens à les détourner de prendre les armes en leur disant : Que leur position obscure les préserveroit sans doute des malheurs de la révolution, qui vouloit surtout choisir pour ses victimes les nobles et les riches. Il ajouta qu'il y avoit d'ailleurs peu de chances favorables à lutter contre cette révolution qui feroit le tour du monde, qu'il les engageoit à rester tranquilles au milieu de leurs familles, que c'étoit le plus sûr parti pour eux. Ils insistèrent, il leur dit alors : Eh bien, prenez

la nuit pour réfléchir sur mes observations. — Le lendemain ils revinrent plus nombreux et plus déterminés; alors il leur dit avec enthousiasme: Hier je partageois tous vos desseins, mais j'étois bien aise de vous éprouver; aujourd'hui vous avez calculé tous les dangers, allons donc ensemble au martyre ou à la victoire!

M. de Bonchamps tint une conduite et un langage à peu près semblables envers les habitans du canton de Saint-Florent, qui se portèrent à son château de la Baronnière, pour le prier de se mettre à leur tête, dans la persuasion qu'un chef aussi estimé et aussi expérimenté pouvoit seul les sauver.

« D'abord, il demanda du temps pour réfléchir « à leur proposition; mais comme ils insistoient « avec la plus vive ardeur: Eh bien! leur dit « M. de Bonchamps, êtes-vous irrévocablement « décidés à tout sacrifier à la cause sacrée que « vous voulez défendre? Promettez-vous de ne « jamais l'abandonner? — Oui! oui! s'écrièrent-« ils tous à la fois. Jurez donc avec moi d'être « fidèles à notre sainte religion, reprit M. de « Bonchamps, à notre jeune Roi détenu dans les « fers, enfin à la royauté, à la patrie; tous prê-

qui y étoient renfermés. Ce propos fut cause que beaucoup d'hommes partirent encore. Cette diminution d'officiers et de soldats n'empêcha pas les généraux de conduire avec eux toute leur artillerie et leurs munitions. Ce fut le 16 mai qu'ils arrivèrent devant Fontenay-le-Comte, une des principales villes du Poitou, située dans une plaine vaste et fertile. Ils attaquèrent l'ennemi avec leur impétuosité ordinaire; mais l'armée s'étant déployée dans la plaine, on s'aperçut bientôt qu'il auroit fallu plus d'officiers à la tête de cette troupe irrégulière. Elle ne put résister à une charge de cavalerie républicaine, qui fut dirigée à propos sur son flanc.

Cette manœuvre, bien calculée de la part de l'ennemi, lui procura non-seulement la victoire, mais elle porta un tel trouble parmi les royalistes, qu'elle les mit dans une déroute complette; beaucoup des leurs furent tués, et un grand nombre faits prisonniers. Ils perdirent toute leur artillerie et leurs munitions.

Les républicains n'eurent point égard, dans cette malheureuse journée, à la modération et aux traitemens généreux qu'avaient éprouvés leurs troupes à Thouars et à la Châtaigneraie; les roya-

listes avoient renvoyé presque tous leurs prisonniers, et n'avoient exigé dans ces villes que le logement et des vivres pour le temps qu'ils y séjournèrent. Ces pieux soldats s'étoient portés dans les églises, à l'issue de leurs victoires, pour sonner les cloches, et se jeter aux pieds des autels, voulant avant tout remercier Dieu de les avoir exaucés. C'étoit dans ces saints lieux qu'ils alloient, en général, déposer toute idée de meurtre et de ressentiment. Les propriétés particulières furent toujours respectées et conservées par eux; ils ne faisoient de butin que sur les effets appartenant aux armées ou aux administrations. Les républicains tinrent à Fontenay une conduite bien opposée, puisqu'ils fusillèrent un grand nombre de nos prisonniers.

A la suite de ce revers, dont les généraux informèrent M. de Bonchamps, ils convoquèrent, chacun dans leur pays, de nouveaux rassemblemens qui vinrent se réunir, les uns à Chollet, les autres à Châtillon, pour partir de là, et retourner immédiatement sur Fontenay.

Les Vendéens n'avoient pu sauver qu'un seul canon dans leur déroute. Bonchamps en amena trois avec lui, une pièce de huit et deux de quatre.

Ce fut avec cette foible artillerie qu'ils reprirent la route de Fontenay, au nombre de vingt à vingt-cinq mille hommes. Les soldats regrettoient par-dessus tout la perte qu'ils avoient faite de leur pièce de dix appelée *Marie-Jeanne*. M. d'Elbée fit publier que le premier soldat qui s'en emparéroit recevroit une récompense. Cette promesse fit que tous les soldats s'attachèrent à se porter sur l'artillerie, dès le début du combat. Ils avoient affaire à des troupes abondamment pourvues de munitions de toute espèce et d'une nombreuse artillerie, tandis qu'eux étoient très-mal armés, et, pour ainsi dire, sans cartouches, n'ayant qu'un seul caisson pour quatre pièces. Leur insigne courage suppléa à tout, puisqu'à la vue des ennemis, animés par leurs chefs, ils se précipitèrent avec une incroyable témérité sur les batteries et les emportèrent.

La cavalerie ennemie voulut essayer de les tourner, comme dans le précédent combat, avec l'espoir de les enfoncer et de les vaincre; mais les généraux vendéens qui n'avoient point oublié la principale cause de leur dernier échec, profitèrent de la leçon, pour disposer ce jour-là leurs troupes de manière à les garantir le plus pos-

sible des charges de la cavalerie, et à faire usage de la leur ; ce qui réussit par le zèle et l'intelligence de M. Domagné, qui, ce jour-là, marchoit à sa tête avec M. de Larochejaquelein. Ces bonnes dispositions étant faites, l'attaque commença et les soldats animés par Cathelineau, Bonchamps, Marigny, Lescure, Fleuriot, Forestier, etc., etc., eurent un plein succès ; les républicains furent mis à leur tour dans une déroute complette. Le combat dura peu, il y eut néanmoins d'un côté comme de l'autre un grand nombre de tués et de blessés : parmi ces derniers, se trouvoit malheureusement M. de Bonchamps, qui, emporté par son ardeur, étoit entré dans la ville, après la bataille, accompagné seulement du brave Lescure et d'un simple cavalier. Il y restoit encore quelques soldats républicains, qui leur demandoient grâce, lorsqu'un de ceux-là, prêt à rendre son fusil, le ressaisit et s'en sert pour ajuster Bonchamps, qu'il blesse à la poitrine. Les Vendéens qui suivoient en foule, apprenant cette perfidie, s'en vengèrent aussitôt sur les vaincus. Lescure vola aux prisons, pour en faire ouvrir les portes, d'abord aux Vendéens qui avoient été pris dans le combat précédent,

et aux soi-disant aristocrates, qui y étoient détenus depuis long-temps et dont la plupart étoient voués à la mort.

Dans la poursuite des vaincus, les Vendéens s'emparèrent de beaucoup de canons; l'un d'eux reconnoît de loin *Marie-Jeanne*, il s'élance aussitôt sur l'escorte, et secondé par ses camarades, il s'empare de cette pièce chérie des Vendéens et la ramène au camp, où son retour excita l'enthousiasme général.

Cette journée coûta aux républicains environ deux mille hommes, tant tués que blessés ou faits prisonniers, quarante pièces de canon, beaucoup de fusils et des munitions de toute espèce; les Vendéens firent aussi une saisie considérable d'assignats que les paysans brûlèrent par dédain pour cette sorte de monnoie.

Je n'ai pas l'intention de prolonger plus loin cette relation de la guerre de la Vendée, déjà tant de fois décrite; j'ai seulement voulu raconter de quelle manière elle commença dans mon pays, j'ai tracé ce récit à l'aide des notes de M. le maréchal-de-camp Soyer, comme je l'ai déjà dit, ce qui m'a mis dans le cas de prouver que les habitans des Mauges n'ont pas eu besoin d'être

excités pour courir aux armes, toutes les fois qu'il s'est agi de relever l'autel et le trône des Bourbons.

Ce récit doit suffire, à ce qu'il me semble, pour donner une idée du caractère de cette guerre terrible, et de la bravoure que les Angevins y ont déployée; ceux qui désireront avoir des détails plus étendus sur cette première époque et en connoître la suite, devront recourir aux différens ouvrages qui en parlent: ils y verront avec quelle persévérance les Vendéens ont soutenu leur opinion politique, et tout ce que nos guerriers d'Anjou firent encore d'admirable. Je regrette néanmoins de ne point parler de tant de batailles dans lesquelles ils figurèrent si généreusement dans la suite, notamment à la prise de Saumur, victoire à l'issue de laquelle on décerna à l'un de ces dignes Angevins le titre de généralissime.

Ce choix honore pour ainsi dire autant ceux qui le firent, que Cathelineau lui-même, quoiqu'il se fût rendu digne de cette préférence, même à son insu, tant il étoit modeste. Honneur donc aux gentilshommes qui contribuèrent à cette élévation! Ils eurent le mérite remarquable,

dans un temps où on leur reprochoit de ne pas aimer l'égalité, le mérite, dis-je, de mettre de côté toute susceptibilité d'amour-propre, en choisissant pour les commander, un simple paysan dans lequel ils virent avant tout de grands moyens et de grandes vertus.

Que n'entre-t-il dans le plan de cet ouvrage d'ajouter à ce dernier fait tout ce que j'ai appris de mes compatriotes, sur l'intarissable sujet de la guerre de la Vendée, dans laquelle ils étoient acteurs ! Je mettrois du prix à voir le lecteur s'attendrir avec moi sur les grands revers que les Vendéens éprouvèrent dans la suite et les situations désastreuses où se trouva tant de fois cette population en masse ; je jouirois de le voir applaudir à tant de difficultés vaincues et aux succès incompréhensibles qu'ils obtinrent en deçà et au-delà de la Loire ; il gémiroit, sans doute, au tableau de tant de familles honnêtes, de vieillards et d'enfans fuyant leur pays, à la vue de leurs maisons incendiées par les ordres cruels de leurs ennemis ; dans quelle indignation n'entreroit-il pas contre ces hommes qui furent assez féroces pour obéir à leurs mandataires, en massacrant jusqu'aux enfans, ou les ravissant, pour les sous-

traire à leurs parens et dépeupler le pays ! La plupart de ceux-là n'ont jamais été retrouvés par ceux des leurs qui ont échappé à la mort, et plusieurs existent encore, sans savoir de qui ils sont nés !

De combien d'hommes je serois heureux de pouvoir parler, pour vanter leur dévouement, leurs vertus, leurs talens militaires et leur héroïsme !

Je ne puis néanmoins résister au désir que j'ai d'en nommer quelques-uns avant de finir ce chapitre, en désignant autant qu'il me sera possible les lieux et les occasions où ils se sont le plus distingués : plusieurs de ceux-là d'ailleurs reparoîtront sur ce théâtre du dévouement à l'époque de la courte guerre des cent-jours, dont j'ai annoncé vouloir raconter quelques particularités.

MM. de Fleuriot, les deux frères, (l'aîné fut tué devant Nantes, le chevalier, général très honoré, commandoit en second l'armée de Bonchamps) de Rostaing, de la Bouëre, Berard, de Jousselin, le brave Piron, vainqueur à Coron le 16 septembre 93, de Langrenière, également à Coron.—Cady à l'attaque du pont Barré au mois de septembre 1793 : il remporta à la tête de la

division de Chemillé une victoire complette sur les républicains qui étoient en nombre bien supérieur, occupant une très belle position, et commandés par le général Duhoux; le chevalier de La Sorinière, un des commandans de la division de Chemillé, se signala dans cette même attaque par sa bravoure et son activité.—Jean Bernier de Saint-Lambert, garçon meûnier et simple cavalier, contribua puissamment au gain de cette bataille : ce Vendéen, aussi brave qu'il étoit intelligent, se porta de son propre mouvement au pont de Bezigon, situé à une demi-lieue au-dessous de celui du pont Barré; il y arriva en même temps que lui beaucoup de détachemens de soldats vendéens qui ne se trouvoient point avoir d'officiers marquans à leur tête; ce pont qui avoit été coupé ne paroissoit pas être gardé par l'ennemi. Pour s'en assurer, Bernier passe la rivière à la nage sur son cheval; il revient bientôt et se faisant aider pour rétablir le pont, trois mille Vendéens ne tardent pas à passer dessus. Guidés ensuite par Jean Bernier à travers les champs, les vignes et les sentiers du coteau opposé, ils arrivent rapidement sur les derrières des républicains, et tombent sur eux à l'improviste. Au

moment où ceux-ci s'avançoient pour résister à l'attaque de front, Bernier s'empare dans ce moment d'un drapeau dont il se sert pour exciter l'ardeur de ses compagnons; les républicains, effrayés de ce mouvement brusque et imprévu, cèdent sur le point principal et s'enfuient dès lors de toutes parts; ils furent poursuivis avec la plus grande vigueur jusqu'au pont de Cé, laissant derrière eux beaucoup de morts avec un grand nombre de prisonniers, de canons et de caissons. — Le comte d'Autichamp à Chantonay, à la Roche d'Evigné et devant Nantes. Forestier, officier supérieur, distingué, d'une bravoure remarquable: on le voyoit souvent aux côtés de Larochejaquelein.—De Scepaux, beau-frère de Bonchamps, officier général qui s'est constamment fait remarquer par sa valeur et son activité, notamment à la malheureuse affaire du Mans. —Martin de la Pomeraye, aide-de-camp de Bonchamps, et ses frères. Les trois frères Soyer, aussi dévoués qu'ils étoient braves; ils se distinguèrent particulièrement à Dole en Bretagne. — Le prince de Talmont à l'affaire du Mans, et dans son interrogatoire avant de monter à l'échafaud. — Chetou brave officier commandant des postes de la Loire

dans les environs de Champtoceau, Legeay de Saint-Georges, Avril de Coron, Avril Jacques du Mai, Forêt de Chanzeau, Leroi de Mozé, Lhuilier, chef de la division de Beaupréau, constamment dévoué. — Le chevalier de Turpin à la tête des compagnies bretonnes au passage de la Loire. — De La Beraudière, Philippe et Victor, ce dernier commandant les chasseurs de l'armée d'Anjou sous les ordres de M. d'Autichamp; le chevalier de Vezins, Nicolas, chef de la division de Chollet; Chalons, brave officier supérieur de Chemillé, etc., etc.

Et enfin leurs premiers généraux dont je me plais à rappeler encore une fois les noms avant de finir ce chapitre de la première guerre.

L'estimable et vertueux Cathelineau. — D'Elbée, toujours brave, toujours résigné. — Stofflet, sujet dévoué à l'excès, ardent et habile général, sachant surmonter toutes les difficultés. — Bonchamps, aussi habile général qu'il étoit humain. — Henri de Larochejaquelein, l'idole des Vendéens!

DEUXIÈME PARTIE.

SITUATION DE LA VENDÉE D'ANJOU A L'ÉPOQUE DU RETOUR DE L'USURPATEUR EN FRANCE.

Après avoir lu et entendu raconter tous ces combats glorieux, j'étois loin de penser que les habitans de ce pays célèbre et malheureux, qui s'occupoient sans relâche à rebâtir leurs habitations presque toutes incendiées dans la guerre, trouveroient encore l'occasion de prouver qu'ils ne changent point de principes et d'opinion au gré des personnes et des temps.

Buonaparte tombe, les Bourbons nous sont rendus ; Louis XVIII apparoît sur son trône ; la Vendée au comble du bonheur oublie un instant ses infortunes à la vue surtout de monseigneur le duc d'Angoulême, qui daigna venir la visiter au mois de juillet 1814 et qui fut reçu par elle avec des démonstrations d'amour impossibles à décrire.

Voici des couplets qui lui furent chantés, dans lesquels on retrouve une expression si fidèle de leurs sentimens, que je ne puis me défendre de les rapporter ici. (1)

Lorsqu'en des jours trop malheureux,
Pâlissoit l'astre de la France,
Quand des cœurs les plus valeureux
Sembloient perdre toute espérance,
L'antique honneur, la sainte foi,
Brillèrent dans cette contrée :
Mourir pour son Dieu, pour son Roi,
Fut le serment de la Vendée.

Dans vos mains nous renouvelons
Ce vieux serment de la vaillance;
O digne héritier des Bourbons,
O Prince, idole de la France!
Nous le jurons par vos malheurs,
Nous le jurons sur notre épée,
Notre sang, nos biens et nos cœurs,
Tout est à vous dans la Vendée.

---

(1) Composés par M. Tobin, capitaine au régiment de Walsh avant la révolution, et depuis officier vendéen.

Daignez dire à notre bon Roi
Que nous le bénissons sans cesse;
Que nous retrouver sous sa loi,
A mis le comble à notre ivresse;
Dites que de nos étendards
Pour vous la foule s'est levée;
Dites qu'un seul de vos regards
Fit le bonheur de la Vendée.

Mais une nouvelle épreuve étoit réservée à ce peuple fidèle; le génie du mal ramena bientôt Buonaparte. Le Roi trahi par la majeure partie de l'armée qu'il avoit comblée, en lui conservant ses titres, ses grades et ses traitemens, fut contraint d'abandonner sa capitale. Il se dirigea vers la Flandre; que ne vint-il dans la Vendée? Respectons la politique de Louis XVIII; mais à cette nouvelle inattendue les Vendéens furent frappés de stupeur. Néanmoins le duc de Bourbon étoit arrivé à Angers.

Quelques anciens chefs essayèrent aussitôt dans tout le département d'électriser la population; à Angers, comme à Paris et dans le reste de la France, des volontaires royalistes se présentèrent en foule pour recevoir des armes et s'enré-

gimenter. Le comte de la Potherie qui fut désigné pour les commander à Angers, donna dans cette occasion de nouvelles preuves de son dévouement. Efforts inutiles ! beaucoup de gens, qui brûloient d'agir pour le Roi, furent arrêtés dans leurs bonnes intentions parce que des fonctionnaires perfides avoient tout prévu d'avance, en chargeant leurs émissaires, (hommes assez prépondérans) d'arrêter l'action des royalistes dans notre département.

Il s'établit alors une sorte de défiance entre les autorités, que l'on a peut-être accusées bien sévèrement de faiblesse ; elles manquèrent d'accord, ce qui n'étoit pas étonnant dans une crise semblable ; Louis XVIII et Napoléon régnant pour ainsi dire à la fois. Il est certain qu'aucun des chefs ne parut oser prendre sur lui seul la responsabilité des évènemens. Monseigneur le duc de Bourbon auroit peut-être pu trancher bien des difficultés ; mais on avoit eu soin de lui préparer toute sorte d'obstacles ; et ce prince malheureux, sans argent, traversé dans ses plans, étonné du pénible rôle qu'on lui imposoit, se décida à quitter Angers. Il étoit temps ; puisque les troupes de la garnison, exaltées par la nouvelle de l'entrée

de Buonaparte dans Paris, arboroient déja la cocarde tricolore.

M. d'Autichamp prit soin d'assurer la marche du Prince dans le trajet qu'il avoit à faire jusqu'à Beaupreau, où Son Altesse avoit l'intention de se rendre : ce fut M. Louis de la Paumelière qui fut chargé de l'accompagner.

Il descendit au château de madame la maréchale d'Aubeterre. Il se trouvoit alors au sein de la Vendée, mais on y manqua du temps nécessaire pour déterminer le mouvement de ses habitans, de ces vieux soldats de la fidélité, que la nouvelle inattendue du départ du Roi pour les Pays-Bas avoit remplis d'inquiétude sur l'avenir ; et malgré les efforts que firent plusieurs généraux et autres officiers, il fallut remettre à un autre temps le noble projet de prendre les armes. S. A. S. dut encore céder à la force des circonstances que la rapidité des évènemens de Paris rendoit de jour en jour plus alarmantes.

Ce prince prit la résolution de s'éloigner de nous pour le moment et d'ajourner l'exécution d'un plan qui devoit réussir si les dispositions de sa mission dans nos provinces eussent été faites par de vrais amis du Roi.

Le départ du prince de Beaupreau étant arrêté, de fidèles royalistes se chargèrent de conduire secrètement S. A. S. de châteaux en châteaux afin de garantir ses jours; du nombre de ces serviteurs zélés, furent MM. l'Huilier et le marquis de Civrac; ce dernier accompagna le prince depuis Beaupreau jusqu'au château de la Forest, chez Mme d'Asson. Dans la nuit du 25 au 26 mars, et dans la nuit suivante, M. Dudoré le mena à la Setière, chez Mme des Mesliers sa sœur; dans celle du 26 au 28, M. le marquis de la Bretesche et M. de Thouaré vinrent le prendre pour le diriger dans les environs de Nantes : ils le conduisirent au château de la Maillardière, appartenant à Mme de la Bretesche la mère, chez laquelle il séjourna deux jours et une nuit. De là le marquis de Liniers le conduisit le 29 au soir, au château de la Hibaudière, au-dessous de Nantes, proche la fonderie d'Indret; et le 31 mars un bateau transporta Son Altesse dans la rade de Paimbœuf, où elle trouva un bâtiment qui lui avoit été préparé par les soins de plusieurs royalistes, particulièrement de MM. Henri de la Roche-Saint-André, Pelloutier, consul de Prusse à Nantes; démarche pour laquelle plusieurs autres roya-

listes se donnèrent des soins; entr'autres MM. de Sesmaisons, Charles de la Roche-Saint-André, du Guigny, etc. Plusieurs de ces Messieurs qui m'ont parlé de ce pénible voyage, ne tarissoient pas d'éloges sur le noble caractère de ce prince malheureux, comme sur sa bonté, sa reconnoissance et ses attentions particulières envers eux. Nos regrets accompagnoient, avec une bien vive amertume, ce dernier fils du grand Condé; nous nous flattions néanmoins de le revoir bientôt parmi nous, d'après ses promesses et les ordres qu'il laissa à plusieurs chefs en partant; deux de ses aides-de-camp, MM. de Marans et de Cheffontaine, maréchaux de camp s'en revinrent de Beaupréau à Angers, où ils me firent part de toutes ces dernières circonstances. Notre liaison datait de Worms en 1891. Le dernier avoit fait toutes les campagnes de l'armée de Condé, comme aide-de-camp de M. le duc d'Enghien; et nous convînmes, en nous séparant, des moyens de correspondre ensemble, comme ils s'en étaient ménagé d'un autre côté, pour avoir des nouvelles du Prince et l'informer de ce qui se passeroit dans notre pays.

Il sembloit alors démontré que le feu sacré de

la Vendée étoit éteint, Buonaparte se le persuada et s'en réjouit; mais il ne tarda pas à savoir que le véritable homme d'honneur, qu'il soit noble ou paysan, peu importe, ne se dispense jamais de ses sermens, et qu'il reste toujours fidèle quand bien même ses services seroient oubliés et méconnus.

Les Vendéens, remis de leur premier étonnement, ayant appris que le Roi étoit passé à l'étranger pour réclamer l'appui des souverains ses alliés, pensèrent unanimement qu'il étoit de leur devoir de seconder les vues du Monarque, en établissant un point de diversion par une révolte ouverte contre Buonaparte et ses adhérens. On refusa donc, dans la plupart des provinces de l'Ouest, à payer les impôts au souverain illégitime comme à lui fournir des recrues. L'usurpateur, instruit d'une telle résistance, cherche d'abord à en arrêter les progrès jusqu'à ce qu'il puisse en châtier les principaux moteurs. Treize départemens furent de suite mis hors la loi, et des listes de proscription établies dans toutes les contrées disposées à la rébellion; mais autant le danger paraît imminent aux Vendéens, autant augmente leur détermination. Ils jugent qu'il est

plus prudent de prendre les armes avant que les renforts de troupes que Buonaparte se propose d'envoyer dans leur pays pour les contenir, se soient rendus maîtres de quelques postes importans.

N'allez pas croire que cette résolution, qui fut presque générale, ait été provoquée par les anciens chefs, ou les émigrés rentrés dans leurs propriétés; la plupart, anciens soldats de Condé, n'aspiroient qu'à l'honneur de servir, comme volontaires, dans les rangs des Vendéens. Non, le royalisme est une sorte de production indigène de nos bocages, qui germe dans le cœur des hommes dès leur plus tendre enfance, et que les femmes mêmes savent toujours entretenir. Ce dernier mouvement n'eut pas besoin d'être suscité par les nobles, pas plus que celui de 1793; on le dut à l'indignation générale de toute la population contre l'usurpateur et les parjures : en voici une preuve. J'étais au courant de tout ce qui se passait dans notre arrondissement de Beaupreau, et j'y faisois de fréquens voyages, désireux de ne pas être pris au dépourvu. J'attendois donc les évènemens comme plusieurs de mes amis, afin de ne point contribuer à allumer la guerre civile, qui n'auroit pas eu la

masse des habitans pour en soutenir l'action, dans l'espérance d'obtenir des résultats utiles à mon pays. C'est ainsi que j'ai toujours conçu le vrai patriotisme. Un grand nombre de simples habitans cherchèrent donc, comme dans la première guerre, à convaincre les hommes les plus marquans qu'il falloit absolument prendre les armes; système dont ceux-ci étoient parfaitement d'accord, mais auquel ils étoient bien aises de voir prendre d'aussi profondes racines.

Enfin, arrivé un des derniers jours d'avril à la terre que je possède dans cet arrondissement, plusieurs métayers, capitaines de paroisses, les nommés Sechet, Gourdon, Cesbron et des meuniers, officiers de cavalerie, Humeau et Braux avec lesquels j'avois des relations habituelles, me sachant arrivé, vinrent me trouver, se plaignant du retard qu'on mettoit à prendre les armes, disant qu'il étoit bien temps de rassembler tout le monde. Nous sommes décidés, m'ajoutèrent deux de ces braves gens, à aller chercher notre général, M. d'Autichamp, qu'on désire ardemment voir arriver; deux officiers devoient se réunir à eux, et cette petite députation se rendit effectivement auprès de cet ancien commandant de l'armée

d'Anjou ; pour lui dire qu'on l'attendoit afin de commencer la guerre; que plusieurs officiers secondaires avoient déjà organisé de petites troupes, entre autres MM. Thareau, chirurgiens au bourg de Saint-Quentin, où ils tenoient leur quartier: que ces détachemens commençoient à inquiéter fortement les gendarmes et les garnisons de Beaupréau, Chollet et Chemillé ; qu'ils avoient même échangé quelques coups de fusil avec l'ennemi dans une rencontre auprès de Jallais, où le brave et intrépide capitaine Robert, surnommé le marquis de Carabas, cabaretier de la Pottevinière, avoit péri d'un coup de feu, perte qui fit d'autant plus de peine à ses chefs et à ses compagnons, que cet homme, qui avoit la confiance de ses camarades, étoit un des plus entraînans de notre pays.

Tous ces premiers partisans demandoient des chefs ; ils étoient convaincus qu'aussitôt que leur général seroit dans le pays, ils ne manqueroient pas d'officiers, et que les choses marcheroient. M. d'Autichamp qui connoissoit toutes ces circonstances, épioit depuis long-temps le moment où il pourroit se montrer. Son ami, M. de Suzanet, qui étoit déjà rendu dans la partie où il commandoit autrefois, venoit de lui écrire une

lettre, qu'il m'avoit adressée, pour la lui faire passer, dans laquelle il lui faisait part des nouvelles qu'il avoit reçues de l'Angleterre, où M. Louis de Larochejaquelein étoit allé solliciter du gouvernement des armes et des munitions, dont l'arrivée devoit être très-prochaine sur la côte.

Le souvenir du dévouement de M. d'Autichamp à la monarchie, sa valeur en différens combats de la première guerre, la bonté de son caractère, son affabilité naturelle et ses manières affectueuses avec tous les Vendéens, officiers et soldats, joints à son ancien titre de commandant de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou, depuis la mort de Stofflet, lui valurent le témoignage d'attachement, bien naturel, de la part de ses compagnons d'armes. Il avoit d'ailleurs un autre titre aux yeux des hommes qui tenoient aux choses justes et régulières : il étoit lieutenant-général, et avoit été nommé par le roi commandant la subdivision militaire, dont le département de Maine-et-Loire faisoit partie; droit bien positif à commander dans la Vendée-d'Anjou. Aussi il n'hésita pas à venir se mettre à la tête de ses anciens compagnons d'armes. Il partit de chez lui avec les envoyés qui étoient allés le chercher, pour se rendre au château

du Lavoüer, appartenant à MM. de la Paumelière, qui, dans cette occasion, comme à plusieurs époques de la guerre, fut l'asile de tous les royalistes, et pour eux une maison de prédilection. M. d'Autichamp y établit tacitement son quartier-général, faisant journellement des incursions pour se montrer dans le pays.

Nous étoit-il possible à nous tous, vieux serviteurs du Roi, de ne pas répondre à ces démarches comme aux sollicitations des braves paysans qui nous provoquoient avec tant de noblesse et de désintéressement, pour soutenir de nouveau la cause que nous chérissions depuis notre enfance ? Quand bien même je n'eusse pas été porté d'inclination à m'associer à cette entreprise hasardeuse, j'aurois eu bien de la peine à m'exposer au blâme de ces hommes courageux, auxquels je devois plutôt donner l'exemple des sacrifices, dans la position où je me trouvois placé par rapport à eux. N'étoit-ce pas, au surplus, une obligation à tous les Français de prendre un parti dans cette circonstance du retour de Buonaparte, qui nous présageoit de nouvelles révolutions ? Je devois donc me prononcer non-seulement à ces titres, mais encore comme

chevalier de Saint-Louis, et comme officier supérieur du corps royal de l'artillerie, dans lequel je venois d'obtenir de nouvelles lettres de service; ne s'agissoit-il pas de défendre la cause du Souverain légitime, auquel j'avois fait le serment d'obéir, surtout ayant dans les mains sa dernière ordonnance, qu'il est à propos de consigner ici ?

ORDONNANCE DU ROI.

« Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« La trahison de presque tous les corps de l'armée destinée à défendre la patrie, rendant indispensable de changer entièrement les mesures que nous avons cru devoir prendre;

« Voulant prévenir de nouveaux malheurs dont nos peuples sont menacés par la présence de Napoléon Buonaparte sur le territoire Français;

« Considérant que la conscription a été abolie par le 12e article de la Charte constitutionnelle et que le recrutement de l'armée de terre et de mer n'a pu être déterminé par une loi;

« Vu l'article 14 de ladite Charte, qui met à notre disposition toutes les forces de terre et de mer;

« Considérant que par le même article de la Charte, il nous appartient de faire et de publier les ordonnances et les règlemens nécessaires à la sûreté de notre royaume; que nous avons été solennellement invité par la Chambre des Pairs et par la chambre des Députés des départemens, dans leur adresse du 17 de ce mois, à faire usage de cette autorité dans toute son étendue;

« Considérant enfin qu'à tous les pouvoirs dont nous investissent dans les temps ordinaires notre titre royal et la Charte constitutionnelle, viennent se réunir, dans une crise si périlleuse, tous ceux que le danger, la confiance, la volonté de la nation et le vœu exprimé par ses représentans, nous imposent le devoir d'exercer;

« A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er Il est défendu à tout Français, soit qu'il ait fait précédemment partie de nos troupes, soit qu'il n'ait point servi, d'obéir à aucune prétendue loi de conscription, de recrutement ou à tout ordre illégal quelconque qui émaneroit de

Napoléon Buonaparte, de tout corps ou autorités politiques, civils et militaires qu'il pourroit appeler ou établir, ou qui lui auroit obéi depuis le 1er mars 1815, ou qui lui obéiroit à l'avenir.

« 2. Il est pareillement défendu à tous gouverneurs, et aux officiers-généraux commandant dans nos divisions militaires et dans les départemens de notre Royaume; aux officiers de notre gendarmerie royale, et à tout gendarme qui en fera partie, à tout colonel, major ou chef de corps, comme aussi à tous les amiraux et aux officiers de notre marine royale, aux préfets maritimes et aux commandans de nos ports et arsenaux, à tous préfets, sous-préfets, maires ou adjoints de maire, d'exécuter ou de faire exécuter aucune des prétendues lois de conscription, ou de recrutement ou aucun des actes ou ordres illégaux, mentionnés dans l'article précédent.

« 3. Tout Français qu'on voudroit contraindre à s'enrôler sous les drapeaux de Napoléon Buonaparte est autorisé par nous à s'y soustraire, même à main armée.

« 4. Tout gouverneur ou officier-général commandant dans nos divisions militaires ou dans les départemens de notre Royaume, tout colonel,

major ou chef de corps, tout commandant de nos places, forteresses ou postes de guerre, tout officier de nos corps royaux du génie et de l'artillerie, tout amiral, vice-amiral, ou autre officier de notre marine royale, préfet maritime et commandant de nos ports ou arsenaux, qui, au mépris du serment qu'il nous a prêté, auroit adhéré au parti de Napoléon Buonaparte, sera destitué, privé de toute solde d'activité ou pension de retraite pour l'avenir, à moins qu'après avoir eu connaissance de notre présente ordonnance, il ne rentre à l'instant dans son devoir envers nous.

« 5. Nous licencions par la présente ordonnance tous officiers et soldats des corps de terre et de mer qui, entraînés par des chefs qui nous ont trahi, auroient participé à la révolte et passé momentanément sous le commandement de Napoléon Buonaparte, ou de ses adhérens, et nous ordonnons à cesdits officiers et soldats de se rendre sur-le-champ dans leurs foyers.

« 6. Nos ministres de la guerre et de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

« Donné à Lille, le vingt-troisième jour du mois

de mars de l'an de grace mil huit cent quinze et de notre règne le vingtième.

Signé, LOUIS.

Et plus bas par le Roi,

en l'absence du ministre secrétaire d'État de la guerre,

Le ministre d'État,

Signé, FRANÇOIS DE JAUCOURT.

Pour copie conforme :

Le ministre secrétaire-d'État de la guerre,

Signé, LE DUC DE FELTRE.

Je n'entends cependant pas juger ici la conduite de beaucoup de personnes de ma connoissance, la plupart mes amis et très bons royalistes. En révolution, ces sortes de jugemens peuvent manquer de justice, et nous en avons eu bien des preuves dans la nôtre. Il y a tant de circonstances dans la vie, qui changent la position des hommes, que tel mérite souvent plus d'éloges en paraissant faire peu, qu'un autre qui auroit fait davantage. Des motifs de santé, des raisons de famille, ou l'intention de servir la cause du Roi d'une autre façon, ont pu ne pas permettre de prendre immédiatement les armes à des individus,

sur lesquels on avoit lieu de compter, à raison de leurs sentimens et de leur âge. Aussi je puis dire avec la franchise dont je me fais gloire, qu'il y a dans notre pays des royalistes qui ne s'armèrent pas et que j'estime autant et même davantage que quelques autres qui se vantoient beaucoup de leur détermination. J'en connois d'ailleurs qui payèrent leur tribut à la monarchie d'une autre manière.

Nous abandonnant donc aux desseins de Dieu sur la Vendée, nous prîmes la résolution de suivre cette instigation d'un armement contre Buonaparte. Mais que de mystères à garder, ou à ne confier qu'à des amis choisis pour parvenir à mettre sous les armes toute cette population d'un territoire de douze lieues carrées, territoire qui étoit alors gardé par des troupes de ligne avec une gendarmerie active et soupçonneuse : 4,000 hommes environ se trouvoient cantonnés dans les villes de Beaupreau, Chollet, Chemillé, Saint-Florent et autres bourgs de l'arrondissement. Ils étoient commandés par un général expérimenté dans ce genre de guerre, et qui avoit l'avantage d'être propriétaire dans le pays, par conséquent plus à même de s'éclairer que tout autre. C'étoit M. le général Travot que Buonaparte y avoit

placé pour surveiller ce peuple rebelle à son gouvernement.

A peine le général d'Autichamp fut-il arrivé au château du Lavoüer, que cette maison se trouva mise sous la sauve-garde d'une foule de vieux Vendéens accourus pour voir leur ancien chef. Ils s'offroient tous d'être les gardiens de ce quartier-général secret, se distribuant eux-mêmes sur les chemins qui aboutissoient à ce lieu déjà rempli de royalistes, ces braves tenoient cependant encore leurs armes cachées, pour qu'on ne devinât rien; mais prêts à les saisir en cas de surprise de l'ennemi, qui, se trouvant en force à deux lieues de là dans la ville de Chemillé, auroit pu venir cerner le château et tenter d'enlever le général avec les officiers qui se trouvoient autour de lui.

Rien de ce qui se passoit parmi nous ne parvint aux oreilles de nos adversaires, le secret de nos prochaines opérations, déjà connu d'une grande partie de ceux qui devoient se réunir autour du drapeau blanc, fut scrupuleusement gardé.

Les Vendéens sont naturellement discrets, c'est une vertu qui les caractérise, et qui contribua bien des fois au salut de leurs armées, comme

à celui des individus confiés à leurs soins. Jamais ceux qui ont été appelés pour aider à cacher des armes, des munitions, de l'argent ou des personnes, n'ont abusé de la confiance qu'on leur a témoignée. Ils ont même une certaine habileté pour répondre d'une manière évasive à ceux qui les interrogent, quand ils ont intérêt à ne pas les éclairer, ce qui provient sans doute de l'habitude qu'ils en ont contractée dans ce temps malheureux où ils étoient obligés d'user de supercherie pour leur propre sûreté. Il en est résulté une sorte de réserve, surtout envers les étrangers, qui tient désormais à leurs mœurs, et qui se retrouve jusque dans leurs affaires personnelles et domestiques; aussi on obtient difficilement d'eux de savoir quel prix ils ont retiré de leurs denrées, ce qu'ils ont vendu ou acheté leurs bœufs. C'est un caractère particulier très avantageux dans un temps de guerre civile, où la défiance est le premier point de sûreté.

M. d'Autichamp m'ayant fait passer un billet pour me prévenir qu'il venoit d'arriver au Lavoüer, je m'y rendis de suite, partant de la Possonnière, village où je réside habituellement, situé sur la rive droite de la Loire, peu distant d'une autre

propriété placée sur la rive gauche, dans l'arrondissement de Beaupreau, où de fréquens voyages avoient établi mes relations particulières avec les habitans de la Vendée. Les allans et venans se succédoient sans cesse au château de Lavoüer. D'abord les anciens officiers de l'armée d'Anjou, MM. les chefs de division et autres qui s'y rendoient pour voir leur général, recevoir ses instructions et lui faire connoître les dispositions que chacun d'eux avoit déjà faites dans son canton. MM. Cady, chef de la division de Chemillé, forte de 4 ou 5,000 hommes; Lhuilier, chef de la division de Beaupreau à peu près d'égale force, ayant pour le seconder ses anciens lieutenans, officiers supérieurs, MM. Reynau, Bénoit, etc., Dudoré, chef de la division du fief Sauvin, Oger de Lille, commandant de celle de Champtocean avec MM. Barbot et Chetou, de la Vincendière chef de celle du Louroux, Bottereau, du département de la Loire-Inférieure, ayant sous lui M. de Labarre, Moricaud de la Haye. Ces trois dernières divisions étoient beaucoup moins nombreuses que les deux précédentes, ainsi que celle de Chollet, dont l'ancien chef, le sieur Nicolas, n'existait plus; le commandement en fut donné à

M. François Soyer et à M. de Cambourg. Le marquis de la Bretesche qui devoit commander celle de Montfaucon d'environ 4,000 hommes; son ancien chef avoit trop démérité dans l'esprit du général et de ses compagnons d'armes pour obtenir de conserver ce poste honorable : on l'accusoit d'avoir prêté la main aux agens de Buonaparte pour faciliter les enrôlemens et le départ des conscrits. M. de la Bretesche avoit avec lui M. Lejay, ancien officier supérieur de ladite division, MM. Desmelliers, le vicomte de la Bretesche, etc. M. Martin (Tristan) qui avoit commandé une division dans la première guerre, et M. Martin Bodinière, ancien aide-de-camp des généraux de Bonchamps et Stofflet, furent attachés l'un et l'autre à l'état-major-général de l'armée avec leur ancien grade de colonel. M. Eugène de Beauveau officier qui avoit déjà montré beaucoup de valeur dans la guerre de la Vendée, vint demander au général d'Autichamp de servir sous lui comme volontaire à la suite de son état-major, etc., etc.

On voyoit aussi confondus parmi ces anciens officiers vendéens une foule d'émigrés (1), an-

(1) MM. de Cambourg, le chevalier de Melliant, le ba-

ciens serviteurs du Roi, la plupart du pays, qui venoient réclamer l'honneur de combattre

---

ron de Romans, de la Sorinière le père et le fils, de Jourdan, de Caqueray, Auguste et George de la Beraudière, de la Sayette, de la Calvinière, de Laistre, de la Barre, le baron de la Haye et ses frères, de Romain, le marquis de Vaudreuil, de Saint-Ours, Isidore de Gohin, Tobin, de la Pinière, de Morivet, Bauné, Beaugrand, Guignard, Tarault, Sechet. On apprit dans ces jours-là que le marquis de Civrac étant en route pour venir nous rejoindre, avoit été arrêté comme suspect dans les environs de La Rochelle et conduit en prison. (Suite) MM. de la Paumelière (Louis et Paul), de Clermont Gullerande, Boussineau, de Vauguyon, Walsh (Francis), de Landemont (Auguste et Ludovic), Durau, de Mergot, du Moustier, Auguste de Cambourg, de Maussabré, de Charbonnier, le marquis d'Escayrac, Hunault, de la Chevalerie, de la Poueze (ces quatre derniers furent aides-de-camp du général), de Grignon, de Scepaux, de Villoutreys, de la Blottais, de Neuville; Cady (les trois frères) neveux du chef de division, Guérin du Martrait, Fourmond, Félix et Charles, Burolleau, Moricet l'aîné et le cadet, Charles de Kersabiec, du Guigny, Dublancourt, Hays des Fontaines, de Terves, Brioux, Chevalier (les deux frères), Dupouet Lergulière (les deux frères) du Chainay, de Villers, Poerrier du Lavoir, The-

dans les rangs vendéens, ainsi que beaucoup d'autres militaires plus jeunes qui avoient servi la plupart dans la maison du Roi, et en outre de ceux-là, beaucoup de propriétaires du pays et quelques étrangers, laquelle masse d'individus fut répartie par le général, tant dans l'état-major que dans les divisions, où ils eurent chacun leur emploi.

Tous ces messieurs s'étoient occupés d'avance à se procurer des armes et quelques livres de

---

naisie, Cocu (Fortuné), Laujol de la Fages, Gannea, Moricaud de la Haye, Letourneau, Hervé, Boussineau, de Kergommeaux, Pissonet de Bellefond, l'Huilier les deux frères enfans du chef de division, Renou, chirurgien-major, l'abbé Raimbault aumônier, etc., etc. A laquelle liste de nouveaux Vendéens qui pourroit s'étendre à l'infini, je me fais un devoir d'ajouter ici quelques noms des anciens qui avoient honorablement figuré dans la première guerre comme ils se distinguèrent de nouveau dans celle-ci. MM. Coullon, ancien officier très brave et très estimable, qui avoit toute la confiance de Stofflet et été son secrétaire; Landrin, Cesbron, colonel de cavalerie; Bureau, idem, Cocu, Marney, Boussion, Baudry, Hullin, Legeay, Rousselot, Lepinay, Humeau, Millepied, Vieau, Martineau, Brevet, Girault, etc., etc.

poudre, tant pour eux que pour leurs braves camarades. M. Durau étoit allé pour cela à Nantes, et secondé par des métayers anciens capitaines de paroisse, qui s'étoient offerts de l'accompagner, il étoit parvenu à rapporter un certain nombre de fusils, mais non sans courir des dangers; l'un de ses hommes ayant été rencontré par des gendarmes dont il trouva le moyen d'éviter la poursuite, sans abandonner son dépôt; toutes ces mesures préparatoires étoient d'une exécution difficile, à raison des ordres sévères de la police, qui étoient donnés d'une manière spéciale dans toutes les villes limitrophes, où beaucoup de nous étoient notés; nous vînmes néanmoins à bout de faire de petites provisions par l'entremise de quelques tiers, hommes dévoués au parti du Roi, qui se prêtoient à nous servir avec un zèle et un désintéressement admirable; mais, hélas! tout ce matériel rassemblé n'auroit pu former qu'un bien misérable dépôt.

Dès son arrivée, M. d'Autichamp avoit établi une correspondance suivie avec les généraux vendéens, qui, comme lui, préparoient l'insurrection sur les autres parties du territoire de la rive gauche de la Loire. C'étoient MM. de Sapinaud, de

Suzannet, et Auguste de Larochejaquelein; ce dernier tenoit en haleine les habitans du Haut-Poitou, les disposant à agir, pour faciliter le débarquement de son frère, Louis de Larochejaquelein, et des armes qu'il devoit amener.

Tous les esprits parmi nous s'attendoient donc à voir incessamment éclater cette insurrection; néanmoins tous les gens sages souhaitoient que ce grand mouvement de l'intérieur fût combiné avec l'époque précise de l'arrivée des armées étrangères sur nos frontières, époque que l'on ne connaissoit pas encore, et dont l'action promettoit des avantages d'autant plus positifs pour la cause royale, que la diversion que feroient les Vendéens, obligeroit Napoléon à diviser ses forces pour faire face sur tous les points.

Je fus chargé dans cet intervalle par M. d'Autichamp, d'aller à Angers pour y prendre quelques renseignemens, chercher en même temps des cartes du théâtre de la guerre qu'il y avoit laissées en dépôt, et établir, s'il étoit possible, des moyens de correspondance avec ce pays, qui deviendroit ennemi, une fois que nous nous serions déclarés. Cela m'étoit plus facile qu'à tout autre, par la situation de mes propriétés sur les

deux rives de la Loire, où des gens affidés pouvoient nous rendre le service de nous faire passer des lettres et même d'autres objets, en prenant quelques précautions, comme cela m'est arrivé; mais les choses marchèrent plus vite que je ne l'avois cru. Il eût été sans doute avantageux et prudent de ne rien précipiter, comme on en jugea plus tard : cela eût contribué peut-être à augmenter nos forces en donnant le temps et la facilité à quelques hommes prépondérans de venir se joindre à nous, comme il est notoire que plusieurs en avoient sincèrement l'intention, et qui en furent empêchés par les obstacles qui se multiplièrent de jour en jour davantage, après notre prise d'armes. Nous aurions pu aussi, dans cette supposition d'un retard à nous déclarer, faire entrer dans le pays des armes et de la poudre, malgré l'espérance que nous avions d'en recevoir bientôt de l'Angleterre; mais cela fut si brusque qu'une partie de ceux qui demeuroient hors du pays, principalement ceux qui étoient placés sur la rive opposée de la Loire, et qui avoient plus de précautions à prendre, se trouvoient dans un grand embarras pour passer ce fleuve.

MM. d'Autichamp, de Suzannet et Auguste

de Larochejaquelein jugèrent, d'après la bonne disposition de tous les esprits, qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent une entrevue, pour fixer l'époque précise du soulèvement général. Leur réunion eut lieu à la chapelle Bassemer, le 11 mai. M. Auguste de Larochejaquelein y communiqua des lettres qu'il avoit reçues de son frère, elles annonçoient des secours très-prochains en armes et en munitions, ce qui détermina ces généraux à arrêter à l'unanimité que le mouvement s'opéreroit partout le même jour et à la même heure.

M. d'Autichamp rentra de là au château du Lavoüer, d'où il publia la proclamation qu'on va lire, et dans la nuit du 15 au 16 mai le tocsin fut sonné dans toutes les paroisses de la partie de l'Anjou dite Vendée, entre les rivières du Layon, de la Sèvre et de la Loire.

« Braves Vendéens,

« L'Europe a retenti de nos combats et de nos « victoires. Une occasion nouvelle, et sans doute « la dernière, nous rappelle sous les drapeaux. Un « attentat moins sanglant, mais plus perfide que « celui de 93, a été commis dans notre patrie. « La trahison a livré le trône de Saint Louis à un

« étranger qui fut le fléau de la France, et que
« l'Europe, inondée du sang qu'il a versé, re-
« pousse avec horreur. Louis XVIII, victime de
« sa confiance, a été réduit à quitter sa capitale
« et à s'éloigner du peuple qui l'adore.

« Par ses prétendues constitutions, l'usurpa-
« teur, entouré de tous les crimes, ôte à notre
« religion sa prééminence, et proscrit l'auguste
« maison des Bourbons, tandis que, sous le mas-
« que d'une apparente douceur, il souffle la per-
« sécution contre les ministres des autels. Ainsi
« la cause sacrée de la religion est liée avec celle
« du fils de Saint Louis.

« Levons-nous donc, braves Vendéens; repre-
« nons nos armes; il est temps de venger tant
« d'outrages et de secouer le joug qu'on nous
« impose.

« Vous brûlez, je le sais, de combattre pour
« la plus sainte des causes; douze ans de repos
« n'ont point amolli le courage des vainqueurs
« de Vihiers, de Thouars, de Saumur, d'Érigné,
« de Fontenay, d'Entrames, de Dol, de Gété,
« etc... vos anciens chefs, tous ceux qui survivent
« à tant de combats et de périls, et un grand
« nombre d'autres, vont marcher à votre tête :

« les lâches qui ont trahi la patrie fuiront devant
« nos phalanges, et bientôt, oui, bientôt, le Roi,
« sur son trône, reconnoîtra la bravoure de ses
« troupes royales.

« Braves compagnons d'armes, tant que nous
« fûmes fidèles à Dieu, la victoire aussi fut fidèle
« à nos drapeaux; loin de nous la licence du crime
« et l'esprit de vengeance! les hommes paisibles
« et les propriétés, les femmes et les enfans se-
« ront respectés. La discipline la plus sévère sera
« observée; les sages institutions que le Roi a
« données en France seront religieusement main-
« tenues. Plus de rivalités ni de divisions, plus de
« jalousies ni de défiances, généraux, comman-
« dans, chefs de légions, officiers et soldats, nous
« n'aurons tous qu'un cœur et qu'une âme. Nos
« augustes alliés, les empereurs et rois viennent
« à notre secours, sous les bannières de la France.
« L'Europe entière est en mouvement; ses armées
« innombrables vont marcher sur Paris et com-
« battre les rebelles.

« Français de tous les pays, habitans des villes
« et des hameaux! accourez sous les drapeaux de
« l'honneur: venez vous ranger sous les lis an-
« tiques, qui firent la gloire et le bonheur de nos

« sieux. Dieu et le Roi, voilà notre devise; la « paix dans l'intérieur et avec les nations, est le « but de notre entreprise.

« Et vous, soldats, qu'on trompe et qu'on « égare, songez aux dangers qui vous entourent, « et venez vous rallier à vos frères, désertez les « étendards du crime, déposez les couleurs de la « révolte, ces signes honteux de trahison et de « parjure.

« Le mérite et les vertus guerrières seront, « parmi nous, les premiers titres à l'avancement « et aux distinctions. Les officiers de la ligne, « quels que soient leurs grades, les conserveront « dans nos armées, et seront recommandés à la « munificence du Roi.

« Braves amis, vous êtes Français! vous êtes « Vendéens! nos triomphes sont assurés.

« VIVE LE ROI!

« Le 15 mai 1815. »

Je m'occupois de retourner auprès du général d'Autichamp pour lui rendre compte de la mission dont il m'avoit chargé, lorsque je reçus par un exprès le billet suivant que m'écrivoit de sa part M. Louis de la Paumelière, daté du lundi matin 15 de mai.

« Mon cher bon ami, arrivez-nous aussitôt « que vous aurez reçu ce billet, c'est demain ma- « tin que la cloche doit réveiller tous nos bons « paysans, ainsi faites diligence ; mais veuillez « bien vous charger d'en faire prévenir mademoi- « selle Fortuné, de la part de mademoiselle Char- « lotte, qui dans ceci agit de concert avec ses « amies, Augustine et Constance. »

Le premier de ces noms désignoit M. d'Andigné, le second M. d'Autichamp, le troisième M. Auguste de Larochejaquelein, et le quatrième M. de Suzannet.

A la lecture de ce billet que je ne reçus qu'à 5 heures du soir à la Possonnière, je fus singulièrement surpris et contrarié du peu de temps que j'avois pour mettre ordre à mes affaires : en effet, il ne me restoit pas dix heures pour faire mes préparatifs de départ et passer la Loire avant que le tocsin sonnât. Eloignant de moi la pensée douloureuse dont mon cœur étoit rempli, de me voir obligé de laisser mon épouse chérie, seule gardienne de nos enfans, je ne m'arrêtai qu'à l'idée de remplir la commission que le général d'Autichamp me donnoit de faire prévenir M. d'Andigné du jour et de l'heure que devoit

avoir lieu la prise d'armes dans la Vendée. Je sentois toute l'importance que les généraux vendéens devoient mettre à faire connoître leurs déterminations aux généraux royalistes de la rive droite, sur laquelle nous savions tous qu'on préparoit un soulèvement, tant en Anjou qu'en Bretagne et dans le Maine, selon le mode de la guerre de la chouannerie et d'après l'organisation de leurs armées, qui est comme on sait différente de celle de la Vendée.

Il étoit bien important pour le triomphe de notre cause que les royalistes se concertassent d'une rive à l'autre, afin d'agir ensemble et de se secourir mutuellement, en opérant des diversions, autant que les circonstances le permetroient.

Nous étions instruits depuis long-temps que le général d'Andigné faisoit dans son pays toutes les dispositions nécessaires pour prouver à l'usurpateur que l'amour des Bourbons n'étoit pas plus éteint sur la rive droite que sur la rive gauche, et qu'il étoit vivement secondé dans son entreprise par MM. le vicomte de Turpin de Crissé, maréchal-de-camp; le baron de Turpin de Crissé, Bernard de la Frejolière, ancien maréchal-de-

logis des gardes-du-corps, aujourd'hui maréchal-de-camp, le général Tranquille, Menard dit Sans-Peur, chef de légion, Gaulier, chef de légion et son fils, le comte de Narcé, chef de légion, Plouzin, *idem*, Quesolon du Rocher, Bardet, le vicomte de Dieusie, Hodet dit l'Extermine, Houlbert dit Monte-à-l'assaut, Quiters dit Saint-Martin, Guedon, Goubault dit la Forest, Séjon dit Rossignol, Jarry (Henry), Lecoq Cresson, Pasquier, Mabille du Chêne, Bory, Bassille, Brichet dit du Cimbray, Daillere, Le Brun, Jean Choisy, Simon, notaire, Brion, d'Arlanges et Baudrier, ce brave capitaine qui reçut à l'attaque du Lude une balle dans l'œil, ce qui ne l'empêcha pas de marcher à la tête de l'avant-garde aux cris de *vive le Roi!* Il fut alors atteint d'un second coup dont il expira en priant Dieu de sauver son âme et la France. Il y eut à la même affaire plusieurs officiers grièvement blessés ainsi que des soldats, et quelques-uns tués, entre autres le jeune Crosnier qui dit en mourant au prêtre qui l'exhortoit à la mort : Je suis content de mourir pour Dieu et le Roi!

Tous ceux-ci étoient d'anciens officiers des armées royales, qui avoient montré beaucoup de

valeur et un grand dévouement dans l'ancienne guerre des chouans, auxquels venoient s'adjoindre une foule d'autres officiers, la plupart vétérans de l'armée de Condé, qui vouloient ressaisir leurs armes pour soutenir encore la cause des Bourbons.

On citoit parmi ceux-là, MM. le comte de la Potherie, le comte de Coislin, le comte de Landemont, le comte d'Ambrugeac, qui commanda dans la Sarthe, Pocquet de Livonière, de La Noue, du Pineau le père, de Terves du Margat (Joseph), d'Armaillé (Ambroise), de Villemorge, de Candé (Prosper), Guillot de la Potherie, de Morand, de Champagné (Charles), qui fut tué dans cette campagne, de Lancrau (Alexis), de Launay de la Mothais le père, Bernard (Armand), du Ponceau, de Saint-Sauveur, qui fut tué à Cossé, de Lorchère (Guillaume), Ménard (Charles), et enfin une infinité d'autres plus jeunes dont une partie avoit servi dans la maison du Roi.

MM. de Karaduc, du Bobris, d'Andigné, du département de la Sarthe; ces trois derniers aides-de-camp du général d'Andigné, le vicomte Eugène de Beaumont, chef de légion, le marquis de Rochequairie, du Pineau du Mesnil, Charles de

Maquillé, Constant de Maquillé, Poisson de Gastines (James et Renaud), Guy de Chemellier, le marquis de Senones, d'Andigné Joseph, d'Andigné Ange, d'Andigné Gabriel, Hyacinthe de Quattrebarbes, de Rochebouet (Dominique), de Saint-Thénis, d'Hélian, de Kermel (les trois frères), Morin (les trois frères), de Pignerolles (les deux frères), de la Tullaye, Jarret, d'Aubigné, de Canteloup, de Chateaufort, de Cumont (les deux frères), de Monteclair, de Landemont, Morais Daumagné, Benoist (les deux frères), Prosper et Denis, Charlery, de Charnacé Henri, de Genouillac Alexis, Bodard de la Jacopière, Doublard du Vigneau, Toissonnier, Bernard de la Frejolière, le fils, de Quattrebarbes Félix, de Quattrebarbes Léopold, Bouchard de la Potherie, de Rasilly, Victor de Baracé, Eugène de Beaumont, le fils, de Launay de la Mothais le fils, Le Bret de Sainte-Croix, Bignon, de Clinchamp, de Tilly, etc., etc., lesquels firent toutes sortes d'efforts et de sacrifices d'argent, pour se procurer des fusils et des munitions, afin d'armer les hommes de bonne volonté qui venoient se joindre à eux et qu'ils tinrent sur pied tout le temps de la campagne.

Je partis donc pour Angers un quart-d'heure après la réception de ce billet, en recommandant à ma femme d'envoyer mon domestique et mes chevaux à la terre que nous possédons dans la Vendée. Pour ôter tout soupçon, elle lui donna l'ordre de passer la rivière une lieue au-dessus de chez moi, et de partir de grand matin, avant qu'on eût connoissance du tocsin qu'on devoit sonner ce jour-là sur l'autre rive, à peu de distance de la Possonnière.

En me séparant de ma femme et de mes enfans, je pris à peine le temps de faire des adieux qui pouvoient être les derniers.

Rendu à Angers, je fus chez plusieurs de nos amis, que je savois décidés à prendre les armes, sur une rive ou sur l'autre; la plupart étoient déjà partis pour rejoindre M. le général d'Andigné. Je rencontrai cependant M. Guy de Chemellier, que je savois avoir la même intention, mais qui ne vouloit pas encore l'avouer à sa mère; il se chargea, sans difficulté, de faire savoir, dans la nuit même, au général d'Andigné, que tous les Vendéens devoient prendre les armes le lendemain matin; différentes précautions à prendre, et quelques personnes que j'avois encore à prévenir de

cette circonstance, me déterminèrent à passer la nuit à Angers; plusieurs individus le sachant, vinrent me trouver le lendemain matin pour prendre des informations; je ne leur cachai rien, mais déjà les autorités avoient reçu la nouvelle que le tocsin avoit sonné dans tout l'arrondissement de Beaupreau; la nouvelle circuloit après midi dans la ville; je ne tardai même pas à savoir qu'on venoit d'envoyer un détachement de troupes au pont de Çé pour le garder et en surveiller le passage. Je sentis dès-lors la nécessité pour moi de disparoître de la ville, dans la crainte qu'on ne m'arrêtât; mon objet principal étoit de passer dans la Vendée, mais par où? Sachant le pont de Cé gardé, j'eus la pensée de retourner chez moi, où je supposois pouvoir traverser plus facilement la rivière; j'arrivai donc à la Possonnière: quelle surprise pour ma femme et mes enfans, et quelle consolation pour nous tous de nous revoir encore une fois! Je me décidai à y passer la nuit, en prenant la résolution d'en partir de très-grand matin.

La chose étoit donc décidée sans retour; une pensée m'agitoit néanmoins beaucoup, c'étoit de savoir si je renouvellerois mes adieux; je me dé-

cidai à ce pénible parti, qui fut soutenu de part et d'autre avec une grande résignation. Mais que mon cœur étoit déchiré, et que mes yeux eurent ensuite de peine à se détacher de dessus mon village! une fois parvenu sur le coteau opposé, je me retournois sans cesse pour apercevoir encore mon habitation favorite, l'ancien manoir de mes pères, qui renfermoit dans ce quart-d'heure tout ce que j'avois de plus cher; il fallut enfin abandonner ce dernier prestige et prendre une direction opposée pour m'enfoncer dans le Bocage. Adieu! adieu! furent les mots que j'articulai, en jetant mon dernier regard sur ce lieu chéri; rien ne me répondoit, mais j'avois la consolation de savoir que j'étois suivi des yeux et de la pensée; adieu!..... quel mot significatif et religieux, adieu! c'est-à-dire espérons que si le malheur nous poursuit sur cette terre, et que nous ne devions plus revoir ceux à qui nous l'adressons, espérons que nous nous retrouverons dans un autre monde pour ne plus nous séparer, pensée consolante, dont il faudroit sans doute se pénétrer plus souvent.

Je n'étois pas le seul Angevin dans cette position douloureuse, circonstance qui m'a engagé à la retracer dans ces Mémoires, pour faire connoître à

quelles épreuves l'homme est exposé dans un temps de révolutions ; tous les royalistes qui vouloient prendre les armes dans la Vendée, et dont les demeures habituelles n'étoient pas placées sur le territoire qui alloit devenir le théâtre de la guerre, se trouvoient même à cet égard dans une plus grande perplexité ; entre autres, MM. de Cambourg, le baron de Romans, le baron de la Haye et ses deux frères, le comte d'Autichamp, Charbonier de la Guesnerie, etc. Les chances de malheur que nous avions à courir sembloient nous être plus fatales qu'aux autres, puisque nous laissions nos familles et nos habitations en proie à la vengeance des Buonapartistes. En effet, peu de jours après mon départ et celui de ma femme, de la Possonnière, le juge-de-paix du canton de Saint-Georges vint mettre le scellé chez moi, au nom du gouvernement impérial, avec la même exactitude que si j'eusse été décédé. On fit pareille chose dans une autre terre que je possédois alors dans l'arrondissement de Saumur, et à peine ma femme fut-elle rendue à Angers, qu'elle vit placer à sa porte un factionnaire (1), et que son cocher reçut

(1) Sans doute pour suppléer au scellé que le juge-de-

l'ordre du commissaire de police de ne point sortir ses chevaux de notre écurie, contre-temps fâcheux, puisque ma femme avoit l'intention de s'en servir pour se rendre à Poitiers avec ses enfans, voyage pour lequel je m'étois précautionné d'avance d'un passe-port pour elle.

Se voyant ainsi prisonnière dans sa maison de ville, et privée de son domestique; elle en sortit furtivement pour ne plus y rentrer; on lui procura des chevaux de louage pour s'en aller à Poitiers, laissant sa demeure remplie d'officiers et de soldats qui faisoient partie d'un corps de troupes venues de Paris en poste, par ordre de Buonaparte pour écraser la Vendée; leur jactance et leurs vociférations sur la place publique où se rassembloient également les nouveaux fédérés, étoient pour ma femme autant de coups de poignard; mais elle sut se résigner à son sort avec une grande force d'âme, applaudissant intérieurement au parti que j'avois pris, avec plusieurs autres de ses amies qui se trouvoient dans la même situation.

---

paix de notre quartier, M. Migeonet, s'étoit refusé d'apposer chez moi et autres royalistes dans le même cas.

ment d'acquiescer à leurs désirs, d'abord parce que je n'étois pas autorisé à en disposer et que je savois que cela ne devoit être délivré qu'avec discernement et aux plus braves dans une occasion importante et en cas d'attaque; mais j'avoue que j'étois bien peiné de ma résistance et que j'ai été content de voir paroître le jour pour ne plus avoir la mortification de refuser tant de braves bien fondés dans leur demande, car il y en avoit parmi eux qui n'avoient pas un coup à tirer, et d'autres qui n'en avoient que deux ou trois qu'ils s'étoient procurés eux-mêmes ou qu'ils avoient reçus de leurs officiers qui avoient fait chacun leur petite distribution. A cet inconvénient s'en est joint un autre que j'ai remarqué, c'est que nos bons paysans n'ayant point de gibernes, ont l'habitude de porter leurs cartouches dans leurs poches de veste ou dans leurs goussets; ce qui les expose à les voir bientôt avariées quand il pleut; que devenir alors en face d'un ennemi bien pourvu? Nous ne devons pas oublier, si cela nous arrive, de faire comme nos devanciers dans la première guerre, *c'est-à-dire de nous jeter à plat-ventre pour éviter l'effet des décharges de canon, nous relevant aussitôt pour courir sur l'ennemi.*

TROISIÈME PARTIE.

PRISE D'ARMES DES VENDÉENS D'ANJOU, LE 15 DE MAI 1815 (1).

A MA FEMME ET A MES ENFANS.

Jallais, le 19 mai 1815.

Je me souviens, ma chère Amélie, qu'avant de te quitter, tu me fis promettre de faire un journal de notre guerre de la Vendée; de cette

(1) Persuadé que les lettres que j'adressai à la suite de cela à ma femme, en forme de journal, pour lui rendre compte des événemens qui succédèrent, donneront une idée exacte des faits, par la vérité avec laquelle ils sont rapportés, je vais les transmettre ici, trouvant d'ailleurs qu'elles se rapportent au caractère de l'ouvrage, depuis son commencement.

guerre juste, mais sans méthode, contre les habiles ennemis du Roi.

Je m'aperçois que j'ai pris cet engagement sans réfléchir aux difficultés que je rencontrerois pour l'exécution de ce projet, non-seulement pour mettre mes observations sur le papier, puisque désormais je n'aurai probablement que mes genoux et mon chapeau pour me servir de table; mais en outre comment m'y prendrai-je avec la vie vagabonde que nous allons mener, pour te faire parvenir ces feuilles, si je n'en suis pas moi-même un jour le porteur, circonstance sur laquelle il est impossible de pouvoir rien déterminer aujourd'hui ? C'est même cette incertitude qui m'excite le plus à commencer ce récit, par l'idée que si je venais à succomber, les dernières paroles de ton ami deviendroient pour vous trois un sujet de consolation.

Il seroit téméraire à moi, ma chère Amélie, d'entreprendre un journal de cette espèce, s'il devoit être lu par d'autres que par toi et un petit nombre d'amis, car il ne peut être que décousu d'après les occupations qu'on me donne et les distractions auxquelles je me vois exposé à chaque instant comme observateur des choses singulières

qui se passent autour de moi ; mais console-toi sur ma position, ma chère Amélie, car j'ai rencontré ici d'anciens camarades, affligés comme moi d'être séparés de ce qu'ils ont de plus cher. Je suis sûr qu'ils me serviront d'appui, la douleur aime la douleur ; aussi nous nous recherchons sans cesse en répétant souvent : Nous n'avons fait qu'obéir à l'honneur, ce qui est pour nous un puissant motif de consolation. Au surplus les grandes impressions que j'éprouve ont encore retrempé mon âme, et je me sens tout-à-fait élevé à la hauteur des circonstances qui nous dirigent.

J'arrivai hier au bourg de Jallais à six heures du soir. Quel spectacle ! cela me sembloit incompréhensible. J'y ai trouvé 4 à 5,000 paysans rassemblés, la moitié armés de fusils de différens calibres, les autres de faux ou de baïonnettes fixées au bout d'un bâton. Tout ce monde étoit placé sur la route en avant et en arrière du bourg. Le général d'Autichamp s'occupoit à les passer en revue, tâchant de parler autant qu'il lui étoit possible à tous ses bons Vendéens, qui étoient la plupart d'anciennes connoissances, embrassant les uns, donnant la main aux autres, et applaudissant surtout au généreux empressement de

chacun d'eux à contribuer à la formation de cette armée royale.

Quelle est donc la puissance secrète qui a pu donner une semblable impulsion et obtenir un si grand résultat dans l'espace de quarante-huit heures, après quinze années de relâche et sous les yeux d'un gouvernement vigilant? Cela se doit à la conscience seule des Vendéens qui, fiers de leurs souvenirs, et certains de leurs droits, ont compris que l'appel qu'on leur faisoit en ce jour étoit prescrit par l'honneur, qui demandoit à tous les Français de résister avec énergie au pouvoir destructeur de Buonaparte, pour que Louis XVIII pût remonter sur son trône; Louis XVIII qui a cédé aux vœux de la majorité des Français en leur donnant une nouvelle constitution. Le tocsin a sonné le 16 à la même heure dans toutes nos communes, ainsi que nous en étions prévenus; et cela s'est fait dans la plupart des bourgs avec l'autorisation des maires, et dans les autres, sans qu'ils osassent y mettre empêchement, parce que le plus grand nombre sont des royalistes dévonés et déterminés à marcher à la tête de leurs administrés.

Messieurs, les anciens chefs de division ont

principalement coopéré à ce soulèvement général de la population.

Monsieur Cady, commandant de celle de Chemillé, chirurgien et maire de la commune de Saint-Laurent-de-la-Plaine, avoit eu la précaution de dire quelques semaines d'avance à la plupart des habitans de son canton, qu'on seroit sans doute obligé d'en venir à reprendre incessamment les armes. Cet officier supérieur vendéen est d'une petite stature, d'un physique grêle, mais d'une intrépidité et d'une intelligence particulière pour ce genre de guerre; il est habile chirurgien, très charitable et plein de loyauté, familier avec tout le monde et plaisant dans ses propos : par exemple, il s'amusoit à dire un mois avant cette prise d'armes, aux hommes du parti opposé qu'il rencontroit dans son chemin, surtout à ceux de Chalonne, ses proches voisins : « Quand vous me verrez sur mon petit cheval « blanc, il sera temps de vous sauver, car ce sera « le signal de la guerre. » Les Vendéens ont conservé une telle confiance en lui par le souvenir de ses talens militaires et de son bonheur dans la première guerre, qu'il lui a suffi de les faire prévenir de se trouver le 16 dans la

lande de Saint-Lezin, avec le plus d'armes qu'ils pourroient et du pain pour plusieurs jours, pour qu'ils s'y soient rendus. Le général d'Autichamp lui a ensuite donné l'ordre d'en amener ici la plus grande partie.

Monsieur l'Huilier, commandant de la division de Beaupreau et maire de cette ville, qui étoit occupée par des troupes buonapartistes, n'a rien négligé non plus pour disposer d'avance les esprits à ce mouvement, qui devoit même s'opérer dans sa ville plus brusquement qu'ailleurs, comme étant le chef-lieu de l'arrondissement. Cet officier supérieur, père de onze enfans la plupart en bas âge, est sorti courageusement de sa maison le jour fixé, y laissant tout ce qu'il avoit de plus cher pour aller former son rassemblement dans les environs et le conduire ici. C'est le point central de notre pays où M. d'Autichamp a eu pour but de présenter dans le premier instant une masse assez imposante, pour donner de la confiance à ceux qui pouvoient encore hésiter, et imprimer au loin toute l'importance de notre détermination. A ce son du tocsin et à la nouvelle inopinée que les troupes qui étoient à Beaupreau ont eue de cet armement, des habitans qui alloient

bientôt cerner la ville, l'officier qui les commandoit a pris la prompte résolution de l'évacuer en se retirant sur Chollet, pour se rallier au reste de son corps qui y tenoit garnison. A peu de distance de là, M. Dudoré, chef de la division du Fief-Sauvin, a rassemblé tout son monde avec le zèle et l'activité dont il a donné des preuves autrefois, sachant électriser ses hommes et leur inspirer des sentimens de bravoure et la détermination qui le caractérisent. Le général a également reçu la nouvelle que les autres divisions qui sont plus éloignées d'ici que les trois que je viens de citer, étoient aussi en partie formées, celle de Montfaucon par les soins de M. de la Bretesche, celle de Champtoceau par ceux de M. Oger de l'Ile, secondé par MM. Barbot et Chetou, dont le dévouement est si connu ; et enfin celle du Louroux-Bottereau par M. de la Vincendière, son ancien chef.

Hier au soir sur les huit heures, nous eûmes une alerte qui m'a beaucoup amusé, parce qu'au bruit de quelques coups de fusil tirés dans nos environs, on répondit que c'étoient les bleus qui revenaient de Chemillé pour nous attaquer. Je pensai qu'il n'en étoit rien et que ces décharges

n'étoient autre chose que l'essai que quelques-uns de nos hommes faisoient de leurs fusils, occupation naturelle et si favorite pour eux, que la plupart du temps ils enfreignent les ordres qu'on leur donne de ne point tirer sans motif, recommandation d'autant plus importante dans ce moment que nous n'avons point de poudre à prodiguer. Le général n'en a pas moins donné des ordres pour que tout le monde se rassemblât. Il a aussi envoyé quelques cavaliers en reconnoissance et fait prendre les armes aux troupes de l'avant-garde; mais nous n'avons pas tardé à savoir que les bleus n'avoient pas bougé de Chemillé dont nous ne sommes éloignés que de trois lieues. Cela nous a du moins servi d'épreuve, et j'ai eu bien du plaisir à voir le mouvement précipité que cela a produit parmi tous ces braves paysans, qui sortoient la plupart du bourg où ils étoient venus à la brune chercher des vivres et du vin, pour regagner en courant les bivouacs de leurs paroisses, qui étoient établis au-delà et en-deçà du bourg. Chacun d'eux, en se rendant à son poste, manifestoit par toutes sortes de bons propos son ardeur pour marcher à l'ennemi. J'observai même dans cette circonstance qu'un grand nombre de

jeunes gens montroient une espèce de délire pour se porter en avant, fougue qui demandoit à être tempérée par ceux qui avoient plus d'expérience, quoique applaudissant à ce zèle qui donne beaucoup d'espérance pour l'avenir.

Harassé de fatigue par le manque de sommeil dans les nuits précédentes et n'ayant point encore d'emploi déterminé, je me suis retiré dans une des tours, isolée de l'ancien château qui a été brûlé dans la première guerre. Cette tour dans laquelle il y avoit quelques siéges, avoit servi de point de réunion pendant la journée à une partie des officiers, et l'on avoit déposé à la porte quatre paniers contenant cinq ou six milliers de cartouches, ce qui compose tout notre avoir en munitions de réserve. J'en ai été naturellement établi le gardien pour la nuit, ce qui a été cause que je n'ai pas plus fermé l'œil que les nuits précédentes, parce que une infinité d'individus se sont succédé pour tâcher d'obtenir de moi quelques-unes de ces cartouches, me suppliant de ne pas les refuser, s'appuyant de raisons bien fortes, puisqu'il y en avoit qui venoient des avant-postes d'où les commandans les envoyoient, dans la crainte que l'ennemi ne vînt les surprendre. J'ai refusé constam-

ment d'acquiescer à leurs désirs, d'abord parce que je n'étois pas autorisé à en disposer et que je savois que cela ne devoit être délivré qu'avec discernement et aux plus braves dans une occasion importante et en cas d'attaque; mais j'avoue que j'étois bien peiné de ma résistance et que j'ai été content de voir paroître le jour pour ne plus avoir la mortification de refuser tant de braves bien fondés dans leur demande, car il y en avoit parmi eux qui n'avoient pas un coup à tirer, et d'autres qui n'en avoient que deux ou trois qu'ils s'étoient procurés eux-mêmes ou qu'ils avoient reçus de leurs officiers qui avoient fait chacun leur petite distribution. A cet inconvénient s'en est joint un autre que j'ai remarqué, c'est que nos bons paysans n'ayant point de gibernes, ont l'habitude de porter leurs cartouches dans leurs poches de veste ou dans leurs goussets; ce qui les expose à les voir bientôt avariées quand il pleut; que devenir alors en face d'un ennemi bien pourvu? Nous ne devons pas oublier, si cela nous arrive, de faire comme nos devanciers dans la première guerre, *c'est-à-dire de nous jeter à plat-ventre pour éviter l'effet des décharges de canon, nous relevant aussitôt pour courir sur l'ennemi.*

C'est dans cet état de choses que le général d'Autichamp a balancé ce matin sur les deux partis qu'il supposoit également bons à prendre. Le premier étoit de profiter de l'ardeur de nos braves Vendéens pour se porter sur Chemillé et Chollet, afin d'attaquer brusquement les troupes de Buonaparte, qui, effrayées de la rapidité de notre mouvement, se sont concentrées dans ces deux villes d'où elles entretiennent des communications avec Angers, Saumur et Bourbon-Vendée, où sont les généraux Travot et de Laage. Le second étoit de laisser une partie de nos forces, la division de Chemillé, autour des villes de Chollet et de Chemillé, pour en inquiéter les garnisons par l'apparition de petits corps embusqués de manière à rompre leurs communications, intercepter leurs correspondances et diminuer leurs moyens de subsistance, pendant que le général, à la tête d'un autre corps composé des divisions de Beaupreau et de Montfaucon, iroit se réunir aux généraux de Suzannet et Auguste de Larochejaquelein qui viennent de lui mander qu'ils vont avec une partie de leur monde vers la côte, où M. Louis de Larochejaquelein doit maintenant être débarqué avec les secours qu'il avoit annoncés, secours

dont M. d'Autichamp éprouve le même besoin que ses collègues, devant passer par Beaupreau pour nous faire voir dans cette ville, afin de convaincre les incrédules et les indécis que notre existence militaire est déjà imposante. Le sous-préfet en a d'ailleurs déja *décampé*.

Le général et ses principaux officiers qu'il a consultés penchoient d'abord pour adopter la première mesure, celle d'attaquer l'ennemi; mais apprenant que le vingt-sixième régiment d'infanterie sous les ordres du colonel Prévost étoit rentré hier à Chollet pour en renforcer la garnison à l'issue d'une petite affaire qu'il avoit eue aux Echanbroignes avec une partie des troupes de M. Auguste de Larochejaquelein, qui s'étoient rencontrées avec ce régiment dans leur marche, il a été arrêté que nous suivrions le second plan, en réfléchissant surtout que si nous nous présentions devant Chollet et Chemillé, où les troupes réglées qui s'y trouvent doivent s'être retranchées, nous pourrions être contraints de nous retirer sans nous en être emparés, faute de munitions pour débusquer l'ennemi; ce qui jetteroit une grande défaveur sur nous dans l'opinion publique, défaveur qui, loin d'attirer du monde

dans nos rangs, éloigneroit peut-être une partie de ceux qui y sont déjà. Nous avons jugé avec le général qu'il étoit essentiel de ne pas débuter, à l'ouverture de cette campagne, par une entreprise dont le succès étoit si douteux, d'après la résistance que nous pourrions éprouver, la manière dont les Vendéens font la guerre et la qualité de leurs armes; pouvant d'ailleurs perdre beaucoup de monde dans cette attaque sans en tirer un avantage réel pour la suite, puisque d'après la nature de notre organisation, nous ne pouvons nous maintenir dans les villes dont nous nous emparons, parce que étant obligé de congédier nos soldats de temps en temps pour qu'ils puissent retourner chez eux, vaquer un moment à leurs affaires, changer de linge et se procurer des vivres; il en résulte que les officiers se trouvent sans soldats le lendemain du jour qu'ils en ont commandé des milliers: c'est ce qui arriva maintes et maintes fois dans la première guerre, entre autres après les prises de Thouars, de Fontenay, de Saumur, d'Angers etc., etc.

Au surplus, quel est le principal rôle que les Vendéens sont appelés à remplir? Ils veulent que Buonaparte et ses alliés apprennent que le Roi de

France a laissé derrière lui un peuple armé pour la légitimité; nous avons besoin d'un foyer durable de révolte contre l'usurpateur, pour amener une longue et importante diversion; jusqu'à quel point y réussirons-nous? C'est encore un problème, mais si nous éprouvions d'abord des échecs, la Vendée se trouveroit étouffée dès sa naissance, et l'usurpateur, pressé par les événemens, aimeroit sans doute à voir cette nouvelle question vendéenne aussi promptement décidée.

Une marche prudente semble être plus en harmonie avec le but des puissances, il est bon de ne rien hasarder, surtout avant de connoître nos forces.

Croire qu'il nous suffiroit de nous présenter devant Chollet et Chemillé, pour en faire déguerpir l'ennemi, est une erreur qui n'a pas été partagée par les militaires expérimentés du pays, ni par les émigrés qui ont aussi quelques connoissances de la guerre; et quand bien même dans l'hypothèse de l'attaque, nous parviendrions à emporter ces deux villes, non par un feu soutenu, puisque nous avons très-peu de cartouches, encore moins à la baïonnette, car les fusils de nos hommes n'en sont point armés, soit donc corps à corps, en

escaladant les murs de jardin et les barricades de rues en rues, car nos adversaires ne sont pas des recrues ni des lâches, nous n'y gagnerions rien, puisque, je le répète, d'après la nature de notre organisation, nous serions bientôt contraints d'évacuer Chollet, que les buonapartistes auroient un si grand intérêt de reprendre, pour s'y maintenir; je pense que le général d'Autichamp, qui est un des principaux chefs de l'insurrection, fait très-bien, dans la circonstance où nous sommes, de tâcher avant tout, d'accroître ses rassemblemens, sauf à procurer plus tard à ses hommes l'occasion de montrer leur courage.

Chollet, le 23 juin

Nous partîmes donc de Jallais le 19, pour nous porter sur les bords de la Sèvre, entre Mortagne et Clisson, où le général d'Autichamp espéroit rencontrer MM. de Suzannet et Auguste de Larochejaquelein, afin de se concerter avec eux et de déterminer le point sur lequel on dirigeroit la portion des munitions provenant du débarquement, qu'on

avoit promis de lui réserver. Nous sommes passés par Beaupreau, où notre apparition militaire a fait grand plaisir aux habitans. Nous sommes allés en troupes à l'église rendre nos actions de grâces à Dieu, en invoquant sa protection pour nos armes, cérémonie qui s'est terminée par le chant favori des royalistes : *Domine salvum fac Regem.* Mais, ma chère amie, que de sujets de réflexions j'ai eu à faire dans cette marche irrégulière de nos paysans, qui sont la plupart pères de famille. Je me suis souvent approché de ceux-là pour causer avec eux à mon aise ; on ne peut que gagner à ces entretiens, tant leur conduite excite d'admiration ! Quel noble langage ! Quels principes de morale ! Que j'aurois désiré que Louis XVIII les eût entendus comme moi ! répétant sans cesse : Dieu et le Roi ! C'est l'assemblage de ces deux mots, qui fait qu'on s'abandonne ici sans calcul aux hasards de la guerre, laissant à sa femme le soin de garder le ménage avec les plus jeunes de ses enfans, car j'en vois une infinité parmi nous à peine âgés de quatorze ans, qui ont voulu venir avec leurs pères, entre autres, le fils du sieur Cocu, commandant de poste à la Pommeraie, et le jeune Viau, fils du capitaine Viau, aubergiste à Chollet, dont

la femme a fait tout au monde pour les dissuader de partir : elle a fermé à clef la porte d'entrée; mais ils lui ont échappé en descendant du premier étage par la fenêtre, au moyen d'une échelle qu'on leur a procurée. Ils ont donc laissé, comme moi, leurs femmes, leurs enfans et leur manoir à la garde de la Providence. Chacun d'eux pense que s'il vient à mourir, Dieu, le Roi et la Patrie rendront justice à leur dévouement; leurs bons pasteurs le leur ont dit en chaire, comme nous le leur répétons dans les rangs : mais que tu aurois à souffrir, chère Amélie, si tu voyois, comme moi, parmi ces hommes déterminés, de pauvres piétons qui n'ont pour toute chaussure que des sabots ou de mauvais souliers, marchant souvent pieds nus, et qui viennent auprès de nous réclamer des secours d'argent pour être dans le cas d'acheter des souliers, afin de continuer de nous suivre ! C'est alors qu'on voit les officiers se disputer le bonheur de sortir de leurs poches quelques pièces de six francs pour combler de joie ces hommes dévoués, mais dépourvus d'argent. Quelques-uns sont des domestiques, enfans de métayers, qui n'ont point touché leurs gages, et qui s'exposent même, par leurs démarches, à en perdre une partie.

C'est ainsi que nous avons déjà parcouru et que nous allons continuer de parcourir, le jour et la nuit, tantôt à pied, tantôt à cheval, au milieu d'une multitude d'hommes armés, des sentiers et des chemins creux, des champs et des prés qui varient de grandeur. Ils sont, comme tu sais, entourés d'arbres qu'on émonde, et de fortes haies, par-dessus lesquelles nous sommes souvent obligés de sauter, comme aussi nous devons traverser à gué des ruisseaux plus ou moins profonds, qu'on rencontre fréquemment dans ces jolis bocages où l'héroïsme semble être inné.

Arrivé sur les bords de la Sèvre, M. d'Autichamp a envoyé quelques cavaliers du côté de Légé et de Clisson, pour savoir où pouvoit être le corps de M. de Suzannet et celui de M. Auguste de Larochejaquelein; mais n'ayant point appris sur quel point ces Messieurs s'étoient dirigés, et ne connoissant pas leurs projets ultérieurs, il s'est déterminé à revenir sur ses pas pour se rapprocher du territoire qu'il est spécialement chargé de défendre, et procurer à ses troupes les vivres dont elles avoient besoin. C'est au milieu de cette marche qu'il reçut, le 21, une lettre de M. le comte de Suzannet, qui lui apprenoit l'arrivée de

M. Louis de Larochejaquelein sur la côte; qu'on y avoit débarqué deux mille fusils et huit cent mille cartouches, mais point de canons, ni de canonniers, ni d'argent, comme on en avoit d'abord donné l'espérance; néanmoins M. de Larochejaquelein l'avoit assuré qu'un second convoi étoit près d'arriver; il ajoutoit à M. d'Autichamp qu'on lui destinoit trente à quarante barils de cartouches, et qu'on étoit tout-à-fait embarrassé pour les faire arriver jusqu'à lui, par la crainte que ce petit convoi, transporté sur des charrettes à bœufs, fût saisi par les bleus. Cette nouvelle nous a fait plaisir, quoiqu'elle soit loin de remplir nos premières espérances; mais nous avons été très-heureux d'apprendre, par le même message, que M. de Suzannet venoit de réunir son corps avec celui du général de Sapinaud, fort de quatre à cinq mille hommes, et qu'ils alloient se joindre aux troupes que commande M. Auguste de Larochejaquelein, pour aller ensemble attaquer le général Travot, qui les avoit forcés de quitter Saint-Gilles, au moment où le débarquement venoit de s'effectuer.

Cela nous mettra à même de nous porter sur Chollet, où nous étions fondés à croire que les

troupes ennemies n'entreprendroient pas d'opposer de résistance, surtout d'après deux lettres des colonels du 75e et du 26e, adressées au lieutenant-général comte de Laborde, toutes deux sous la date du 20 mai, et qui avoient été interceptées : les voici (1).

---

(1) Copie d'une lettre datée de Chollet le 20 mai 1815 à midi par M. Prévost à M. le lieutenant-général, conseiller d'État, comte de Laborde, gouverneur, au nom de Buonaparte, des 12, 13 et 22e divisions militaires.

Mon général,

J'ai l'honneur de recevoir à l'instant votre lettre du 19 courant, laquelle me prescrit le mouvement à faire avec le 15e régiment.

M. le colonel Vavasseur, avec lequel je viens de conférer, pense, ainsi que moi, qu'actuellement notre mouvement sur Napoléon ne peut avoir lieu sans nous exposer aux inconvéniens les plus graves. Mortagne, les Herbiers, les Quatre-Chemins et les Essarts, par où nous devions passer, sont occupés par des bandes très-nombreuses, dit-on, qui ont beaucoup d'avantages par la situation des lieux : sur notre droite, Tiffauges est occupé par une bande; sur notre gauche, Saint-Aubin et les Aubiers ont deux bandes; sur nos derrières, Jallais est

Avant d'aller plus loin j'ai à t'apprendre que M. d'Autichamp m'a proposé à Jallais de remplir

---

aussi occupé par la sienne, en général, tout le pays est insurgé; et, pour peu que nous fassions un pas en avant, notre situation devient plus critique, car la position de Chollet, qui n'offre aucun avantage, deviendra *inoccupable faute de pain*, puisque nous sommes obligés d'attendre pour la distribution journalière.

Vous n'ignorez sans doute pas, mon général, que la garnison de Chemillé s'en est retirée hier au soir; ce dont nous sommes certains, puisqu'un détachement du 15e qui y est arrivé hier à dix heures du soir, n'y a trouvé personne, et a dû rétrograder de suite. D'après toutes ces considérations, M. le colonel du 15e et moi nous sommes convenus de rester ici ainsi que vous nous en donnez la latitude, nous ajoutons à nos observations que mon régiment *a peu de cartouches et point de pierres.*

Nous ignorons l'un et l'autre où peut être le général Travot, duquel nous n'avons reçu aucun ordre, toutes les communications étant interceptées avec soin.

Ce n'est qu'hier que j'ai été à même de vous adresser mon rapport sur l'engagement qu'a eu mon régiment, le 17, aux Echaubroignes: j'avois cependant adressé, le 18, deux billets au colonel du 15e qui les a reçus et qui m'assure vous avoir fait part du contenu.

Un de mes blessés qui est resté au pouvoir des roya-

les fonctions de major-général de l'armée d'Anjou qu'il commande, poste que M. Aimé Soyer a rempli si honorablement dans la dernière guerre.

---

listes et qui a été ramené ici par un détachement du 15e, qui, le 18, cherchoit à communiquer avec moi, m'assure que la force de l'ennemi étoit au moins de cinq mille hommes, dont deux mille entroient à Maulévrier, à l'instant de ma sortie; le reste étoit divisé en une forte colonne sur la gauche des Echaubroignes, une colonne sur la droite dudit bourg, et enfin occupoit les maisons de ce même bourg. Il me paroît d'après ces dispositions, que l'ennemi vouloit me forcer à rétrograder sur Maulévrier qui offre une position avantageuse, où j'aurois été assailli par deux mille hommes qui s'en étoient emparés.

Je conclus donc que si je n'avois pas traversé franchement le bourg des Echaubroignes, mon régiment se seroit trouvé dans un embarras extrême, et sa perte eût pu être énorme; tandis qu'un habitant venu ici ce matin du lieu où s'est donné le combat, assure qu'à l'instant où je traversai le bourg il y eut un mouvement de désordre parmi les royalistes, qui se rallièrent cependant, et qui me suivirent jusqu'à l'instant où, ayant pris position, je les forçai définitivement à la retraite.

On va jusqu'à dire que leur perte est de quatre cents hommes, ce que je crois exagéré.

Présumant que mon rapport d'hier vous est parvenu, je

et que la gravité de ses blessures a mis hors d'état d'entreprendre cette campagne. J'ai été

---

je ne vous entretiens pas des motifs puissans qui m'ont déterminé à me retirer hier ici.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le colonel du 26e régiment,

Signé, M. Prévost.

P. S. Je ne connois point encore l'ancienneté du colonel du 15e; la mienne date du 17 novembre 1821.

Copie d'une lettre écrite par M. le Vavasseur, colonel du 15e de ligne, à M. le lieutenant-général comte de Laborde.

Chollet, le 20 mai 1815.

Je reçois à l'instant votre lettre du 19 courant, et j'ai remis à M. le colonel Prévost, qui m'a rejoint hier ici, celle à son adresse : nous n'avions encore reçu ni l'un ni l'autre d'ordre de M. le lieutenant-général Travot.

D'après les rapports que j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 18 et le 19, et celui de M. le colonel Prévost, vous auriez cru que nous nous trouvions ici dans une position difficile, et tous les jours à la veille d'être attaqués par des partis que l'on assure être très-nombreux. J'avois envoyé hier à Chemillé un détachement pour correspon-

très sensible à cette marque de confiance de M. d'Autichamp; mais j'ai refusé d'accepter un

---

dre avec l'officier qui commandoit; et en même temps porter deux lettres à votre adresse; l'une de M. le colonel Prévost et l'autre de moi : on n'y a plus trouvé personne. Les troupes qui y étoient en venoient de partir il y avoit environ une heure, et l'on ne savoit par pourquoi : les lettres ont été remises à l'adjoint, qui a promis de vous les faire passer.

Nous nous sommes concertés, M. le colonel Prévost et moi, sur le mouvement que vous donnez l'ordre d'exécuter, et nous avons pensé qu'il étoit impossible de l'exécuter dans ce moment; et que l'ordre arrivoit trop tard. Nous avons devant nous, tant sur la route de Napoléon que sur celle de Nantes et de Beaupreau, des rassemblemens considérables. Le plus nombreux se trouve aux Quatre-Chemins, où il y a beaucoup de royalistes; sur la route de Napoléon, ils occupent de très-belles positions, Mortagne, les Herbiers, les Quatre-Chemins et les Essarts : nous aurions alors quatre affaires à soutenir, et nous pourrions y perdre beaucoup de monde : si nous venions à échouer et à ne pouvoir passer, notre retraite sur Chollet seroit sans doute coupée, parce que le parti qui se trouve à Jallais, viendroit occuper cette ville, ainsi que celui qui est du côté de Chemillé, qui a été abandonné hier. Puisque vous nous accordez la latitude

emploi qui demande plus d'aptitude que je n'en ai, et surtout plus de connoissance de ce genre

---

de faire ce mouvement, ou de ne pas l'exécuter si nous entrevoyons des obstacles, nous avons jugé que nous devions rester ici, d'autant plus que les rapports font présumer qu'il s'est porté des partis sur Saint-Gilles et sur Napoléon, et que nous y arriverions trop tard. Nous ne savons pas comment nous vivrons ici, si nous y restions davantage : *le pain est presque assuré pour demain ; mais nous ne sommes pas certains d'en avoir après demain. Toutes nos communications avec vous sont occupées, depuis surtout l'évacuation de Chemillé, et l'on prétend que de ce côté, M. d'Autichamp a dix-huit mille hommes. Si nous étions attaqués ici par des forces supérieures, et obligés de nous retirer, nous trouverions sans doute notre retraite coupée, soit sur Angers, soit sur Saumur, par les partis qui sont du côté de Chemillé. Si l'on ne nous envoie pas promptement des troupes, il conviendroit peut-être de nous rapprocher d'Angers et de Saumur, pour couvrir ces deux villes.*

M. le colonel Prévost vous parle d'une chose essentielle dont il a besoin, et que l'on ne peut pas se procurer ici.

Il n'y a plus de correspondance de gendarmerie par Chemillé et par Vihiers; il n'est pas très-sûr d'y envoyer peu de monde; ainsi il sera fort difficile de correspondre avec vous par cette voie; il n'est point aisé de trouver

de guerre, ainsi que des personnes et des localités. Je lui ai ajouté qu'en venant rejoindre son armée, je n'avois apporté aucune espèce de prétention; que j'étois venu comme simple volontaire, et qu'il pourroit m'employer comme bon lui sembleroit, soit dans les divisions, soit dans l'état-major; qu'il ne lui seroit sûrement pas difficile de trouver parmi ses officiers quelqu'un plus capable que moi de remplir cette place distinguée; que les anciens Vendéens seroient peut-être étonnés de voir placer en quelque sorte au-dessus d'eux, un officier qui n'avoit pas fait ses premières armes dans la Vendée. M. d'Autichamp a insisté; mais j'ai persisté plusieurs jours dans mon refus, tout en m'occupant néanmoins dans nos marches à

---

des gens qui veuillent se charger de porter des lettres. Nous sommes fort mal servis par les habitans du pays, et l'on ne peut pas même être instruit par eux des mouvemens de l'ennemi. J'ai fait partir ce matin un détachement pour le Mai, où l'on m'a dit qu'il y avoit un rassemblement : il n'est point encore revenu.

J'ai l'honneur d'être, mon général, avec la considération la plus distinguée,

Le colonel du 15e de ligne,

Signé, F. LE VAVASSEUR.

des fonctions d'officier d'état-major. Mais pressé par beaucoup d'individus qui m'ont fait sentir combien il étoit important pour que les choses eussent une marche régulière, que quelqu'un fût à la tête du travail, j'ai accepté hier de me rendre à Chollet avec M. Martin Bodinière, colonel vendéen, ancien aide-de-camp de Bonchamps et de Stofflet, pour préparer le campement de notre armée dans cette ville et les environs, d'où nous savions que l'ennemi devoit être parti. J'étois bien aise d'être associé à un officier aussi distingué, qui avoit toute l'habitude de cette guerre, et une grande connoissance des lieux. Nous avons agi de concert, et à cette condition qui convient à mon caractère, je me sens disposé à faire mes efforts pour répondre à la confiance du général et à l'attachement que m'ont témoigné, dans cette circonstance, mes anciens et mes nouveaux camarades.

Ce fut avant-hier matin 22 mai, que nous nous rendîmes à Chollet, M. Martin Bodinière et moi, d'après les ordres du général, accompagnés de plusieurs officiers et de quelques cavaliers. Je suis encore à concevoir si c'est un rêve, et je me demande souvent ce que j'aurois pu ré-

pondre il y a quinze jours à la personne qui m'auroit dit qu'avant la fin du mois je me présenterois comme autorité militaire chez le maire de la ville de Chollet, pour lui annoncer de la part d'un général fidèle aux Bourbons, qu'il entreroit le soir dans sa ville avec dix mille hommes de troupes royales, lui enjoignant de s'occuper à faire préparer des vivres pour tout ce monde. Oui, dix mille hommes environ, ma chère amie, voilà jusqu'ici la force de notre armée, dont le recrutement total s'est opéré dans l'espace de sept jours, recrutement bien volontaire assurément, et auquel je pense que les buonapartistes ne pourront plus opposer la négative sur les bruits répandus d'un soulèvement dans la Vendée. Nos forces s'accroissent d'ailleurs de jour en jour sur tous les points. C'est en parcourant notre pays, le drapeau blanc déployé, pour faire reconnoître le Roi dans les villes et les bourgs, que l'armée royale d'Anjou est parvenue à faire cette entrée glorieuse dans la principale ville de l'arrondissement. Nous sommes aujourd'hui maîtres de Chollet, où quelques hommes ardens auroient peut-être essayé d'entrer quatre jours plus tôt en attaquant un ennemi qui s'y étoit retranché : mieux

vaut avoir fait cette conquête sans combat. Personne, il est vrai, n'est mort ici pour la gloire de la bonne cause, ni même pour le soutien de l'usurpateur; Dieu en soit loué! car ce sont nos compatriotes qui nous auroient été opposés. Si le premier devoir d'un général est de ménager le sang du soldat, dût-il dans de certaines occasions perdre un peu de la gloire personnelle que la précipitation d'une attaque lui auroit peut-être méritée, à plus forte raison doit-il être avare de celui de ses propres concitoyens, dont la plupart sont des pères de famille, hommes qui l'ont choisi pour les guider momentanément aux combats! C'est la position habituelle dans laquelle se trouvent les généraux des armées vendéennes. Nous avons aussi eu, dans cette circonstance, le bénéfice de nos cartouches, ce qui n'est pas sans importance.

Chollet, dans la nuit du 24 au 25 mai.

La journée qui vient de se passer a été trop remarquable parmi nous, ma chère amie, pour que je ne t'en rende pas compte.

M. d'Autichamp reçut hier matin une lettre de M. le marquis de Larochejaquelein, qui lui témoignoit d'une manière amicale le désir qu'il avoit de le voir pour s'entendre avec lui sur toutes nos opérations; lui ajoutant que le Roi lui avoit donné l'ordre de prendre provisoirement le commandement de toute l'armée vendéenne, et qu'il espéroit que cela n'altéreroit en rien la bonne intelligence qui devoit régner entre eux deux, d'autant qu'il seroit disposé à lui obéir lui-même d'après la supériorité de son grade si le Roi le lui ordonnoit.

Quelques raisons que dût avoir M. d'Autichamp d'être étonné et même blessé de l'autorité que venoit prendre M. Louis de Larochejaquelein dans tout le pays, il lui a suffi de lire dans cette lettre que c'étoit au nom du Roi, pour ne pas songer à son grade ni à ses anciens services dans la Vendée; il a préféré ne considérer que l'intérêt de Sa Majesté, plutôt que de compromettre par des prétentions intempestives l'accord qui doit régner entre tous les chefs et les officiers des armées vendéennes, si l'on veut obtenir de bons résultats. Il est fâcheux d'avoir à observer ici qu'il est bien difficile qu'il existe une parfaite intelli-

gence entre les généraux des armées vendéennes, ainsi que l'expérience l'a prouvé dans l'ancienne guerre. Voici une des principales raisons qu'on peut en donner.

La Vendée militaire se compose de plusieurs territoires adjacens les uns aux autres, qui forment tous ensemble un pays fort étendu, et tel qu'il y a des royaumes et bien des États dans l'Europe qui comportent moins de lieues carrées, et moins de population qu'il ne s'en trouve dans cette portion de la France, qui s'est déclarée ennemie de la révolution. Ce sont des contrées ou des cantons en quelque sorte confédérés, parfaitement unis, dont les habitans ont le même esprit, et qui tendent par leurs efforts au maintien de l'autel et du trône, qu'ils se soient ou non concertés entre eux pour leurs opérations; mais la différence des positions et les intérêts particuliers de chaque localité apportent nécessairement des variétés dans les idées des chefs et de leurs subordonnés, lorsqu'il s'agit d'asseoir les bases d'un plan d'attaque ou de défense. C'est ainsi qu'en 1793, les avis furent partagés pour le passage de la Loire, et que Charette s'obstina à rester dans son pays; comme à d'autres époques, cer-

tains généraux crurent devoir prêter l'oreille aux propositions de paix qu'on leur faisoit dans l'intérêt du pays, tandis que d'autres, d'humeur et de caractère différent, ou placés de manière à croire pouvoir encore opposer de la résistance, repoussoient bien loin toute espèce d'ouverture, se sentant appuyés de l'opinion de leurs principaux officiers. Ce sont des considérations auxquelles on peut être forcé d'avoir égard, selon les temps et les lieux, et dont un Prince même ne pourroit se défendre par les raisons que j'ai encore à déduire.

On ne doit pas perdre de vue que les armées vendéennes se composent de cultivateurs, qui, marchant sans vivres et sans bagages, ne peuvent se résoudre à rester absens de chez eux un long espace de temps : d'où il s'ensuit que ceux qu'on vient de rassembler sont toujours beaucoup mieux disposés à se porter où bon semble aux chefs, que ceux qui sont sur pied depuis plusieurs jours, surtout quand c'est à de grandes distances, et hors de leur propre territoire qu'on veut les conduire. Cela se conçoit, et doit suffire pour donner à penser que des masses aussi fortes ne peuvent guère se mouvoir à la volonté seule de leurs chefs, comme cela

qu'il compromettoit, non seulement son existence, mais celle de sa famille, et qu'il s'abusoit sur les prévenances des nobles, dont il ne connoissoit pas la morgue et les prétentions; qu'ils se moquoient de lui. M. Martin nous a communiqué cette lettre, s'en amusant avec une ironie tout-à-fait plaisante, qui prouve sa droiture et son bon jugement: aussi cette lettre restera sans réponse ainsi que plusieurs autres semblables. *Voilà nos camarades!* Il est clair que Buonaparte commence à envisager la Vendée comme une puissance qui pourroit le gêner dans ses projets, car on nous annonce l'arrivée d'un renfort de huit mille hommes d'infanterie et six cents chevaux, qui viennent se réunir au petit corps que commande Travot, et dont le général Lamarque doit prendre le commandement en chef, conservant sous lui les généraux Travot, Brayer et de Lâage: ce sont des hommes expérimentés qui nous occasioneront souvent des alertes comme il y en a eu dernièrement une à Aizenai, où l'actif Travot a surpris nos braves Poitevins dans la nuit, en passant par ce bourg pour retourner à Bourbon; ce qui a donné lieu à un engagement qui a coûté la vie à quelques Vendéens, parmi lesquels se trouve malheureusement

qu'ils ont le désir de retourner chez eux, rien ne peut les retenir; et, dans ce cas, les officiers devront céder au torrent, surtout s'ils s'aperçoivent que leurs prières et leurs raisonnemens ne produisent point d'effet sur les esprits: car sans cela ils pourroient bien rester seuls, et auroient plus de peine à faire de nouveaux rassemblemens.

M. le marquis de Larochejaquelein est arrivé ce matin à Chollet, comme il l'avoit annoncé d'avance, pour se concerter avec le comte d'Autichamp. Le nom chéri des Vendéens, qu'il porte, et les souvenirs glorieux qui s'y rattachent, ont suffi pour attirer vers lui les hommages des Angevins, car c'étoit la première fois qu'ils le voyoient au milieu d'eux. Il est vrai que nous foulions la terre que son frère Henri, ce héros vendéen, avoit arrosée de la dernière goutte de son sang. M. d'Autichamp nous a donné l'exemple d'un empressement marqué vis-à-vis du noble frère de son ancien ami; ainsi que l'ont fait les généraux des autres corps de l'armée qu'il a rencontrés, et qui paroissent avoir déféré jusqu'ici à ses ordres. Notre général n'a pas cru, d'après tous ces motifs, devoir lui faire la plus légère observation, ni lui parler des pouvoirs dont il le supposoit nanti,

afin de ne point perdre un temps précieux dans des discussions qui pourroient nuire au succès que nous ambitionnons tous ; il n'a voulu voir en lui que l'officier dans lequel le Roi avoit placé sa confiance (1). Cette conduite a paru d'autant plus noble de la part de M. d'Autichamp, qu'il pouvoit rester indépendant sur son territoire, comme

(1) Nous avons su depuis que M. le marquis de Larochejaquelein, emporté par une ardeur excessive pour le soutien de la cause royale, avoit sans doute pris le change sur les paroles que le Roi lui avoit adressées lorsqu'il fut demander ses ordres et prendre congé de Sa Majesté, avant son départ de Gand pour l'Angleterre ; car il n'avoit point reçu d'ordre relatif au commandement général de l'armée de la Vendée, puisque M. le duc de Feltre, ministre de la guerre, résidant alors à Gand auprès du Roi, informé de ce qui s'étoit passé, adressa à ce sujet une lettre à M. le marquis de Larochejaquelein, datée du mois de juin 1815. M. le vicomte de Berthier, maréchal-de-camp, qui fut envoyé à cette époque en mission dans la Vendée, en fut le porteur ; il m'en a dit le contenu que le ministre ne lui avoit pas caché : Son Excellence lui spécifioit « que le Roi ne pouvoit approuver qu'il eût pris même provisoirement le titre de général en chef, parce que cela contribueroit plus à réveiller les anciennes jalousies qu'à les calmer. » Malheureusement cet

Stofflet l'avoit été pendant long-temps ; mais il a mieux fait, et la meilleure harmonie a régné hier entre tous les officiers d'Anjou et ceux du Poitou, qui avoient accompagné leur général. Une circonstance particulière a aussi contribué à maintenir cet accord. Il existe à Chollet une famille extrêmement recommandable, Madame Mauricet et ses enfans, négocians, qui ont perdu dans l'ancienne guerre et par l'effet de la révolution, dix-sept membres de leur famille, avec une partie de leur fortune. L'aîné de ses garçons vient d'abandonner les affaires de sa maison pour prendre un sabre et monter à cheval avec nous ; depuis trois jours leur maison est ouverte à tous les Vendéens, et l'on nous y donne abondamment tout ce dont nous pouvons avoir besoin, ce qui a procuré aux Angevins comme aux Poitevins l'avantage de ne se point séparer pendant leur séjour ici ; M. d'Autichamp et M. de Larochejaquelein ont couché dans la même chambre, union de bon augure ; au surplus, cet empressement à recevoir les guerriers

---

intrépide général vendéen n'a point reçu cette lettre, il avoit déja succombé pour son Roi lorsqu'elle fut envoyée à sa famille.

et à les bien traiter, tient au caractère des Vendéens, et est général dans le pays; de sorte que, si nous jeûnous quelquefois, nous avons des momens où nous en sommes amplement dédommagés : car, après avoir couru plusieurs jours, et quelquefois la nuit, dans les champs de genêts et les ajoncs, n'ayant souvent trouvé qu'une seule métairie pour donner à manger à cent cinquante ou deux cents personnes, si nous venons à rencontrer un château ou une maison bourgeoise, nous sommes sûrs d'être grandement hébergés, et qu'on nous donnera tant qu'il y aura quelque chose au *logis;* il en est de même chez les simples habitans : la différence gît seulement dans la qualité des mets, dans celle du vin et des lits qu'on nous offre, qui sont le plus communément de la paille sous les granges, quand nous ne jugeons pas prudent de la porter dans un champ voisin pour éviter d'être surpris.

J'ai eu à cœur d'avoir une conversation particulière avec M. Louis de Larochejaquelein, auquel je me suis fait connoître; je lui ai communiqué les dernières lettres que j'avois reçues de M. de Marans et de M. de Cheffontaines, et appris ce qu'ils me marquoient de leur correspondance avec M. le duc de Bourbon. Il a été satisfait de penser que nous

pourrions bientôt revoir ce prince parmi nous. Ce général m'a paru digne du rôle qu'il est appelé à remplir, par son exaltation royaliste, et par l'aménité de son caractère, si, comme je l'espère, il peut unir à ces qualités premières le sang-froid et la prudence qu'exige la guerre que nous allons faire avec des soldats qui ne ressemblent point à ceux qu'il a commandés jusqu'ici, et dont on doit étudier les coutumes, les mœurs et la manière de se battre : ce qui me donne, je l'avoue, beaucoup à penser depuis quelques jours, en songeant à la différence des troupes avec les quelles j'ai servi. J'ai cependant éprouvé une véritable jouissance aujourd'hui à voir passer la revue de nos troupes par les généraux, et à entendre la messe militaire qui a été dite au milieu du champ de foire, sur un autel dressé à cet effet ; il étoit imposant de voir cette forte portion du peuple vendéen toute armée, entourant ses officiers, qui portoient sur leur physionomie un caractère de joie et d'espérance difficile à décrire.

Ce tableau mouvant d'hommes de tous états, métayers, artisans, bourgeois, gentilshommes, la plupart dans leur costume ordinaire, avec un fusil sur l'épaule, ou le corps ceint d'un ceinturon

qui soutenoit leur sabre, quelques-uns en uniforme vendéen, le panache en tête, beaucoup ayant adopté l'ancienne ceinture formée d'une bande de mouchoirs de couleur des fabriques de Chollet, d'où l'on voyoit sortir la crosse de leurs pistolets ; chacun se créant un costume guerrier selon sa fantaisie ; plusieurs laissant apercevoir leurs moustaches naissantes, et d'autres enfin portant une croix en drap de couleur, appliquée sur leur poitrine ; ce tableau, dis-je, d'un élan qu'on peut bien dire national, avoit quelque chose d'admirable, au milieu de cette ville populeuse, animé surtout comme il l'étoit, par des conversations bruyantes, des chansons royalistes anciennes et nouvelles, dans lesquelles étoient souvent répétés les noms de Larochejaquelein, de Bonchamps, d'Autichamp, suivis des cris multipliés de *vive le Roi !* Voilà ce que j'ai vu ; et quiconque a été témoin de cette journée n'a pu s'empêcher de penser que le motif de tant de mouvement et de joie devoit tenir à une cause grande et juste, en envisageant surtout, parmi ces milliers de têtes de tous les âges, une foule de figures sur lesquelles étoit peint un caractère de bonté et de simplicité, qui caractérise les hommes de bien.

Mais une chose qui a surpris et contrarié beaucoup d'individus, a été de voir constamment à côté de M. le marquis de Larochejaquelein, M. le général Canuel, qui paroît être son ami et avoir toute sa confiance : il lui a même donné l'emploi de major-général des armées, et c'est en cette qualité qu'il a pris place au conseil de guerre qui a été tenu, auquel j'ai assisté comme major-général de l'armée d'Anjou. Quelque disposés que soient les anciens royalistes à recevoir dans leurs rangs tous les nouveaux amis des Bourbons, beaucoup d'anciens officiers vendéens qui n'ont pas mis en oubli que ce général de la république et de Buonaparte avoit figuré parmi leurs ennemis, auroient pu le regarder de mauvais œil, s'ils n'avoient appris que M. de Larochejaquelein en faisait grand cas; cela a suffi pour qu'on se tût; mais on n'en est pas moins resté étonné de voir ce général figurer, en première ligne, sur un théâtre si différent de celui où il avoit gagné ses grades, dans un temps où l'on est peu fondé à croire aux conversions. Au surplus, il a eu la franchise de faire sa profession d'amour pour les Bourbons, en témoignant la satisfaction qu'il éprouvoit de se voir admis dans les rangs des hommes qu'il avoit

autrefois combattus ; déclaration à laquelle tout le monde a répondu avec politesse. Il faut croire qu'il est sincère et que nous n'aurons qu'à nous louer de son caractère et de ses connoissances militaires, pourvu qu'il n'apporte pas ici des idées d'innovation, qui nuiroient à l'ensemble et à l'action des Vendéens, qui n'aiment pas le changement, et qui sont naturellement défiants. Il a été convenu dans le conseil que M. le marquis de Larochejaquelein alloit se porter sur la côte, où l'on espère recevoir de nouveaux secours des Anglais, et que le général d'Autichamp marcheroit sur le Pont-Barré, où se sont arrêtées les troupes qui occupoient précédemment Chollet et Chemillé, et les débusqueroit de ce poste en les forçant à se retirer jusqu'au pont de Cé.

Nous quittons Chollet aujourd'hui 25, pour prendre la direction dont on est convenu, avec le petit corps de troupes que M. d'Autichamp a cru à propos de conserver pour son opération ; le reste a été congédié.

Le 26, à Chemillé.

Les troupes de Buonaparte étant insuffisantes pour contenir la Vendée, il paroît que les agents du gouvernement ont eu l'ordre d'employer les moyens de séduction, en attendant les renforts qu'ils ont demandés. Nous venons d'en avoir la preuve dans des lettres assez singulières, qui ont été adressées à plusieurs officiers de marque de notre armée, par leurs parents et des personnes de connoissance qui sont d'une opinion contraire à la nôtre, et qui ont des relations avec les employés du gouvernement. L'une de ces lettres a été écrite à M. Martin-Tristan, colonel, un des adjudans-généraux de l'armée d'Anjou, homme influent du pays par sa fortune et la considération attachée à sa famille; ayant un frère juge qui est fort estimé, et un autre, curé de Montrevaux, homme vénéré, qui a suivi l'armée dans la première guerre. On l'engage vivement dans cette lettre à quitter le parti qu'il a embrassé, lui disant qu'il en est encore temps; qu'on se fait fort de lui en faciliter les moyens; qu'il n'a probablement pas réfléchi au danger auquel il s'exposoit;

qu'il compromettoit, non seulement son existence, mais celle de sa famille, et qu'il s'abusoit sur les prévenances des nobles, dont il ne connoissoit pas la morgue et les prétentions; qu'ils se moquoient de lui. M. Martin nous a communiqué cette lettre, s'en amusant avec une ironie tout-à-fait plaisante, qui prouve sa droiture et son bon jugement : aussi cette lettre restera sans réponse ainsi que plusieurs autres semblables. *Voilà nos camarades!* Il est clair que Buonaparte commence à envisager la Vendée comme une puissance qui pourroit le gêner dans ses projets, car on nous annonce l'arrivée d'un renfort de huit mille hommes d'infanterie et six cents chevaux, qui viennent se réunir au petit corps que commande Travot, et dont le général Lamarque doit prendre le commandement en chef, conservant sous lui les généraux Travot, Brayer et de Lâage : ce sont des hommes expérimentés qui nous occasioneront souvent des alertes comme il y en a eu dernièrement une à Aizenai, où l'actif Travot a surpris nos braves Poitevins dans la nuit, en passant par ce bourg pour retourner à Bourbon ; ce qui a donné lieu à un engagement qui a coûté la vie à quelques Vendéens, parmi lesquels se trouve malheureusement

M. Guerry de Beauregard, beau-frère de M. de Larochejaquelein, et un jeune M. de Charette, neveu de l'ancien et célèbre général de ce nom.

L'arrivée de ces troupes changeant le cours des choses convenues entre nos généraux, M. d'Autichamp a reçu, ce matin 26, une lettre de M. Louis de Larochejaquelein, datée du 25, par laquelle il le presse de se mettre en marche pour aller le rejoindre aux Essarts, de manière à être rendu dans la matinée du 27, pour se réunir à lui et aux généraux de Sapinaud et de Suzannet, afin d'aller en force attaquer Travot, avant qu'il ait reçu ses renforts. Cet ordre du général en chef étoit d'une exécution impossible, à cause du trop court délai pour faire notre rassemblement et arriver sur le terrain indiqué le jour fixé. M. d'Autichamp lui a répondu que tout ce qu'il pouvoit faire pour que ses ordres à lui eussent le temps de parvenir dans les paroisses, étoit de fixer la réunion d'une partie de ses troupes au dimanche 28, laissant l'autre partie sous les ordres de M. Cady, un de ses chefs de division, auquel il prescriroit de pousser une forte reconnoissance sur le Pont-Barré, pour occuper l'ennemi venant d'Angers,

le tenir en échec et lui masquer le mouvement qu'il alloit faire vers la côte.

Jallais, le 6 juin.

Le 27, M. d'Autichamp reçut de M. de Larochejaquelein un second avis, dans lequel il lui disoit qu'ayant égard à son observation, il le priait de faire en sorte d'être rendu à Belleville le mardi à midi, et que lui alloit continuer sa marche; mais le 28, il reçut dans la matinée une autre dépêche du général en chef qui lui disoit : « Il faut nous attendre à des variations conti-« nuelles, jusqu'à ce que nous nous soyons pro-« curé les moyens d'entreprendre de grandes « opérations : c'est pour arriver à ce but que nous « nous portons vers la mer. Comme il est essen-« tiel que vous nous secondiez, il faudra que « vous vous portiez lundi prochain sur Montaigu, « et mardi à Legé, où vous resterez jusqu'à ce « que je vous dépêche un officier qui vous indi-« quera le mouvement que vous aurez à faire. »

D'après cette nouvelle disposition, nous nous sommes mis en marche, après avoir désigné les points de la route sur lesquels différentes paroisses nous rejoindroient, afin de leur épargner des pas inutiles; et ce fut à Tiffauges que nous nous trouvâmes tous rassemblés, au nombre de trois mille hommes armés; mais nous ne pûmes dépasser cette ville dans le jour, malgré la diligence qu'avoient faite nos troupes.

Là, sont arrivés MM. de Malartic, de Flavigny et Victor de la Béraudière. Ce dernier était mon ancien camarade de l'armée de Condé; depuis il a été Vendéen, ayant servi avec distinction à la tête des chasseurs de Stofflet. En le voyant, je ne mis pas en doute qu'il ne vînt reprendre cette place honorable; mais quelle fut ma surprise, lorsqu'après l'avoir embrassé, il me dit qu'il n'étoit que passagèrement avec nous; qu'il étoit venu dans le pays avec MM. de Malartic et de Flavigny, pour avoir une conférence avec les généraux de la Vendée, de la part du ministre de la Police, de Fouché, qui est, m'ajouta-t-il, « tout dévoué au « Roi; qu'il agissoit dans les intérêts de Sa Ma- « jesté, et de concert avec elle; qu'il connoissoit « les dispositions des cabinets de l'Europe; que

« la Vendée s'étoit levée beaucoup trop tôt; que « les hostilités n'étoient pas près de commencer « aux frontières, et que la Vendée pouvoit être « écrasée avant cette époque par les troupes nom- « breuses qu'on dirigeoit contre elle; qu'on de- « voit tâcher d'arrêter l'effusion du sang français, « et qu'ils étoient porteurs de propositions avan- « tageuses pour les pays insurgés, comme à tous « les chefs royalistes; qu'il seroit bon d'en pro- « fiter pour reprendre les armes un peu plus tard « avec plus de vigueur. » M. d'Autichamp a répondu à la première ouverture que ces trois messieurs lui ont faite de leur mission, qu'il les prioit d'attendre un instant pour lui donner le temps de réunir les officiers de son conseil; qu'il vouloit qu'ils fussent témoins de la réponse qu'il croyoit devoir faire à leur demande.

Effectivement, notre général nous a rassemblés; et après avoir prié ces messieurs de répéter devant nous l'objet de leur mission, ce qu'ils ont fait très brièvement, M. d'Autichamp a pris la parole et a dit devant nous tous à ces messieurs : qu'il ne vouloit point entendre parler plus longtemps des propositions dont ils étoient porteurs, que d'ailleurs ils pouvoient se rendre auprès du

général en chef, et des autres généraux de l'armée vendéenne. Voilà tout ce qui s'est passé dans cette circonstance à l'armée d'Anjou, que commande M. d'Autichamp. Aucun de nous n'a été dupe du piége de Fouché, auquel nous avons jugé que ces messieurs s'étoient laissé prendre, sans doute avec les meilleures intentions; et nous connoissons trop notre compatriote Victor de la Béraudière, ses services antérieurs et toute sa loyauté, pour n'être pas convaincus qu'en se prêtant à cette démarche, il a cru servir son parti et son pays : la conduite de tous les siens en est de plus un sûr garant.

Nous allâmes coucher le 30 à Vieille-Vigne, trois lieues au-delà de Montaigu; mais nous ne pûmes arriver à Legé que le 31 dans l'après-midi, malgré notre marche forcée : c'étoit un jour plus tard que M. de Larochejaquelein l'avoit désiré. Nos troupes avoient manqué de pain dans la route, et nous n'en trouvâmes, pour ainsi dire, point à Legé, où notre arrivée n'avoit pas été prévue; ce qui indisposa un peu nos hommes, qu'on parvint néanmoins à satisfaire par toutes sortes de soins. M. d'Autichamp donna l'ordre à ses troupes de se tenir prêtes à marcher dans la nuit,

avec la conviction qu'on avoit fait des dispositions pour nous assurer des vivres sur le point où nous devions nous rendre. C'étoit à Saint-Christophe, d'après un billet que notre général avoit reçu de M. de Larochejaquelein, dans la journée, et dans lequel il ne lui parloit pas de Travot ni de ses troupes; nous étions donc tenus d'être sur nos gardes, ignorant où pouvoit être l'ennemi; ce qui exigeoit une grande surveillance dans un pays aussi fourré que celui où nous étions.

Comme on pourroit peut-être mal interpréter notre marche rétrograde, je veux me recueillir ici plus qu'à l'ordinaire, s'il est possible, pour raconter les choses telles qu'elles se sont passées dans ce moment-là, afin de faire connoître les vrais motifs qui ont déterminé le général d'Autichamp à ne pas faire continuer à ses troupes leur marche vers la côte.

Nous sentions tous le besoin de nous y porter, pour seconder M. de Larochejaquelein, et nous procurer des secours d'armes et de munitions, si ardemment désirés, nous n'avions pas besoin d'être stimulés pour cela; mais les nouvelles de ce qui se passoit en Anjou nous donnoient beaucoup d'inquiétude. Nous avions appris que des

troupes de renfort, venues en poste de Paris, étoient parties d'Angers pour se joindre à celles qui s'étoient portées au Pont-Barré, et qu'elles marchoient sur Chemillé, dont il étoit présumable qu'elles alloient s'emparer, puisque le reste de nos troupes avoit été disséminé depuis notre départ; les unes faisoient face à l'ennemi qui pouvoit venir d'Angers, les autres gardoient la rive gauche de la Loire, sur laquelle les bleus nous inquiétoient avec des barques armées, menaçant nos villages. Elles n'étoient donc plus en forces suffisantes au Pont-Barré pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans l'intérieur de notre pays, que nous étions tenus de défendre avant tout, non-seulement dans l'intérêt des habitans, mais dans celui de toute la Vendée. L'espoir peu assuré de recevoir des munitions n'étoit pour nous qu'un objet secondaire, à raison de notre éloignement de la côte (environ trente lieues); et si le général d'Autichamp s'est prêté à contrarier l'inclination de ses hommes à rester toujours à la proximité de leur pays pour le garder, on doit lui savoir gré des deux mouvemens qu'il a faits vers la côte, en cédant à l'invitation de ses collègues, et même en obéissant aux ordres du général en chef, obéissance tou-

tefois d'un général vendéen à son collègue, et qui, suivant l'expérience, ne peut qu'être subordonnée aux circonstances et à ses obligations forcées envers ses troupes, ainsi que je l'ai expliqué plus haut.

Il a été malheureux pour nous, comme pour tous les autres corps de l'armée, que les dispositions nécessaires pour nous porter vers la mer, n'aient pu être faites d'avance et de manière à ce que nous fussions rentrés dans notre pays avant l'arrivée des troupes venant de Paris; mais étoit-ce possible, puisque cela dépendoit principalement de l'époque de l'arrivée des frégates anglaises sur la côte, et de la difficulté d'y porter nos troupes à jour fixe? Le temps de former nos rassemblemens, les distances que chaque détachement devoit parcourir, et les mouvemens qu'a fait l'ennemi pendant ce temps-là, sont les obstacles qui ont traversé cette utile entreprise, en nécessitant des changemens continuels dans les ordres que nous recevions du général en chef, et dont l'exécution étoit souvent impossible, sans parler des obstacles que cela mettoit à faire préparer des vivres à l'avance pour nos troupes, puisque chaque jour nous apportoit un changement de destina-

tion, et que nos armées sont, comme on sait, sans magasins de vivres et sans moyens de transports prompts.

Outre l'embarras des subsistances où nous nous trouvâmes en arrivant à Legé, et, dont notre monde se plaignoit amèrement, nous eûmes encore l'esprit agité d'une autre manière. M. de Sapinaud mandoit à M. d'Autichamp qu'il s'étoit trouvé dans une grande pénurie de vivres sur la route, et lui conseilloit d'envoyer du monde en avant pour s'en précautionner. M. de Suzannet lui marquoit la même chose : ces généraux nous précédoient d'une marche. Il paroît qu'on n'avoit donné nulle part d'ordre de préparer des vivres, ni même prévenu de l'arrivée des différens corps, et nous n'avions pu suppléer, dans la journée, au manque de pain pour nos hommes, qu'en leur distribuant du vin et un peu d'eau-de-vie. Ce fut sur ces entrefaites que M. d'Autichamp apprit que MM. de Sapinaud et de Suzannet qui nous devançoient vers la côte étoient revenus sur leurs pas, qu'ils étoient à Falleron, et que leurs troupes se débandoient. Voulant s'éclairer sur ces bruits affligeans, notre général prit le parti de se rendre de sa personne auprès de ces messieurs. Il partit avec

un seul de ses aides-de-camp, M. de Charbonnier, en m'ordonnant de faire bivouaquer ses troupes dans une lande près de Legé et d'attendre son retour.

A son arrivée, le général nous a dit qu'il avoit vu ces messieurs, qui lui avoient confirmé ce que nous avions appris, le découragement de leurs soldats qui témoignoient depuis la veille une grande répugnance pour s'avancer dans le Marais. Ils étoient convaincus qu'ils y manqueroient de pain, témoignant aussi leur inquiétude sur la difficulté du retour, vu l'incertitude encore du débarquement des armes et des munitions, et l'activité du général Travot qui venoit de recevoir des renforts. Ces messieurs avoient eu, la veille, une entrevue avec le général en chef, M. Louis de Larochejaquelein, auquel ils avoient fait part de cet éloignement qu'avoient leurs soldats pour pénétrer dans le Marais, d'après le souvenir des misères qu'ils y avoient éprouvées autrefois. Ces messieurs avoient en conséquence invité le général à différer sa marche, du moins jusqu'à ce qu'il eût un avis positif de l'escadre anglaise, dans la crainte de nous éloigner de notre pays sans être assuré d'en tirer avantage, lui ajoutant qu'il seroit sage de tenir un conseil des

principaux officiers suivant l'usage dans la Vendée, pour aviser au meilleur parti qu'il y auroit à prendre dans la circonstance. M. le marquis de Larochejaquelein n'a point eu égard à leurs observations, et il s'est alors décidé à partir seul avec 1,500 Poitevins. C'est dans cet état de choses que MM. de Sapinaud et de Suzannet, entraînés par leurs soldats, se sont décidés à revenir à Legé pour s'y réunir à la division de l'armée d'Anjou, et d'après l'explication que ces messieurs ont donnée à M. d'Autichamp des motifs qui les avoient déterminé à s'éloigner du Marais, M. d'Autichamp s'est rangé à leur avis. Ils ont alors écrit collectivement à M. de Larochejaquelein que le manque de vivres qui se feroit encore plus sentir si les troupes se réunissoient sur un même point, joint à la disposition actuelle de leurs soldats, les déterminoit à l'engager de différer son projet d'entrer dans le Marais; que beaucoup de raisons s'y opposoient pour l'instant; qu'ils alloient rentrer chacun dans leur pays, et qu'après avoir fait de nouveaux rassemblemens et pris des moyens pour assurer la subsistance des troupes on pourroit se porter en masse sur l'ennemi.

M. le marquis de Larochejaquelein n'eût point égard à l'avis de ses confrères qui avoient sur lui l'avantage d'avoir fait la guerre de la Vendée et de connoître plus particulièrement l'esprit des hommes qu'ils commandoient; beaucoup d'officiers en furent affectés dans la crainte qu'il n'en résultât des sujets continuels de discorde.

La dissolution presque complette des corps de Sapinaud et de Suzannet rendoit la retraite de celui de M. d'Autichamp d'autant plus nécessaire qu'ayant la Sèvre assez loin derrière nous, il auroit pu arriver que quelque général entreprenant, informé de notre mouvement rétrograde, se fût porté sur cette rivière pour nous en barrer le passage, ce qui eût rendu notre rentrée en Anjou beaucoup plus difficile. Au surplus quelques-uns de nos gens avoient déjà pris les devans, et il s'étoit établi dans la nuit même, un petit commencement de désertion des hommes les plus ennuyés de la durée de notre rassemblement et les moins disposés à se contenter d'une demi-ration de pain. Au reste ils ne s'en cachoient pas, s'expliquant hautement à cet égard et nous annonçant leur départ pendant la nuit par des coups de fusil tirés dans les bois, sans renoncer pour cela à re-

commencer une autrefois. Nous parvînmes néanmoins à arrêter ce petit désordre, non pas comme à l'armée de Condé, en faisant pendre ou fusiller les délinquans, mais en les raisonnant, le seul moyen vis-à-vis d'hommes aussi généreux.

Beaupreau, le 7 juin.

Revenu en Anjou, M. d'Autichamp s'occupa de suite des moyens de nous débarrasser du voisinage des troupes de Buonaparte, qui s'étoient emparées de Chemillé. Aussitôt que ses hommes eurent pris un peu de repos, il fit former de nouveaux rassemblemens pour aller attaquer l'ennemi, auquel on supposoit l'intention d'occuper Chollet, pour rétablir les communications d'Angers à Bourbon-Vendée.

Dans cet intervalle, M. d'Autichamp reçut plusieurs lettres de son ami, M. le comte de Suzannet, qui lui rendoit compte des événemens qui avoient suivi notre départ de Legé. Il lui mandoit qu'occupé de la position de M. de Larochejaquelein dans le Marais, où il pouvoit être forcé d'un moment à l'autre, il faisoit de nouvelles disposi-

tions pour lever son pays et aller à son secours ; il l'engageoit à faire de même, lui ajoutant qu'il avoit envoyé un officier à la côte, pour savoir si l'on pouvoit compter sur un débarquement, et d'après une lettre du commandant de l'escadre, il y avoit lieu de croire qu'on auroit des secours en tout genre ; il lui annonçoit son départ à jour déterminé, en le priant d'envoyer aussi un fort détachement de son armée, afin de réunir leurs efforts pour faire échouer les plans de l'ennemi ; et par post-scriptum il mettoit : Si j'en crois les bruits qui courent, M. Louis de Larochejaquelein nous a destitués tous les trois, Sapinaud, toi et moi. Sans s'arrêter à cet acte d'autorité aussi déraisonnable qu'impolitique, que venoit de faire le marquis de Larochejaquelein dans un moment d'humeur, et suscité sans doute par une autre personne, M. d'Autichamp n'en fit pas moins réunir à la hâte une division de quinze cents hommes pris sur les frontières du Poitou, dont il donna le commandement au marquis de la Bretesche, avec ordre de joindre le corps du général Suzannet, de le suivre dans sa marche et de seconder ses opérations.

Malgré les suites fâcheuses que pouvoit avoir

cette prétendue destitution, il nous fut impossible de prendre au sérieux un arrêté qui ne pouvoit recevoir son exécution. Les conseillers de M. de Larochejaquelein, novices dans la Vendée, n'avoient pas songé que l'arbitraire y réussit difficilement, surtout quand le motif est injuste, et que les chefs qui tiennent leur autorité de la confiance des habitans ne sont pas amovibles à la volonté d'une commission spéciale. Ces messieurs auroient d'ailleurs dû penser que ceux qu'ils désignoient pour remplacer les généraux d'Autichamp, de Sapinaud et de Suzannet, qu'on disoit être MM. de Durfort-Civrac, du Chaffault et du Perrat ne viendroient point se mettre à la place de ces trois estimables généraux.

M. d'Autichamp se trouvant alors en mesure partout, fit porter sur Chemillé deux de ses divisions bien armées. Le général Brayer qui y étoit avec une partie de la jeune garde, étant informé de ce mouvement et de notre supériorité, se retira dans la nuit pour prendre poste au Pont-Barré. Nous apprîmes qu'il y avoit trouvé de nouveaux renforts venus d'Angers. Notre général a fait aussi venir d'autres détachemens pour augmenter ses forces qu'il a portées à cinq mille hommes. Il les a immédiate-

ment dirigées sur Saint-Lambert, dans l'intention de tourner la position du Pont-Barré; il fit avancer dans le soir quelques éclaireurs pour observer l'ennemi, remettant l'attaque au lendemain; mais dans la nuit, les troupes de l'usurpateur se replièrent sur Angers, d'où nous apprîmes bientôt que tout ce qu'il y en avoit de disponibles étoient parties pour Nantes.

D'après ces démonstrations qui ont délivré entièrement l'Anjou de nos ennemis, nous nous sommes transportés à Beaupreau et de là à Gesté, d'où nous allons continuer notre marche pour appuyer le mouvement du comte de Suzannet.

Gesté, le 9 juin.

Ma chère amie,

Nous sommes dans l'affliction, et la vue de nos physionomies suffit pour révéler que nous venons d'éprouver un grand malheur, ce qui fait bien juger les sentimens dont les Vendéens sont susceptibles. M. Louis de Larochejaquelein n'existe plus. Le Poitou, l'Anjou et la Bretagne sont plongés dans la douleur. Ce général est mort les armes à la main; il est mort pour son Dieu et pour son

Roi, cela va sans dire : c'étoit le vœu qu'il avoit formé depuis long-temps. Il a péri par le feu de l'ennemi dans le Marais où sa noble ardeur et son zèle l'avoient entraîné. Que n'avoit-il suivi, en dernier lieu, le conseil de ses frères d'armes, de plusieurs de ses amis et de son parent, le comte de Suzannet, général qui appréciait, comme nous tous, ses grandes qualités. Une idée console néanmoins, c'est que son nom se trouvera toujours lié à l'entreprise qui avoit pour but le bonheur de la France : c'est à ses soins et à ses démarches que nous sommes particulièrement redevables de quelques armes et d'une partie de nos munitions, comme de l'espoir d'en recevoir bientôt d'autres. Il avoit été lui-même en Angleterre, avec l'autorisation du Roi, pour obtenir ces secours, en régler le départ et donner les renseignemens qui pourroient en faire réussir le débarquement sur notre côte. Il n'avoit peut-être pas assez calculé les difficultés qu'il auroit à surmonter pour faire arriver tous ces trésors dans nos mains. La guerre de la Vendée présente à chaque instant des inconvéniens qui ne se rencontrent point dans les autres guerres; il eût été sage à lui de conférer sur ces opérations avec les hommes expérimentés du

pays; mais pressé par le temps, dominé par le désir ardent de voir son plan se réaliser, il s'en est rapporté, pour ainsi dire, à lui seul, n'écoutant que les sentimens dont son âme étoit pénétrée. Dieu et le Roi, c'étoit sa devise, ainsi que celle de tous les siens; et il s'est sacrifié. Maintenant qu'il jouit du bonheur des justes, espérons que ce ne sera pas en vain qu'il a travaillé pour nous, et que sa famille et l'armée trouveront quelque consolation à sa perte en voyant un jour ces contrées, qui lui étoient si chères, jouir du bonheur et de la tranquillité pour lesquels il s'est dévoué à la tête des habitans qui se distinguent par un si beau caractère et par leurs qualités guerrières.

Quel spectacle, ma bonne amie, que l'expression de la douleur d'une armée qui perd un général qu'elle estimoit, et d'un nom si cher aux royalistes! chacun songe à le venger; les jeunes gens surtout brûlent d'être en présence de ceux qui nous ont ravi ce digne serviteur du Roi. Voici l'ordre du jour que notre général, le comte d'Autichamp, a donné pour annoncer cette perte cruelle (1).

---

(1) Ordre du jour daté de Gesté, du 9 juin 1815.

Le comte Charles d'Autichamp, lieutenant-général des

Une seule chose nous étonne dans la version qu'on nous a faite sur l'engagement dans lequel

---

armées du Roi, commandant de l'armée royale d'Anjou,

A ses frères d'armes et aux braves royalistes de toutes les classes qui ont eu la générosité de se rallier à lui pour concourir au renversement du tyran.

Nous sommes tous amis; je suis le vôtre comme vous êtes les miens, puisque nous sommes tous royalistes. Je dois donc vous tenir à tous le même langage et vous faire une ouverture franche de la position où nous nous trouvons.

A qui dois-je en effet ouvrir mon cœur, si ce n'est à vous tous qui, depuis un mois, n'avez pas cessé de me donner des preuves de la plus grande confiance, comme celle d'un dévouement sans bornes à la plus juste des causes?

Je suis accablé, mes amis, et pénétré de la plus vive douleur du bruit qui circule de la mort du marquis de Larochejaquelein, du frère de l'homme dont le souvenir réveille toujours en nous les sentimens du devoir. Cette mort provient peut-être d'un excès de témérité qui, à tant d'époques et dans tant d'occasions, servit la cause du Roi. Mais dans la position où s'est trouvé notre pays, occupé par l'ennemi au moment où nous nous sommes levés, menacés de voir arriver contre nous des forces bien supérieures, comme il en est arrivé et comme nous devions

a péri M. Louis de Larochejaquelein, c'est qu'il n'y a eu que cinq ou six hommes de tués : il

---

supposer qu'il en arriverait, jusqu'à ce que les hostilités fussent commencées sur la frontière, n'étoit-il pas de notre devoir et de l'intérêt commun de calculer notre marche et nos plans en raison de nos moyens de défense?

L'espérance de recevoir des armes et des munitions a été notre principal objet. Le marquis de Larochejaquelein, plus à portée que nous de connaître l'arrivée d'une flotte, nous a donné plusieurs fois l'avis d'un prochain débarquement en nous engageant à nous rapprocher de lui, ce que nous avons fait deux fois avec beaucoup d'empressement, non-seulement pour recevoir des munitions, mais aussi par le désir de confondre entre eux les soldats de toutes les armées qui ne doivent en faire qu'une si nous voulons servir le Roi efficacement.

C'est donc avec une abnégation entière de tout intérêt personnel que nous devons tous agir; c'est le sentiment que j'apporte ainsi que tous les officiers de mon armée, et qui est le même, n'en doutez pas un moment, parmi tous les Poitevins.

L'ennemi toujours actif, toujours prêt à employer contre nous toutes sortes d'armes, veut joindre à ses baïonnettes une arme plus dangereuse, celle de la division. Il cherche à la semer parmi nous; il circule à cet égard des bruits faux et perfides. Il ne réussira pas; nous

est vrai que les royalistes ont dû profiter des fossés du Marais pour se retrancher lorsqu'ils ont appris qu'une colonne ennemie s'avançoit pour les combattre; mais par le petit nombre de morts et de blessés il sembleroit que l'affaire n'a pas été vive. Le brave général s'est donc porté seul en avant des siens au Pont-des-Mathes, pour juger la force de l'ennemi et combiner ses mouvemens; sans doute alors il se trouvoit isolé de tant de généreux amis qui lui eussent fait un rempart de de leurs corps; nous avons seulement entendu

---

nous rallierons tous au nom du Roi. Conservons donc notre bon esprit, mes amis. Je vais m'entendre avec les généraux des autres armées, dont j'ai été obligé de m'éloigner un moment pour venir au secours de notre pays, sur lequel l'ennemi s'étoit porté avec de nouvelles forces; il l'a quitté à votre approche. Votre levée prompte et votre ardeur m'ont convaincu que nous l'eussions détruit s'il nous eût attendus. Le sang de nos braves n'a pas coulé; je m'en réjouis en songeant que vous êtes prêts à l'offrir de nouveau si l'occasion s'en présente. Comptez tous sur moi, mes amis, comme je compte sur vous, et croyez que je n'ai d'autre pensée que celle du rétablissement de Louis XVIII sur son trône.

Vive le Roi!

[illegible] de Larochejaquelein, si digne [illegible] mort à côté de son frère, ainsi qu'il [illegible] la preuve, puisqu'il y a été blessé. Un [illegible] homme appelé Guignes, à peine âgé de seize ans, fut aussi tué auprès de lui. C'est une simple réflexion sur laquelle nous ne pouvons pas nous étendre davantage, puisque nous n'y étions pas et que plusieurs de ceux qui s'y trouvoient auroient peut-être de la peine à nous rendre un compte exact de tout ce qui s'est passé dans cette journée; c'est du moins ce qui arrive communément à la guerre. Je ne me hasarderai donc pas à parler plus longuement d'une affaire qui s'est passée loin de moi.

Montfaucon, le 11 juin.

Ma chère amie,

Après l'événement déplorable dont je t'ai rendu compte, il a été convenu entre tous les chefs des différens corps d'armée, qu'ils se réuniroient pour arrêter ensemble leurs opérations. C'est à Montfaucon, où M. d'Autichamp s'est porté avec ses troupes,

que MM. de Sapinaud, de Suzannet, Auguste de Larochejaquelein et le lieutenant-général Canuel sont venus le rejoindre. Ces messieurs ont jugé qu'il étoit instant de nommer provisoirement un général en chef qui pût, en attendant l'arrivée du duc de Bourbon, donner à nos divers rassemblements l'action et l'ensemble que les circonstances exigeroient. Toutes les voix se sont réunies sur le général Sapinaud, qui étoit le plus ancien des généraux de l'armée. Les autres emplois ont été répartis ainsi qu'il suit :

M. Auguste de Larochejaquelein, major-général.

M. Canuel, aide-major-général; mais il a dû préférer servir comme volontaire.

M. d'Autichamp, commandant du premier corps ou l'armée d'Anjou.

M. de Suzannet, du second, armée de Charette.

M. de Saint-Hubert, du troisième, celui que commandoit M. de Sapinaud.

M. du Perrat, le quatrième, celui que commandoit M. Auguste de Larochejaquelein.

L'esprit de conciliation a régné alors dans ce conseil; chacun y a témoigné le désir de n'avoir désormais qu'un même sentiment pour arriver

au but désiré, le triomphe de la cause du Roi. Il a été arrêté qu'il y auroit désormais auprès du général en chef un délégué de chacun des corps d'armée, chargé de les représenter dans les délibérations qui pourroient être nécessitées. M. d'Autichamp a nommé M. Tristan-Martin; c'est un ancien chef de division, aujourd'hui adjudant-général, homme d'expérience et de beaucoup de sens. On a ensuite émis dans ce conseil, qu'on alloit s'occuper d'une nouvelle organisation de l'armée. Le général Canuel en a présenté le plan qui ne semble pas admissible, parce que ce seroit une innovation qui contrarieroit probablement beaucoup les anciens Vendéens, à raison surtout des divers tableaux et des écritures qu'elle nécessiteroit. On y a aussi témoigné l'intention positive de se reporter vers la côte, pour en chasser préalablement l'ennemi, afin d'obtenir un nouveau débarquement. M. d'Autichamp a proposé d'y marcher de suite avec les trois mille hommes qu'il avoit sur pied, afin de ne pas attendre que les forces qui se dirigoient sur Nantes y fussent toutes réunies, et que dans ce cas les autres corps se formassent successivement pendant notre marche. Plusieurs personnes partageoient cet avis

qui n'a cependant pas été accepté par la majorité, sous le prétexte de l'organisation projetée, opération qui paroissoit fort impolitique dans un moment où nous étions sur le point d'agir activement; dès lors notre général a licencié ses troupes et s'est rendu à Chollet avec ses compagnies de chasseurs, corps permanent, auprès du quartier-général en temps de repos et qui sert à l'avant-garde, lorsqu'on marche à l'ennemi. Nous avons en outre quelques cavaliers qui servent à éclairer ou à porter les ordonnances. Ces deux petites troupes sont habituellement réunies au corps d'officiers de l'état-major général qui est très nombreux, ayant à sa suite beaucoup d'officiers volontaires qui forment un peloton de cavalerie.

Je viens d'avoir la satisfaction de revoir et d'embrasser MM. de Marans et de Cheffontaines, qui sont venus nous joindre ici, après s'être arrêtés un ou deux jours au quartier de M. de Larochejaquelein. Ils ont dit à M. d'Autichamp qu'ils venoient lui demander de servir comme volontaires à son armée, en attendant l'arrivée du duc de Bourbon qu'ils espéroient voir bientôt ici. Leur présence parmi nous me fait d'autant plus plaisir,

qu'indépendamment des souvenirs qu'elle me rappelle, je suis bien aise qu'ils soient témoins de ce que nous ferons et de la manière dont les Vendéens se comportent à la guerre, pour en parler au Prince.

Chollet, le 22 juin.

Ma chère amie,

Par quelle fatalité la relation d'un combat dont nous nous sommes tirés avec honneur doit-elle être entremêlée d'événemens qui vont accabler ton cœur? Calme-toi néanmoins, afin de pouvoir suivre avec attention le récit que j'ai à te faire de l'engagement que nous venons d'avoir avec les troupes buonapartistes.

Pour arriver plus tôt à sa description, je ne t'accablerai pas de tous les ordres et contre-ordres, ni des marches et encore moins des discussions qui l'ont précédé.

Il s'agissoit dans le principe de nous reporter tous vers la mer pour faire déguerpir l'ennemi du territoire sur lequel le débarquement devoit

avoir lieu, afin de conduire plus librement dans le centre du pays tout le matériel de guerre que nous espérions recevoir.

M. le lieutenant-général Canuel a jugé qu'il étoit inutile de porter autant de monde sur ce point, quoique nous fussions informés que l'ennemi y rassemblât toutes les troupes qu'il avoit à sa disposition. Ce général a pensé qu'il seroit avantageux de faire une diversion du côté de Thouars; il a fait embrasser cette idée-là au général en chef et à M. Auguste de Larochejaquelein. M. d'Autichamp avoit déjà fait quelques observations à ces messieurs pour reculer la date du jour qu'on lui avoit fixé pour être rendu sur le terrain. Le général en chef fit droit à sa réclamation dont il avoit senti la justesse, qui lui fut d'ailleurs démontrée par M. Tristan-Martin, officier de notre corps d'armée, qui précédoit auprès de lui. M. d'Autichamp apprenant que, malgré la première disposition bien arrêtée de nous porter tous vers la côte, le général Canuel persistoit dans son idée, et que M. de Larochejaquelein, qui s'étoit fait autoriser par M. de Sapinaud, alloit se porter sur Thouars avec ses Poitevins, notre général lui écrivit pour l'en dissuader et le

conjurer de se réunir à nous. M. l'adjudant-général baron de la Haye fut chargé de lui porter cette lettre et d'en appuyer les raisons, qui consistoient dans l'importance de ne point diviser nos forces et de les réunir au contraire sur le lieu où l'on projetoit une attaque principale.

Après une discussion longue et animée entre cet officier et les deux généraux Canuel et de Larochejaquelein, ils parurent approuver les raisons du général d'Autichamp, et envoyèrent en conséquence des ordres de marcher vers la côte, tant à leurs divisions qu'à celles que le général d'Autichamp avoit laissées sur les derrières. Le général de Larochejaquelein annonça cette résolution au baron de la Haye, et lui remit une réponse dans laquelle il faisoit part au général d'Autichamp qu'il alloit décidément marcher de notre côté pour se joindre à nous, ce qui nous fit grand plaisir; nous ne regardions pas comme indifférent de voir M. de Larochejaquelein à la tête de nos rangs avec ses braves Poitevins. Cette promesse n'a pas été tenue, et nous n'avons connu ce déficit dans nos forces que quelques heures avant d'être en présence de l'ennemi.

M. de Larochejaquelein s'est porté sur Thouars avec son monde.

Nous avions passé la nuit au château de Boisgirault, nous y fûmes si bien traités par les gens de madame de Boisgirault que nous ne mîmes pas en doute que c'étoit par l'ordre de leur maîtresse.

Avant notre départ qui étoit arrêté, comme je l'ai dit plus haut, pour marcher à l'ennemi dans l'intention positive de l'attaquer, nous eûmes quelques précautions à prendre; d'abord celle de déposer en lieu de sûreté et à l'abri de tout accident des papiers importans, M. d'Autichamp m'en ayant parlé. Lorsque nous eûmes roulé ces papiers et bien scellé dans des bouteilles, je fis venir notre métayer de la Herbaudière, qui se trouvoit heureusement placé à un quart de lieue de Boisgirault. Ce brave homme vint avec sa femme; nous leur remîmes les bouteilles, en leur recommandant de les garder et de les bien cacher dans la terre ou dans tout autre lieu où ils les supposeroient introuvables. Cette commission m'a donné l'idée de leur confier le peu d'or qui me restoit, que j'ai roulé et enveloppé dans un sac de toile, et j'y ai inséré un petit mot pour toi, chère Amélie, de trois lignes seulement, qu'ils

doivent te remettre si je ne reparois pas, et qui te suffiront assurément pour te rendre toutes mes pensées dans ce quart-d'heure. La nature de cette commission qui fut pour ces bons fermiers l'avis positif d'une prochaine bataille, les consterna; les larmes rouloient dans les yeux de la femme, dont le mari, cavalier vendéen, devoit nous suivre. Que de réflexions pour cette fermière à la tête de sa métairie et de sa nombreuse famille! Ils m'ont embrassé à plusieurs reprises; tu connois l'affection de ces braves gens pour leurs maîtres et leur constant usage de les embrasser respectueusement quand ils arrivent et quand ils partent, expression naïve de leurs bons sentimens et qui fit sur moi dans cette circonstance une si forte impression, que je me séparai d'eux sans pouvoir articuler une parole.

Nous continuâmes notre marche, et le 17 au matin, la portion de l'armée d'Anjou à la tête de laquelle marchoit le général d'Autichamp, se trouva rendue et placée à Vieille-Vigne, M. de Suzannet occupoit avec son corps, un peu en avant de nous et sur la droite, Saint-Étienne-de-Corcoué, et M. de Saint-Hubert étoit sur notre gauche auprès de la Capchainière. Nous éva-

luâmes approximativement ces troupes vendéennes à 8,000 hommes. Le 17 au soir, notre général eut une entrevue avec ces deux messieurs. Il fut convenu que le lendemain 18, M. de Suzannet viendroit prendre la position de Roche-Servière en avant de nous, sur la route qui conduit à Legé; que M. de Saint-Hubert se rapprocheroit aussi pour prendre position à Saint-André-des-Treize-Voies, tandis que le corps de l'armée d'Anjou resteroit à Vieille-Vigne, ce qui devoit former un triangle et concentrer un peu plus nos forces. M. d'Autichamp détacha ensuite M. de la Sorinière qu'il plaça à Malabri, le chevalier de Caqueray à la Grolle et M. Dudoré à la Garsonnière, avec chacun une subdivision, dans le but de lier son corps avec ceux de MM. de Suzannet et de Saint-Hubert; il envoya aussi un détachement de deux cents hommes sur la droite dans une lande qui s'y trouve, pour y prendre poste, dans la crainte que l'ennemi ne vînt tomber par là sur Vieille-Vigne sans que nous en fussions prévenus.

Il avoit été convenu qu'au premier coup de feu, toutes les troupes se dirigeroient sur le point d'attaque pour soutenir l'engagement. Le 19 au

matin le poste de Roche-Servière n'étant pas encore occupé par les troupes de M. de Suzannet, qui étoient un peu en arrière à Mormaison, le passage de la rivière de la Boulogne devint libre à l'ennemi par le pont de ce bourg; il en profita pour pousser vers nous un corps d'environ 1,500 hommes qui tomba à l'improviste sur les détachemens de notre armée commandés par MM. de la Sorinière, Dudoré et de Caqueray qui supposoient le corps de Suzannet en avant d'eux sur la route de Legé.

Quoique surprises, nos troupes n'ont point été déconcertées; elles ont reçu ce choc inattendu avec valeur et se sont maintenues dans tous leurs postes jusqu'à l'arrivée de M. d'Autichamp, qui se porta en toute hâte avec les officiers de son état-major sur le point de la fusillade, après avoir donné l'ordre à M. le marquis de la Bretesche de marcher de suite avec sa division pour soutenir les corps qui se trouvoient engagés, laissant à Vieille-Vigne la division de Beaupreau sous le commandement de son chef, M. l'Huillier qui prit position hors du bourg, afin de se trouver en mesure en cas que l'ennemi y arrivât à travers ce pays couvert pour nous prendre en flanc. A la

faiblesse de l'attaque, M. d'Autichamp jugea que ce devoit être seulement une reconnoissance; il fit alors avancer ce qu'il avoit de troupes disponibles sur le point où l'on se battoit, pour forcer l'ennemi à se retirer. Nos troupes conduites par leurs chefs, montrèrent dans cette matinée beaucoup de zèle et de valeur, principalement dans la poursuite des bleus qu'elles poussèrent jusqu'auprès de la Roche-Servière... Je n'ai point été surpris de voir les anciens chefs vendéens et mes vieux camarades de l'émigration recevoir et repousser leurs ennemis en braves, mais ce que j'ai vu avec plaisir et une sorte d'admiration, c'étoit l'ardeur de tous les jeunes gens qui ne s'étoient point encore trouvés à pareille fête et qui avoient l'air d'y prendre un plaisir réel; ils faisoient le coup de fusil sans songer à celui de l'ennemi, marchant avec l'assurance de leur âge. Je remarquai surtout parmi ces nouveaux guerriers M. Duguigny et M. Ludovic de Landemont, dont les figures, à leur retour, étoient noircies par la poudre. Je viens de nommer un de messieurs de Landemont que j'avois aperçu en tirailleur et dont j'ai entendu citer la bravoure d'une manière particulière par son chef, M. Du-

doré, et ce chef est un bon juge; mais ce jour-là et les suivans, nous avions avec nous cinq MM. de Landemont, le père et quatre de ses enfans. Ce père, chef d'une division de l'armée royale de Bretagne dans les environs d'Ancenis, voyant qu'on n'en venoit point encore aux prises avec l'ennemi sur la rive droite, a voulu prendre part à la guerre déjà commencée sur la rive gauche, et montrer ainsi à ses enfans le chemin de l'honneur et de la gloire. Il y eut dans cette attaque quelques hommes tués de part et d'autre, et nous fîmes plusieurs prisonniers; mais le temps étoit affreux; il régnoit un vent très-violent, et les ondées se succédoient, ce qui mit le reste des cartouches des hommes qui avoient suivi l'ennemi hors d'état de servir. Nos troupes, officiers et soldats, se sont montrées dans cette circonstance à la fois intrépides et dociles à la voix de leurs chefs et de leur général; mais les divisions qui n'ont point été engagées, les jeunes gens surtout, témoignoient hautement le regret de ne pas en venir aux mains, et toutes les mesures de prudence, dans les règles militaires, leur paroissoient inutiles et intempestives. MM. de Suzannet et de Saint-Hubert, que le vent avoit empêchés d'en-

tendre la fusillade, étoient restés dans leurs positions; à la nouvelle qu'ils eurent de ce petit engagement, leurs hommes brûloient aussi de marcher, ce qui détermina ces messieurs à envoyer à M. d'Autichamp, qui avoit le commandement des trois corps, des officiers pour le presser de les autoriser à attaquer. Notre général qui ne partageoit pas cette opinion, désirant attendre pour cela l'arrivée de M. Auguste de Larochejaquelein sur lequel il avoit lieu de compter le lendemain, en fit l'observation par écrit à ces messieurs, en ajoutant néanmoins que, s'ils attaquoient, il les soutiendroit sans prendre la responsabilité des événemens. M. d'Autichamp approuva en même temps l'intention où étoient ces messieurs d'occuper la position de la Roche-Servière, mais il apprit, au milieu de sa nuit, qu'ils ne s'y étoient pas rendus et que ce poste important se trouvoit vaquant; il en fit aussitôt prévenir M. l'Huillier qui étoit à la Grolle avec sa division en avant de nous, en lui recommandant la plus grande surveillance, jusqu'à ce que les troupes de MM. de Suzannet et de Saint-Hubert eussent repris la position de Roche-Servière, d'après l'ordre qu'il venoit de leur faire donner d'y envoyer sur-le-champ mille

hommes. L'officier porteur de cet ordre, n'avoit pu trouver ces messieurs qu'à trois heures du matin, près de Saint-Étienne-de-Corcoué. M. de Suzannet adressa pour réponse à M. d'Autichamp, écrite au crayon sur un petit carré de papier, qu'ils se mettoient en position d'empêcher les bleus de se porter sur Roche-Servière; il étoit cinq heures du matin quand M. d'Autichamp reçut ce billet, et très peu d'instans après nous entendîmes commencer une fusillade assez vive du côté de Roche-Servière, où nous supposâmes que nos troupes des avant-postes étoient aux prises avec l'ennemi. Notre général fit aussitôt donner l'ordre à tous les chefs de division de partir sur-le-champ à la tête des premiers hommes qui se trouveroient rassemblés, que les autres suivroient pour se diriger vers le point d'attaque, où nous étions fondés à croire que les troupes de MM. de Suzannet et de Saint-Hubert alloient se porter, de manière à tomber sur le flanc de l'ennemi, ce qui nous fit envisager notre position sous un jour favorable dans ce premier moment, d'autant mieux que les Vendéens qui se rallioient successivement à leurs drapeaux, poussés par une ardeur irrésistible, au bruit des coups de fusil qu'on entendoit cons-

tamment, se portoient de ce côté avec une telle rapidité que les officiers à cheval pouvoient à peine les suivre au grand trot; c'étoit un spectacle impossible à décrire et qui m'a représenté l'idée que je m'étois souvent faite des anciens Francs, lorsqu'ils sortirent pour la première fois de leurs forêts; ils se battoient en désordre et sans aucun art, leur valeur faisoit tout. Les Vendéens étant leurs descendants, il est naturel de penser qu'ils peuvent, en quelque sorte, leur ressembler; en effet, voyant courir la plupart de ces paysans avec différentes armes à travers ce Bocage, sans s'occuper de suivre les chemins, vêtus de vestes de bure, avec leurs chapeaux ronds à grand bord, leurs cheveux longs et plats, et la variété des costumes de leurs officiers, on ne pouvoit s'empêcher de remarquer dans tout cet ensemble quelque chose de sauvage.

Dans le cours de cette marche, j'aperçus un homme qui venait à nous au galop, se dirigeant vers le général; il arrivoit du côté où l'on se battoit. Seroit-ce une ordonnance, me dis-je? A-t-il quelque nouvelle importante? Non, c'étoit un prêtre, l'abbé Raimbault, notre aumônier. Cet ecclésiastique connoissoit toute la piété de nos

soldats ; il avoit été témoin, la veille, de leur confiance en Dieu ; l'église de Vieille-Vigne n'avoit pas désempli le matin et le soir. Tous ceux qui se trouvoient dans le bourg avoient assisté dévotement à la messe, et, dans la journée, ils étoient rentrés successivement à l'église pour faire leurs prières.

M. d'Autichamp, qui connoît aussi le caractère religieux des Vendéens et qui partage leurs sentimens, ne prit pas le change sur l'apparition subite de cet aumônier, qui accouroit au bruit des coups de fusil, demander au général la permission de donner la bénédiction à ses troupes, avant qu'elles allassent au feu. A ces paroles, le général arrête l'élan de son cheval, et, pour toute réponse, il en descend et s'agenouille ; ce mouvement servit de signal et pour ainsi dire de commandement, tant les cœurs étoient disposés à cette action chrétienne. Tous les officiers et soldats se mirent aussitôt à genoux, et le tumulte fut interrompu l'espace de deux minutes, qui suffirent au prêtre pour prononcer les divines paroles et donner la bénédiction à cette portion de notre armée. Tout ce peuple chrétien parut heureux de cette circonstance, qui sembla vraiment devenir un nouveau

moteur, car je m'aperçus que ces braves Vendéens couroient encore plus fort vers la fusillade qui s'échauffoit de plus en plus.

En arrivant sur le plateau de la Roche-Servière, le point le plus élevé du côteau de la rive droite de la Boulogne, d'où nous apercevions dans son entier le coteau opposé qui étoit occupé par l'ennemi, nous jugeâmes que cette belle position pourroit se défendre avec avantage dès que le pont seroit coupé, et qu'il y auroit assez de troupes sur nos ailes pour empêcher l'ennemi de passer la rivière, soit à gué, soit sur les chaussées des moulins; ce que nous pensâmes qu'il tenteroit incessamment, pour tourner le village qui est situé dans le fond du vallon; mais il nous auroit fallu quelques pièces de canon. Loin d'avoir ces avantages, nous apprîmes que le pont n'avoit été ni coupé ni barricadé; nous aperçûmes même quelques détachemens de nos troupes qu'on avoit postés au-delà, et qui défendoient l'approche de ce pont en tirailleurs intrépides. Nous supposions encore que MM. de Suzannet et de Saint-Hubert manœuvroient pour inquiéter l'ennemi sur son flanc, afin de gêner sa marche sur notre point; mais n'entendant aucun bruit de ce côté, et voyant

au contraire les forces de l'ennemi augmenter devant nous de plus en plus, nous soupçonnâmes, d'après une fusillade assez vive, mais de courte durée, qu'on avoit entendue de ce côté-là une heure avant notre arrivée, qu'il y avoit eu un premier engagement dans lequel les Vendéens n'avoient pas eu l'avantage. Nous ne doutâmes même plus de la réalité de ce funeste événement quand nous aperçûmes une partie des soldats du corps de M. de Saint-Hubert et de celui de M. de Suzannet, qui avoient été dispersés par les troupes du général Lamarque, repasser la rivière et se retirer en désordre sur notre gauche. Ce mouvement rétrograde faisoit déjà quelque impression sur nos hommes ; plusieurs commençoient même à s'ébranler au moment où nous arrivions avec nos renforts.

M. d'Autichamp s'arrêta sur le plateau pour observer l'ennemi, reconnoître ses forces, et juger ses intentions, afin d'aviser aux moyens de lui opposer de la résistance, ainsi qu'il y étoit décidé, malgré l'échec des troupes aux ordres de M. de Suzannet, échec que nous ne mettions plus en doute, sans savoir encore que nous avions perdu ce digne général. Hélas ! il étoit tombé à

la première décharge de l'ennemi, au moment même où il se portoit à sa rencontre, encourageant ses soldats.

M. d'Autichamp fit aussitôt placer au rivage et sur le coteau une partie des troupes de renfort qu'il avoit amenées pour soutenir celles qui étoient déjà aux prises. Il retint seulement une division en réserve, qui se mit en bataille sur le plateau, à côté de sa foible cavalerie. Dans cet instant, je me précipitai dans le village, pour me rendre au pont, avec beaucoup d'officiers de l'état-major, qui brûloient de prendre part au combat, entre autres M. de Charbonnier, aide-de-camp envoyé par le général pour lui rendre compte de l'état des choses sur ce point. En entrant dans le village, nous parvînmes, à force d'instances, à faire retourner vers l'ennemi des hommes qui s'en éloignoient, sous prétexte qu'ils avoient dépensé toutes leurs cartouches, ce qui eût été d'un dangereux exemple. On alla chercher quelques munitions de réserve pour leur en donner. Le combat devint alors opiniâtre, surtout en avant du pont et dans les environs. Le marquis de la Bretesche et son frère, ainsi que les officiers de sa division, encourageoient par leur exemple et leurs exhorta-

tions tous les hommes à tenir ferme, ainsi que le faisoient à côté d'eux MM. l'Huillier, Reyneau, Bénoît; mais ce qu'il y eut de remarquable à notre arrivée près du pont, ce fut de voir un grand nombre de ces officiers, dont la plupart étoient venus jusque-là à cheval, en descendre, attacher leurs chevaux aux pilliers de la halle, et les laisser là, au risque de ne pas les retrouver, pour aller avec leurs carabines donner l'exemple de la valeur à tous nos braves paysans. Je distinguai dans ce nombre MM. de Maussabré, de Villoutreys, de Mergot, de Scepeaux, etc., etc.

L'intrépide M. Eugène de Beauveau s'y fit principalement remarquer en excitant nos gens par sa valeur et ses propos. On le vit au fort du combat se saisir d'un de nos drapeaux, pour encourager les soldats en le portant avec une admirable valeur sur un point apparent, afin d'y ramener nos hommes. Il y fut bientôt suivi par une infinité de braves qui comme lui payèrent de leur sang cet acte de valeur. M. de Beauveau fut atteint de plusieurs coups de feu dans ce combat, dont un très-grave dans le bas-ventre. M. de Maussabré eut le pied traversé d'une balle, dont il sera sans doute estropié le reste de ses jours. M. l'Huillier

reçut une balle dans l'aîne, qui lui occasiona une forte contusion ; et il y eut un grand nombre d'autres individus blessés, dont quelques-uns très-grièvement, et des morts! comme tu dois le penser, car il faut enfin que je t'apprenne tous nos malheurs dans cette journée, à commencer par la perte de nos infortunés cousins Zacharie Darau et Auguste de Cambourg, qui ont été tués sur ce point; ils étoient placés avec leurs soldats en deçà du pont sur la droite. S'étant aperçus que les troupes du général Lamarque avoient forcé le passage de la rivière de leur côté, à une certaine distance, qu'elles s'avançoient pour tourner le village, et qu'elles étoient sur le point de le faire sur notre gauche, ils vinrent pour m'en avertir et me demander ce qu'ils devoient faire. J'avois déjà remarqué depuis quelque temps cet avantage que l'ennemi venoit de remporter sur nous ; mais comme j'étois convaincu que le général le voyoit également de son côté, j'attendois ses ordres, ne voulant quitter ce poste qu'à la dernière extrémité. Ces malheureux jeunes gens, dont les yeux pétilloient d'ardeur, retournèrent auprès de leurs soldats, pour les diriger dans cette circonstance difficile; mais ils ne reparurent plus. Leur sang y

fut versé en donnant l'exemple du devoir et de la valeur.

M. d'Autichamp qui étoit resté sur le plateau pour diriger la ligne d'opération, put juger les mouvemens de l'ennemi, sur lesquels on fut trompé un moment, en le voyant se retirer du bord de la rivière en face du village, ce qu'il faisoit sans doute pour engager nos troupes à se porter au-delà du pont, pendant qu'il cherchoit à passer la Boulogne sur sa droite et sur sa gauche, afin de nous envelopper; effectivement notre général reconnut bientôt qu'il ne s'étoit pas trompé en apercevant les bleus qui ayant effectué le passage sur plusieurs point de notre droite se dirigeoient à grands pas vers nous, il détacha sur-le-champ quelques compagnies de sa réserve aux ordres de M. de Cambourg et de M. Dudoré, pour aller à leur rencontre, m'envoyant dire au même moment de faire retirer du village où j'étois resté toutes les troupes qui y étoient encore; l'apparition de nos deux petites colonnes marchant en bon ordre arrêta un moment la marche de l'ennemi, ce qui donna le temps à ceux des nôtres qui continuoient de défendre l'approche et le passage du pont avec la même persévérance, de prendre

leurs mesures pour exécuter la retraite qui leur étoit ordonnée, en remontant le coteau par différens sentiers depuis le bas du village jusque sur le plateau en continuant leur feu, ce qui fut exécuté avec beaucoup de sang-froid et de valeur par le zèle et l'intelligence des officiers.

M. d'Autichamp ne pouvant plus fonder d'espoir sur l'arrivée des troupes de MM. de Suzannet et de Saint-Hubert, et reconnoissant l'impossibilité dans laquelle il étoit de tenir plus longtemps cette position, il prit la détermination de faire sa retraite qui s'opéra avec beaucoup d'ordre. Le général eut le temps de rallier ses différens détachemens et de se faire dépasser par eux tous, il resta même en arrière avec quelques officiers pour en protéger la marche, exposé au feu d'un peloton de gendarmerie, qui nous suivoit de si près qu'on entendoit leurs propos, mais quelques fantassins de la queue de nos colonnes, revenus sur leurs pas, se distribuèrent de droite et de gauche sur le chemin où ils parvinrent à arrêter ce détachement par leur feu.

Notre retraite s'effectua dès lors avec la plus grande tranquillité, nous dirigeant sur Vieille-Vigne et Clisson.

La chose qui nous occupa le plus, dans cette première marche, fut le transport de ceux de nos blessés qu'on avoit pu enlever du champ de bataille, et arracher des mains de l'ennemi. Combien il étoit touchant de voir l'empressement de chacun de nous à transporter ces malheureux jusqu'au lieu où étoient nos charrettes de pain, pour les établir dessus, et des officiers descendre de cheval pour y faire monter quelques-unes de ces victimes, ces messieurs marchant à pied et tenant leurs chevaux par la bride pour en régler et adoucir le pas, tandis que d'autres se tenoient sur les côtés, afin de soutenir le corps de ces bons paysans leurs nobles frères d'armes! Nous eûmes heureusement le temps de faire dépasser Clisson à ce convoi; mais la blessure de M. de Maussabré étoit si grave, et il avoit eu tant de peine à soutenir jusque-là les cahos de la charrette, que nous ne crûmes pas pouvoir hasarder de le mener plus loin. Il devint alors l'objet de toute notre sollicitude, craignant, en le laissant derrière nous, qu'il tombât dans les mains des ennemis, dont nous avions lieu de redouter l'exaspération et la cruauté. Nous déposâmes ce malheureux dans la première maison qu'on nous in-

diqua ; ce fut chez M. Hervouet. Sa femme, jeune et intéressante, nous témoigna une si grande sensibilité, que nous conçûmes toute espèce de confiance par les promesses qu'elle fit à M. d'Autichamp ainsi qu'à nous tous ; et qu'elle confirma de suite par les soins qu'elle donna devant nous à notre camarade ; mais ce que nous désirions par-dessus tout, c'étoit qu'à leur arrivée les bleus n'eussent pas connoissance de cette circonstance. Nous ignorions les opinions politiques des personnes auxquelles nous remettions ce précieux dépôt. On nous dit que le mari ne partageoit pas les nôtres. Il arriva sur ces entrefaites, et loin de désapprouver ce que sa femme avoit déjà fait, il prit le généreux engagement de la seconder, nous promettant même, s'il voyoit du danger pour M. de Maussabré de la part de l'ennemi, de le faire transférer dans une métairie à l'écart, où le chirurgien qu'ils alloient charger de le soigner iroit le panser régulièrement. Si cet homme estimable ne parut pas fraterniser avec nous, il eût du moins le langage et la conduite d'un honnête citoyen, qui sait toujours compâtir au malheur. Nos cœurs furent singulièrement touchés de cette conduite, et nous partîmes heureux d'avoir pu si

bien rencontrer, et remplir ce devoir envers notre malheureux camarade.

J'ignorois dans ce moment la douloureuse circonstance de la mort de MM. Durau et de Cambourg, ainsi que celle du comte de Suzannet, de ce digne général, aussi estimable qu'il étoit aimé. Quelle perte déplorable pour le parti royaliste! Que ton cœur souffrira en apprenant ces tristes nouvelles! mais hélas! ce n'est pas l'affliction dont tu vas être pénétrée qui occupe le plus mon esprit aujourd'hui; depuis quarante-huit heures je me demande à chaque instant comment nos malheureuses cousines, mesdames Durau et de Cambourg, pourront supporter cette nouvelle, la mort de leurs chers époux. Quoiqu'on leur répète qu'ils sont morts pour leur Dieu, pour leur Roi, elles ne seront pas disposées à comprendre d'abord ce langage de l'honneur; elles ne pourront se faire à l'idée qu'elles ne les reverront plus jamais. Quel moyen prendra-t-on pour adoucir l'impression déchirante dont leurs ames vont être frappées? La vue de leurs chers petits enfans... hélas! images vivantes de celui auquel elles s'étoient unies pour toujours, leurs traits ne réveilleront-ils pas sans cesse le souvenir douloureux

d'une affreuse séparation? L'union qui leur promettoit tant de bonheur est donc détruite à jamais! peut-être en portent-elles les derniers fruits dans leur sein; orphelins avant de voir le jour, leur naissance ne sera donc pas marquée par la joie de leur père! que je plains ces deux jeunes épouses! auprès de quels parens, de quels amis épancheront-elles dans ce premier moment leur cruelle affliction? Le respectable M. Durau qui perd un jeune homme si intéressant sous tous les rapports, son enfant unique, trouvera-t-il des paroles de force et de consolation pour la veuve de son fils? Cet estimable M. de Cambourg, ce malheureux père qui est avec nous et que j'ai déjà serré dix fois dans mes bras, son cœur n'est-il pas également brisé par le coup le plus affreux! Avant-hier il marchoit courageusement à la tête d'un détachement de la division de Chollet pour arrêter nos ennemis vainqueurs, lorsque son malheureux fils Auguste de Cambourg mouroit presque sous ses yeux, à côté de son cousin Durau. L'un et l'autre ont péri à la tête de leurs hommes qui se trouvoient placés à la droite du pont de Roche-Servière, où nous opposions la plus forte résistance. A peine ai-je le courage de te nommer

madame de Cambourg la mère, cette femme si vertueuse, aucune mère ne la surpasse en tendresse pour ses enfans, pourquoi faut-il qu'elle ait à pleurer son fils! Je regrette bien pour nos infortunées parentes que la circonstance de ma position te retienne en Poitou avec nos enfans. Espérons que ces deux familles trouveront quelque soulagement à confondre ensemble leur douleur, espérons surtout de cette religion si fortement établie dans leur cœur; ils sont morts pour elle!

Ce ne sont pas malheureusement parmi nous les seules victimes d'un grand dévouement. Conserve donc ton courage, ma chère amie, pour m'entendre encore parler des autres pertes que nous avons faites. Je reviens d'abord sur celle du comte de Suzannet, de ce brave général vendéen, homme aimable et d'un caractère si doux, auquel tu donneras des larmes, j'en suis sûr, comme toute la Vendée doit en répandre pour lui; en effet, nous sommes navrés, quel modèle de dévouement! que je plains sa jeune femme, quel excellent ménage détruit sans retour! Combien est malheureux le fils unique qu'il laisse! il sera du moins pour sa mère une consolation, car je ne doute pas qu'il ne devienne un homme de

bien, tant elle lui dira souvent : Fais comme ton père!

Nous avons aussi perdu M. Devillers, notaire du bourg de la Romagne, mort bravement pour son Roi. Il laisse une femme inconsolable, encore est-elle heureuse de n'avoir pas d'enfans; l'état de son mari étoit son seul moyen d'existence. Nous avons perdu un autre officier, M. Poêrier-du-Lavoir, qui a payé bien cher son dévouement à la cause royale, dévouement d'autant plus louable de sa part, qu'il habitoit hors de l'arrondissement et que rien ne l'obligeoit précisément à se joindre à nous. J'aurois à ajouter à ces premiers noms une liste considérable de morts et de blessés appartenant à l'armée d'Anjou, et qui ont combattu à la Roche-Servière, tous mériteroient bien d'être nommés et plusieurs d'entr'eux de laisser leurs noms à la postérité; mais ils sont la plupart inconnus et seront sûrement oubliés. Pieux paysans, braves Vendéens, en volant à ce combat, vous n'aviez pas pensé, j'en suis convaincu, à en tirer gloire devant les hommes, votre noble simplicité m'en est le garant; c'est dans votre cœur que vous avez recherché la récompense de votre dévouement; vous aviez rai-

son, car le jugement du ciel est plus sûr que celui des hommes; mais si vos contemporains ou la postérité ne rendent pas justice à vos vertus héroïques, que le reste de la France n'admire pas vos nobles actions, comptez que vos frères d'armes, que vos familles attendries verseront longtemps des larmes. Vos enfans seront fiers de votre conduite et marcheront comme vous dans le chemin de l'honneur.

A Neuvy, le 6 juillet.

Ma chère amie,

MM. de Larochejaquelein et Canuel n'ont pas réussi dans leur entreprise sur Thouars. Rencontrés par le général Delaage qui venoit avec des forces plus considérables, ils ont été contraints de se retirer sans que ce général ait paru vouloir profiter de tous les avantages de sa position. Nos troupes se trouvant ainsi dispersées, après avoir été sur pied plus de huit jours, elles ont eu le désir de se retirer dans leurs foyers, suivant leur coutume, ce qui leur a été accordé. Le général

Lamarque a cru devoir alors renouveler les propositions de pacification que MM. de Flavigny, de Malartic et de la Béraudière s'étoient chargés d'apporter aux généraux de la Vendée.

Le général d'Autichamp qui s'étoit reporté sur Chollet avec son état-major après le combat de la Roche-Servière, y trouva MM. de Sapinaud et Auguste de Larochejaquelein ; ces messieurs se communiquèrent les lettres que chacun d'eux venoient de recevoir du général Lamarque, qui se trouvoient toutes absolument conformes, et dont voici la copie :

Vieille-Vigne, le 20 juin 1815.

Monsieur,

« MM. de Malartic, de Flavigny, de la Béraudière doivent être dans ce moment auprès de vous, porteurs des propositions faites par le gouvernement ; ils m'ont assuré, Monsieur, que malgré la différence de nos opinions, vous conserviez le cœur français, et que vous n'étiez pas insensible

aux malheurs dont ce pays est le théâtre. C'est du champ de bataille de la Roche-Servière, où il n'a été versé que du sang français, et au moment où il me seroit facile de suivre mes succès, que je vous propose de nouveau de donner la paix aux départemens de l'Ouest.

Militaire, je ne vous offrirai que des conditions que l'honneur peut avouer et qui concilieront vos intérêts et ceux de la patrie.

Il est possible, Monsieur, qu'on vous trompe sur les événemens; une dépêche télégraphique que m'a transmise le général Charpentier, et qui m'est parvenue au moment même où nous nous battions ensemble, m'annonce que l'Empereur a passé le 15 la Sambre, écrasé l'avant-garde prussienne, et que le 16 il a remporté une victoire complette sur les armées réunies de Blucher et de Wellington. Je vous garantis ces nouvelles sur ma foi militaire.

Je vous prie, Monsieur, de communiquer ma lettre à M. de Suzannet et aux autres chefs de l'armée. Au premier mot de réponse j'arrêterai la marche des colonnes, et nous réglerons le lieu des conférences. »

L'article de cette lettre où il étoit mention de

l'avantage qu'avoit eu Buonaparte sur les Prussiens, nous affligea un peu, sans néanmoins détruire notre espérance de voir bientôt cet usurpateur vaincu.

Ces messieurs se concertèrent aussitôt pour savoir s'ils répondroient à cette lettre, et dans ce cas de quelle nature seroit la réponse; ils convinrent de la faire collectivement et dans un sens à gagner du temps, de manière à nous replacer dans une meilleure position que celle où nous étions, d'autant que l'ennemi avoit profité de ses succès pour avancer de plus en plus dans l'intérieur de notre pays. Voici cette réponse.

Chollet, le 22 juin 1815.

Général,

« Nous venons de recevoir vos lettres du 20 et 21 du courant. Nous voulons faire part de vos propositions à tous les généraux royalistes de la rive droite de la Loire, bien décidés à ne point séparer nos intérêts des leurs. Pendant le temps qui nous sera nécessaire pour avoir leur réponse;

voyez, général, si vous jugez à propos de suspendre toute hostilité; nous attendons votre réponse, et votre conduite réglera la nôtre.

P. S. M. de Larochejaquelein a reçu du général Delaage une lettre dans le sens de celle que nous avons reçue de vous, et il y a fait une réponse analogue à celle que nous avons l'honneur de vous faire.

Signé DE SAPINAUD, général en chef.
Signé Auguste DE LAROCHEJAQUELEIN.
Signé le comte Charles d'AUTICHAMP.

Le lendemain le général Lamarque adressa à M. de Sapinaud la réponse qu'on va lire.

De Clisson, le 23 juin.

« Je consens que les stipulations que nous règlerons soient communes aux chefs de la rive droite. Cette explication doit suffire pour lever toute espèce de difficulté, ils regarderont que leurs intérêts ne peuvent être en meilleures mains.

« J'arrêterai mes colonnes jusqu'au 25 du cou-

rant; passé ce temps, je remplirai les intentions de l'Empereur, en occupant le pays. » A la réception de cette lettre, le général Sapinaud réunit en conseil les généraux d'Autichamp, de Larochejacquelein, Canuel et autres officiers qui se trouvoient à Chollet.

J'engageai le général en chef à faire inviter MM. de Maransetde Cheffontaines, aides-de-camp de Mgr. le duc de Bourbon, qui étoient toujours avec nous, à assister à ce conseil, ce qu'il fit, et ces deux messieurs y furent présens.

La réunion étant complette, M. Auguste de Larochejaquelein, major-général de toute l'armée, prit la plume pour rédiger un projet de réponse; je crus alors devoir faire l'observation que, vu l'importance de la démarche que nous allions faire, puisqu'il y alloit de l'honneur de la Vendée plus que dans aucune autre circonstance, il seroit préférable, pour bien peser toutes les expressions de la réponse qu'on paroissoit disposé à faire d'en confier la rédaction à trois commissaires, un de chaque corps, qui la soumettroient ensuite au conseil. Cette idée fut accueillie, et, peu d'instans après, on adopta à l'unanimité la rédaction suivante, dont la lecture suffit pour démontrer que

dans ce moment, tout le monde étoit d'avis de chercher les moyens de gagner du temps, afin de pouvoir nous rapprocher de l'époque où les événemens qui se préparoient dans le Nord coïncideroient avec une nouvelle levée de nos hommes.

Nous pensions bien que le général Lamarque devineroit en partie nos intentions, mais cette correspondance avec lui nous procuroit quelques jours de répit, dont nous étions bien aises de profiter pour laisser nos soldats se reposer, et surtout pour éviter l'effusion d'un sang précieux, d'autant plus inutile à verser, qu'il étoit vraisemblable que la grande question se décideroit en Flandre.

RÉPONSE AU GÉNÉRAL LAMARQUE.

Chollet, le 25 juin.

Monsieur le général,

Je viens de recevoir votre lettre en date du 23 juin 1815, huit heures du matin, en réponse à celle que j'avois eu l'honneur de vous adresser hier au soir 22, collectivement avec les généraux d'Autichamp et de Larochejaquelein.

Je viens de leur communiquer votre dernière. Ils pensent comme moi, général, que vous n'avez pas saisi parfaitement le sens de l'article de notre lettre par lequel nous vous déclarons que nous voulons faire part de vos propositions à tous les généraux royalistes de la rive droite, bien décidés à ne point séparer nos intérêts des leurs.

Vous consentez, dites-vous que les stipulations que nous réglerons ensemble soient communes à tous les chefs royalistes de la rive droite de la Loire. Si vous n'entendez pas par là que nous pourrons communiquer avec ces messieurs, pour leur donner connoissance de vos premières propositions et nous mettre en rapport avec eux, pour vous faire de concert une réponse précise, sur nos intentions; il est impossible que nous arrivions au but désiré et alors vos propositions qui ont pour but d'éviter l'effusion du sang français, deviendroient illusoires, si, dans nos positions respectives, nous ne prenions pas toutes les mesures et le temps nécessaire pour bien nous entendre.

Nous croyons donc devoir vous proposer un délai de dix jours, pendant lequel nous pourrons nous rapprocher de messieurs les généraux royalistes de la rive droite, qui se trouvent dans

ce moment-ci fort éloignés les uns des autres.

Il est donc indispensable que quelqu'un de notre part les voie ensemble ou individuellement et nous rapporte leur détermination précise, qui fixera la nôtre.

Pendant ce délai de dix jours toute agression cesseroit de part et d'autre.

Nous vous observons aussi que nous n'avons point encore vu MM. de Malartic, de Flavigny et de la Béraudière que vous nous aviez annoncé devoir se rendre auprès de nous.

Signé, DE SAPINAUD. »

Après le départ de cette dépêche, nos généraux convinrent de se réunir de nouveau le lendemain 24 à la Tessoualle, pour y attendre la réponse du général Lamarque et prendre le parti qu'on croiroit convenable dans la circonstance.

Le conseil rassemblé, on reçut cette réponse ainsi conçue :

Clisson, le 23 juin au soir.

Monsieur le général,

« Le délai que vous demandez semble annon-

cer que vous n'avez pas le désir sincère de faire la paix. Je vous envoie le traité dont vous avez vous-même reglé les conditions; je marche, il ne tient qu'à vous d'arrêter mes colonnes, en renvoyant le traité signé. »

Cette lettre formelle et pressante occasiona une grande agitation dans les esprits, les avis paroissoient fort partagés sur ce qu'on devoit faire.

Pour sortir de cet embarras et diminuer l'effervescence qui commençoit à s'établir parmi nous tous, le général en chef proposa d'aller aux voix sur la question de savoir si l'on accepteroit *oui* ou *non* d'ouvrir des conférences; la plupart n'y virent qu'un moyen transitoire de prolonger l'espèce d'armistice qui s'étoit naturellement établi entre les troupes buonapartistes et les Vendéens, afin de nous ménager des moyens d'agir et d'éviter de voir notre pays tout-à-fait envahi. On alla aux voix et la majorité fût pour admettre l'ouverture des conférences.

En conséquence, le général Sapinaud adressa au général Lamarque la lettre suivante, dont M. Duchaffault s'est offert d'être le porteur.

La Tessoualle, le 24 juin 1815.

Monsieur le général,

« J'ai l'honneur de vous prévenir qu'au reçu de votre lettre j'ai réuni les généraux et les officiers, qui ont accepté en majorité les bases du traité dont vous m'avez donné connoissance, en conséquence je vous prie de vouloir bien me répondre de suite par l'officier qui accompagne votre courrier, afin de fixer le lieu des conférences et la manière dont on s'y réunira. »

Nous nous séparâmes tous alors sans beaucoup nous occuper des suites que cela devoit avoir, n'étant pas plus contens les uns que les autres de cette démarche, qui avoit occasioné parmi nous un grand trouble.

Nous étions trente et quelques officiers à cette délibération, à peu près en égal nombre de chacun des corps d'armée, et il y en eut vingt-deux pour ouvrir les conférences, et douze pour la négative ; il est cependant juste de dire que beaucoup se rendoient justice de part et d'autre, quelle que fût leur opinion sur ce qu'on avoit cru

de mieux à faire dans la situation difficile où nous nous trouvions.

On auroit tort, d'ailleurs, de condamner une mesure que l'honneur ne peut désavouer, car l'histoire est remplie de noms d'hommes célèbres qui n'y ont jamais forfait et qui agirent ainsi dans des circonstances à peu près semblables afin de gagner du temps, employant la ruse dans leur correspondance *diplomatique* comme ils s'en étoient servi sur le terrain envers leurs adversaires.

L'ancienne guerre de la Vendée en fournit plusieurs exemples, et si l'on a usé de ces moyens dans tous les siècles, de nations à nations, à plus forte raison peut-on le faire de parti à parti dans les guerres civiles; au surplus, on a rarement taxé les royalistes d'avoir été les plus fins dans la lutte actuelle, et il seroit par trop dupe à eux de rejeter les moyens que leurs ennemis ont su si bien employer depuis 1789.

Quelque affligés que nous ayons été dans cette journée, nous avions du moins la conviction, en nous séparant, que nous serions bientôt d'accord si le Roi parloit.

De là, M. d'Autichamp est revenu établir son

quartier-général ici, au château du Lavoüer, et ce fut le lendemain 25, que nous apprîmes les détails de la bataille de Waterloo. M. d'Autichamp reçut aussi peu après son arrivée au Lavoüer une nouvelle lettre du général Lamarque datée du 26 juin, de Beaupreau.

Monsieur,

« Je ne puis pas croire que les événemens extraordinaires qui me sont transmis puissent apporter aucun changement au traité que la majorité des chefs vendéens a accepté avant-hier dans la nuit. Je suis sûr dans tous les cas qu'un homme d'honneur comme vous tiendra sa parole.

Si l'Empereur eût été heureux je n'aurois pas aggravé les conditions, un honnête homme n'a qu'une manière d'agir.

Je vous envoie le traité partiel que je fais avec vous, votre état-major et tout le pays sous vos ordres, je m'en estime particulièrement heureux, car je puis vous assurer que de grands malheurs menacent la tête de ceux qui continueront à combattre contre la France. »

M. d'Autichamp ignoroit ce qui avoit été conclu avec les autres corps d'armée depuis son départ de la Tessoualle, et il étoit d'autant moins disposé à acquiescer à la proposition de ce général, qu'il observa ainsi que nous tous, dans le traité joint à sa lettre, des conditions qu'il n'avoit point remarquées dans le premier projet qui nous avoit été soumis à la Tessoualle; projet dont on avoit seulement accepté les bases pour en discuter ensuite les articles en commun, dans les conférences qui devoient s'ouvrir, ce qui pouvoit nous mener loin, car malgré l'exigence du général Lamarque aucun de nous n'avoit cru prendre l'engagement qu'une fois les conférences ouvertes, nous n'aurions pas le droit de les rompre, si telle étoit la volonté de nos généraux, dans l'intérêt de la cause royale comme dans celui de la Vendée, afin de nous écarter le moins possible du but constant de tous les Vendéens, le rétablissement des Bourbons sur le trône.

M. d'Autichamp répondit le même jour au général Lamarque.

Monsieur le général,

« Je lis avec étonnement dans le traité que vous me transmettez des articles additionnels qui n'étoient point dans celui que vous m'avez transmis de Clisson. L'article 3, portant que vous prendrez avec moi des mesures pour procéder au désarmement, est une violation manifeste et dérogeant à l'article 2 du traité proposé par les ministres de la guerre et de la police, que vous nous avez adressé de Clisson.

« Votre marche à travers notre pays depuis l'arrivée de M. Duchaffaut ne peut être considérée par nous que comme une suite d'hostilités, d'après votre assurance formelle d'arrêter la marche de vos colonnes aussitôt l'acceptation des bases du traité proposé.

« Cette marche inattendue a rendu les communications extrêmement difficiles entre les différens chefs royalistes, et je vous renouvelle ici ma profession de foi de ne jamais traiter séparément.

« C'est donc vous seul, monsieur le général,

qui serez responsable du sang français qui seroit désormais répandu dans la Vendée. »

Le mouvement des troupes du général Lamarque nous ayant obligés à changer de place, nous nous sommes portés près de Montrerault, au château de la Bélière.

Ce fut là que le général d'Autichamp reçut le 28 une autre lettre du général Lamarque, dont la date nous fit connoître qu'il occupoit Chollet, ce qui rompoit nos communications avec les autres généraux.

Chollet, le 28 juin 1815.

Monsieur,

« M. le général en chef de Sapinaud, M. de Larochejaquelein et les autres chefs viennent de m'envoyer la ratification du traité fait entre nous et dont vous avez eu connoissance.

Je présume que faisant partie de l'armée, vous suivrez les dispositions de votre général en chef, et que je dois regarder ce traité comme vous étant commun.

« S'il en étoit autrement, Monsieur, je vous prie de m'en instruire ; car ce n'est pas sur moi que je veux que retombe le sang qui pourroit être encore versé.

« On m'assure qu'un courrier a été arrêté à Chemillé, et qu'il y avoit hier une vingtaine d'hommes armés près de Beaupreau. Je vous prie, Monsieur, de donner des ordres pour que cet état de choses cesse ; je serai sans cela obligé de faire marcher des détachemens et de couvrir de troupes un pays que je voudrois épargner.

« Je vous préviens que j'arrête jusqu'à demain à trois heures du matin la marche des troupes que j'ai ici et de celles des colonnes qui sont à Doué et à Angers. »

RÉPONSE DE M. D'AUTICHAMP.

Monsieur le général,

« S'il est vrai que M. de Sapinaud, général en chef des armées vendéennes, vous ait envoyé la ratification du traité de paix proposé avant l'abdication de Buonaparte, ce dont je n'ai reçu au-

cun avis de sa part, je regarde ce qu'il a fait comme devant être commun à mon pays, pour sa propre sûreté.

« Je viens de donner des ordres pour dissoudre mes rassemblemens, comme une preuve de la confiance que j'avois dans vos sentimens.

« Ces raisons doivent vous suffire pour ne rien entreprendre d'hostile vis-à-vis de nos habitans, qui rentrent chacun chez eux pour s'y livrer à leurs travaux ordinaires.

« Voilà une garantie suffisante et la seule que vous puissiez exiger; mais j'aime mon pays et je cède pour lui et non pour moi à la force des circonstances, en acceptant les conditions que l'honneur peut avouer, sans déroger à mes obligations particulières, comme ayant été investi par le Roi du commandement du département de Maine-et-Loire, avant le retour de Buonaparte.

« Je déclare donc formellement renoncer à tous les articles du traité dont les dispositions peuvent m'être favorables.

« Je me félicite dans cette circonstance de pouvoir concourir avec vous au résultat heureux d'empêcher l'effusion du sang dans nos malheureuses contrées. »

Le lendemain de cette lettre, le général Lamarque s'est mis en route avec ses troupes pour repasser la Loire et évacuer le pays.

Quant à nous, nous restons sur le même pied, avec nos troupes d'état-major en armes, et tous nos hommes dans la meilleure disposition de les prendre, en attendant la suite des événemens et les ordres du Roi, dont nous espérons le prochain retour dans sa capitale; s'il a besoin de quelques démonstrations actives de notre part pour fixer sa puissance vis-à-vis des souverains de l'Europe et son autorité royale en France, nous serons toujours disposés à agir pour sa cause, ainsi que le reste des habitans de la Vendée. M. d'Autichamp vient de rédiger un Mémoire au Roi sur les principaux événemens de cette courte campagne; c'est son frère le vicomte d'Autichamp et le vicomte de Bertier, venus dans ce pays en mission, qui doivent en être les porteurs; il est écrit avec modération, exactitude et sans esprit de parti, comme cela devoit être; j'ai été chargé par le général d'en faire la lecture à messieurs les officiers réunis, et tous ont applaudi aux vérités qu'il contient.

Les maréchaux-de-camp de Marans et de Chef-

fontaines, qui ne nous ont point encore quittés, doivent se charger d'un double de ce Mémoire pour Mgr. le duc de Bourbon, qu'ils vont aller rejoindre à Nantes, où on l'attend de jour en jour ; nous espérons bien voir ce prince dans notre pays, et même qu'il en conservera le commandement tout le temps que les troupes étrangères séjourneront dans nos provinces du centre.

Toutes ces circonstances heureuses me font espérer, ma chère amie, que tu ne tarderas pas à revenir de Poitiers ; quel bonheur que celui de nous revoir tous les quatre ; l'esprit dégagé des angoisses cruelles qui nous ont tant tourmentés l'un et l'autre depuis trois mois, et de pouvoir célébrer en famille l'heureux retour des Bourbons ! Vive le Roi !

C'est ainsi que se fit et que se termina en Anjou la guerre de la Vendée pendant les cent jours, guerre entreprise pour la cause du Roi, et dont le résultat a eu quelque importance militaire et politique ; militaire, puisque malgré son peu d'éclat en apparence, sur les divers points des provinces de l'Ouest, à cette dernière époque, nos efforts à tous, pour la restauration, ont entravé

Buonaparte dans les moyens qu'il avoit pour repousser les alliés.

Vingt-cinq mille hommes de bonnes troupes au moins, qu'il a envoyés contre nous avec d'habiles généraux, auroient bien pu faire pencher la balance à Waterloo, opinion que le duc de Wellington a manifestée à Paris en 1815, devant des personnes très-marquantes, en rendant une justice méritée à la diversion que les armées royales de l'Ouest avoient opérée. Sans comprendre dans cette diminution des forces de Buonaparte, en Flandre, tous les hommes de la conscription de ces différentes provinces qui avoient refusé de marcher pour l'usurpateur. L'importance politique dont a été cette guerre est également notoire, puisque les plénipotentiaires français firent valoir, dans leur note du 21 septembre 1815, l'existence des armées royales de la Vendée, contre toute demande de cession de territoire de la part des puissances étrangères; ils représentèrent que le Roi de France étoit resté constamment membre de l'alliance, dès-lors qu'une partie considérable de ses sujets avoient combattu en même temps qu'elles contre l'ennemi commun, et fait une puissante diversion.

Cette courageuse entreprise a servi en outre à prouver que le peuple vendéen étoit resté fidèle aux principes de la légitimité.

Honneur donc aux habitans de la Bretagne, du Poitou de l'Anjou et du Maine d'être restés Français dans toute l'acception du mot; honneur aux habitans des Mauges, mes honorables compatriotes, dont j'ai voulu essayer de transmettre ici le noble caractère et quelques hauts faits, qui devroient à jamais attirer sur eux et leurs descendans l'estime et l'admiration des peuples, comme celle de tous les rois.

Après avoir essayé de rappeler à l'admiration publique plusieurs de mes compatriotes, et cette portion de l'Anjou dont l'héroïque dévouement s'effacera probablement bientôt de la mémoire de nos contemporains, d'après les progrès que l'envie et l'égoïsme font aujourd'hui dans tous les cœurs, je suis bien aise de faire connoître ce que j'ai su des moyens qui ont été pris pour récompenser tant de sacrifices.

Il paroissoit juste qu'à la rentrée des Bourbons on s'occupât des hommes qui avoient tant souffert pour leur cause, et éminemment contribué à conserver l'honneur national; c'étoit le vœu du

Roi depuis long-temps, aussi dès qu'il fut monté sur son trône, en 1814, il chargea son ministre de la guerre de lui présenter un plan à cet égard, mais celui-ci ne donna pas à ce travail toute l'attention qu'il auroit méritée. Cet acte royal n'eut pas, à beaucoup près, l'extension qu'il devoit avoir; on sembla au contraire prendre à tâche de restreindre les bontés du monarque, en agissant envers ces victimes de la valeur et de la fidélité avec une parcimonie dérisoire; le ministre et ses agens furent seuls accusés de cette infraction aux ordres du Roi. Ne devoit-on pas s'y attendre, puisque c'étoit ceux qui avoient long-temps traité les Vendéens de brigands, qui étoient généralement chargés de leur appliquer des récompenses.

Mais après la seconde rentrée du Roi, ce monarque créa une commission qui fut spécialement chargée d'un nouveau travail, et dont la présidence fut donnée à M. le lieutenant-général comte de Beurnonville, nommé depuis maréchal de France.

La noblesse de son caractère et la droiture de ses intentions, que j'ai été à même d'apprécier, me font un devoir d'en parler ici, car ce n'est pas seulement à la guerre qu'on peut gagner des

palmes, c'est encore en sachant distinguer le courage et la vertu.

Militaire, M. de Beurnonville sut apprécier le noble dévouement des Vendéens et leur esprit belliqueux, aussi regarda-t-il comme une très-honorable commission d'être chargé de distribuer des récompenses à toute cette population si dévouée et si digne d'intérêt; mais, homme loyal et équitable, il voulut le faire en conscience, trouvant qu'il s'agissoit essentiellement de la gloire du Roi dans ce travail; il en prévoyoit toutes les difficultés; mais cela ne l'arrêta pas, il chercha tous les moyens de s'éclairer, et cet ancien ministre de la guerre pendant la révolution devint le ferme appui des nobles victimes de la monarchie, des veuves et des blessés de la Vendée (1).

---

(1) On trouvera singulier sans doute, ainsi que ce général en fit bien des fois la remarque à des officiers de l'armée de Condé, employés dans ladite commission, que ce fût celui qui avoit envoyé les premières troupes de la république contre les Vendéens, en sa qualité de ministre de la guerre à cette époque, qui se trouvât appelé à déterminer les récompenses du Roi pour ces mêmes Vendéens, dont il reconnoissoit maintenant que l'application étoit de toute justice.

Il étoit fort lié avec le lieutenant-général Gouvion, pair de France qui avoit été anciennement mon camarade, et devenu mon ami par différentes circonstances citées dans le cours de ces Mémoires.

M. de Beurnonville ayant su par le comte Gouvion que j'étois à même de lui donner une partie des renseignemens qu'il désiroit, me demanda une entrevue. A la fin de notre entretien, il me pria avec instance et même à titre de faveur, de lui mettre par écrit la conversation que nous venions d'avoir ensemble sur la Vendée et les Vendéens; je m'y refusai d'abord, en lui alléguant que je connoissois beaucoup d'officiers plus anciens que moi dans ces armées, qui seroient dans le cas de l'éclairer davantage; il insista : je crus alors devoir céder à sa prière pour ne pas perdre cette occasion de pouvoir être utile aux braves habitans de mon pays. Je jetai donc sur le papier quelques notes en forme de mémoire, dont on trouvera ci-après un extrait (1). Je le lui adressai et il me répondit de manière à ne point me faire regretter la peine que j'avois prise (2). Je soumis en même temps ce Mémoire à M. le marquis d'Autichamp qui daigna me répondre dans

le même sens (3). Fort de l'approbation de ces deux généraux, de deux hommes aussi recommandables, j'en remis un double à M. le baron de Larochefoucauld, mon ancien général à l'armée de Condé, qui se trouvoit être un des membres de ladite commission et également une copie à M. le comte de Foucauld qui en étoit le secrétaire, et avec lequel j'avois des relations, et qui m'avoit aussi demandé des renseignemens.

J'avois été chargé par M. le comte Charles d'Autichamp, qui avoit été forcé de quitter Paris, étant appelé au commandement d'une division, de le remplacer au ministère de la guerre pour suivre les intérêts des officiers de l'armée vendéenne d'Anjou, dont j'avois été le major-général.

C'est ce dont je m'occupois au commencement de l'année 1816, lorsque j'eus occasion de voir le général de Beurnonville; il me parla de la Vendée avec une sorte d'enthousiasme, me disant entre autres choses : Puisque le vœu de ce peuple se trouve enfin accompli, il mérite bien, d'après tous ses efforts, recevoir du Roi une grande manifestation d'estime et de reconnoissance; je désire m'occuper sérieusement de ce travail. Il m'a-

jouta qu'il avoit l'intention de proposer qu'on distribuât une médaille particulière à tous les hommes de ce pays qui avoient combattu pour la légitimité, que ce seroit un moyen de perpétuer les mêmes sentimens aux races futures, etc., etc.

J'avoue qu'en quittant le général de Beurnonville j'étois rempli d'admiration de son esprit de justice et de sa franchise, en manifestant ainsi son estime pour ce peuple fidèle, dont il n'avoit probablement pas jusque-là senti tout le mérite. Les Vendéens devront être plus sensibles à ce procédé généreux de sa part, que s'il venoit d'un général qui auroit toujours été à leur tête.

---

(1) Réflexions sur les moyens qu'on peut employer pour fixer les récompenses que le Roi se propose d'accorder aux habitans de la Vendée et de la Bretagne, qui se sont armés et qui ont combattu à différentes époques de la révolution pour le soutien de l'autel et du trône.

EXTRAIT.

Messieurs les membres de la commission, chargés par le Roi de constater les droits de ceux de ses sujets qui ont montré autant de dévouement

à sa cause et de fixer les récompenses pour chacun d'eux, en raison de leur conduite, de leur service, de leur âge et de leurs infirmités, n'ont certainement pas besoin d'être pressés pour seconder les vues bienfaisantes de S. M. La réputation de ces messieurs et leur pratique dans une fonction à peu près semblable pour les anciens officiers, sont une garantie qu'ils ne négligeront rien pour asseoir les règles de la justice dans un travail encore plus difficile; difficile surtout à raison de l'irrégularité des demandes, si elles sont admises individuellement, et de la diversité des prétentions de chaque individu et même de chaque corps d'armée, dont il seroit au reste assez difficile de constater bien exactement tous les services.

Que messieurs de la commission ne croient pas que ce soit défiance ou inquiétude sur le résultat de leur travail, qui me détermine à les entretenir un moment sur ce sujet, mais bien le désir de leur en faciliter les diverses opérations et de les mettre à même de sortir plus promptement et plus glorieusement d'une mission aussi délicate, puisqu'elle doit être l'accomplissement d'un vœu de notre bon Roi envers ses fidèles sujets.

Qu'il me soit permis, avant d'aller plus loin, d'établir ici en principe que messieurs de la commission doivent s'occuper d'abord des anciens Vendéens et des veuves de ceux qui périrent dans la première guerre.

Puisque le nom de Vendée suffit pour réveiller chez tous les Français un sentiment d'admiration, il est juste que ceux qui ont contribué à illustrer cette portion de la France ou leurs parens, reçoivent les premiers le témoignage honorable de la bonté du Roi *.

S. M. prouva, l'année dernière, aux habitans de ces contrées la générosité de son âme, en faisant distribuer quelques secours aux plus mal-

---

* M. de R. citoit à la fin de ce Mémoire entre autres personnes dépendantes de l'armée d'Anjou qui y avoient le plus de titres, avec une note particulière sur chacune d'elles,

Madame la marquise de Bonchamps,
Mademoiselle de Bonchamps,
Le général de Fleuriot,
M. Soyer, l'aîné,
M. Cady,
M. l'Huilier,
M. de Beauveau, etc., etc.

heureux et en ordonnant qu'on fît un travail pour fixer des pensions aux veuves et blessés de cette ancienne guerre, ce qui fut exécuté sous le ministère de M. le général comte Dupont, et ce qui doit avoir incessamment son effet, d'après de nouveaux ordres transmis à ce sujet par M. le duc de Feltre. Ce dernier a en même temps donné l'ordre pour qu'on présentât un second travail, afin d'accorder des pensions aux veuves dont les maris ont péri cette année, et aux individus qui ont été grièvement blessés. Le Roi, dont le cœur paternel ne s'est jamais démenti à ce sujet, a voulu en attendant que cette dernière mesure fût remplie, soulager ces infortunés; et dès sa rentrée, il leur a fait distribuer à tous, des secours, ce qu'il a fait répéter jusqu'ici plusieurs fois.

Ces différens bienfaits n'ont encore été appliqués qu'aux veuves des simples habitans et aux blessés de la même classe, qu'on appelleroit improprement soldats.

Ne pourroit-on pas revenir sur ce travail, en en déterminant ponctuellement l'extension, qui d'ailleurs ne pourroit regarder qu'un très-petit nombre de personnes, toutes âgées, la plupart

ses de la guerre et pour lesquelles
omme, par an, deviendroit une
e; ce seroit d'autant plus simple et
ler, qu'elles ont peu d'années à
ssources de travail, et qu'elles ont
ns leur triste sort sans se plaindre,
qu'elles auroient eus à des récom-
absence du Roi les frustroit. On
e sur leur compte, à la gloire de la
presque totalité de ces vieillards
nnée à la tête de nos rassemble-
s propos et leur exemple ont con-
r notre énergie royaliste, qui a pu
s cette campagne rappeler l'idée
it.

qu'avec cent francs et même
n, on peut récompenser un de ces
bles; que dix mille francs pour-
cent cinquante au moins et qu'a-
nte mille francs par an à ajouter à
accordée pour tous nos pays, dont
artition proportionnellement pour
armée, on feroit beaucoup de bien
on ne croit pas commettre ici une
faisant pareille proposition, d'an-

tant que si on l'adoptoit, elle effaceroit une faute commise l'année dernière, et d'ailleurs ces petites pensions s'éteindroient successivement.

Maintenant que nous avons à peu près traité ce qui peut avoir rapport aux simples soldats, nous devons revenir aux officiers, dont le dévouement à la plus juste des causes a été le même, et qui méritent aussi d'obtenir des récompenses.

Quelles pourroient être ces récompenses?

1° La noblesse pour quelques individus, dont la valeur et la conduite singulièrement noble et généreuse méritent un témoignage éclatant, surtout s'ils joignent à leurs bons principes et à leur éducation, une certaine existence et assez de fortune pour soutenir ce rang plus élevé dans la société.

Si quelques-unes de ces dernières conditions manquaient, ne pourroit-on pas solliciter du Roi le moyen d'y suppléer pour un très-petit nombre d'individus.

2° Quelques décorations qui ne semblent cependant devoir être distribuées entre tant de braves, dont la majeure partie sont couverts de blessures, qu'à ceux d'un certain rang et qui ne sont pas dans le cas de se livrer à un état servile et

mercenaire qui aviliroit le signe honorable dont ils seroient porteurs.

3° Des grades. Ce seroit pour quelques-uns la confirmation de celui qui leur a été reconnu généralement depuis 1793, par l'exercice de leurs fonctions et le commandement en chef de grandes masses.

Il s'en trouveroit dans ce cas quelques-uns qui sembleroient avoir droit à celui d'officier-général, puisqu'on l'a conféré au sieur Tranquil et à d'autres chefs officiers-généraux des armées vendéennes et de Bretagne, auxquels le Roi a daigné le confirmer, quoiqu'ils n'eussent jamais commandé d'autres troupes. Celui de colonel sembleroit revenir de droit, comme je l'ai dit plus haut, aux anciens chefs des grandes divisions, qui ont toujours commandé avec le même titre depuis 1793, et qui sont déjà d'un certain âge.

Celui de lieutenant-colonel pourroit s'accorder ensuite à ceux qui ont commandé en second ces divisions aussi depuis 1793, ou à ceux qui en ont commandé de moins fortes, quoique sous la même dénomination.

Et enfin celui de chef de bataillon, dans une certaine proportion, à raison de l'âge et de l'épo-

que où ils auroient commencé à servir dans lesdites armées.

La même fixation devroit avoir lieu pour ceux qui auroient été employés dans les états-majors depuis 1793, et ainsi de suite aux différentes reprises d'armes. Quant aux capitaines de commune ou de paroisse, qui ont toujours eu ce titre, il paroît indispensable de leur en délivrer le brevet qui est sans conséquence ; il seroit honorifique comme tous les autres et ne donneroit droit à reprendre de l'activité dans l'armée de ligne qu'autant qu'on auroit servi avant dans les troupes réglées : excepté dans les grades au-dessous de celui de capitaine et dans les états-majors, dont les individus seroient par leur âge, presque tous susceptibles d'obtenir de l'emploi dans ces grades subalternes.

Ces brevets seront une veritable récompense pour les Vendéens, qui attacheront en général beaucoup plus de prix aux récompenses honorifiques qu'aux autres, d'après le motif désintéressé qui les a toujours fait agir depuis vingt-cinq ans.

Quelques armes d'honneur, des fusils, des épées, des sabres et même des pistolets, ce genre

de récompense flatteroit infiniment nos anciens braves, ces royalistes de profession, principalement les chefs de famille, qui les trouveroient plus agréables qu'aucune autre; elles contribueroient d'ailleurs efficacement à entretenir le feu sacré de la Vendée, de générations en générations.

On croit que messieurs de la commission feroient bien mieux de s'en rapporter à un conseil formé dans chaque armée, comme j'en ai fait la proposition plus haut, pour faire des propositions personnelles sur telle ou telle récompense à accorder à chaque individu, pour la noblesse, pour les décorations, si on en accordoit un certain nombre à chaque corps d'armée proportionnellement à sa force, et enfin pour les grades et les pensions d'après les bases qui seroient posées; et ce seroit sur la réponse des membres de ces différens conseils ou comités de chaque corps d'armée, d'après l'exactitude des services de chaque officier bien attestés, que la commission jugeroit en dernier ressort pour ensuite en soumettre la proposition au Roi; ces demandes pourroient se faire en masses de chaque nature, sur un même tableau dont on indiqueroit le mode, ce qui simplifieroit beaucoup

la chose et réduiroit le travail, qui ne semble pas devoir être considérable de cette manière.

Chaque corps d'armée se trouvant ainsi représenté par un conseil de famille, auroit l'espoir de voir messieurs les membres de la commission plus sûrement éclairés, pour appliquer les récompenses du Roi aux individus qui y ont droit, que par des mémoires particuliers, souvent apostillés d'une manière disproportionnée aux mérites, et quelquefois avec partialité.

Les demandes de certaines récompenses, telles que la noblesse, pourroient être approuvées par les autorités civiles et militaires dans chaque département.

Le tarif des pensions une fois réglé seroit appliqué par chaque comité de corps d'armée aux individus qui y auroient droit, ou par la commission, sur un relevé des services certifié.

On doit observer à ce sujet, qu'il n'est pas un officier, n'ayant servi que dans la Vendée, qui pourroit prétendre à obtenir une pension d'après le réglement actuel pour les officiers des troupes réglées ; il faut donc un réglement particulier, dans lequel on doit considérer pour beaucoup les services constans depuis le commence-

ment de la révolution sans aucune rétribution, les pertes de fortune considérable, les maisons de la plupart d'entre eux brûlées et les blessures graves dont plusieurs portent les cicatrices honorables.

Ce sont de simples réflexions faites par un officier supérieur vendéen, qu'il a jetées au hasard sur ce papier, dans l'idée qu'elles pourroient faire naître d'autres pensées à messieurs les membres de la commission, plus capables et plus à portée que lui de s'occuper d'un système de récompenses pour les habitans de l'Ouest, et propre à y maintenir le bon esprit et l'amour du Roi, qui fait tant de progrès.

---

(2) Paris, le 4 février 1816.

Monsieur le colonel,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois. J'aurais bien du plaisir à vous recevoir après demain mardi 6, entre neuf et dix heures du matin, si vous pouvez passer chez moi. Plus tard, je

serai obligé d'aller à la Chambre des Pairs, et je désire vivement causer avec vous de la grande besogne que vous possédez si bien, et que j'ai à cœur de bien faire.

Recevez, monsieur le colonel, l'assurance de ma considération distinguée,

Signé le général comte DE BEURNONVILLE.

Paris, le 18 février 1816.

Le général Beurnonville à l'honneur d'offrir le bonjour et tous ses remercîmens à M. de Romain, il a lu son Mémoire avec tout l'intérêt qu'il mérite, et il sera du plus grand intérêt pour la commission.

Si M. le prince de la Trimouille se décide à envoyer à la commission tous les contrôles des généraux et chefs qu'il a ordre de lui envoyer, et qu'il paroît disposé à garder, et que M. de Romain soit encore à Paris, il voudra bien permettre que la commission le prie de venir lui donner des éclaircissemens sur l'armée dont il étoit le chef d'état-major.

---

(3) Je ne m'érige point en censeur, mais j'ai lu avec toute l'attention qu'il mérite le Mémoire que

M. de Romain a bien voulu me communiquer, il me semble fait pour déterminer la commission à en adopter les bases; il dit tout, et ne tranche sur rien, ce qui est d'autant mieux, que la commission ne verroit *peut-être* pas avec plaisir qu'on voulût lui faire la leçon. Mais en trouvant ce Mémoire à merveille, je dirai toujours que personne ne peut traiter un objet aussi important que celui qui a eu le mérite de rédiger le Mémoire, lequel connoissant tous les individus, leurs services, leur fortune, leurs besoins, peut seul faire déterminer par la commission les différentes récompenses qui sont indiquées dans le Mémoire, et qui doivent être données avec sagesse, et surtout sans partialité. Ainsi, je ne puis que répéter à M. de Romain ce que j'ai eu l'honneur de lui dire, c'est qu'il seroit d'un avantage incalculable pour tout ce qui a combattu dans la Vendée avec lui, et avec Charles d'Autichamp, que l'un et l'autre fussent à Paris avec des états nominatifs très-clairs, et s'ils ne sont pas eux-mêmes les porteurs de ces états, qu'ils soient simplement envoyés à la commission, même avec des notes claires et explicatives sur chaque individu; elles auront nécessairement moins de succès, et, en supposant qu'il y

eût quelque embarras de la part de la commission, qui tranchera sûrement, même avec d'excellentes intentions, alors il arrivera que faute de s'être entendu on fera des mécontens, et tout ce qui a si fidèlement et si glorieusement combattu, et porte le nom de *Vendéens*, ne doit qu'être heureux et bien traité.

Signé le marquis D'AUTICHAMP.

Ce 7 mars 1816.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU

RÉCIT DE QUELQUES FAITS,

CONCERNANT LA GUERRE DE LA VENDÉE; RELATIFS SEULEMENT AUX HABITANS DE L'ANJOU; FAISANT PARTIE DES MÉMOIRES PUBLIÉS SOUS LE TITRE DE SOUVENIRS D'UN OFFICIER ROYALISTE.

Exposé et réflexions de l'auteur, servant pour ainsi dire d'introduction au récit de quelques faits de la première guerre, où se trouve la copie d'une lettre de M. le maréchal-de-camp Soyer, p. 5, 6, 7, 8, 9, etc.

Note biographique sur le général d'Elbée, p. 12 et 13.

Causes et motifs qui déterminèrent les habitans du pays des Mauges, en Anjou, à se révolter contre le gouvernement révolutionnaire, p. 16, 17, etc.

Premier triomphe des insurgés royalistes à Saint-Florent-le-Viel, p. 19.

Cathelineau part de son village à la tête d'une bande d'insurgés dont le nombre augmente si rapidement qu'au bout de quatre ou cinq jours, il commande des milliers de paysans en qualité de général; il avoit avec

lui le nommé Six-Sols, ancien canonnier de marine, étranger au pays, p. 23.
Stofflet se met à la tête des insurgés de Maulevrier, prise de Chollet par les royalistes, et mort du marquis de Beauveau à la tête des républicains, p. 21.
Victoire des Vendéens remportée sur les gardes nationales de l'arrondissement de Saumur à Coron, p. 26.
MM. d'Elbée et de Bonchamps sont choisis pour généraux, chacun dans leur canton, p. 28 et 29.
Le canonnier Six-Sols trahit les royalistes; fermeté de Stofflet dans cette circonstance, ce traître est condamné à mort par un conseil de guerre, p. 30.
Notice biographique sur le général Stofflet, p. 32.
D'Elbée remporte une victoire complette sur les républicains à Chemillé, p. 34.
Notice biographique sur Bonchamps, p. 35.
Un grand nombre d'Angevins et de Bretons de la rive droite de la Loire, viennent trouver le général de Bonchamps pour servir sous ses ordres, *voyez* la note, pag. 35.
Notice biographique sur M. Henri de Larochejaquelein; il est vainqueur des républicains aux Aubiers, et envoie aux généraux de l'Anjou une partie des munitions dont il s'est emparé dans cette affaire; p. 40.
Nouvelle victoire des Angevins dans les environs de Chollet, p. 43.
Les royalistes attaquent la ville de Chalonne et s'en emparent, altercation à ce sujet entre Bonchamps et Stofflet, p. 44.
Les généraux se livrent à l'organisation de leurs corps d'armée, mode de cette organisation, p. 46.

noms de la plupart des officiers qui vinrent figurer dans cette croisade royaliste et rustique, p. 84.

Les généraux d'Autichamp, de Suzannet et Auguste de Larochejaquelein ont une entrevue à la Chapelle-basse-mer, ils y arrêtent qu'on se levera dans toute la Vendée au son du tocsin, dans la nuit du 15 au 16 de mai, p. 91.

Proclamation du général d'Autichamp aux Vendéens, p. 91.

M. d'Autichamp fait prévenir le général d'Andigné qu'il s'est occupé à préparer l'insurrection sur la rive droite de la Loire, du jour et de l'heure qu'on se lèvera sur la rive gauche, p. 95.

Noms de la plupart des officiers qui secondèrent le général d'Andigné dans cette dernière campagne des chouans, p. 96.

Réflexions de l'auteur sur ses adieux à sa femme et à ses enfans avant de les quitter pour passer la Loire, p. 102.

Premier rassemblement des Vendéens d'Anjou au bourg de Jallais, au nombre de 4 à 5 mille, p. 108.

Une alerte à Jallais, p. 112.

Réflexions sur la question de savoir s'il eût été plus utile à la cause royale d'aller attaquer, dès le début de la campagne, les troupes buonapartistes qui s'étoient concentrées à Chollet, ou de chercher à inspirer de la confiance en parcourant le pays avec ce premier noyau pour augmenter nos forces, p. 116, etc.

Aperçu du tableau que présente une armée vendéenne en marche et du dévouement de ceux qui la composent, p. 121, etc.

On apprend l'arrivée de M. Louis de Larochejaquelein

sur la côte et le débarquement d'une certaine quantité de fusils et de cartouches, p. 124.

Lettres des colonels Prévost et Levavasseur, au général comte de la Borde, auquel ils expriment toute leur inquiétude sur leur position, par rapport aux rassemblemens des insurgés royalistes dont ils sont entourés, p. 125 et 124 en note.

Le général d'Autichamp entre à Chollet à la tête de dix mille hommes environ; le septième jour de l'insurrection, p. 133.

M. Louis de Larochejaquelein écrit à M. d'Autichamp pour lui exprimer le désir qu'il a de le voir et de s'entendre avec lui sur les opérations de la campagne; quelques réflexions à ce sujet, p. 135.

Entrevue de M. Louis de Larochejaquelein avec M. d'Autichamp dans la ville de Chollet, tout semble marcher d'un commun accord, M. de Larochejaquelein prend le titre de général en chef, qu'on ne lui dispute pas, p. 139.

Sentimens de surprise et d'admiration que produit le singulier spectacle d'une si grande masse d'hommes qui se sont réunis pour le soutien de la bonne cause, p. 143.

Troupes de renfort envoyées par Buonaparte contre la Vendée, sous les ordres des généraux Lamarque et Brayer, p. 148.

Une partie de l'armée d'Anjou ayant à sa tête le général d'Autichamp, se met en marche pour se diriger vers la côte, d'après les instructions de M. Louis de Larochejaquelein, p. 150.

MM. de Malartic, de Flavigny et Victor de la Bérau-

dière arrivent à Tiffauges porteurs de propositions de Fouché, ministre de Buonaparte, à tous les généraux des armées royales, à l'effet de suspendre les hostilités et de traiter de la paix, p. 151.

Arrivée de l'armée d'Anjou à Legé, on y manque de pain, nous y apprenons qu'une partie des renforts envoyés par Buonaparte sont entrés dans notre propre pays, que le général Brayer est déjà en marche sur Chemillé, et au même moment, les généraux de Sapinaud et de Suzannet qui nous précèdent d'une marche mandent à notre général qu'ils manquent de vivres sur le point où ils sont, que leurs hommes paroissent dégoûtés et on ne peut plus contrariés d'entrer dans le Marais, qu'un grand nombre retournent chez eux, etc. p. 153, etc.

M. d'Autichamp part de Legé, accompagné d'un de ses aides-de-camp, pour se rendre auprès de ses collègues MM. de Sapinaud et de Suzannet, et là, ces messieurs conviennent d'écrire au général de Larochejaquelein pour lui représenter les inconvéniens qu'ils voient à continuer dans ce moment leur marche vers le Marais, l'engageant à différer cette expédition jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles positives de l'escadre anglaise, ajoutant qu'ils croient devoir céder pour le moment au vœu de la majorité de leurs hommes en rentrant chacun dans leur pays, p. 157.

M. Louis de Larochejaquelein destitue les généraux de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzannet, p. 162.

On apprend la mort du général Louis de Larochejaquelein tué dans le Marais les armes à la main, affliction générale des Vendéens sur ce triste événement, p. 164.

Réunion de tous les chefs des différens corps de l'armée vendéenne à Montfaucon, pour arrêter ensemble leurs opérations ultérieures; ils nomment provisoirement un général en chef, le choix tombe sur le général Sapinaud qui se trouvoit le plus ancien d'entre eux; l'esprit de conciliation règne dans ce conseil et parmi tous les officiers des différens corps d'armée, p. 170.

Le général Canuel fait la proposition de donner une nouvelle organisation à l'armée et présente un plan à cet égard, p. 170.

On convient de se reporter incessamment en force vers la côte, pour recevoir des armes et des munitions; le général Canuel juge à propos d'opérer pendant ce temps-là, une diversion sur Thouars avec une partie des Poitevins, commandés par M. Auguste de Larochejaquelein, représentations du général d'Autichamp à cet égard, p. 178.

Premier engagement de nos troupes d'avant-poste avec un détachement de celles aux ordres du général Lamarque (le 19 juin), elles sont reçues courageusement par les Angevins qui les repoussent et les poursuivent jusqu'à la Roche-Servière, p. 180.

Le général d'Autichamp donne des ordres pour faire occuper le bourg de la Roche-Servière, afin d'être en mesure de résister à l'ennemi en cas d'attaque, p. 183.

Marche de nos troupes de réserve se portant sur Roche-Servière (le 20 juin), au bruit des coups de fusil qu'on entend de ce côté à cinq heures du matin, ces troupes s'arrêtent dans leur course pour recevoir la bénédiction de leur aumônier, avant de se présenter au combat, p. 184.

Description du combat de Roche-Servière, où le général Lamarque vient attaquer les Vendéens, p. 187.
Retraite de l'armée d'Anjou à l'issue du combat de la Roche-Servière, soins donnés à Clisson à M. de Maussabré, qui étoit grièvement blessé, p. 193, etc.
Réflexions sur la mort de MM. Durau, Auguste de Cambourg et autres officiers, p. 196.
Éloge du général comte de Suzannet, p. 198.
Lettre du général Lamarque aux généraux de la Vendée, auxquels il renouvelle ses propositions de paix, à l'issue du combat de la Roche-Servière, p. 201.
Réponse collective des généraux vendéens à la lettre du général Lamarque, p. 203.
Autre lettre du général Lamarque au général Sapinaud, p. 204.
Réponse du général Sapinaud au général Lamarque, p. 206.
Réunion à la Tessoualle des généraux et officiers vendéens de tous les corps de l'armée, agitation dans les esprits relativement à la réponse qu'on doit faire à une nouvelle lettre fort pressante du général Lamarque, p. 208.
Réponse du général Sapinaud à la seconde lettre du général Lamarque, p. 210.
Nouvelle de la victoire remportée par les alliés à Waterloo, suivie d'une lettre du général Lamarque à M. d'Autichamp, p. 212.
Réponse du général d'Autichamp au général Lamarque, p. 214.
Dernière lettre du général Lamarque au général d'Autichamp, suivie de la réponse de celui-ci, p. 215.

Réflexions sur les avantages qu'a produits pour la cause des Bourbons le mouvement de la Vendée en 1815, p. 219.

Exposé des moyens employés pour appliquer les récompenses que le Roi désire répandre sur les habitans des provinces de l'Ouest, qui ont constamment défendu la cause de la légitimité, p. 221, etc.

Extrait du Mémoire remis par M. de R. au général de Beurnonville, nommé président de la commission chargée d'appliquer des récompenses aux habitans des provinces de l'Ouest, qui ont soutenu la cause des Bourbons, p. 226.

Lettres de M. le général comte de Beurnonville et de M. le général marquis d'Autichamp à M. de R., relativement au Mémoire qu'il leur a remis.

FIN DE LA TABLE.